

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT



RAPPORT ANNUEL
2024-2025

Avant-propos

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
au
Conseil communal de Watermael-Boitsfort

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à l'article 96 de la Nouvelle Loi Communale, le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune, pour la période comprise

entre le 1^{er} septembre 2024 et le 31 août 2025.

Ce rapport se découpe en quatre grandes parties :

1. Informations générales ;
2. Présentation des organes communaux ;
3. Organigrammes du personnel communal ;
4. Activités de la commune.

Bonne lecture !

Watermael-Boitsfort, le 6 mars 2026.

Par le Collège :

Le secrétaire,



Etienne TIHON

Le Bourgmestre,



David LEISTERH

Explications relatives à la partie 4 « ACTIVITES DE LA COMMUNE » - Informations

La division de cette partie en 9 sections s'inspire de la classification fonctionnelle budgétaire, qui détermine le domaine dans lequel s'exerce l'activité.

Classification fonctionnelle budgétaire	Activité/service communal
4.1. Services généraux	Secrétariat – Messagerie – Imprimerie Amendes Administratives Gardien de la Paix Finances – Taxes Juridique Gestion des Ressources Humaines – G.R.H. Formation Information – Communication Participation Citoyenne Développement Durable Informatique
4.2. Administration générale	Etat civil Population S.E.M.J.A.
4.3. Territoire & voirie	Travaux publics Energie
4.4. Travail indépendant & Vie économique	Vie Economique
4.5. Enseignement	Enseignement – ATL/AES
4.6. Culture & loisirs	Culture Espace Mémoire Bibliothèques & ludothèques POB Rozenberg Solidarité Internationale Sport Jeunesse
4.7. Action sociale	Petite Enfance Vie Sociale & Seniors
4.8. Urbanisme, Patrimoine, Environnement, Hygiène & Mobilité	Urbanisme – Patrimoine Environnement Santé Hygiène SIPPT Mobilité
4.9. Régie foncière	Régie foncière

Table des matières

1. INFORMATIONS GENERALES	10
PRESENTATION.....	11
QUELQUES CHIFFRES.....	11
SERVICES COMMUNAUX	12
BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES	14
POLICE	14
C.P.A.S.	15
AUTRES COORDONNEES.....	16
CARTOGRAPHIE	18
2. PRESENTATION DES ORGANES COMMUNAUX	24
LE COLLEGE ECHEVINAL.....	25
LE CONSEIL COMMUNAL.....	26
COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL	27
DELEGATIONS.....	29
3. PERSONNEL COMMUNAL	35
ORGANIGRAMME.....	35
4. ACTIVITES DE LA COMMUNE.....	37
4.1. SERVICES GENERAUX.....	38
SECRETARIAT - MESSAGERIE - IMPRIMERIE	39
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	39
NOUVEAUTES - EVENEMENTS DE L'ANNEE 2023-2024.....	43
AMENDES ADMINISTRATIVES	44
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	44
DONNEES CHIFFREES	45
NOUVEAUTES/EVENEMENTS DE L'ANNEE	46
GARDIENS DE LA PAIX.....	47
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	47
FINANCES - RECETTE	49
COMPTE ET BUDGETS.....	49
TAXES.....	51
JURIDIQUE	57
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	57
GESTION DES PROCES AU SEIN DU SERVICE.....	57
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - G.RH.....	59
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	59
PERSONNEL STATUTAIRE AU 01.09.2025	60
PERSONNEL CONTRACTUEL AU 01.09.2025.....	61
LE CADRE. SITUATION AU 01.09.2025	62

ORGANIGRAMME DES SERVICES - SITUATION AU 01.09.2025.....	63
INTERRUPTIONS DE CARRIERE - TEMPS PARTIELS - ABSENCES DE LONGUE DUREE POUR RAISONS PERSONNELLES	68
PERSONNEL HORS CADRE	68
SUBSIDES	69
EVENEMENTS DE L'ANNEE	72
REALISATIONS DE L'ANNEE ET OBJECTIFS	73
FORMATIONS	74
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	74
FORMATIONS COLLECTIVES (PLUS DE 2 PERSONNES)	74
INFORMATION – COMMUNICATION	76
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	76
PROJETS ET INNOVATIONS.....	76
REALISATIONS.....	78
PARTICIPATION CITOYENNE	80
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	80
RECAPITULATIF DES ACTIONS MENEES DEPUIS SEPTEMBRE 2024.....	80
TRANSITION – DEVELOPPEMENT DURABLE	87
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	87
EVENEMENTS ET PROJETS REALISES A L'ATTENTION DES CITOYENS	87
PROJETS SUBSIDIES GRACE A BRUXELLES ENVIRONNEMENT	89
REPONSE A DES APPELS A PROJETS	91
TRANSVERSALITE ET COLLABORATION AVEC LES AUTRES SERVICES.....	92
PROJETS AVEC LES ECOLES	93
INFORMATIQUE	95
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	95
SUBSIDES	95
REALISATIONS SEPTEMBRE 2024 AOUT 2025	96
INFRASTRUCTURES GENERALES	97
OPERATIONS QUOTIDIENNES.....	97
MISSIONS SPECIFIQUES ET PONCTUELLES.....	98
PARC INFORMATIQUE.....	98
4.2. ADMINISTRATION GENERALE	101
ETAT CIVIL	102
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	102
REGISTRE DES NAISSANCES	102
REGISTRE DES DECLARATIONS DE RECONNAISSANCE.....	104
REGISTRE DES NATIONALITES.....	104
REGISTRE DES DECLARATIONS DE MARIAGE	108
REGISTRE DES MARIAGES	109
REGISTRE DES DIVORCES	110
REGISTRE DES DECES.....	111
EMARGEMENTS	114
BAEC	115
PRISE DE RENDEZ-VOUS	116

NOUVEAUTES	116
POPULATION	119
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	119
MOUVEMENTS MIGRATOIRES	119
NOUVEAUTES	127
S.E.M.J.A.	129
IDENTIFICATION	129
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	129
LA PEINE DE TRAVAIL AUTONOME.....	130
TRAVAIL D’INTERET GENERAL DANS LE CADRE D’UNE MEDIATION PENALE	131
NOMBRE DE DOSSIERS ENCADRES PAR NOS SERVICES	132
COLLABORATIONS	132
SUBSIDES	137
4.3. TERRITOIRE ET VOIRIES	138
TRAVAUX PUBLICS (BATIMENTS PUBLICS, ESPACES VERTS, PLANTATIONS, PROPRETE PUBLIQUE & VOIRIES).....	139
ATTRIBUTIONS DU SERVICE	140
PLAN D’URGENCE - AIDE LOGISTIQUE.....	142
GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL PUBLIC.....	142
POUR L’ENSEMBLE DE CES ATTRIBUTIONS	142
REGIE FONCIERE – GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL PRIVE	143
MARCHES PUBLICS	143
ENERGIE	148
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	148
NOUVEAUTES/REALISATIONS (AOUT 2024 - AOUT 2025)	148
4.4. TRAVAIL INDEPENDANT & VIE ECONOMIQUE	152
VIE ECONOMIQUE	153
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	153
SUBSIDES	154
NOUVEAUTES – EVENEMENTS DE L’ANNEE	154
4.5. ENSEIGNEMENT	157
ENSEIGNEMENT – ATL/AES	158
ATTRIBUTIONS DU SERVICE	158
EVENEMENTS DE L’ANNEE	159
ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE	161
OCCUPATION DES LOCAUX SCOLAIRES	168
ACCUEIL TEMPS LIBRE - EXTRASCOLAIRE (A.T.L. - A.E.S.)	168
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT	173
4.6. CULTURE & LOISIRS	175
CULTURE.....	176
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	176
NOUVEAUTES – EVENEMENTS DE L’ANNEE	177

SUBSIDES	179
ESPACE MEMOIRE	181
RAPPORT D'ACTIVITES 2023-2024.....	181
BIBLIOTHEQUES & LUDOTHEQUES	184
MISSIONS GENERALES DU SERVICE DICTEES PAR LE PO ET POUVOIR SUBSIDIANT FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES (CF. DECRET 2009, ARRETE DE 2011)	184
CHANGEMENTS STRUCTURELS (LIEUX)	185
CHANGEMENTS STRUCTURELS (RESSOURCES HUMAINES)	185
OBLIGATIONS ENVERS LE POUVOIR ORGANISATEUR FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES	186
OBLIGATIONS ENVERS LE POUVOIR SUBSIDIANT CoCOF	186
ADHESION AU CATALOGUE COLLECTIF BRUXELLOIS	186
ADHESION AU REGLEMENT REGIONAL	186
USAGERS, PRETS, COLLECTIONS	186
SERVICES	188
QUELQUES PROJETS ET CHANTIERS PHARES	189
ANIMATIONS ET PROJETS	190
ANIMATIONS CITOYENNES	196
PARTENARIATS	196
CANAUX DE COMMUNICATION EXTERNES.....	197
FORMATIONS & COMPETENCES AMENEES DANS L'EQUIPE EN 2024-25	198
DIVERS	199
ANNEXES : CHIFFRES	200
ÉVOLUTION 2012 - 2024	201
BIBLIOTHEQUE ROZENBERG	203
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	203
NOUVEAUTES – ÉVENEMENTS DE L'ANNEE	204
SCHOLEN IN DE BIBLIOTHEEK	204
PRETS CLASSIQUES ET LOTS DE LIVRES – POUR ECOLES ET AUTRES INSTITUTIONS	204
ACTIVITES DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2024 AU 31 AOÛT 2025	204
ACTIVITES COURANTES.....	210
SOLIDARITE INTERNATIONALE	213
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	213
DIVERSES ACTIONS ET INITIATIVES ONT ÉTÉ PRISES DURANT L'ANNEE 2024-2025	213
SPORT.....	218
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	218
NOUVEAUTES – ÉVENEMENTS DE L'ANNEE	218
AUTRES.....	221
SUBSIDES.....	221
JEUNESSE	223
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE	223
SUBSIDES	223
ÉVENEMENTS DE L'ANNEE	224
AUTRES.....	226
4.7. ACTION SOCIALE.....	227

PETITE ENFANCE	228
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	228
CRECHE « ANTOINE GILSON » - CHAUSSEE DE LA HULPE, 344	229
CRECHE « LES ROITELETS » - RUE DU ROITELET, 7-15	231
CRECHE « ARCHIDUCS » - SQUARE DES ARCHIDUCS, 9	234
CRECHE « LES COPAINS D'ABORD » - AVENUE DU MARTIN-PECHEUR, 20 G1	236
LE SERVICE DES ACCUEILLANTES	238
EVOLUTION DU STATUT	239
CAPACITE D'ACCUEIL COMMUNAL	240
REALISATIONS DU SERVICE	242
VACCINATION ANTIPOLIOMYELITIQUE	244
VIE SOCIALE ET SENIORS	245
SERVICE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION	245
PROJETS DE COHESION SOCIALE	247
PROJET DE SOUTIEN AUX FAMILLES MONOPARENTALES	249
LE SERVICE INFORMATIENS PUBLICS	251
CENTRALE DES MOINS MOBILES – SERVICE MOBITWIN DE WATERMAEL-BOITSFORT	253
PERSONNEL COMMUNAL	255
AVANTAGES SOCIAUX ACCORDES PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE	256
INTRODUCTION DE DOSSIERS AUPRES D'AUTRES ADMINISTRATIONS	258
SUBSIDES	262
4.8. URBANISME, MOBILITE, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT & HYGIENE	264
URBANISME	265
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	265
PERMIS D'URBANISME	266
RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES.....	267
HEBERGEMENT TOURISTIQUE	268
PLANIFICATION	268
DIVERS	269
NOUVEAUTES – ÉVENEMENTS DE L'ANNEE	269
ENVIRONNEMENT.....	270
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	270
PERMIS D'ENVIRONNEMENT.....	270
PLAINTES ENVIRONNEMENT	272
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES.....	272
DIVERS	272
NOUVEAUTES – ÉVENEMENTS DE L'ANNEE	273
SANTE.....	274
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	274
NOUVEAUTES – ÉVENEMENTS DE L'ANNEE	274
HYGIÈNE	277
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	277
CONTROLES	277
DIVERS	278

S.I.P.P.T.....	279
SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL	279
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	279
MISSIONS HABITUELLES.....	280
EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE (LISTE NON EXHAUSTIVE)	281
MOBILITE	283
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	283
ACTIONS MOBILITE	283
DIVERS	284
NOUVEAUTES – EVENEMENTS DE L'ANNEE	284
4.9. REGIE FONCIERE.....	286
REGIE FONCIERE	287
ATTRIBUTIONS GENERALES DU SERVICE.....	287
DESCRIPTION ET EVALUATION DU PARC IMMOBILIER EN 2024-2025	287
CANDIDATS-LOCATAIRES ET LOCATAIRES EN 2024-2025	289

1. INFORMATIONS GENERALES

Présentation

La commune de Watermael-Boitsfort est une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Adresse : Place Antoine Gilson, 1 - 1170 Bruxelles

Tél. : 02/674.74.11

Fax : 02/672.52.19

Site internet : www.watermael-boitsfort.be

Quelques chiffres

Population au 31 août 2025

Habitants belges : 19.813

Habitants étrangers : 5.553

Population totale : 25.366

Superficie de la commune

Surface bâtie : 3,13 km²

Surface non bâtie : 9,8 km²

Superficie totale : 12,93 km²

Voiries

Voiries de la Région : 8 km

Voiries de la commune : 78 km

Ecoles communales – nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2025

Enseignement maternel : 499

Enseignement primaire : 706

Enseignement artistique – nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2025

Académie des Beaux-Arts : 697

Académie de musique et des Arts de la Scène : 1033

Services communaux

Coordonnées

Cimetière	02/672.28.04	Rue du Buis, 57
Commerce	02/674.74.26	commerce@wb1170.brussels
Culture	02/674.74.63	culture@wb1170.brussels
Centre technique	02/673.45.23	Rue Lambert Vandervelde, 31
Enseignement	02/674.74.60	enseignement@wb1170.brussels
Environnement	02/674.74.32	environnement@wb1170.brussels
Etat-Civil	02/674.74.18	etat.civil@wb1170.brussels
Finances	02/674.74.45	finances@wb1170.brussels
Information - Participation	02/674.75.16	information@wb1170.brussels
Développement Durable	02/674.75.80	transition@wb1170.brussels
Informatique	02/674.74.29	informatique@wb1170.brussels
Jeunesse	02/660.75.22	jeunesse@wb1170.brussels
Jumelages - Tourisme	02/660.34.71	jumelage@wb1170.brussels
Juridique	02/674.74.19	juridique@wb1170.brussels
Personnel	02/674.74.56	personnel@wb1170.brussels
Population	02/674.74.22	population@wb1170.brussels
Prévention et Médiation	02/675.71.30	mediation@wb1170.brussels
Propreté publique - Energie	02/674.74.37	travaux.publics@wb1170.brussels
Recette	02/674.74.49	recette@wb1170.brussels
Régie Foncière	02/674.74.42	regie.fonciere@wb1170.brussels
Sports	02/674.74.63	sports@wb1170.brussels
Secrétariat Communal	02/674.75.81	secretariat@wb1170.brussels
SEMJA	02/674.75.24	semja@wb1170.brussels
Taxes communales	02/674.74.47	finances@wb1170.brussels
Travaux Publics	02/674.74.37	travaux.publics@wb1170.brussels
Urbanisme	02/674.74.32	urbanisme@wb1170.brussels
Vie Sociale	02/676.16.27	vie.sociale@wb1170.brussels

Heures d'ouverture des services au public - Septembre à juin

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-End
Population	08h00-12h00	08h00-12h00	08h00-12h00 14h00-17h00	08h00-19h00	08h00-12h00	Samedi 10h00-12h00
Etat civil	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Urbanisme Environnement Mobilité	09h30-12h00 13h30-15h30	Uniquement sur rendez-vous				Fermé
Finances Taxes	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	08h30-11h45 13h30-16h45	Fermé
Vie sociale	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Autres	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Le Recypark Auderghem	14h00-20h15	09h00-20h15	09h00-20h15	09h00-16h15	09h00-16h15	Samedi 09h00-16h15 Dimanche 14h00-20h15

Heures d'ouverture des services au public - Juillet & août

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-End
Population	08h00-12h00	08h00-12h00	08h00-12h00	07h00-13h00	08h00-12h00	Fermé
Etat civil	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Urbanisme Environnement Mobilité	08h30-13h00	Uniquement sur rendez-vous				Fermé
Finances Taxes	08h00-12h45	08h00-12h45	08h00-12h45	08h00-12h45	08h00-12h45	Fermé
Vie sociale	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Autres	Uniquement sur rendez-vous					Fermé
Le Recypark Auderghem	14h00-20h15	09h00-20h15	09h00-20h15	09h00-16h15	09h00-16h15	Samedi 09h00-16h15 Dimanche 14h00-20h15

Bibliothèques et ludothèques

Administration des bibliothèques

Adresse : Rue des Trois Tilleuls, 32 – 1170 Bruxelles

Tél. : 02/660.07.94

Lieu		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
Espace Delvaux Rue Gratès, 3	Section adultes 3 ^{ème} étage 02/663.85.61	-	13h00 18h30	10h00 19h30	13h00 18h30	13h00 18h30	10h00 16h00
	Section jeunesse 1 ^{er} étage 02/663.85.63	-	13h00 18h30	10h00 19h30	13h00 18h30	13h00 18h30	10h00 16h00
	Ludothèque 2 ^{ème} étage 02/663.85.62	-	-	14h00 18h00	-	15h00 18h00	10h30 12h30
Bibliothèque de Boitsfort-Centre Rue des Trois Tilleuls, 32	Section adultes 02/672.95.61	15h30 19h00	-	14h00 18h00	-	11h30 13h30	10h30 12h30
POB Rozenberg Avenue Thomson, 3	02/675.33.79	12h30 14h30	-	15h00 17h00	16h00 19h00	16h00 19h00	10h00 12h00

Police

La police de Watermael-Boitsfort fait partie de la Zone 5342 Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem.

Chef de corps de la Zone : CDP DERAEMAERKER
Commissaire de Watermael-Boitsfort : Viviane DEGREEF
Adresse : Rue des Tritomas, 7 - 1170 Bruxelles
Tél. : 02/563.96.39
Fax : 02/660.66.85

Nos représentants au sein du Conseil de Police sont :

- Cécile VAN HECKE-POUPART
- Philippe DELCHAMBRE
- Louis WUESTENBERGHS
- Laurent VAN STEENSEL

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale de Watermael-Boitsfort

Adresse : Boulevard du Souverain 68 – 1170 Bruxelles

Tél. : 02/663.08.00

Fax : 02/663.08.19

Composition du Conseil de l'Action Sociale au 31 août 2025

Président	Tristan ROBERTI	Ecolo – Groen
Membres	Michel KUTENDAKANA	PS-Vooruit CauseComm
	David WAUTIER	MR – GM – Les Engagés
	Liesbet NYSEN	Ecolo – Groen
	Stephan SAIVE	DéFI
	Cloé DEVALCKENEER	Ecolo – Groen
	Roxane DE GIEY	MR – GM – Les Engagés
	Julie MONCHICOURT	MR – GM – Les Engagés
	Cécile VAN HECKE	MR – GM – Les Engagés
	Thomas STROUVENS	MR – GM – Les Engagés
	Mia POLET	PS-Vooruit CauseComm

Autres coordonnées

Crèches & Petite enfance		
Crèche Gilson	Chaussée de la Hulpe, 344	02/672.33.43
Crèche Les Roitelets	Rue des Roitelets, 7-15	02/673.47.89
Crèche des Archiducs	Square des Archiducs, 9	02/674.74.91
Crèche « Les Copains d'abord »	Avenue du Martin-Pêcheur, 20 G1	02/676.16.23
Consultation des nourrissons Roitelets	Rue des Roitelets, 15	02/675.10.44
Consultation des nourrissons 3 Tilleuls	Rue des Trois Tilleuls, 125	02/672.39.22

Enseignement maternel		
Les Aigrettes	Rue des Aigrettes, 6	02/673.10.70
Le Colibri	Place du Colibri, 1	02/673.10.44
Les Naiades	Rue des Naiades, 21a	02/673.10.45
La Roseraie	Rue du Gruyer, 8	02/675.00.62
Les Coccinelles	Rue des Coccinelles, 65	02/672.73.88
Nos Petits	Rue François Ruytinx, 31	02/672.72.38
Les Mésanges	Chaussée de la Hulpe, 346	02/672.76.10

Enseignement fondamental		
La Sapinière	Chaussée de la Hulpe, 346	02/672.76.10
Les Cèdres	Rue du Gruyer, 8	02/672.18.33
La Futaie	Rue des Coccinelles, 65	02/672.73.88
Le Karrenberg	Rue François Ruytinx, 31	02/672.72.38
Accueil extra-scolaire	Allée Jacques Wiener, 3-5	02/674.75.27

Enseignement artistique		
Académie des Beaux-Arts	Place Payfa-Fosséprez, 10	02/673.76.92
Académie de Musique	Rue François Ruytinx, 31	02/673.76.97

Santé		
Centre psycho-médical pour adultes	Rue de la Vénerie, 19	02/672.78.16
Centre de santé mentale	Rue de la Vénerie, 19	02/672.78.16
Planning familial	Avenue Wiener, 64	02/673.39.34

Installations sportives		
Stade	Avenue Léopold Wiener, 60	02/675.87.99
Mini-bassin		02/672.02.87
Piscine Calypso 2000		02/675.48.99

Buvette du stade		02/673.39.79
------------------	--	--------------

Locaux culturels		
Espace Paul Delvaux	Rue Gratès, 3	02/663.85.50
La Vénerie	Place Antoine Gilson, 3	02/672.14.39
Gemeenschapscentrum WABO	Avenue Delleur, 39-43	02/675.40.10

Asbl communales		
La Vénerie	Place Antoine Gilson, 3	02/672.14.39
EPN	Place Payfa-Fosséprez, 11	02/674.75.26
Vivre à Watermael-Boitsfort	Place Payfa-Fosséprez, 12	02/673.25.00
Maison des Jeunes de WB	Place Léopold Wiener, 2	02/673.53.80
Syndicat d'Initiative	Place Antoine Gilson, 1	02/674.74.26 02/674.75.77
Agence Locale pour l'Emploi	Place Antoine Gilson, 6	02/675.52.70 02/660.81.55
Parc Sportif des Trois Tilleuls	Avenue Léopold Wiener, 60	02/675.48.99
Circularité et Relocalisation	Rue des Epicéas 67	02/305.45.59

CARTOGRAPHIE

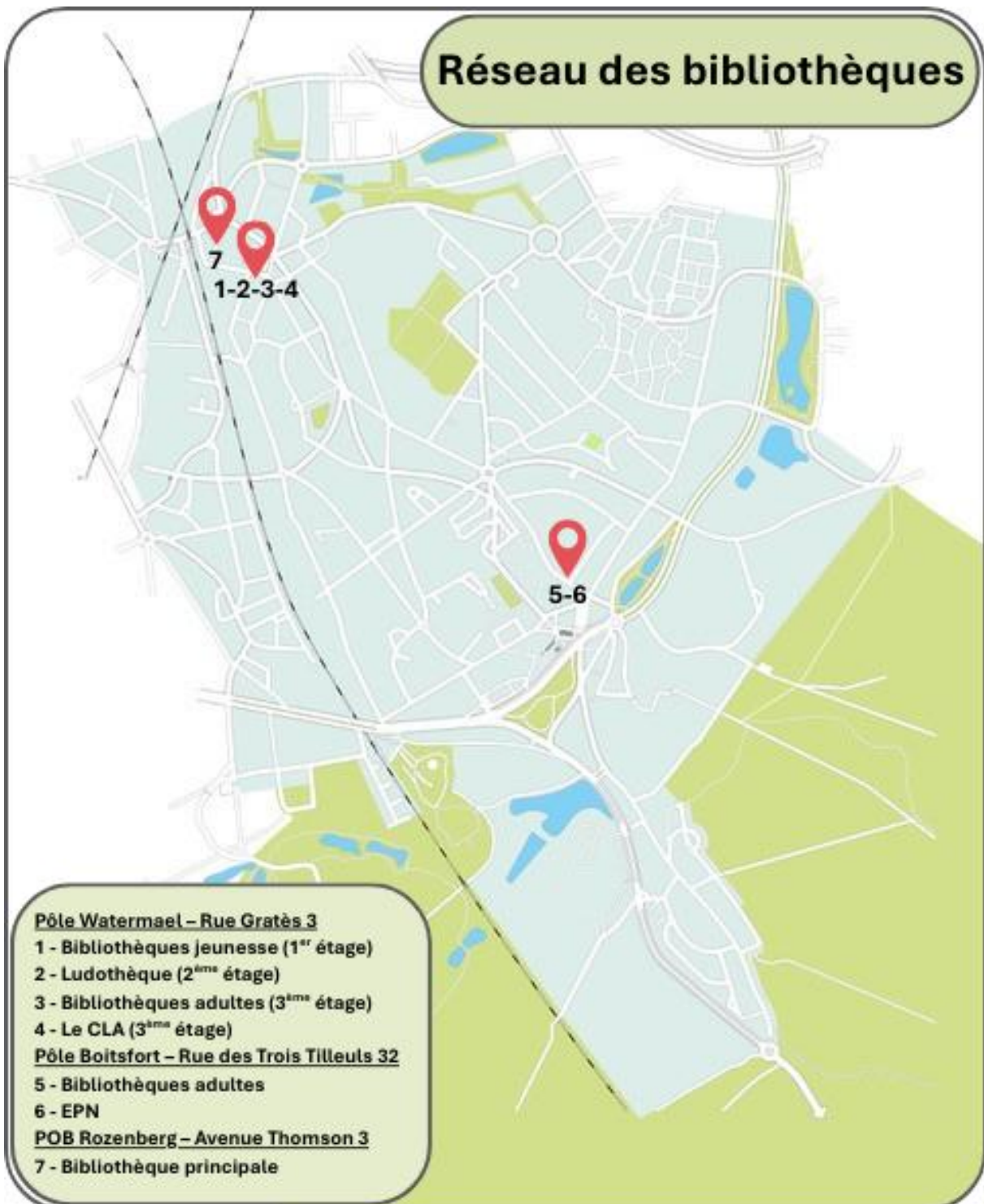
1. LE RESEAU DES ECOLES COMMUNALES
2. LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES
3. LES ZONES COMMERCIALES
4. LES AIRES DE JEUX
5. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réseau des écoles communales



- 1 - Les Cèdres
Rue du Gruyer 8
- 2 - La Roseraie
Rue du Loutrier 47
- 3 - Le Colibri
Place du Colibri 1
- 4 - Le Karrenberg / Nos Petits
Académie de Musique
Rue François Ruytinx 31
- 5 - Les Naiades
Avenue des Naiades 21A
- 6 - Les Aigrettes
Rue des Aigrettes 6
- 7 - Académie des Beaux-Arts
Place Andrée Payfa-Fosséprez 10
- 8 - La Futaie / Les Coccinelles
Avenue des Coccinelles 65
- 9 - La Sapinière / Les mésanges
Chaussée de la Hulpe 346

Réseau des bibliothèques





Les aires de jeux communales



Les infrastructures sportives



2. PRESENTATION DES ORGANES COMMUNAUX

Le Collège échevinal

Attributions scabinales au 31 août 2025

Bourgmestre	David LEISTERH	MR – GM – Les Engagés
	En charge de l'État civil, du Personnel, du SIPPT, du SEMJA, de la Tutelle CPAS, des Gardiens de la Paix / Sanctions administratives communales, et de l'Urbanisme / Aménagement du territoire.	
1^{ère} Echevine	Hang NGUYEN	MR – GM – Les Engagés
	En charge de la Diversité et de l'Égalité des chances, des Droits des femmes, de l'Enseignement-ATL, de la Petite Enfance, des Relations européennes, de l'Information, et de l'Informatique.	
2^{ème} Echevin	Victor WIARD	MR – GM – Les Engagés
	En charge des Sports et de la Santé, de la Vie sociale, y compris seniors et personnes en situation de handicap, et de la Vie économique, y compris Events.	
3^{ème} Echevine	Marie-Noëlle STASSART	Ecolo - Groen
	En charge de la Mobilité, de l'Environnement, de l'Hygiène, de la Transition, du Bien-Être animal, des Bâtiments publics, et de l'Énergie.	
4^{ème} Echevin	Jean-François DE LE HOYE	MR – GM – Les Engagés
	En charge des Finances, des Voiries, du Logement, de la Population, des Affaires juridiques, et des Cultes.	
5^{ème} Echevine	Samantha CRUNELLE	Ecolo - Groen
	En charge de la Participation, de la Culture et du Patrimoine, y compris des bibliothèques, de la Solidarité internationale, de la Jeunesse, de la Prévention et de la Cohésion sociale.	
6^{ème} Echevine	Charlotte COLLET	MR – GM – Les Engagés
	En charge des Espaces verts et de la Propreté publique.	

Le Conseil communal

Composition au 31 août 2025

Présidente	Joëlle VAN DEN BERG	Ecolo - Groen
Bourgmestre	David LEISTERH	MR – GM – Les Engagés
Echevins et Echevines	Hang NGUYEN	MR – GM – Les Engagés
	Victor WIARD	MR – GM – Les Engagés
	Marie-Noëlle STASSART	Ecolo – Groen
	Jean-François DE LE HOYE	MR – GM – Les Engagés
	Samantha CRUNELLE	Ecolo – Groen
	Charlotte COLLET	MR – GM – Les Engagés
Conseillers et Conseillères	Cécile VAN HECKE	MR – GM – Les Engagés
	Olivier DELEUZE	Ecolo – Groen
	Martin CASIER	PS-Vooruit CauseComm
	Laura SQUARTINI	DéFI
	Gabriel PERSOONS	MR – GM – Les Engagés
	Alexandre DERMINE	DéFI
	Laurent VAN STEENSEL	DéFI
	Tristan ROBERTI	Ecolo – Groen
	Chloé GILLAIN	PS-Vooruit CauseComm
	Denis PHILIPPE	MR – GM – Les Engagés
	Roxane DE GIEY	MR – GM – Les Engagés
	Alain GEHENOT	Ecolo – Groen
	Estelle MAEKELBERGH	MR – GM – Les Engagés
	Soulaïman OUARTASSI	PS-Vooruit CauseComm
	Mina EL RHACHI	PS-Vooruit CauseComm
	Lionel TOUWAIDE	MR – GM – Les Engagés
	Thomas GILLET	PS-Vooruit CauseComm
	Louis WUESTENBERGHS	MR – GM – Les Engagés
	Cristian FABRIZI	Ecolo – Groen
	Dominique BUYENS	DéFI
Philippe DELCHAMBRE	Ecolo – Groen	
Secrétaire communal	Etienne TIHON	

Le Conseil s'est réuni à 12 reprises durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 aux dates suivantes :

- 17 septembre 2024
- 15 octobre 2024
- 05 novembre 2024
- 19 novembre 2024
- 01 décembre 2024
- 16 décembre 2024
- 21 janvier 2025
- 18 février 2025
- 18 mars 2025
- 22 avril 2025
- 27 mai 2025
- 17 juin 2025

Commissions du Conseil communal

Composition des commissions du Conseil communal – Législature 2024 - 2030

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal a défini en séance du 02.04.2019 qu'une commission ayant pour mission de préparer les discussions lors des séances des conseils communaux se tiendrait à l'initiative du collège ou à la demande d'un tiers des membres du conseil. Tous les membres du conseil communal sont membres de cette commission.

Réunions des commissions du Conseil communal

Commission du 12 septembre 2024

- Synthèse du Contrat-programme de La Vénérerie 2026-2030 – Approbation
- Règlement relatif à l'octroi d'une prime aux directions des écoles communales – Création.
- Règlement communal instaurant l'indemnisation compensatoire des commerçants dont l'activité a été affectée de manière extraordinaire par les travaux de rénovation de la place Keym pendant les années 2023-2024 - Prolongation.
- Règlement général sur l'organisation des activités foraines prenant place dans la commune de Watermael-Boitsfort.

- Modification budgétaire n° 3 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2024.

Commission du 5 novembre 2024

- Rapport de la commission relatif au respect des dispositions de l'article 112 alinéa 6 NLC - ouverture du bulletin d'information communal à l'opposition

Commission du 17 avril 2025

- Règlement fiscal pour l'organisation d'évènements par des organismes autres que l'administration communale ou coconstruits avec l'administration communale et prenant place dans l'espace public de la commune de Watermael-Boitsfort et ne faisant pas l'objet d'un marché public de concession.
- Règlement général sur l'organisation d'évènements par des organismes autres que l'administration communale ou coconstruits avec l'administration communale et prenant place dans l'espace public de la commune de Watermael-Boitsfort.
- Charte communale de l'inclusion des personnes en situation de handicap 2024-2030.

Commission du 22 mai 2025

- CPAS – Approbation du budget 2025.
- Régie Foncière – Approbation du budget et du plan 2025-2027
- Budget communal pour l'exercice 2025 – Plans 2026 et 2027

Commission du 12 juin 2025

- Modification budgétaire n°99 pour l'exercice 2024.
- Comptes annuels de l'exercice 2024-Clôture.
- Régie Foncière - Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024.
- Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles – entre le CECP et le Pouvoir Organisateur.
- Enseignement fondamental – Règlement de travail pour le personnel directeur et enseignant des écoles - modifications.
- Fixation de la redevance pour la fourniture de repas chauds et de potage – Règlement – Indexation.
- Redevance pour l'accueil extrascolaire (AES) dans les écoles communales – Règlement – Modification – Indexation – Année scolaire 2025-2026.

- Redevance pour occupation par des tiers des locaux scolaires – Règlement – Modification.
- Règlement d'ordre intérieur de l'accueil extrascolaire des écoles communales de Watermael-Boitsfort – Création.
- Règlement d'ordre intérieur des écoles communales de Watermael-Boitsfort / Enseignement maternel et/ou fondamental ordinaire – Modifications.

Délégations

ASBL communales – Composition au 31 août 2025

Vivre à Watermael-Boitsfort

Présidente	Samantha CRUNELLE	Ecolo – Groen
Membres	Hang NGUYEN	MR – GM – Les Engagés
	Jean-François DE LE HOYE	MR – GM – Les Engagés
	David LEISTERH	MR – GM – Les Engagés
	Robert VAN DER MEEREN	MR – GM – Les Engagés
	Frédéric SCHILLING	MR – GM – Les Engagés
	Gauthier BOGAERT	MR – GM – Les Engagés
	Roxanne DE GIEY	MR – GM – Les Engagés
	Joëlle VAN DEN BERG	Ecolo – Groen
	Tristan ROBERTI	Ecolo – Groen
	Marie-Noëlle STASSART	Ecolo – Groen
	Mina EL RHACHI	PS-Vooruit CauseComm
	Nathalie VAECK	PS-Vooruit CauseComm
	Pascale LENDERS	PS-Vooruit CauseComm
	Tatiana TELLES	DéFI
Samantha PONCELET	DéFI	

Agence Locale pour l'Emploi

Président		
Membres	Gabriel PERSOONS	MR – GM – Les Engagés
	Lucas VELGHE	MR – GM – Les Engagés
	Charlotte COLLET	MR – GM – Les Engagés
	Robert VAN DER MEEREN	MR – GM – Les Engagés
	Caroline BOSCHAERT	MR – GM – Les Engagés

	Latifa AMARJOUF	MR – GM – Les Engagés
	Sophie MOLINGHEN	Ecolo – Groen
	Alain GEHENOT	Ecolo – Groen
	Tristan ROBERTI	Ecolo – Groen
	Martine GENS	PS-Vooruit CauseComm
	Michel KUTENDAKANA	PS-Vooruit CauseComm
	David URBAIN	DéFI

La Vénérie

Présidente	Joëlle VAN DEN BERG	Ecolo – Groen
Membres	Paulien KNAEPEN	MR – GM – Les Engagés
	Eglantine LANDRAIN	MR – GM – Les Engagés
	Estelle MAEKELBERGH	MR – GM – Les Engagés
	Serge WUESTENBERGHS	MR – GM – Les Engagés
	Robert VAN DER MEEREN	MR – GM – Les Engagés
	Jacques DEWREE	MR – GM – Les Engagés
	Roland STERN	MR – GM – Les Engagés
	Samantha CRUNELLE	Ecolo – Groen
	Philippe DELCHAMBRE	Ecolo – Groen
	Sophie MOLINGHEN	Ecolo – Groen
	Claude LEGUERRIER	PS-Vooruit CauseComm
	Loïc CROBBEDU	PS-Vooruit CauseComm
	Martin CASIER	PS-Vooruit CauseComm
	Jonathan LENAERTS	DéFI
Sabine DELHAYE	DéFI	

Maison des jeunes de Watermael-Boitsfort

Présidente	Samantha CRUNELLE	Ecolo – Groen
Membres	Inas LEONARD	MR – GM – Les Engagés
	Hang NGUYEN	MR – GM – Les Engagés
	Anne GRISARD	MR – GM – Les Engagés
	Hugo DEWEECK	MR – GM – Les Engagés
	Loïc DUBOIS	Ecolo – Groen
	Wendy RUYMEN	Ecolo – Groen

	Soulaïman OUARTASSI	PS-Vooruit CauseComm
	Loïc CROBBEDU	PS-Vooruit CauseComm
	Tanguy BERTRAND	DéFI

Parc Sportif des Trois Tilleuls

Président	Victor WIARD	MR – GM – Les Engagés
Leden	Lionel TOUWAIDE	MR – GM – Les Engagés
	Serge VERULPEN	MR – GM – Les Engagés
	Mathieu DE RIEMAECKER	MR – GM – Les Engagés
	Eglantine LANDRAIN	MR – GM – Les Engagés
	Estelle MAEKELBERGH	MR – GM – Les Engagés
	Quentin BERGE	MR – GM – Les Engagés
	Loïc DUBOIS	Ecolo – Groen
	Babeth BONAERT	Ecolo – Groen
	Alban JANVIER	Ecolo – Groen
	Blanche DE PIERPONT	Ecolo – Groen
	Loïc CROBBEDU	PS-Vooruit CauseComm
	Éric TCHAPGA	PS-Vooruit CauseComm
	Soulaïman OUARTASSI	PS-Vooruit CauseComm
	Alexandre DERMINE	DéFI
Dominique BUYENS	DéFI	

Syndicat d'Initiative pour le Travail Indépendant

Présidente	Hang NGUYEN	MR – GM – Les Engagés
Membres	Victor WIARD	MR – GM – Les Engagés
	Laurence LAENEN	MR – GM – Les Engagés
	Louis WUESTENBERGHS	MR – GM – Les Engagés
	Caroline BOSCHAERT	MR – GM – Les Engagés
	Michel DE BOEVER	MR – GM – Les Engagés
	Lionel TOUWAIDE	MR – GM – Les Engagés
	Alban JANVIER	Ecolo – Groen
	Alain GEHENOT	Ecolo – Groen
	Gwenn BELBEOCH	Ecolo – Groen
	Julien HARQUEL	Ecolo – Groen

	Henri VANDERKELEN	PS-Vooruit CauseComm
	Alba LUCERO LOPEZ	PS-Vooruit CauseComm
	Cécile RATINCKX	PS-Vooruit CauseComm
	Marie COLSON	DéFI
	Sabine DELHAYE	DéFI

Vivre chez Soi

Président	Tristan ROBERTI	Ecolo – Groen
Membres	Gabriel PERSOONS	MR – GM – Les Engagés
	Cécile VAN HECKE	MR – GM – Les Engagés
	Gauthier BOGAERT	MR – GM – Les Engagés
	Philippe BREEM	MR – GM – Les Engagés
	Latifa AMARJOUF	MR – GM – Les Engagés
	Roland STERN	MR – GM – Les Engagés
	Dimitri HACHE	Ecolo – Groen
	Alain TREFOIS	Ecolo – Groen
	Sophie MOLINGHEN	Ecolo – Groen
	Nathalie VAECK	PS-Vooruit CauseComm
	Martine GENS	PS-Vooruit CauseComm
	Pascale ROUFFIANGE	DéFI
	Marie COLSON	DéFI

Circularité et Relocalisation

Présidente	Marie-Noëlle STASSART	Ecolo – Groen
Membres	Jean-François DE LE HOYE	MR – GM – Les Engagés
	Charlotte COLLET	MR – GM – Les Engagés
	Gabriel PERSOONS	MR – GM – Les Engagés
	Lucas VELGHE	MR – GM – Les Engagés
	Roxane DE GIEY	MR – GM – Les Engagés
	Georges TE KOLSTE	MR – GM – Les Engagés
	Frédéric SCHILLING	MR – GM – Les Engagés
	Samantha CRUNELLE	Ecolo – Groen
	Albert DERBAIX	Ecolo – Groen
	Sophie MOLINGHEN	Ecolo – Groen

	Adrien JAHIER	PS-Vooruit CauseComm
	Claude LEGUERRIER	PS-Vooruit CauseComm
	Aurélien VAN DER MEERSCHEN	PS-Vooruit CauseComm
	Emilie HALEWYCK DE HEUSCH	DéFI
	Laura SQUARTINI	DéFI

Présentation des rapports d'activité des ASBL communales

L'article 63 § 1er du ROI du CC prévoit la présentation annuelle en séance publique du conseil du rapport d'activités de l'asbl ainsi que du rapport du représentant communal au sein du conseil d'administration sur sa propre activité au sein de celui-ci.

Délégués communaux aux assemblées de sociétés au 31 août 2025

Brulocalis	Gabriel PERSOONS
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	David LEISTERH
ETHIAS assurance	Lionel TOUWAIDE
Holding communal	Jean-François DE LE HOYE
INTERFIN	Marie-Noëlle STASSART
BRULABO	Marie-Noëlle STASSART
Le Logis s.c.	Mathieu DE RIEMAECKER
Le Petit Propriétaire s.a.	Estelle MAEKELBERGH
SIBELGA	Marie-Noëlle STASSART
Société anonyme de crédit pour habitation sociale	ESTELLE MAEKELBERGH
VIVAQUA	Victor WIARD
	Charlotte COLLET
Mission locale Etterbeek	Gabriel PERSOONS
En Bord de Soignes SCRL	Jean-François DE LE HOYE

Administrateurs élus aux assemblées de sociétés au 31 août 2025

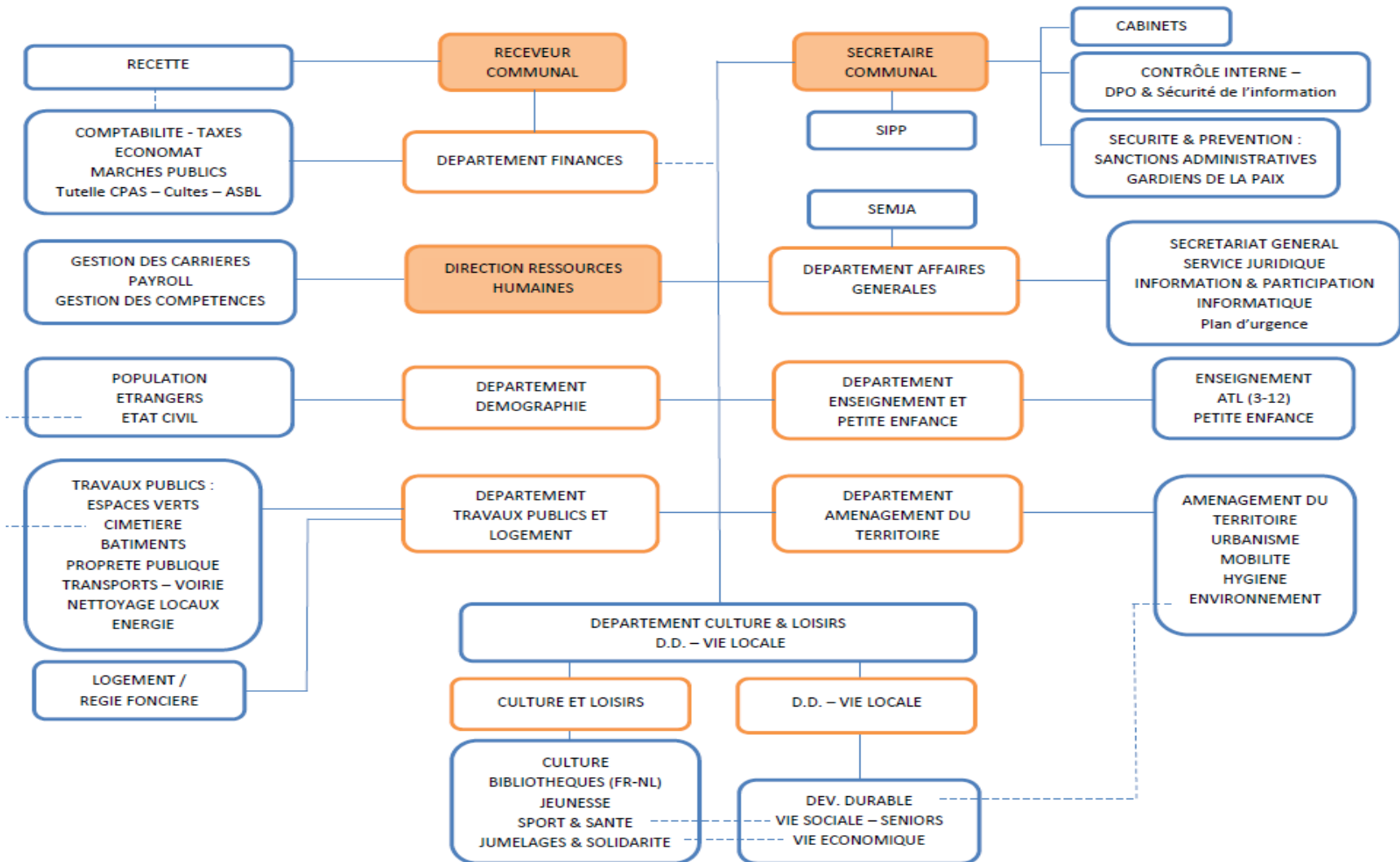
Brulocalis	Hang NGUYEN
Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P.	David LEISTERH
INTERFIN	Marie-Noëlle STASSART
SIBELGA	Marie-Noëlle STASSART
VIVAQUA	Gabriel PERSOONS
Mission locale Etterbeek	Gabriel PERSOONS
En Bord de Soignes SCRL	Jean-François DE LE HOYE
	Mathieu DERIEMAECKER
	Blanche DE PIERPONT

Présentation des rapports d'activité

L'article 63 § 1er du ROI du CC prévoit la présentation annuelle en séance publique du conseil du rapport d'activités de l'intercommunale ainsi que du rapport du représentant communal au sein du conseil d'administration sur sa propre activité au sein de celui-ci.

3. PERSONNEL COMMUNAL

ORGANIGRAMME



— Relation hiérarchique
 - - - Relation fonctionnelle

MEMBRES DU CODIR
 GRADES LEGAUX

4. ACTIVITES DE LA COMMUNE

4.1. SERVICES GENERAUX

SECRETARIAT - MESSAGERIE - IMPRIMERIE

Tél. : 02/674.75.81 – 02/674.75.87
Courriel : secretariat@wb1170.brussels

Autorité responsable : David LEISTERH, Bourgmestre
Chef de service : Fabienne PATERNOSTER
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6,7

Attributions générales du service

Accueil – Messagerie

Le service de la messagerie assure l'accueil et l'information du public de manière générale.

Correspondance

Le service de la messagerie assure la réception du courrier entrant, la transmission du courrier en interne et l'expédition du courrier sortant.

Rapport annuel

Ce rapport qui reflète l'activité complète de l'administration communale est édité par le service du Secrétariat sur base du rapport d'activité des services communaux. Le service du secrétariat tient ce rapport à disposition de toute personne intéressée. Le rapport annuel peut également être consulté à partir du site internet de la commune (www.watermael-boitsfort.be).

Comité de direction

Le Comité de Direction se compose du Secrétaire communal, du Receveur communal, du Directeur des Ressources humaines et des Responsables des différents départements. Le Comité de Direction assiste le Secrétaire dans sa mission de coordination des différents services communaux. Il veille à la mise en œuvre transversale des décisions du Conseil communal et du Collège par les services communaux concernés. Il émet un avis sur les projets de cadre et d'organigramme élaborés par le secrétaire conformément à l'art. 26 bis § 1. Il statue également sur les demandes de formations des membres du personnel.

Le Comité de Direction se réunit deux fois par mois, sur convocation du secrétaire communal. Chaque réunion du Comité de direction fait l'objet d'un compte-rendu qui est communiqué au collège échevinal ainsi qu'aux chefs de services.

Organisation des réunions du Conseil communal et du Collège échevinal

Le service du secrétariat s'occupe de l'organisation et de la logistique des réunions du Collège échevinal et du Conseil communal :

- Envoi des convocations, des ordres du jour et des projets de délibérations ;
- Publication des ordres du jour et des projets de délibérations du Conseil communal sur le site internet de la commune ;
- Diffusion des actes sur la plateforme BO Secrétariat ;
- Centralisation et contrôle des dossiers du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Etablissement du registre des délibérations du Collège échevinal et du Conseil communal ;
- Préparation des réunions des commissions du Conseil communal ;
- Suivi des décisions de l'autorité de tutelle relatives aux délibérations des autorités communales ;
- Gestion des mandataires communaux (désignations, remplacements, jetons de présence, ...).

Actes soumis aux autorités de tutelle

Le secrétariat est chargé d'envoyer tous les dossiers soumis à un contrôle de la tutelle via la plate-forme BosXchange. BosXchange est une plate-forme d'échange entre les communes bruxelloises et l'Administration des pouvoirs locaux mise en place par « Paradigm ». Chaque personne impliquée dans la procédure d'envoi est identifiée grâce à sa carte d'identité électronique.

Affichage communal

Sont affichés aux valves de la Maison communale divers documents tels que l'ordre du jour du conseil communal, les règlements communaux, le budget et les comptes, ainsi que les avis d'enquête publique. Ces publications sont également constatées dans un registre.

Dorénavant, les règlements et ordonnances du Conseil communal, du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Bourgmestre, les procès-verbaux du Conseil, les ordres

du jour, hormis les points traités à huis clos, les questions écrites et orales des conseillers ainsi que les réponses, qui y sont apportées, sont mises en ligne sur le site internet communal.

Distinctions honorifiques

Le service du Secrétariat est chargé de constituer les dossiers de distinctions honorifiques pour le personnel communal. Ces dossiers sont ensuite transmis au Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale.

Imprimerie communale

Le service assure la reproduction de documents pour l'administration centrale ainsi que pour les écoles, les crèches, et les Académies de Musique et des Beaux-Arts.

Le service de l'imprimerie effectue également des reliures pour :

- La publication de brochures diverses (Rapport annuel, Budget) ;
- L'impression des toutes-boîtes, des affiches, des cartons d'invitation, des leaflets d'information, etc. ;
- Les journaux de classe des élèves des différentes écoles communales et certains dossiers thématiques.

Liste des mandats et déclaration de patrimoine

Les lois ordinaire et spéciale du 2 mai 1995 et les lois ordinaire et spéciale du 26 juin 2004, modifiées par les lois et loi spéciale du 14 octobre 2018, obligent les mandataires à déclarer chaque année la liste de leurs mandats, fonctions et professions sur le site web de la Cour des Comptes. Ils doivent également, en début de mandat et lors de toute modification, transmettre une déclaration de patrimoine sous pli fermé à la Cour des Comptes, que celle-ci conserve comme telle.

L'informateur institutionnel pour les administrations communales est le secrétaire communal.

L'Ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois impose des règles complémentaires pour augmenter la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois. En outre, cette ordonnance limite les revenus des différents mandats en imposant un montant maximum. Tous ceux qui dépassent ce plafond doivent renoncer à ces revenus.

Tous les bourgmestres, échevins et membres des organes de gestion ou de décision des institutions publiques doivent déclarer tous les mandats publics, fonctions, mandats

dérivés ou missions de nature politique qu'ils exercent, ainsi que les rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation qu'ils reçoivent dans le cadre de leur exercice. Cette déclaration doit être faite au secrétaire communal. Ce dernier est chargé de les envoyer au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Ici aussi, on applique le même principe selon lequel il faut établir une seule déclaration globale de tous les mandats par mandataire.

La commune, l'intercommunale ou l'asbl communale est également obligée de communiquer chaque année un rapport annuel avec un aperçu :

- Des rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation octroyés à chaque mandataire ;
- Des voyages dans le cadre de l'exercice des fonctions des mandataires ;
- Des marchés publics attribués et des subsides octroyés.

Enfin, la liste des mandats, fonctions et rémunérations des membres du Collège et Président du CPAS est publiée le 1er octobre de chaque année sur le site web de la commune.

Plan d'urgence

Ce plan comprend les directives générales et l'information de base pour la gestion multidisciplinaire d'une situation d'urgence sur le territoire de Watermael-Boitsfort.

Le PGUI comprend au moins :

- Les informations générales relatives à la province ou à la commune concernée ;
- Les procédures d'alerte de l'autorité compétente, des responsables des différentes disciplines ainsi que des autorités et services potentiellement concernés ;
- Les moyens de communication et le schéma de communication à mettre en œuvre ;
- Les modalités de déclenchement, de subdivision et de renforcement des phases ;
- L'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ;
- L'organisation de la fourniture d'informations à la population et aux personnes sinistrées ;
- Les modalités d'organisation des exercices ainsi que leur fréquence ;
- La méthodologie de la mise à jour ;
- Les modalités et moyens de transport, d'accueil et d'hébergement des personnes sinistrées en cas d'évacuation ;
- Les rapports et formulaires types qui donnent des informations sur une situation d'urgence.

Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

Le R.O.I. du Conseil communal a été modifié lors de sa séance du 18 février 2025 pour être conforme à l'ordonnance du 22/02/2024 modifiant la nouvelle loi communale. La principale modification est l'intégration d'un code de déontologie et d'éthique

Interpellations citoyennes

Durant cette période, il n'y a pas eu d'interpellation citoyenne.

Conseil communal

A la suite des élections communales du 13 octobre 2024, le Conseil communal a été renouvelé dans son intégralité le dimanche 1er décembre 2024.

La séance d'installation a eu lieu dans les salons de la Maison Haute comme traditionnellement afin de pouvoir accueillir le public venu en masse.

Lors de cette séance a également eu lieu l'élection des membres du Conseil de Police.

Conseil de l'Action Sociale

L'élection des membres du Conseil de l'Action sociale a eu lieu lors de la séance du Conseil communal du 16 décembre 2024.

AMENDES ADMINISTRATIVES

Tél. : 02/674.75.04

Courriel : amendes@wb1170.brussels

Autorité politique responsable : David LEISTERH, Bourgmestre
Fonctionnaire sanctionnateur : Etienne TIHON, Secrétaire communal
Responsable administratif : Sophie RONGVAUX
Coordinateur : Laurence ROY
Nombre d'agents : 5

Attributions générales du service

- Les agents du service des amendes administratives sillonnent le territoire de Watermael-Boitsfort afin de mener des actions de sensibilisation, de prévention et de répression concernant :
 - Infractions au Règlement général de police (RGP).
 - Infractions en matière d'arrêt et stationnement (Code de la route).
 - Certaines taxes : incivilités en matière de propreté publique, occupations de voirie, panneaux fixes (panneaux immobiliers et entrepreneurs).
 - Collaborations avec d'autres services communaux tels que les services de la Propreté, Plantations-Espaces verts, Commerce, Urbanisme...
- Le Fonctionnaire sanctionnateur traite les PV SAC qui sont rédigés par les agents des amendes administratives et par les agents de police. ;
 - Pour les PV SAC relatifs au RGP, le fonctionnaire sanctionnateur inflige l'amende. Celle-ci peut atteindre 500€ et 175€ pour les mineurs. Selon la nature des faits, une médiation (obligatoire pour les mineurs) peut être proposée au contrevenant afin d'apaiser le conflit, de réparer l'éventuel dommage et/ou d'indemniser la victime. En cas d'échec de la médiation, une amende administrative est prononcée.
 - Pour les PV SAC en matière d'arrêt et stationnement¹, le montant est déterminé par le code de la route (58€ pour les infractions 1er degré et 116€ pour les infractions de 2ème degré).
- Le service répond aux nombreuses plaintes des habitants (par téléphone ou par écrit) : déplacements, rencontres, actions de sensibilisation, etc...

¹ Ces montants sont fixés par l'arrêté royal du 9 mars 2014 relatif aux sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement et pour les infractions aux signaux C3 et F103 constatées au moyen d'appareils fonctionnant automatiquement.

Données chiffrées

Amendes administratives infligées en matière d'arrêt et stationnement (Code de la route) - période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 :

Types d'infraction	Agents communaux
1er degré – 58€	596
2ème degré – 116€	150
TOTAL	746
Types d'infraction	Police
1er degré – 58€	696
2ème degré – 116€	281
TOTAL	977

Amendes administratives infligées hors arrêt et stationnement – période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 :

Types d'infraction RGP	Agents communaux
Art. 105 Interdiction de circuler/stationner dans espaces verts sans autorisation. Exceptions : services communaux, police, secours, véhicules autorisés.	1
Art. 45, 56 L'usage de moyens de locomotion (trottinettes, rollers, etc.) est autorisé sous condition de respecter la sécurité et la commodité des piétons. Interdiction d'entraver la voie publique par dépôt d'objets sans autorisation.	43
TOTAL	44

Types d'infraction RGP	Police
Art. 120 /120-CP561/ 120 – CP 534ter Infractions mixtes	23
Art. 14§2 Propreté de l'espace public : abandon, jet de mégots de cigarettes de canettes, de bouteilles en plastique ou en verre, de tout papier quelconque, de tout déchet alimentaire, etc.	4
Art. 12 Il est interdit de manquer de respect ou de se montrer agressif de quelque façon que ce soit (par paroles, actes, gestes, écrits, etc.) envers toute personne habilitée à faire respecter les lois et les règlements ainsi qu'envers tout agent dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ou en raison de sa seule qualité d'agent communale.	19
Art. 50§1er	13

Journée sans voiture : Par circulation automobile, on entend la circulation des véhicules à moteur au sens de l'article 2.16 de l'arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière.	
Art. 88 Sont interdites les nuisances sonores diurnes produites entre 7h00 et 22h00 (y compris les cris d'animaux) de nature à troubler la tranquillité et la quiétude du voisinage et dont l'intensité des ondes sonores dépasse le niveau de bruit ambiant de l'espace public.	2
Art.104 Interdiction d'enlever les bourgeons et fleurs, gazon, pierres, terre ou plantes quelconques.	1
Art. 43.1 Interdiction de jeter, lancer ou propulser des objets quelconques.	5
Art.15 Il est interdit de cracher, d'uriner ou de déféquer sur l'espace public ailleurs que dans les lieux destinés à cet effet.	4
Art. 112 Il est interdit sur l'espace public de laisser divaguer un animal quelconque.	3
Art. 111 Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde même occasionnellement ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux ne causent pas de tort aux autres animaux.	1
Art. 33§2 Interdiction de faire du feu en extérieur, en dehors des immeubles bâtis, et de détruire par combustion en plein air tout déchet et objet de rebut, en ce compris les déchets verts et les déchets ménagers organiques.	1
TOTAL	76

Taxes	Agents communaux
Incivilités propreté publique	129
Panneaux fixes	237
Occupations de voirie	300
TOTAL	666

Nouveautés/Èvènements de l'année

- Intégration des deux agents « prévention propreté » au sein du service au mois d'avril.

GARDIENS DE LA PAIX

Tél. : 02/674.74.83

Autorité politique responsable : David LEISTERH, Bourgmestre
Responsable administratif : Sophie RONGVAUX
Coordinatrice : Laurence ROY
Nombre d'agents : 4
Fonctionnaire en charge : Etienne TIHON, Secrétaire communal

Attributions générales du service

Les Gardiens de la Paix ont pour mission d'augmenter le sentiment de sécurité du citoyen par leur présence dissuasive dans les quartiers pour diminuer la criminalité. A cette fin, ils accomplissent un grand nombre de missions sur le terrain. Ils constituent le relais entre la commune et la population et signalent aux services communaux compétents ou à la police les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les Gardiens de la Paix de Watermael-Boitsfort sont présents sur le territoire communal du mardi au samedi de 11h à 19h en automne/hiver et de 14h à 22h au printemps/été.

Leurs missions principales s'articulent autour des axes suivants :

- **Assurer une présence de proximité, en sillonnant l'ensemble du territoire communal.** Leur rôle est d'offrir à la fois un sentiment de sécurité aux habitants et une présence dissuasive vis-à-vis de comportements inappropriés. Une attention particulière est portée à certains lieux stratégiques tels que la Place Keym, le quartier Dries, l'Agora George Benoidt ainsi que la Place Wiener.
- **Renforcer le lien entre la population et l'administration communale.** Ils constituent un relais essentiel permettant aux citoyens d'obtenir des informations fiables et de faire remonter leurs préoccupations, afin que chacun se sente écouté et pris en considération.
- **Transmettre quotidiennement leurs observations aux services compétents (police, voirie, environnement, jeunesse, etc.),** favorisant ainsi une réactivité accrue et une meilleure coordination des actions à mener sur le terrain.
- **Informer et sensibiliser la population** au respect du règlement général de police, des divers règlements communaux et du code de la route en matière de stationnement notamment. Leurs actions de prévention visent à encourager des comportements responsables et respectueux sur la voie publique.

- **Mettre en place ou accompagner des campagnes de prévention thématiques en collaboration avec la Police.** Cette année ; lutte contre les cambriolages et les vols et promotion de la sécurité routière notamment pour les cyclistes et les utilisateurs de trottinette.
- **Contribuer à la sécurisation et au bon déroulement des événements organisés par la commune.** Leur rôle est d'encadrer et de veiller à la tranquillité lors de manifestations locales telles que les marchés hebdomadaires Wiener et Keym, le cortège d'Halloween, le Carnaval du Coin du balai, le marché de Noël, le Bal National, le Marché provençal, la Fiesta Afro Latina, le Family Day, les Recyparks mobiles, les guinguettes en été, les séances de cinéma en plein air...

FINANCES - RECETTE

Tél. : 02/674.74.45 – 02/674.74.50

Fax : 02/660.98.62

Courriel : finances1170@wb1170.brussels - recette1170@wb1170.brussels

Autorité responsable: Jean-François DE LE HOYE, 4^{ème} Echevin

Receveur : Olivier LOIX

Directrice des Finances : Laurence VAN HOVE

Chef de service de la Recette : Christine FRECHES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 12

Compte et budgets

Administration communale

1. Budget 2024

a. Le budget initial, voté par le Conseil communal le 19/12/2023 a été rendu exécutoire le 01/02/2024.

b. Modifications intervenues:

- N°1 – Ordinaire – Extraordinaire - Conseil communal du 16/04/2024, devenue exécutoire le 03/05/2024 ;
- N°2 – Ordinaire – Extraordinaire - Conseil communal du 18/06/2024, devenue exécutoire le 30/07/2024 ;
- N°3 – Ordinaire – Extraordinaire - Conseil communal du 17/09/2024, devenue exécutoire le 04/11/2024 ;
- N°4 – Ordinaire – Extraordinaire - Conseil communal du 15/10/2024, devenue exécutoire le 02/12/2024.

c. Résultats après la modification n°4 ordinaire – extraordinaire:

	Ordinaire (MB n°4)	Extraordinaire (MB n°4)
Recettes	77.369.070,87 €	13.587.834,32 €
Dépenses	66.995.383,83 €	11.253.202,99 €
Résultat	10.373.687,04 €	2.334.631,33 €

2. Budget 2025

Le budget initial, voté par le Conseil communal, le 27/05/2025, rendu exécutoire le 07/07/2025 :

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes	77.270.384,42 €	12.767.172,40 €
Dépenses	66.893.153,46 €	11.073.709,74 €
Résultat	10.377.230,96 €	1.693.462,66 €

Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.)

SERVICE ORDINAIRE		Budget 2025	Compte 2024	Budget 2026
	Recettes	34.759.633,51 €	42.357.426,25 €	40.120.065,67 €
	Dépenses	34.665.398,31 €	42.683.406,07 €	38.910.095,52 €
	Résultat	94.235,20 €	-325.979,82 €	1.209.970,15 €
SERVICE EXTRA-ORDINAIRE		Budget 2025	Compte 2024	Budget 2026
	Recettes	7.039.950,00 €	21.186.273,58 €	8.673.794,85 €
	Dépenses	7.134.185,20 €	21.605.121,78 €	9.883.765,00 €
	Résultat	-94.235,20 €	-418.848,20 €	-1.209.970,15 €
			MALI -744.828,02 €	

Subventions de la Commune au C.P.A.S. – 831/435-01

2000	135 430 000 BEF
2001	130 612 207 BEF
2002	3 438 388,26 €
2003	3 706 258,47 €
2004	3 965 200,00 €
2005	4 269 256,00 €
2006	4 515 000,00 €
2007	5 039 320,00 €
2008	4 904 010,00 €
2009	4 993 670,00 €
2010	5 092 300,00 €
2011	5 183 690,00 €
2012	4.776.880,00 €
2013	5.048.860,00 €
2014	5.394.000,00 €
2014 (MB)	5.546.841,28 €

2015	5.502.000,00 €
2016	5.850.000,00 €
2017	6.200.000,00 €
2018	6.550.000,00 €
2019	7.293.562,00 €
2020	7.685.440,96 €
2021	7.842.000,00 €
2022	8.400.000,00 €
2023	9.589.000,00 €
2024	9.900.201,37 €
2025	12.009.000,00 €

Taxes

RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES				
	Compte 2024 en €		Budget 2025 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES				
Délivrance de documents administratifs (040/361-04) <i>Conseil communal : 19/12/2023</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 22/01/2024</i>		492.056,07		514.715,00
- Cartes d'identité	7,60		7,75	
- Réimpression codes PIN et PUK	6,60		6,75	
- Pièces d'identité jeunes (- 12 ans)	2,25		2,30	
- Titres de séjour pour étrangers	7,40		7,55	
- Ouverture d'un dossier venant de l'étranger pour inscription	37,25		38,00	
- Dossiers de nationalité	102,25		104,25	
- Passeports	2,25/32,00		2,30/32,50	
- Permis de conduire	10,75		11,00	
- Carnets de mariage	67,50		69,00	
- Déclaration cohabitation légale	31,00		31,50	
Délivrance de cartes de dérogation + redevances (424/161-01) <i>Conseil communal : 20/12/2022</i> <i>Approbation :</i>		506.904,00		762.000,00

<i>Validité :</i>				
- Cartes de riverain (1-2 ans)	15,00 – 30,00		15,00 – 30,00	
- 2 ^{ème} carte de riverain	120,00– 240,00		127,00-240,00	
- Résidence secondaire	500,00		500,00	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 1 à 5 cartes)	200,00 par carte		200,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 6 à 20 cartes)	300,00 par carte		300,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (de 21 à 31 cartes)	600,00 par carte		600,00 par carte	
- Carte pour entreprises et indépendants (+ de 31)	800,00 par carte		800,00 par carte	
	Compte 2024 en €		Budget 2025 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
TAXES SUR PRESTATIONS D'HYGIENE PUBLIQUE				
Taxes sur les services funèbres <i>Conseil communal :</i> 17/05/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 17/06/2022				
- Exhumations (040/363-11)	222,00-1.070,00	3.210,00	226,50-1.091,00	4.118,00
- Inhumations (040/363-10)	127,00	27.280,00	129,50	28.824,00
- Equipe de porteurs/ personnel communal	96,00/pers		98,00/pers	
- Arrivée de corbillards au cimetière	84,00		86,00	
- Formalité de mise en bière	124,50		129,50	
Redevances sur les services funèbres (040/363-14) <i>Conseil communal :</i> 17/05/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 17/06/2022		3.648,00		5.147,00
- Mise à disposition d'un caveau d'attente	210,00/ par trimestre		214,00 / par trimestre	
- Ouverture de caveaux, concessions et cryptes	89,00-279,00		91,00 – 285,00	
- Mise à disposition dépôt mortuaire	57,00/24h.		58,00/24h.	
Concessions <i>Conseil communal :</i> 17/05/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 17/06/2022	149,00 – 7.447,00		152,00 – 7.596,00	
TAXES SUR LES ENTREPRISES				

Panneaux fixes (040/364-23) Conseil communal : 17/05/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 17/06/2022	46,50/m2/30jours	82.693,30	47,50/m2/30jours	217.828,00
Surfaces de bureaux (040/367-19) Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	14,00/m ²	2.050.166,60	14,30/m ²	2.172.217,00
Distribution d'imprimés publicitaires non-adressés (040/364-24) Conseil communal : 17/05/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 17/06/2022		60.987,11		46.324,00
- Cartes et feuilles publicitaires : Dont la surface est inférieure ou égale à 1.000 cm ²	0,0053/ par exemplaire distribué		0,0054/par exemplaire distribué	
- Dont la surface est supérieure à 1.000 cm ² :	0,0114€/par exemplaire distribué		0,0116€/par exemplaire distribué	
- Catalogues, journaux ou dépliants publicitaires :	0,050/par exemplaire distribué		0,051/par exemplaire distribué	
- Ne sont pas enrôlée, les cotisations inférieures à :	9,00		9,00	
Apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique Conseil communal : Validité : Approbation :	Pas appliqué			
Mobilier urbain à caractère publicitaire Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	153,00 – 460,00	Voir panneaux fixes	153,00 – 460,00	Voir panneaux fixes
Agences de paris aux courses de chevaux (040/364-16) Conseil communal : 21/06/2022 Validité : 31/12/2025 Approbation : 01/08/2022	62,00/mois	744,00	62,00/mois	824,00
	Compte 2024 en €		Budget 2025 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision

TAXES SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
Droits d'emplacement sur les marchés (040/366-01) <i>Conseil communal :</i> 21/06/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 01/08/2022	210,00 - 260,00	160.808,60	215,00 – 265,00	158.106,00
- Emplacement marchés	2,10 /m ct. min 4,20		2,15/m ct. min 4,30	
- Electricité	4,25		4,35	
Foires (040/366-03) <i>Conseil communal :</i> 15/10/2024 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 20/11/2024	43,50	4.518,00	44,40	9.265,00
Distributeurs de carburants (040/366-12) <i>Conseil communal :</i> 21/06/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 01/08/2022	796,00/pistolet	29.452,00	812,00/pistolet	43.383,00
Placement de matériaux, conteneurs (040/366-14) <i>Conseil communal :</i> 21/06/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 01/08/2022	10,10-21,00	97.480,10	10,30 – 21,50	117.149,00
Stationnement sur la voie publique <i>Conseil communal :</i> 21/06/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 01/08/2022	Pas appliqué			
Colportage (040/364-15) <i>Conseil communal :</i> 21/06/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 01/08/2022	16,00- 1.432,00	2.154,65	16,50- 1.460,00	2.213,00
TAXES SUR LE BANCAIRE				
Agences bancaires (040/364-32) <i>Conseil communal :</i> 21/06/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 01/08/2022	1.141,50	3.424,50	1.164,00	7.206,00
Distributeurs de billets (040/366-13) <i>Conseil communal :</i> 21/06/2022 <i>Validité :</i> 31/12/2025 <i>Approbation :</i> 01/08/2022	1.141,50	10.273,50	1.164,00	16.471,00
TAXES SUR LE PATRIMOINE				

Construction, reconstruction, transformation de bâtiments (040/367-02) <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	1,70 /m3 - 4,00/ m3 Min 96,00	76.020,72	1,75 /m 3 -4,10/ m3 Min 98,00	128.164,00
TAXES DIVERSES				
Secondes résidences (040/367-13) <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	1.327,50	14.270,63	1.354,00	19.560,00
Pylônes, mâts, antennes Gsm (040/367-10) <i>Conseil communal : 21/06/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 01/08/2022</i>	6.000,00	390.000,00	6.000,00	600.000,00
	Compte 2024 en €		Budget 2025 en €	
	Taux	Rendement	Taux	Prévision
CENTIMES ADDITIONNELS				
Précompte immobilier (040/371-01)	3.090,00	13.973.842,12	3.090,00	22.250.566,10
Personnes physiques (040/372-01)	7,0%	11.034.556,86	7,0%	12.035.598,64
Hébergement touristique (040/374-01)	4.384,00	221.155,91	4.384,00	212.693,00
Automobiles (040/373-01)	10%	215.028,15	10%	206.725,98
REDEVANCES DIVERSES				
Services techniques rendus à des Tiers <i>Conseil communal : 19/03/2024</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 19/04/2024</i>	3,40 – 82,50		3,50 – 84,00	
Prestations administratives <i>Conseil communal : 19/12/2023</i> <i>Validité : 31/12/2025</i> <i>Approbation : 22/01/2024</i>	0,19-967,50		0,19-987,00	
Cérémonies de mariage et de cohabitation légale certains jours de la semaine <i>Conseil communal : 17/05/2022</i> <i>Validité : 31/12/2025</i>	211,00-692,00		215,00-706,00	

<i>Approbation : 17/06/2022</i>				
Immeubles abandonnés Conseil communal : 20/12/2011 Approbation : 20/02/2012 Validité : 31/12/2016	Voir convention avec Région		Voir convention avec Région	

JURIDIQUE

Tél. : 02/674.74.19

Fax : 02/672.52.19

Courriel : juridique@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François DE LE HOYE, 4^{ème} Echevin

Chef de service : Mélina JACQUES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,8

Attributions générales du service

Le service juridique gère les accidents de travail des membres du personnel ainsi que les rentes pour invalidité permanentes.

Il réceptionne et assure le suivi des dossiers de sinistres voiries, chutes sur la voie publique et autres dommages divers.

Le service centralise et gère les polices d'assurances de la commune, souscrit diverses assurances en fonction des besoins.

L'affiliation à l'assurance collective soins de santé au profit des membres du personnel ainsi que le paiement des primes a lieu via le service.

Des renseignements juridiques sont donnés par le service. Des contrats, conventions, études diverses sont réalisés dans des matières telles que les baux, les ASBL, les servitudes, la voirie, le droit d'auteur, les contrats, la responsabilité civile, le droit des obligations, le droit du travail, etc.

Gestion des procès au sein du service

Procès en cours

Personnel : 1

Accidents du travail : 0

Voirie, responsabilité civile : 3

Divers : 4

Nouveaux procès

Personnel : 1

Accident du travail : 0
Voirie, responsabilité civile : 1
Divers : 2

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - G.RH

Tél. : 02/674.75.99

Courriel : personnel@wb1170.brussels

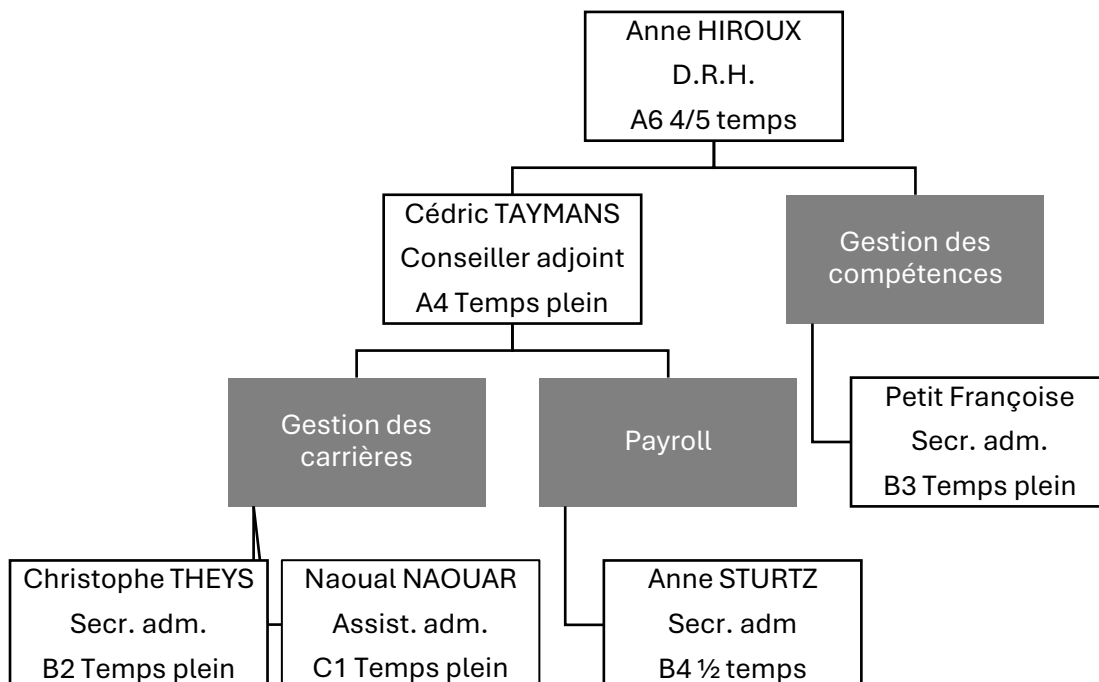
Autorité responsable : David LEISTERH, Bourgmestre

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 5.3

Attributions générales du service

- Gestion des problématiques organisationnelles en collaboration avec le service du secrétariat
- Gestion des carrières
- Payroll
- Gestion des compétences
- Conseil et assistance
- Gestion des relations sociales
- Nouveauté : Suivi des accidents de travail



Personnel statutaire au 01.09.2025

Fonction	Cadre	Effectif		Dont en disponibilité (inclus dans "Effectif")		Genre				Domicile			
						F		M		Région BXL		Hors Région BXL	
						Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP
Niveau A	59,5	25	22,7	1	0	19	16,9	6	5,8	20	17,7	5	5
A11	1	1	1					1	1	1	1		
A10	1	1	1					1	1	1	1		
A9													
A8													
A7													
A6	5	1	0,8			1	0,8			1	0,8		
A5	6	1	1					1	1	1	1		
A4	13	12	11,6			11	10,6	1	1	9	8,6	3	3
A3													
A2	3	1	1					1	1			1	1
A1	30,5	8	6,3	1	0	7	5,5	1	0,8	7	5,3	1	1
Niveau B	59	15	10,3	2	0	12	8,3	3	2	10	7,8	5	2,5
B4-5	16	7	4,3	2	0	6	4,3	1		3	2,3	4	2
B1-3	43	8	6			6	4	2	2	7	5,5	1	0,5
Niveau C	110	13	10,4	1	0	9	6,4	4	4	7	5,4	6	5
C4-5	5	1	1					1	1			1	1
C1-3	105	12	9,4	1	0	9	6,4	3	3	7	5,4	5	4
Niveau D	123	14	8,5	4	0,5	0	0	14	8,5	6	3,4	8	5,1
D4-5	10	4	2,8					4	2,8	2	1,8	2	1
D1-3	113	10	5,7	4	0,5			10	5,7	4	1,6	6	4,1
Niveau E	36	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E4-5													
E1-3	36												
Total général	387,5	67	51,9	8	0,5	40	31,6	27	20,3	43	34,3	24	17,6

Personnel contractuel au 01.09.2025

Fonction	Effectif						Genre				Domicile			
	ACS		Autres contractuels subventionnés		Contractuels à charge de la commune		F		M		Région BXL		Hors Région BXL	
	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP	Unités	ETP
Niveau A	0	0	3	3	21	14,32	14	8	11	9,32	16	13	7	4,32
A11														
A10														
A9														
A8														
A7														
A6														
A5														
A4					2	1,5			2	1,5			2	1,5
A3														
A2					1	0,32	1		1	0,32			1	0,32
A1			3	3	18	12,5	13	8	8	7,5	16	13	4	2,5
Niveau B	0	0	3	2,5	50	41,55	27	21,9	26	22,15	38	33,99	15	10,06
B4-5					4	3,7	2	1,7	2	2	2	1,8	2	1,9
B1-3			3	2,5	46	37,85	25	20,2	24	20,15	36	32,19	13	8,16
Niveau C	7	3,7	1	1	107	90,5	89	72,8	26	22,4	73	59,6	42	35,6
C4-5					3	2,8	3	2,8					3	2,8
C1-3	7	3,7	1	1	104	87,7	86	70	26	22,4	73	59,6	39	32,8
Niveau D	0	0	0	0	106	85,48	54	40,54	52	44,94	78	62,54	28	22,94
D4-5														
D1-3					106	85,48	54	40,54	52	44,94	78	62,54	28	22,94
Niveau E	0	0	0	0	54	43,02	26	19,22	28	23,8	45	36,32	9	6,7
E4-5														
E1-3					54	43,02	26	19,22	28	23,8	45	36,32	9	6,7
Total général	7	3,7	7	6,5	338	274,87	210	162,46	143	122,61	250	205,45	101	79,62

Le cadre. Situation au 01.09.2025

Rang	Grades	Administratif		Technique		Petite enfance		Enseignement		Total	
		Cadre	Effectif	Cadre	Effectif	Cadre	Effectif	Cadre	Effectif	Cadre	Effectif
A11	Secrétaire communal	1	1							1	1
A10	Receveur communal	1	1							1	1
A6	Chef de service principal	5	0,8								0,8
	Ingénieur Principal									5	
A5	Chef de division	6	1							6	1
A4	Attaché principal	13	13.1								
	Architecte Principal									13	13.1
A2	Médecin					1	0,32				
	Ingénieur	2	1							3	1.32
A1.1-1.3	Attaché	30,5	24,8								
	Architecte									30,5	24,8
B4	Secrétaire administratif en chef/expert	6	3,1								
	Secrétaire technique en chef/expert	6			3						
	Direction crèche					4	1,9			16	8
B1-3	Secrétaire administratif	43	33,6								
	Secrétaire technique				12.8					43	46,4
C4	Assistant administratif en chef/expert	3	1,8								
	Assistant technique en chef/expert			2	2					5	4.8
C1.1-1.3	Assistant administratif	41	44,8								
	Assistant technique			22	8,5						
	Puéricultrice					31	39				
	Référent							11	5,8	105	98,1
D4	Adjoint technique en chef			10	2,8					10	2,8
D1.1-1.3	Adjoint administratif/GDLP	7	4,5								
	Adjoint technique			63	52						
	Auxiliaires d'éducation							43	35,92	113	91,32
E1.1-1.3	Ouvriers auxiliaires			36	42,5					36	42,5
		164,5	136,98	133	110,63	36	36,52		45,46	387,5	337,94

Organigramme des services - Situation au 01.09.2025

Service	Cellule	Grade	Niv	Stat	Cont	Effectif total
Recette-Finances		Conseiller-adjoint	A4	2		2
		Secrétaire d'administration	A1	1	1	2
		Secrétaires administratifs	B		3	3
		Assistant administratif en chef	C4			0
		Assistants administratifs	C	0	4	4
RH		Conseiller adjoint	A4	1		1
		Secrétaire administratif en chef	B4	0,5		0,5
		Secrétaire administratif	B		2	2
		Assistant administratif	C		1	1
Démographie		Conseiller adjoint	A4	1		1
		Secrétaire administratif	B	0,5	1	1,5
		Assistants administratifs	C			
		<i>Etat-civil</i>	C		4	4
		<i>Population</i>	C	0,5	5,9	6,4
		Auxiliaire	E		0,5	0,5
Affaires Générales	SEMJA Information Participation Service juridique Secrétariat général	Conseiller adjoint	A4	1		1
		Secrétaires d'administration	A		2	2
		Secrétaire d'administration	A1	0	2,8	2,8
		Secrétaire d'administration	A1	1		1
		Assistant administratif	C			0
		Secrétaire administratif en chef	B4	0,8		0,8
		Secrétaires administratifs	B			0
		Assistants administratifs	C			
		<i>Expédition</i>	C		2	2
		<i>Secrétariat général</i>	C		2,8	2,8
		Chauffeur imprimeur	D		1	1
		Concierge	D			0
Services dépendant du secrétaire	SIPP Contrôle interne Sanctions adm GDPL Cabinets	Conseiller adjoint SIPP	A4	1		1
		Assistant administratif	C		0,5	0,5
		Secrétaire d'administration	A1			0
		Secrétaire d'administration	A4	0,8		0,8
		Secrétaire d'administration	A1			0
		Secrétaire administratif en chef	B4		0,8	0,8
		Assistants administratifs	C			0
		<i>Propreté publique</i>	C		1	1
		<i>Sanctions administratives</i>	C		2,9	2,9
		Gardiens de la paix	D		4	4
		Secrétaires politiques	A		0,9	0,9
		"	B		1	1
		"	C		1	1
Petite enfance		Secrétaire d'administration	A1	1		1
		Médecin	A2		0,32	0,32

		Infirmières sociales (direct° crèche)	B4			
		<i>Archiducs</i>	B4	0		0
		<i>Gilson</i>	B4		0,9	0,9
		<i>Roitelets</i>	B4	1		1
		Secrétaires administratifs (AS)	B			
		<i>Archiducs</i>	B		2	2
		<i>Gilson</i>	B		0,8	0,8
		<i>Les copains d'abord</i>	B		0,5	0,5
		<i>Roitelets</i>	B		1	1
		<i>Service interne</i>	B		0,5	0,5
		Assistant administratif	C		1	1
		Assistants techniques (puéricultrices)	C			
		<i>Archiducs</i>	C	0,8	8,7	9,5
		<i>Gilson</i>	C	1,6	9,9	11,5
		<i>Les copains d'abord</i>	C		3	3
		<i>Roitelets</i>	C	1,5	14,5	16
		<i>Gardiennes d'enfants</i>	C		2	2
		Adjointes techniques	D			
		<i>Gilson</i>	D		1	1
		<i>Roitelets</i>	D		2,66	2,66
		Auxiliaires ouvriers	E			
		<i>Archiducs</i>	E		2,3	2,3
		<i>Gilson</i>	E		1,8	1,8
		<i>Les copains d'abord</i>	E		0,92	0,92
		<i>Roitelets</i>	E		1,5	1,5
Enseignement		Conseiller adjoint	A4	1		1
		Secrétaires d'administration	A1			
		<i>ATL</i>	A1		0,5	0,5
		<i>Service enseignement</i>	A1	1	2	3
		Secrétaire administratif en chef	B4	1		1
		Secrétaires administratifs	B			
		<i>ATL</i>	B		0,6	0,6
		<i>Service enseignement</i>	B	2		2
		Assistants administratifs	C			0
		<i>Aca M</i>	C		1,43	1,43
		<i>Aca BA</i>	C		2,88	2,88
		<i>CAN</i>	C		1	1
		<i>Cèdres</i>	C		1	1
		<i>Futaie</i>	C		1	1
		<i>Karrenberg</i>	C		1	1
		<i>Sapinière</i>	C		1	1
		Adjointes administratifs	D			0
		Référents	C			
		<i>Aigrettes</i>	C		1	1
		<i>Cèdres</i>	C		1	1
	<i>Colibri</i>	C		0,8	0,8	

		<i>Futaie</i>	C		1	1	
		<i>Karrenberg</i>	C	1		1	
		<i>Naiades</i>	C		1	1	
		<i>Restaurant scolaire</i>	C		0,5	0,5	
		<i>Roseraie</i>	C		1	1	
		<i>Sapinière</i>	C		1	1	
		Chauffeurs de bus	D	0,5		0,5	
		Auxiliaires d'éducation	D				
		<i>Aigrettes</i>	D		2	2	
		<i>Cèdres</i>	D		4,99	4,99	
		<i>Coccinelles</i>	D		2,56	2,56	
		<i>Colibri</i>	D		3,6	3,6	
		<i>Futaie</i>	D		3,63	3,63	
		<i>Karrenberg</i>	D		3,5	3,5	
		<i>Mésanges</i>	D		4,43	4,43	
		<i>Naiades</i>	D		1,66	1,66	
		<i>Nos petits</i>	D		1,81	1,81	
		<i>Restaurant scolaire</i>	D		0,31	0,31	
		<i>Roseraie</i>	D		2,07	2,07	
		<i>Sapinière</i>	D		5,17	5,17	
		Concierges	D				
		<i>Aca BA</i>	D		1	1	
		<i>Cèdres</i>	D		1	1	
		<i>Futaie</i>	D		1	1	
		<i>Sapinière</i>	D		0,75	0,75	
		Concierge	E				
		CAN	E		1	1	
Transition Vie Locale informatique	Transition	Conseiller adjoint	A4	1		1	
		Secrétaire d'administration	A1		1	1	
		Secrétaire administratif	B		1	1	
	Vie sociale/Seniors	Secrétaires administratifs (AS)	B4	1		1	
		Secrétaire administratif	B		2,5	2,5	
		Auxiliaire administratif	E			0	
	Vie économique/events	Secrétaire d'administration	A1			0	
		Secrétaire administratif	B		3	3	
		Assistants administratifs	C		1	1	
	Informatique	Adjoint administratif	D		0,71	0,71	
		Secrétaire d'administration	A1		1	1	
		Secrétaire technique	B			0	
			Assistant administratif en chef	C4		0,8	0,8
Culture et Loisirs	Bibliothèques Fr	Bibliothécaire dirigeante	A4	1		1	
		Bibliothécaire	B		9,85	9,85	
		Ludothécaire	B		0,8	0,8	
	Bibliothèques NL	<i>Bibliothécaire</i>	B		2	2	
		<i>Bibliothécaire adjoint</i>	C		0,76	0,76	
	Culture		Secrétaire d'administration	A		0,5	0,5

	Jeunesse	Secrétaire administratif	B	1		1
		Régisseur	D			0
		Concierge	E			0
		Secrétaire administratif	B		0,5	0,5
		Assistant administratif	C			0
		Sport et Santé	Secrétaire administratif	B		0,5
Travaux Publics et Logement		Conseiller adjoint	A4		1,5	1,5
		Ingénieur	A2	1		1
		Architectes	A1		2	2
		Secrétaire d'administration	A1			0
		<i>Energie</i>	A1	0,5		0,5
		<i>Tp adm</i>	A1	0,8	1	
		Secrétaire technique en chef	B4			
		<i>Bâtiments</i>	B4		1	1
		<i>Propreté publique</i>	B4	0		0
		<i>Régie Foncière</i>	B4		1	1
		Secrétaires techniques/administratifs	B		3,8	3,8
		Assistant technique/administratif en chef	C4			
		<i>Bâtiments</i>	C4		1	1
		<i>Nettoyage des bâtiments</i>	C4		1	1
		<i>Plantations</i>	C4	1		1
		Assistant administratif	C			0
		<i>Régie Foncière</i>	C	1	1	2
		<i>Nettoyage des bâtiments</i>	C		0,8	0,8
		Assistants techniques	C			
		<i>Ardoisier et couvreurs</i>	C		1	1
		<i>Bâtiments</i>	C	1		1
		<i>Electriciens</i>	C		2	2
		<i>Installateurs sanitaire et de chauffage</i>	C	0	1	1
		<i>Menuisiers</i>	C	1		1
		<i>Peintres</i>	C		0,8	0,8
		<i>Régie Foncière</i>	C		1	1
		<i>Transports</i>	C	1		1
		Adjoints techniques en chef	D4			
		<i>Installateurs sanitaire et de chauffage</i>	D4	1		1
		<i>Menuisiers</i>	D4	1		1
		<i>Propreté publique</i>	D4	0		0
		<i>Transports</i>	D4	0,8		0,8
		Adjoints techniques	D			
		<i>Aca BA</i>	D		0,53	0,53
		<i>Ardoisier et couvreurs</i>	D	0		0
		<i>Bâtiments</i>	D		3	3
		<i>Cimetière</i>	D		2	2
		<i>Ecoles primaires</i>	D		1,71	1,71
		<i>Propreté publique</i>	D	2,6	4	6,6

		<i>Régie Foncière</i>	D		1	1
		<i>Transports</i>	D		4,8	4,8
		<i>Nettoyage des bâtiments</i>	D		5,79	5,79
		<i>Paveurs Maçons</i>	D		2	2
		<i>Peintres</i>	D	0	1	1
		<i>Plantations</i>	D	2,6	7,3	9,9
		Adjoint administratif	D		0,5	0,5
		Auxiliaires ouvriers	E			
		<i>Aca BA</i>	E		0,53	0,53
		<i>Bibliothèques Fr</i>	E		0,66	0,66
		<i>Cimetière</i>	E		3	3
		<i>Ecoles maternelles</i>	E		5,22	5,22
		<i>Ecoles primaires</i>	E		4,48	4,48
		<i>Paveurs Maçons</i>	E		1	1
		<i>Propreté publique</i>	E		12,1	12,1
		<i>Nettoyage des bâtiments</i>	E		6,21	6,21
		<i>Peintres</i>	E		1	1
		<i>Plantations</i>	E		3,8	3,8
Aménagement du territoire		Architecte principal	A4	2		2
		Secrétaire d'administration	A1			0
		<i>Mobilité environnement</i>	A1	1		1
		Architecte	A1			0
		<i>PEB</i>	A1		0,8	0,8
		<i>Urbanisme</i>	A1		3	3
		Secrétaires techniques	B			0
		<i>Mobilité environnement</i>	B		1	1
		<i>Urbanisme</i>	B	1,8		1,8
		Secrétaire administratif	B			0
		<i>Mobilité environnement</i>	B		3	3
		<i>Urbanisme</i>	B	0,5		
		Assistant administratif	C		2	2
Cadre supérieur		Secrétaire communal	A11	1		1
		Receveur communal	A10	1		1
		DRH	A6	0,8		0,8
		Conseillers dont 1 ingénieur ppl	A6			0
		Chefs de division	A5			0
		<i>Culture et Loisirs</i>	A5	1		1
TOTAL					51,9	288,3
					337,94	

Interruptions de carrière - Temps partiels - Absences de longue durée pour raisons personnelles

Interruptions de carrière

Veillez trouver ci-dessous un tableau reprenant le nombre d'agents concernés par les différents types de pause carrière :

Réduction	Régime général	Congé parental	Assistance à 1 proche
Complète	3		
1/2	4		
1/3			1
1/5	11	14	2
1/10		2	

Temps partiel sur base volontaire

7 agents ont réduit leurs prestations sur base volontaire, ce qui représente 0.8 équivalents temps plein.

Absence de longue durée pour raisons personnelles

2 agents sont actuellement absents dans le cadre de ce congé (à temps plein)

Personnel hors cadre

Nous intervenons dans le traitement des dossiers et le suivi de la paie pour le personnel suivant :

Asbl « Vivre chez Soi »

6 aide-ménagères à temps plein dans le cadre de contrats ACS.

Bibliothèques-Ludothèques

Ludothécaires payés à la prestation. Ces prestations représentent 1.144 heures de prestation par an.

Service Enseignement

Enseignants à charge (situation au 01.09.2025)

Enseignants à charge (situation au 01.09.2025) :

Instituteur.rice.s maternel.le.s : 1.07 équivalent temps plein

Instituteurs.rices primaire : 8.25 équivalents temps plein

Psychomotricité/ Education physique : 0.75 équivalent temps plein

Professeurs de néerlandais maternel : 1.23 équivalent temps plein

Professeurs de néerlandais : 2.54 équivalents temps plein

Professeurs de citoyenneté et philosophie : 0.25 équivalents temps plein

Projet musique Ecole :

- 0.26 Équivalent temps plein pour le maternel
- 0.33 Équivalent temps plein pour le primaire

Académies

L'académie fait appel à du personnel supplémentaire en support aux enseignants et en charge de la surveillance :

- 0.87 ETP agents de Niveau C
- 1.71, agent de Niveau D

Personnel étudiant

Chaque année la commune engage des étudiants

- Pour les divers événements organisés par l'administration : Brocantes et events
- Pour le service des travaux Publics, section plantations

Conventions de premier emploi

La commune est tenue d'engager 5 personnes dans le cadre d'une Convention de premier emploi, communément appelé Plan Rosetta :

- 3 postes répartis dans les crèches ;
- Via les Cefa pour des postes à mi-temps aux services population, jardinage et vie sociale-seniors.

Subsides

ACS

Deux conventions nous lient à l'Onem et concernent la petite enfance.

Chaque agent engagé dans le cadre d'un contrat ACS rapporte une part de subsides à la commune. De plus ces agents sont soumis à un taux de cotisations patronales minoré.

- Les conventions 17901 et 902 nous octroient 7 postes affectés au secteur de la petite enfance, subsidiés à raison de 22 808 €/poste et /an.

Nous percevons également un subside afin de pallier la réforme du dispositif des agents contractuels subventionnés au sein des pouvoirs locaux. Ce montant perçu en 2025 et calculé pour l'année 2024 s'élevait à 788.277,44 €

Bruxelles Pouvoirs Locaux

Frais de transports

La région de Bruxelles Capitale intervient dans le remboursement des frais de transports des agents communaux. Nous avons introduit une demande de remboursement pour un montant de 152.132,51 € relatifs aux frais de transports 2024.

Protocole d'accord sectoriel du Comité C du 15.10.2021

Dans le cadre de la mise en place du protocole, nous avons perçu des subsides pour l'année 2024 dans le cadre de(s) :

- L'aide à la pension : Un montant forfaitaire de 250 € par agent contractuel équivalent temps plein soit 94.132,04 € en 2024. Ce subside a pour but d'aider les communes à mettre en place un second pilier de pension pour les agents contractuels.
- Revalorisations barémiques : Ce montant s'élève pour 2024 à 567.258,35 €.
- Chèques repas : En application du protocole, les chèques repas sont passés d'une valeur faciale de 6 € à 8 € au 01.01.2022. La région subsidie cette augmentation à concurrence 116.640 € pour 2024.

Subsides régionaux de 1 %

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 1 % dans le surcoût engendré par l'augmentation de 2 % des échelles barémiques au 01.01.2005. Pour 2024 le montant de cette intervention est de 235.066,30 €

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux E et D

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques E et D de 2 % au 01.03.2007. Pour 2024 le montant de cette intervention est de 150.964,14 €

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux C

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques C de 3 % au 01.01.2009. Pour 2024 le montant de cette intervention est de 92.045,35 €

Ukraine

Ce subside a permis de recruter une assistante administrative Niveau C en charge de l'accompagnement des personnes ukrainiennes s'étant installées sur le territoire de la commune et de leurs hébergeurs. Les subsides ont pris fin au 31.12.2025

Bruxelles Environnement

Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (PLAGE)

Bruxelles Environnement. au travers du PLAGE subside à 50 % le traitement d'un secrétaire administration Niveau A à mi-temps et d'un ouvrier auxiliaire Niveau E à temps plein.

Plan Climat

Ce subside a permis le recrutement d'une secrétaire d'administration Niveau A et d'une secrétaire administrative Niveau B à temps plein.

Communauté française

La communauté française subventionne le traitement d'un secrétaire d'administration Niveau A dans le cadre du projet « Accueil scolaire, ATL ».

Maribel Social

Le principe du Maribel Social consiste au subventionnement de l'engagement d'une personne supplémentaire dans le secteur Socio-culturel par la réduction des charges sociales des autres personnes engagées dans le même secteur.

Nous avons obtenu un poste affecté au sein des crèches en octobre 2008.

SPF Intérieur

Le Ministère de l'Intérieur subventionne les traitements de secrétaires d'administration Niveau A dans le cadre du service des mesures judiciaires alternatives (2 EQTP). (SEMJA).

ONE

L'ONE intervient:

- Dans la subvention de traitement de 18 puéricultrices (Equivalent temps plein) des directrices et des assistantes sociales affectées aux crèches ou au service des accueillantes d'enfants.

- Dans la subvention de 6.5 ETP via subsides acs dans le cadre du plan cigogne pour la crèche « Les Archiducs ».

Primes linguistiques

Nous avons introduit une demande de remboursement des primes linguistiques pour l'année 2024 pour un montant de 286.720,80 €. Cette somme doit nous être rétrocédée par le SPF intérieur

Subvention en matière d'insertion professionnelle de jeunes issus de l'alternance

Ce subside nous a permis d'engager 3 jeunes à mi-temps dans le cadre d'une formation en alternance. Le montant octroyé est de 12.000 € par jeune et couvre la période du 01.09.2024 au 31.08.2025.

Événements de l'année

Quelques chiffres

Type de dossier	Quantité
Engagements	30
Mutations	
Nominations à l'essai	0
Nominations définitives	0
Passage au Code 4	0
Promotions	
Démission/Rupture de contrat de commun accord	19
Licenciement	26
Licenciement pour cas de force majeure	4
Mise à la pension	2
Décès	2

Indexation des salaires

Les salaires ont connu des indexations aux :

- 01.03.2025

L'index applicable au 01.09.2025 est de 2.1223 par rapport au traitement à 100 % ind 138.01.

Réalisations de l'année et objectifs

Pour la période passée, nous envisagions de :

- Mettre en place une meilleure politique d'accueil pour nos nouveaux engagés.
- Ce projet n'a pas encore abouti.
- Continuer à donner de l'impulsion à la mise en place et au suivi des cycles d'évaluation
- Le processus est mis en place dans tous les services. Il demande encore un suivi et un accompagnement attentif
- Préparer la mise en place de changements en termes d'outils numériques (We Pulse, Microsoft 365). Ce process nous occupera encore sur plusieurs années
- Revoir le RGT afin de le conformer aux nouveaux prescrits légaux : le RGT a été revu et a permis de mettre en place le projet « Chiens au travail pour le centre administratif ».

Pour la période prochaine, nous souhaitons :

- Mettre en place une meilleure politique d'accueil pour nos nouveaux engagés
- Préparer la mise en place de changements en termes d'outils numériques (We Pulse, Microsoft 365)
- Revoir le RGT afin de le conformer aux nouveaux prescrits légaux, dont les nouveaux dispositifs légaux relatifs au suivi des malades de longue durée et d'intégrer de manière globale une procédure de suivi de l'absentéisme.
- Nous devons revoir l'organisation interne du service afin de faire à nos nouvelles missions :
 - Prise en charge du suivi des accidents de travail
 - Augmentation du suivi des trajets de réintégration
- Travailler conjointement avec le CPAS afin de mutualiser nos ressources

FORMATIONS

Autorité responsable : David LEISTERH, Bourgmestre

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1/3

Attributions générales du service

Le service formation est responsable de l'organisation interne des formations, de la recherche de formations, du traitement et du suivi administratif des demandes de formations, de l'élaboration de l'avant-projet de plan de formations continuées et de l'estimation des prévisions budgétaires.

Interlocuteurs internes : le service de la formation est en relation avec tous les services. Le service de la formation a organisé 90 formations auxquelles ont participé 353 agents.

Formations collectives (plus de 2 personnes)

- Recyclage secourisme : 99
- Sensibilisation de la ligne hiérarchique au Bien-être au travail (Missions et Responsabilités) : 57
- Amiante Recyclage : 14
- Premiers secours : 13
- Recyclage pédiatrique : 11
- Mise à jour permis de conduire : 10
- Utilisation en sécurité de la tronçonneuse et outils portatifs : 10
- Agents entrant en service niveaux A à C : 8
- Petits déchets chimiques : 9
- Evaluation des agents : 6
- Canva : 5
- Management Participatif : 5
- Prévenir et lutter contre les inégalités numériques dans le cadre de la digitalisation des services publics : 5
- Evaluations D-E : 4
- Cycle d'évaluation : 3
- Initiation aux jeux-cadres de thiagi : 3
- Journée d'étude sur le nom : 3
- Midi du Droit : 3
- Supervision personne de confiance : 3

- 19 Formations collectives
- 71 Formations individuelles 1 à 2 personnes

INFORMATION – COMMUNICATION

Tél. : 02/674.75.16

Courriel : information@wb1170.brussels

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 1^{ère} Échevine

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents au cadre (équivalent temps plein) : 2

Attributions générales du service

Le service Information – Communication joue un rôle central dans la diffusion et la gestion des informations. Il s'appuie sur plusieurs canaux :

- Journal communal 1170
- Site internet
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram
- Newsletter
- Affichage événementiel et informatif
- Toutes-boîtes ponctuels

Ces supports permettent de relayer les événements organisés par l'Administration communale ou ses partenaires, ainsi que les décisions prises par le Collège et/ou le Conseil communal.

Les missions du service sont transversales, offrant un soutien continu à l'ensemble des services de l'Administration. Sa palette d'actions inclut :

- la rédaction, révision et création de contenus ;
- la conception de supports visuels et graphiques ;
- la coordination du calendrier d'affichages JC Decaux ;
- la réalisation de reportages photo ;
- l'archivage et le classement des images.

Projets et innovations

Grand sondage sur la communication

En janvier 2025, un sondage a été réalisé auprès des citoyens afin d'évaluer les outils de communication communaux, en particulier le journal communal 1170. L'objectif était

de préparer une nouvelle version du périodique, répondant aux attentes des lecteurs et visant un public plus large.

Le sondage a été diffusé en version digitale (site internet, réseaux sociaux, newsletter) et en version papier via le 1170 (édition de mai 2025). Des bulletins de participation étaient également disponibles à la Maison communale. Parallèlement, un affichage JC Decaux a soutenu la démarche.

Au total, 374 personnes ont répondu, permettant d'identifier plusieurs pistes d'amélioration. La nouvelle formule est en cours de préparation, avec une première édition prévue au printemps 2026.

Refonte du site internet communal

L'objectif vise à moderniser le site afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et des services communaux. Dès janvier 2025, une réflexion approfondie sur les usages et attentes a été engagée. Le projet a été scindé en deux étapes :

- Phase 1 : état des lieux et analyse des besoins spécifiques ;
- Phase 2 : mise en œuvre, avec proposition détaillée incluant le budget et le calendrier.

L'appel d'offres pour la phase 1 a été lancé en février 2025. Le choix du prestataire pour cette étape n'engage pas automatiquement celui de la phase 2. L'agence PAF! Design a remporté la première phase. Elle a réalisé une analyse détaillée du site, combinant son expertise professionnelle avec des données collectées via un questionnaire adressé à un responsable de référence dans chaque service, ainsi qu'une étude approfondie des statistiques Google Analytics. L'ensemble de ces éléments a permis d'élaborer un cahier des charges complet pour la phase 2. Le marché public devrait être lancé le 16/09/2025 après approbation par le collège du 15/09/2025.

Création d'un compte Instagram

Le 26 mars 2025, un compte Instagram a été lancé (lié au compte Facebook) pour élargir la communauté et toucher un public plus diversifié. Une centaine de publications ont été diffusées.

Affichage de l'agenda communal sur les panneaux publicitaires JCDecaux

En juin 2025, le service a lancé l'affichage de l'agenda communal trimestriel sur six faces de panneaux publicitaires grand format JCDecaux implantés sur le territoire.

L'objectif est de renouveler cette opération quatre fois par an afin de présenter l'ensemble des activités de l'année, en fonction de la disponibilité des supports (les campagnes régionales étant prioritaires sur celles de la commune).

Impression durable et régie publicitaire du journal communal

En mai 2025, le marché relatif à l'impression et à la régie publicitaire du journal communal a été relancé, le contrat avec le prestataire précédent étant arrivé à échéance. La publication a eu lieu sur la plateforme e-Procurement le 27 mai 2025.

Cinq opérateurs économiques ont été sélectionnés pour participer à la procédure négociée. Les offres devaient être transmises à l'administration au plus tard le 10 juin 2025. Deux propositions ont été reçues dans le délai imparti.

L'attribution s'est faite sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse, prenant en compte le meilleur rapport qualité-prix et des critères de durabilité environnementale et sociale.

Le marché a été attribué à RED LINE SPRL, rue Colleau 15 à 1325 Chaumont-Gistoux. Sa durée de 1 an, renouvelable explicitement jusqu'à trois fois maximum.

Réalisations

Site internet

Le site internet communal (www.watermael-boitsfort.be) demeure une ressource incontournable pour les citoyens. Il fournit des informations détaillées sur les services, leurs horaires et missions, l'agenda des activités, ainsi que la composition du Collège et du Conseil communal. Il permet également d'accéder à certaines démarches administratives en ligne via le guichet électronique et la plateforme Irisbox. Un onglet "Transparence", conforme à l'ordonnance du 16 mai 2019, y est disponible. Le site fait l'objet de mises à jour régulières, d'une réorganisation continue et d'un enrichissement constant.

Réseaux sociaux

La Commune anime depuis avril 2011 une page Facebook, et depuis mars 2025, un compte Instagram. Ces plateformes diffusent les événements organisés par l'Administration communale et relaient ceux de partenaires tels que La Vénérie, la Maison des Jeunes, les bibliothèques ou encore la Recyclerie1170.

Journal communal 1170

Le journal communal 1170 a connu trois éditions en 2024-2025 (septembre 2024, novembre 2024, mai 2025). Sur les 13.300 exemplaires, 13.100 ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Les exemplaires restants sont disponibles à la Maison communale et au CPAS. Une version PDF est accessible sur le site internet communal et partagée sur les pages Facebook et Instagram, garantissant un accès à tous, quel que soit le mode de consultation privilégié.

Newsletter

Diffusée depuis septembre 2014, la newsletter communale offre un aperçu complet des événements et actualités de la commune. Elle met également en avant les informations de dernière minute, assurant une communication dynamique et réactive. Elle compte actuellement 2.480 abonnés et est publiée chaque mois. L'inscription se fait directement via le site internet communal : www.watermael-boitsfort.be/newsletter.

Livret d'accueil « Bienvenue à Watermael-Boitsfort »

En septembre 2024, le livret d'accueil a été mis à jour. Destiné aux nouveaux habitants, il rassemble des informations pratiques essentielles sur les services publics, la santé, les écoles et d'autres aspects de la vie locale.

Agenda des Bibliothèques et ludothèque publiques francophones

Le service élabore un agenda bimensuel présentant les activités des Bibliothèques et ludothèque publiques francophones de Watermael-Boitsfort. Ce support, imprimé au format brochure (9 x 15 cm), a connu cinq éditions couvrant les périodes de septembre/octobre 2024 à mai/juin 2025.

PARTICIPATION CITOYENNE

Tél. : 02/674.75.36

Courriel : participation@wb1170.brussels

Autorité responsable : Samantha Crunelle, 5^{ème} Echevine

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents : 1 niveau A

Attributions générales du service

Dans sa note de déclaration de politique générale, le Collège a placé la participation citoyenne comme une priorité pour les années à venir. Il a ainsi été décidé d'y consacrer un service entièrement dédié, et de rendre disponible des ressources budgétaires. Afin de donner un cadre, un « Plan participation citoyenne à Watermael-Boitsfort » a été validé par le Collège du 13 mai 2019, et propose des actions concrètes à trois niveaux :

1. L'information et la transparence (je m'informe).
2. La consultation des citoyens (je dialogue).
3. La concertation et co-construction de projets portés collectivement (je m'implique).

Les actions entreprises par le service tout au long de l'année écoulée répondent à ces 3 objectifs.

Récapitulatif des actions menées depuis septembre 2024

Suivi des projets issus des précédentes éditions du Budget Participatif

Le service participation a ainsi suivi les projets Coups de pouce et assuré la mise en place et la réalisation de projets Phares issus des éditions précédentes.

Les projets Phares

Pour rappel, deux projets Phares sont sélectionnés dans le cadre du Budget Participatif et sont par la suite réalisés par la Commune. Un budget maximum de 35.000 € peut être consacré par projet.

De septembre 2024 à septembre 2025, les projets Phares suivants ont été mis en œuvre :

- WB Commune Bergère

L'objectif de ce projet est d'intégrer l'éco-pâturage de manière structurelle dans la gestion des espaces verts communaux en y plaçant des clôtures et portes (laissées ouvertes en l'absence des moutons).

Dans un premier temps, la commune a demandé plusieurs devis auprès de différents fournisseurs afin de pouvoir acheter le matériel le plus adapté au besoin du Chant des Cailles. Ces commandes ont été passées à l'automne 2024 et le matériel a été livré entre la fin 2024 et le printemps 2025.

Le matériel acheté a été mis à disposition du Chant des Cailles par une convention signée par le Conseil fin 2024.

Depuis lors, le Chant des Cailles a installé les 1ers éléments afin de pouvoir faire pâturer les brebis.

- Un kiosque au square des Archiducs

Le quartier des Archiducs est très vivant, avec de nombreuses initiatives citoyennes. Le projet élu visait à installer une structure solide et ouverte (kiosque) au milieu du square des Archiducs. Le square étant situé en périmètre classé, il a été nécessaire d'introduire une demande de permis d'urbanisme expliquant le projet de kiosque que la Commune souhaitait voir réaliser.

Dans un premier temps, la commune a désigné le bureau d'étude Lhoas et Lhoas afin d'étudier le projet en tenant compte de l'environnement. Un permis d'urbanisme a alors été déposé en juillet et délivré par la Région en novembre 2023.

Pour la construction du kiosque, la Commune a choisi de faire appel à une entreprise d'insertion socio-professionnelle, sélectionnée fin juin 2024.

Le chantier s'est déroulé au printemps 2025 en plusieurs phases : installation des pieux, des poteaux de la charpente puis du chaume. Le revêtement du sol a été adapté en fin de chantier.

Le kiosque a été inauguré fin juin 2025 par le Collège en compagnie des architectes du bureau d'étude Lhoas et Lhoas et des habitants. Des musiciens membres de l'académie sont venus jouer quelques morceaux de musique classique pour ponctuer cette soirée.

- Changement du revêtement de sol – terrain de basket Miraval

Le projet de rénovation du terrain de basket a nécessité de longues démarches administratives avant toute évolution. Dans un 1e temps, les services Sport et Jeunesse ont effectué des démarches pour obtenir un subside auprès de la Région. Octroyé en

décembre 2023, celui-ci a permis aux services de prévoir le terrassement complet du terrain ainsi que le changement du revêtement du sol.

Par la suite, étant donné que le terrain se trouve en zone classée, les services Urbanisme, Travaux publics, Sport et Participation ont travaillé conjointement à la rédaction du dossier d'introduction d'une demande de permis.

Celui-ci a été délivré début février 2025 par la Région permettant ainsi de planifier les travaux.

Une entreprise spécialisée a été sélectionnée afin de remettre à niveau le sol, favoriser l'infiltration des eaux et prévoir un revêtement neuf.

Le gros du chantier s'est déroulé entre la mi-février et la mi-mars 2025. Les derniers aménagements quant à eux ont été réalisés pendant l'été 2025 et investi largement par les jeunes.

- Des bancs partout

Ce projet a été déposé à l'occasion de plusieurs éditions du Budget Participatif mais ce n'est qu'en 2024 qu'il a été lauréat.

L'objectif de ce projet est de prévoir des bancs supplémentaires avec accoudoirs et dossiers sur l'espace public ; des bancs permanents, utiles, bienvenus en promenade, des bancs pour souffler un peu, pour rêver, pour admirer, pour lire, pour papoter, pour se rencontrer entre voisins, entre générations, ...

La commune, dans un premier temps, a travaillé avec la porteuse de projet afin d'identifier les endroits les plus adaptés. Une balade a été organisée avec la maison de quartier Archiducs afin d'identifier également des emplacements hors zone classée. Enfin, les membres du CCCA ont eu l'occasion de faire part de leurs remarques sur les emplacements idéaux.

Toutes ces propositions ont été étudiées par les services communaux et la porteuse de projet.

Un appel d'offre a, en parallèle, été lancé afin de sélectionner un modèle de banc adapté aux besoins et les bancs ont été commandés fin 2024. Au printemps 2025, un courrier a été envoyé aux riverains habitant à proximité d'un futur banc. Environ 300 courriers ont été distribués. 14 remarques tant négatives que positives ont été formulées.

2 emplacements envisagés initialement n'ont pas été retenus après cette enquête.

Et c'est au total 19 nouveaux bancs qui ont été installés au mois de mai et septembre 2025.

L'état d'avancement des projets Coups de pouce

Les projets Coups de pouce sont réalisés par les porteurs de projets. Afin de laisser aux porteurs la possibilité de réaliser leur projet, le Collège a, sur demande, allongé la période de réalisation de certains projets de 12 à 18 mois.

Ce tableau reprend l'état d'avancement de l'ensemble des projets Coups de pouce issus des Budgets Participatifs de l'année 2023 et de 2024.

Budget Participatif # 2024

Nom du projet	Année	Budget alloué	Etat d'avancement	Taux d'avancement
Des moutons au pas de la porte	2024	5.000,00 €	Terminé	100%
Soutien à l'hébergement de migrants et demandeurs d'asile	2024	4.000,00 €	Terminé	100%
Le Frigo RécUP, toujours dans le coUP!	2024	4.000,00 €	Terminé	100%
Limiter la prolifération du frelon asiatique à Watermael-Boitsfort	2024	5.000,00 €	Terminé	100%
Dépollution des zones humides et aquatiques sur tout le territoire communal	2024	2.000,00 €	En cours	50%
Soutien aux actions et campagnes de sensibilisation menées par les ambassadeurs propreté sur le territoire communal	2024	5.000,00 €	En cours	50%
Voisinage solidaire contre l'isolement de nos aînés	2024	5.000,00 €	En cours	100%
De nouveaux abris pour le Chant des Cailles	2024	5.000,00 €	En cours	50%
Ajouter plus de nature dans la commune en végétalisant les façades	2024	0,00 €	Projet abandonné	/

Budget Participatif # 2023

Nom du projet	Année	Budget alloué	Etat d'avancement	Taux d'avancement
Des moutons au pas de la porte	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
Soutien à l'hébergement de migrants et demandeurs d'asile	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
Projet ciné 3T	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
Un nouvel « ère » pour le Frigo Récup	2023	2.000,00 €	Terminé	100%
Les sentiers du passé : promenade vidéo-guidée dans l'histoire de Watermael-Boitsfort	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
Un budget pour de magiques fresques dans la commune	2023	5.000,00 €	En cours	80%

Festival des Jardins 4 ^{ème} édition	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
Repeindre 100 poteaux lumineux	2023	5.000,00 €	Terminé	100%
On peut tous sauver une vie	2023	0,00 €	Projet abandonné	/
Une boîte à livres à l'angle av Fauconnerie et hospice communal	2023	998,00 €	Terminé	100%

Communication autour de l'avancement de tous les projets phares et coups de pouce

Depuis 2020, la Commune de Watermael-Boitsfort suit la réalisation des différents projets réalisés dans le cadre du Budget Participatif.

Afin de donner plus de visibilité sur l'ensemble des projets, une synthèse a été réalisée fin 2023 et actualisée fin juin 2025. Composée de plus de 20 pages, ce document donne l'occasion de découvrir l'avancement des différents projets, tant Coups de pouce que Phares.

Ce document est disponible tant en version papier qu'en version numérique.

Par ailleurs, les différents projets ont été actualisés sur la plateforme de participation citoyenne : particip'wb.

Une newsletter a été envoyée fin juin afin d'informer les citoyens abonnés de l'état d'avancement des projets en cours.

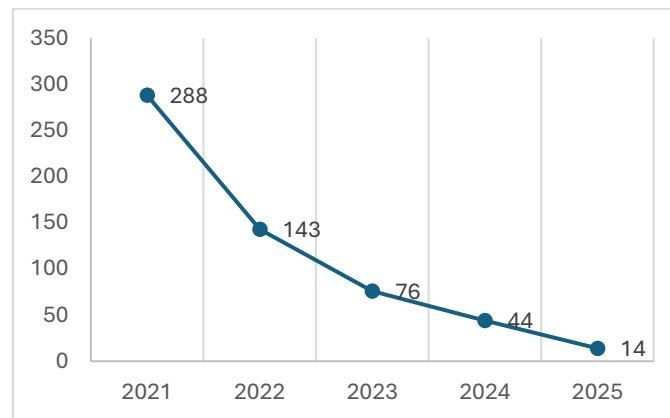
Les autres actions mises en œuvre

Donner accès aux habitants au relevé thermographique de leur habitation

Début 2021, un relevé thermographique de l'ensemble des toitures a été réalisé sur le territoire communal lors d'une campagne de survol du territoire par un avion équipé de caméras infrarouges. Cet inventaire a permis d'établir un état des lieux des déperditions de chaleur pour les toits des bâtiments et des sites survolés, avec une précision de 40 cm.

Depuis le mois d'octobre 2021, les services Participation et Energie travaillent de concert afin de permettre aux habitants de Watermael-Boitsfort de prendre connaissance des éventuelles déperditions thermiques des toits de leur habitation. Les habitants qui le souhaitent peuvent demander à ce qu'on leur communique la synthèse de leur propre habitation. Un document explicatif a été réalisé afin de leur permettre d'interpréter au mieux les données qui sont communiquées.

Depuis le lancement de cette campagne 565 demandes de thermographies ont été formulées par les citoyens dont la plupart ont été demandées les deux premières années.



Réunions de quartier

En 2025, une nouvelle formule a été proposée. Les rencontres se sont déroulées en deux temps :

- Une balade au sein du quartier : l'objectif étant d'offrir aux habitants l'opportunité d'échanger sur leurs aspirations et préoccupations, tout en déambulant dans le quartier, et de partager un moment convivial.
- Un échange avec les membres du Collège organisé en extérieur : par petits groupes, les habitants sont passés d'une table à l'autre, d'une thématique à l'autre, chacune étant animée par un membre du Collège.

Les habitants étaient invités à envoyer leurs questions ou remarques en amont de chaque réunion. Tous les habitants ont été invités à ces réunions de quartier via un courrier, distribué dans leur boîte aux lettres. L'information a été reprise via la newsletter, sur le site internet et également à l'agenda du 1170 afin d'informer ou de rappeler aux habitants la tenue de ces réunions.

2 réunions de quartiers ont été organisées en juin 2025.

Entre 20 et 50 personnes étaient présentes à chaque réunion.

Des réponses ont été envoyées à chaque personne ayant formulé une question en amont de la réunion.

Collaboration avec le service transition – fresques du climat

Le service Participation a collaboré avec le service transition afin de définir un plan de participation en lien avec le plan climat. Plusieurs actions ont été proposées. La 1ère concerne la mise en place de fresques du climat.

Plusieurs fresques du climat ont été organisées entre septembre 2024 et septembre 2025 tant à destination du personnel communal, qu'au Collège et aux habitants. Ces fresques ont été organisées afin de permettre au plus grand nombre d'être sensibilisé aux changements climatiques.

D'autres actions seront réalisées dans les mois à venir.

TRANSITION – DEVELOPPEMENT DURABLE

Tél. : 02/674.74.88

Courriel : transition@wb1170.brussels

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, 3^{ème} Échevine

Chef de département : Ghislaine DE GRAVE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2

Attributions générales du service

Le service Transition – Développement durable a été créé en 2010 suite au processus participatif, initié en 2007, grâce à un subside de Bruxelles-Environnement pour la mise en place d'un Agenda 21 sur le territoire bruxellois.

La mission actuelle du service vise à mettre en place des projets et des politiques, tant au sein de l'administration qu'auprès des citoyens, pour tendre vers une société plus juste et durable et ce afin d'être davantage respectueuse du monde qui nous entoure ainsi que des générations à venir.

Le service est composé d'une coordinatrice de projets niveau A, temps plein, et d'une secrétaire administrative niveau B (mi-temps en mai 24 ; puis temps plein de juin 24 à décembre 25).

Evènements et projets réalisés à l'attention des citoyens

L'Espace Transition

Initié en janvier 2020, un groupe de citoyens s'est constitué lors de plusieurs rencontres avec un leitmotiv commun : nous devons adapter notre mode de vie pour un modèle alliant partage et durabilité.

Ainsi, tous sont animés par leur volonté de s'investir dans un mouvement de transition sur le territoire communal. Se rencontrer régulièrement permet à chacun, en son nom ou via une association, de partager des expériences, des idées, de se relier, créer un maillage, une synergie, une connexion, une convergence des alternatives, et d'agir concrètement.

En septembre 24, une rencontre a eu lieu avec présentation du spectacle L'arche et la tour, d'Edwin Zaccaï, en présence de l'auteur et a rassemblé une vingtaine de personnes.

L'espace transition s'est ensuite mis sur pause en raison du changement de majorité politique, du départ de la directrice de la Vénérie et de celui d'une des coordinatrices du service transition.

En mars 25, une refonte a été initiée, dans le but de redynamiser cet espace de discussion, et de faire le lien avec le plan climat communal, pour intégrer les citoyens dans celui-ci.

Une rencontre lors de laquelle les besoins des participants ont été recueillis à l'aide d'un outil d'intelligence collective a réuni 21 participants. A l'issue de cette réunion, les idées émises par chacun ont été analysées par le service transition afin de pouvoir proposer une formule rencontrant les attentes du plus grand nombre.

En juin 25, une 2e rencontre a été organisée pour présenter au groupe les résultats. La réflexion s'est poursuivie avec la Vénérie, et il a été décidé de repenser les rencontres en fonction des 9 thématiques du plan climat, et en proposant à chaque fois une activité préalable à la discussion dans un esprit de co-construction avec les participants. La communication du projet a été repensée afin de toucher de nouvelles personnes et d'agrandir le groupe initial.

La relance officielle est prévue pour le 30 septembre 2025.

Festivals « Dévore Watermael-Boitsfort »

En novembre 24, du 12 au 14, un festival avec pour thématique l'alimentation durable a été organisé en partenariat avec La Vénérie, le CPAS, le Logis-Floréal, la Maison de Quartier des Cités Jardins et la Ferme du Chant des Cailles.

Pendant les 3 jours, différentes activités ont été proposées dans différents lieux : ateliers culinaires, soirée débat, repas et tablée collective,... Les ateliers étaient à chaque fois complets ; le débat a remporté un peu moins de succès.

En mai 25, une 2e édition a été organisée, concentrée cette fois sur 2 jours au lieu de 3 (les 27 et 28 mai). Nous avons essayé de varier les activités, qui comprenaient : une balade comestible (+/-20 participants), une balade dans les venelles nourricières des Cités-jardins du Logis-Floréal (+/- 50 participants), un atelier de cuisine végétarienne animé par Rencontre des Continents (+/- 30 participants) suivi d'un repas (+/- 50

participants), un spectacle d'impro sur le thème de l'alimentation durable (+/- 45 participants) et un ciné-débat avec projection du film « Intensif » sur l'agriculture bio.

Les retours sur cette 2e édition ont été très positifs, tant du côté des partenaires que des participants. Le public touché était en outre assez varié.

Inspirons le quartier 2024

Comme chaque année, le service Transition a pour rôle d'informer les citoyens sur le processus participatif initié par Bruxelles-Environnement. Le service donne un avis au jury quant à la faisabilité des projets soumis. Pour 2024, un projet a été soutenu par BE.

Fresques du climat

Dans le cadre de la participation citoyenne liée au Plan climat, 4 fresques du climat ont été proposées aux citoyens. Elles ont été animées par 2 citoyennes boitsfortoises, et la commune mettait une salle à leur disposition et assurait la communication vers les citoyens.

Cartographie des initiatives transition

Des rencontres de l'Espace Transition, est ressorti que les citoyens et partenaires du quartier n'ont pas une vue précise des initiatives liées à la transition dans leur quartier. Un besoin qui a émané des réunions était donc de répertorier les initiatives existantes. Ce projet fait également partie des actions citées dans le Plan Action Climat. Transition-août 2025, le service transition a commencé la collecte des données en recensant et en classant toutes les initiatives et acteurs liés à la transition. Les données collectées seront prochainement soumises aux partenaires, aux participants des rencontres Espace Transition et aux initiateurs des différents projets pour améliorer la cartographie et valider les informations.

Des réflexions sont encore en cours pour la forme et le planning de diffusion de cette carte.

Projets subsidiés grâce à Bruxelles Environnement

Recyclerie 1170

Le projet a été initié par le service transition, mais depuis janvier 25, le service transition n'est plus impliqué dans la gestion quotidienne de la Recyclerie, celle-ci étant prise en charge par les coordinatrices de la Recyclerie et par l'ASBL Circularité et Relocalisation.

Le service transition assure toutefois un rôle de conseil, notamment pour la recherche de subsides. Il assure également le lien entre les services communaux et la Recyclerie.

D'un point de vue ressources humaines, la Recyclerie est composée de deux coordinatrices à 4/5e ETP, de quatre personnes engagées sous contrat article 60, d'une jeune avec le service citoyen, ainsi qu'un noyau d'une vingtaine de bénévoles très investis et actifs dans le projet.

Fontaines à eau potable sur la voie publique

En 2019, la commune a reçu un autre subside de Bruxelles-Environnement, afin d'installer dans l'espace public des fontaines à eau potable, afin de diminuer l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique, de répondre à un besoin vital pour l'être humain mais également permettre de se désaltérer vu les canicules à répétition que nous subissons.

Les fontaines ont enfin été placées en décembre 24 : à savoir sur la façade de l'école Les Mésanges, sur la façade de la Maison des jeunes, au Skatepark Wiener, à l'Agora sportive Georges Benoidt, au Parc sportif (mini-bassin) et sur la nouvelle place Keym.

Un visuel a été développé en collaboration avec le service Info-Com, sous forme d'autocollant placé sur toutes les fontaines.

Plan d'Actions Climat

Depuis 2020, la Région finance un « Plan d'Actions Climat local » pour chacune des communes bruxelloises. A terme, l'accessibilité aux subsides régionaux sera possible uniquement pour les communes ayant établi un Plan Actions Climat.

À Watermael-Boitsfort, c'est le service Transition qui est en charge, depuis janvier 2022, de ce plan d'action pour le climat.

Les objectifs de ce plan sont de définir des actions à mener à l'échelle de l'administration et du territoire pour :

- D'une part réduire les émissions directes de Gaz à effet de serre, tant les émissions directes liées au chauffage, au transport etc. que les émissions indirectes via une vision GoodFood, Zéro Déchet, ...
- D'autre part développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques déjà en marche (végétalisation, gestion intégrée des eaux de pluie...)

Un second subside a été demandé en juillet pour assurer la continuité et la pérennisation du Plan d'action climat jusqu'au 31 décembre 2025.

Le Plan d'actions climat a été voté à l'unanimité par le Conseil communal en mars 2024.

A partir d'avril 24, la construction d'un processus participatif citoyen autour du plan climat (impératif fixé par la région) a démarré, en étroite collaboration avec le service Participation.

Un processus de sensibilisation au sein de l'administration a été organisé via les Fresques du Climat qui ont été proposées aux agents de tous les services du centre administratif. En tout, ce sont 30 personnes de 18 services différents qui ont participé à ces ateliers.

A partir de janvier 25, des fresques du climat ont également été proposées aux Citoyens, à raison d'une par mois jusque décembre 25. Deux ont dû être annulées en raison d'un trop faible nombre de participants.

En juin 25, c'est le Collège qui, à l'initiative du service transition, a participé à un atelier de la fresque du climat.

Le service transition assure également le relais du Plan Climat avec Bruxelles Environnement pour l'aspect administratif, participe aux réunions organisées par le pouvoir subsidiant et assure le réseautage avec les autres communes. Ainsi, en juin 25, une journée d'échange de pratiques a été organisée à l'initiative de Brulocalis, en partenariat avec le service Transition. L'objectif était de présenter aux représentants des autres communes différents projets en place à Watermael-Boitsfort, en lien avec la transition. Cette visite a réuni 24 participants venant des autres communes. C'est le service transition qui a coordonné cette visite et assuré la présentation des projets, en partenariat avec les services environnement et régie foncière.

Les actions planifiées du Plan climat ont été mises à jour auprès des différents services qui ont été rencontrés de juin à juillet 25. Cela a été l'occasion de faire un bilan de l'état d'avancement de chaque action, d'adapter les actions en fonction des opportunités ou des freins et de revoir la priorisation des actions.

Cette mise à jour a été faite dans le logiciel Strat & Gov, développé par l'Erap, et qui est utilisé par le service transition depuis novembre 2024 pour réaliser le suivi du Plan Climat.

Réponse à des appels à projets

Fondation Roi Baudouin

Le service transition a répondu à l'appel à projet « Encouragement des habitudes alimentaires saines et de l'exercice physique pris en suffisance » de la fondation Roi Baudouin afin de permettre à 3 implantations scolaires maternelles (Colibri-Aigrettes-Naiades) de bénéficier d'un subside pour mettre en place un projet de goûter sain. Malheureusement, la fondation n'a pas accordé le subside.

Bruxelles Mobilité

Le service transition a répondu à l'appel à projet de Bruxelles Mobilité « promotion de la marche à pied » afin de réaliser une carte reprenant les temps de trajet à pied vers différents points stratégiques de la commune. Un subside de 5000 euros a été accordé par Bruxelles Mobilité pour la réalisation de cette carte.

Transversalité et collaboration avec les autres services

De manière plus spécifique et régulière, le service Transition travaille en étroite collaboration avec :

Le service Mobilité

En collaboration avec ce service, nous avons monté plusieurs évènements ou projets. Nous organisons régulièrement lors de la semaine de la mobilité une action pour les travailleurs afin d'encourager la mobilité active. Le service transition soutient également le service mobilité dans l'encadrement du brevet cycliste organisés dans l'ensemble des écoles communales.

En juin 2025, nous avons mis sur pied « la grande parade » sur le territoire communal, réunissant l'ensemble des écoles participantes au brevet cycliste.

D'autres projets en lien avec la mobilité scolaire font également l'objet d'un travail collaboratif entre les deux services.

Le service Environnement

Dans le cadre d'une subvention de Bruxelles Environnement datant de 2018, le service transition collabore avec le service environnement sur un projet de communication et de sensibilisation autour de la présence du lucane cerf-volant sur le territoire de la commune. Le service Transition a pris notamment en charge le volet pédagogique de ce

projet, à savoir le suivi de la réalisation par un prestataire (ASBL Tournesol) d'une mallette pédagogique sur cet insecte. Cette mallette a été présentée aux écoles, et plusieurs enseignants l'ont utilisée dans leurs cours.

Le service Propreté publique

Nous avons collaboré avec le service propreté publique lors des deux recyparks mobiles organisés. Le service Transition avait la charge de « l'Espace donnerie » en amont de la Déchèterie, afin d'encourager les citoyens à donner une seconde vie aux objets.

Le projet « Donnerie devant chez soi » a également fait l'objet d'une collaboration entre les deux services, le service Transition prenant en charge la communication autour du projet.

Le service Participation

La coordinatrice du service nous a fortement épaulé pour développer le volet « participation » du Plan Actions Climat.

Projets avec les écoles

Labellisations Eco-Schools

Le label Eco-schools est octroyé par Bruxelles Environnement et est valable pour une durée de 2 ans à l'issue desquels il peut être renouvelé. En octobre 2024, les écoles Le Karrenberg et la Sapinière ont obtenu le renouvellement de leur label. L'école La Futaie a reçu sa première labellisation.

Le service transition a épaulé les écoles dans leur demande, à la fois pour les aspects administratifs mais également pour les conseiller dans les projets menés. Les écoles disposent d'un budget de 2000 euros pour les deux ans de labellisation. Les dépenses liées à ce budget et les aspects administratifs sont également gérés par le service transition : remise du dossier de labellisation, suivi des réunions de l'écoteam et rédaction des PV, organisation des visites du jury Eco-schools, suivi financier du subsid.

En outre, le service Transition a été sollicité par l'ASBL Coren, qui coordonne le label, pour faire partie du jury d'autres écoles de la région bruxelloise, avec d'autres spécialistes en éducation à l'environnement.

Fruits et légumes à l'école

Toutes les écoles communales ont souhaité bénéficier du programme européen « Fruits et légumes à l'école » en 2024-2025. Celui-ci finance, pour les établissements participants, l'achat de fruits et de légumes de saison pour les élèves à hauteur de 9 euros/élève/an. Les fruits et légumes sont distribués une fois par semaine de décembre à juin. Le service transition a pris en charge les inscriptions au projet, ainsi que le suivi administratif et financier. Pendant la durée du projet, ce sont ainsi des centaines de kilos de fruits et légumes bio et de saison qui ont été distribués et dégustés par les élèves. Le projet était également une opportunité pour sensibiliser les enfants à l'alimentation durable. Il a également permis à certaines classes de réaliser des recettes de cuisine, afin de travailler différentes compétences avec les enfants. Les écoles étant très satisfaites, la demande de subside sera réitérée pour l'année 2025-2026.

Projet « Goûtons »

A partir de novembre 24 jusque juin 25, l'école Le Colibri a mis en place un projet de goûter sain en partenariat avec le service transition.

Catalogues d'animations

En septembre 2024, comme chaque année, un catalogue d'animations a été proposé aux écoles par le service Transition. Celui-ci reprenait des activités proposées par la Ferme du Chant des Cailles (module de découverte des moutons du Bercaïl, module de découverte du Chant, activités sur le travail de la laine), l'ASBL Tournesol (animations biodiversité), Nature Explore (activité de découverte sensorielle de la nature), l'ASBL GoodPlanet (ateliers « Good Cook » sur l'alimentation durable). Ces structures ont été choisies pour leur ancrage local et/ou pour les activités proposées. Ce catalogue a rencontré un grand succès auprès des enseignants : 18 classes se sont inscrites à une activité ou à un module d'activité, ce qui représente environ 360 enfants qui ont bénéficié d'une animation ou d'un cycle d'animations en éducation à l'environnement.

INFORMATIQUE

Tél. : 02/674.74.29 - 02/674.75.19 - 02/674.75.82

Courriel : informatique1170@wb1170.brussels

Autorité politique responsable : Hang NGUYEN, 1^{ère} Echevine

Chef de service : Ghislaine DE GRAVE

Nombre d'agents (ETP) : 3,8 → informatique (2,8 au 30/6/2025)

1 → chargé de mission « école numérique »

Attributions générales du service

Le service informatique gère l'ensemble du parc informatique de la commune.

Il assure (outre les tâches administratives propres à l'ensemble des services) :

- L'achat du matériel et des consommables
- La maintenance et/ou la réparation du matériel (en régie ou par le biais de réparateurs)
- Le raccordement du matériel au réseau
- La sécurité du réseau
- La gestion de projets de développement informatique
- La maintenance et la configuration du central téléphonique du centre administratif ainsi que la gestion de la téléphonie des sites délocalisés géographiquement
- La gestion des smartphones et la mise en œuvre du RGT en ce qui concerne l'utilisation de ces appareils
- La connexion Internet de ces mêmes sites
- La gestion technique et administrative du parc d'appareils multifonctions (photocopieurs, imprimantes et scanners)
- L'aspect technologique de toute matière traitant au développement durable
- La gestion de l'EPN (espace public numérique)
- Etude et proposition d'orientation stratégique de l'informatique communale
- Process management : assistance d'agents communaux pour optimiser les procédures de travail et l'usage des outils informatiques
- Formation du personnel communal à l'utilisation des outils informatiques
- Respect des normes GDPR (aspect informatique)
- Etude et proposition de soutien à la population précarisée numériquement par le biais d'actions spécifiques

Subsides

Au travers l'asbl Fobagra et via un subside européen, un animateur pour l'EPN a été engagé à mi-temps et un technicien gère, à raison d'un jour par semaine, un « comptoir de réparations pour le matériel informatique » à la bibliothèque Delvaux. Les habitants de Watermael-Boitsfort peuvent venir faire réparer et configurer gratuitement leur matériel informatique.

Ces deux services s'arrêteront fin décembre 2025, le subside n'étant pas renouvelable.

Réalisations septembre 2024 août 2025

Ecole numérique

Le rapport d'activités du chargé de missions « écoles numériques » est repris dans le rapport annuel du service « Enseignement ».

Espaces Publics Numériques

Objectif : réduire les fractures numériques de premier et second degré.

Continuation des projets

- Le CCCA continue ses activités de soutien informatique aux seniors mais propose à présent une offre pour l'utilisation des smartphones (lundi après-midi pour les appareils avec OS iOS et jeudi toute la journée pour les appareils Android et Windows)
- Fobagra – permanence d'ouverture 2 jours par semaine pour le grand public. Les usagers peuvent utiliser le matériel mis à leur disposition avec réservation préalable et prise en main de la salle par l'agent mis à disposition par l'asbl Fobagra
- WeAreCoders – organisation de cours à destination des enfants et jeunes adolescents. L'asbl loue l'EPN selon le règlement en vigueur. Les cours se déroulent le samedi matin.
- Informaticiens publics : des bénévoles assurent une permanence le jeudi à destination du public afin d'aider les usagers dans leurs démarches administratives (banque, impôts etc... (ce service fait l'objet d'un descriptif plus approfondi dans le rapport annuel du service de la vie sociale.

Réduction de la fracture numérique

La commission soutien numérique s'est mise en place depuis le 19 avril 2021 et elle se rencontre tous les deux mois.

La composition de la commission du soutien numérique s'établit comme suit :

- CPAS : ISP et coordination sociale
- Bibliothèques
- Vie Sociale
- Service de Prévention et de cohésion sociale
- CCCA
- Service Informatique

L'asbl Actions et Recherches Culturelles a développé le principe de l'informaticien public (<https://informaticienpublic.be/>) et a coaché la CSN dans la mise en place du projet. Le jeudi, des informaticiens publics bénévoles reçoivent gratuitement les habitants pour les soutenir dans leurs démarches numériques. Les assistantes sociales de la commune sont également disponibles pour l'accompagnement des démarches.

Infrastructures générales

Gestion du parc

Uniformisation du parc par l'acquisition de nouveaux PC identiques, moins énergivores et dont les ressources sont adaptées au métier de l'utilisateur.

Maintenance et veille du LAN

Intégration dans le réseau LAN pour tous les bâtiments délocalisés géographiquement (12 lieux) → intégration des postes de travail dans l'AD communal et des postes téléphoniques fixes dans notre central – poursuite du projet.

Cloud Computing

Veille de la solution « Data Center Régional » (DCR). 90% de nos données sont hébergées sur les serveurs de Paradigm.

10% de nos données (archives vivantes) sont hébergées (technologie Sinology) en interne pour des raisons d'économie financières.

Opérations quotidiennes

- Réponses spécifiques à des tâches particulières et ponctuelles
- Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- Acquisition du nouveau matériel
- Etude de nouveaux produits
- Helpdesk

- Soutien aux déménagements dans les différents services
- Recherche de solutions techniques pour le télétravail
- Etude de possibilités de communications unifiées

Missions spécifiques et ponctuelles

- Participation au groupe de travail « Inclusion numérique » de la région bruxelloise
- Poursuite de la mise en œuvre d'une stratégie pour le déploiement d'Office 365 au sein de la commune
- Déploiement d'Office 365. Le service informatique a initialement fait choix de partager le tenant régional afin de bénéficier de la sécurité informatique régionale. Malheureusement, ce choix ne s'est pas avéré judicieux, l'AC n'était plus indépendante pour la configuration des postes de travail (impossible de créer ou supprimer des utilisateurs, sécurité trop forte et parfois bloquante etc. ...). Le service informatique a donc dû revoir le projet et a opté pour un tenant communal qui lui est propre. Le déploiement est toujours en cours.

Parc Informatique

Chaque employé communal dispose de son poste de travail personnel (portable s'il télétravaille, fixe s'il ne télétravaille pas).

Descriptif d'un poste de travail

- OS : 11 professionnels
- Suite Office 2010 ² migration vers Office 365
- Une seule imprimante universelle à installer sur le matériel ² système de « follow me » pour permettre d'imprimer sur n'importe quel appareil connecté au réseau
- Accès à un espace disque « serveur » dédié au service
- Connexion au réseau par authentification
- Les utilisateurs ne sont pas administrateur de leur poste de travail
- Applications « métier » pour le service RH, Finances, Recette, Population et Etat-Civil.
- WebApplications pour les services de l'Urbanisme et Environnement (Nova), pour l'ensemble des services (gestion de l'ordre du jour du Conseil et du Collège), Vie Sociale (MyHandicap), MobyTwin, pour le service de la Petite Enfance (Bambino), pour les bibliothèques...
- Diverses applications spécifiques : Régie Foncière, Travaux Publics, ...

Gestion serveurs

Une infrastructure de type « VMWare » dans le cloud est configurée pour la gestion de l'ensemble de l'administration.

L'infrastructure est composée de :

- 15 CPU
- 50 Go de RAM
- 3 To SAN (DD)
- 5,4 unités de BU

Sur l'ensemble de cette infrastructure tournent les serveurs :

- CIVADIS : (applications métier pour les finances, recette, RH (sous Windows))
- DCACWB : le domaine contrôleur (gestion des accès disques pour les utilisateurs)
- FSACWB : gestionnaire de fichiers
- PSACWB : gestionnaire d'impressions
- EFACWB : gestionnaire e-courrier + amendes administratives
- Oracle serveur : gestionnaire de bases de données
- Saphir : application métier pour la Population et l'Etat-Civil (sous Linux)
- Irisnext

Deux serveurs physiques supplémentaires sont dédiés pour le BDC (back-up domaine contrôleur en cas de panne du DCACWB) et l'Active Directory (gestion de l'authentification des utilisateurs).

Gestion imprimantes

Excepté au service « Population » et « Etat-Civil » (service au guichet), les imprimantes « personnelles » ne sont plus d'application dans les services administratifs.

Chaque étage des bâtiments administratifs, les écoles, les crèches et les bibliothèques disposent d'un appareil multifonctions connecté au réseau (photocopieuse – imprimante - scanner).

Le scan des documents est vivement encouragé (scan to mail ou scan to folder).

Les appareils sont connectés au réseau et sont pilotés à distance (pour le relevé des compteurs, la maintenance, l'ouverture et la fermeture des accès etc...).

Stock

Le service « informatique » dispose d'un stock permettant de réagir rapidement en cas de panne ou d'engagement immédiat.

Firewall

Un UTM a été configuré et remplace notre firewall dont les performances ne sont plus en adéquation avec les exigences de sécurité (plusieurs communes ont été hackées).

Fonctionnalités : Web filter antivirus, portail captif, réputation IP, Contrôle des flux HTTPS/SSL - trafic décrypté au niveau du FW, examiné pour détection des virus et malware et est ré-encrypté avant d'être envoyé à l'utilisateur final.

Single Sign On – fonctionnalité disponible pour des groupes construits en interne.

Certains groupes ont des restrictions qui sont interprétées par le Single Sign On (car SSO relié avec l'AD) - ex. : restriction d'accès aux réseaux sociaux, restrictions spécifiques pour les écoles.

Nous pouvons obtenir un reporting par e-mail - remonter les alertes par mail mais pour le moment, le service pas encore tout-à-fait au point (ex. si nous sommes informés de l'alerte mais nous n'avons pas encore le support derrière)

Equipements divers

Les switchs gérant le LAN sont de type VoIP et POE. Ils assurent donc la connexion au réseau LAN et à l'IPCentrex (téléphonie fixe).

4.2. ADMINISTRATION GENERALE

ÉTAT CIVIL

Tél. : 02/674.74.15 - 02/674.74.17

Tél. : 02/674.75.12 - 02/674.75.13

Courriel : etat.civil@wb1170.brussels

Autorité responsable : David LEISTERH, Bourgmestre

Chef de service : Cesika KARAOGLAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4

Attributions générales du service

Le service de l'Etat civil a pour mission d'enregistrer tous les événements touchant à l'identité des personnes, de la naissance au décès. Ce service dresse donc les actes de naissance, de reconnaissance, d'adoption, de changement de nationalité, de mariage, de divorce, de décès. Le service est également responsable de la gestion administrative du cimetière communal.

Il existait jusqu'au 30 mars 2019 inclus sept registres d'état civil. Les registres de naissance, de nationalité, de mariage, de divorce et de décès étaient tenus en double exemplaire. Les registres des déclarations de mariage et des déclarations de reconnaissance étaient et sont encore toujours tenus en un seul exemplaire.

Registre des naissances

	Garçons	Filles	Total
Naissances sur le territoire de la commune	0	0	0

Ce faible taux de naissance s'explique aisément par l'absence de maternité sur le territoire communal.

	Hommes	Femmes	Total
Reconnaissance prénatale	-	-	58
Reconnaissance judiciaire	0	0	0
Reconnaissance immédiate	0	0	0
Reconnaissance postnatale	13	16	29
Modification de l'enregistrement du sexe -Transgenres	-	-	2
Recherche de paternité	0	0	0
Attribution du nom de famille	0	0	0

Changement de prénom (BAEC)	7	13	20
Changement de nom - Arrêté Royal (BAEC)	0	0	0
Changement de nom (BAEC)	18	19	37
Adoption plénière	0	0	0
Adoption simple	0	1	1
Adoption étrangère	0	0	0
Homologation d'adoption	0	0	0
Ordonnance rectificative	0	0	0
Arrêt filiation	0	0	0
Contestation de paternité	0	0	0
Transcription d'une reconnaissance	0	0	0
Choix de nom	18	10	8
Suppléance à la rédaction d'un acte de naissance	0	0	0
Actes de naissance étrangers liés à un acte belge (BAEC)	120	135	255
Prestation serment	0	0	0
Annulation (BAEC)	-	-	0

Choix de nom - Loi du 8 mai 2014 modifiant le Code civil en vue d'instaurer l'égalité de l'homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l'enfant et à l'adopté.

Les parents d'un enfant belge ont désormais le choix entre le nom du père, le nom de la mère ou un composé des deux noms dans l'ordre de leur choix.

Cette attribution directe ne concerne que le premier enfant d'un couple, né après le 1er juin 2014.

Les parents qui souhaitaient néanmoins bénéficier de cette loi et modifier le nom de leurs enfants nés avant le 1er juin 2014, pouvaient introduire jusqu'au 31 mai 2015, une demande en changement de nom, basée sur la nouvelle loi, dans la commune de résidence des enfants.

De même, la naissance d'un nouvel enfant ayant la même filiation permet de modifier le nom de l'ensemble de la fratrie sauf si un choix avait déjà été fait.

Changement de nom - loi du 7 janvier 2024 modifiant l'ancien Code civil et le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe en vue d'assouplir la procédure de changement de nom, publiée au moniteur belge du 19 janvier 2024.

Depuis le 1er juillet 2024, toute personne majeure ou mineure émancipée de nationalité belge, reconnue réfugiée ou apatride peut introduire auprès de l'officier de l'état civil compétent une déclaration de changement de nom. Les mineurs non-émancipés ne peuvent pas introduire de déclaration de changement de nom.

L'objectif de cette loi est d'introduire la faculté pour chaque belge majeur ou mineur émancipé d'effectuer une fois dans sa vie une déclaration de changement de nom pour porter le nom du parent qu'il ne porte pas ou une combinaison du nom de ses deux parents. Aucune possibilité n'est prévue pour revenir sur cette déclaration.

Le choix de nom peut être fait parmi les noms actuels des parents ou adoptants selon la situation dans laquelle le demandeur se trouve :

- Soit le nom du père, soit le nom de la mère, ou encore leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par le demandeur dans la limite d'un nom pour chacun d'eux ;
- Soit le nom de la mère, soit le nom de la coparente, ou encore leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par le demandeur dans la limite d'un nom pour chacune d'elles.

➤ Nombre de changements de nom : 37

Registre des déclarations de reconnaissance

Depuis le 1er avril 2018, toute reconnaissance actée en Belgique doit d'abord faire l'objet d'une déclaration de reconnaissance. Toutes les reconnaissances sont concernées, pas uniquement celles qui sembleraient frauduleuses. Deux belges doivent donc bien faire acter une déclaration de reconnaissance avant la reconnaissance en tant que telle.

Il faut désormais réfléchir en deux temps. Dans un premier temps, analyser si les conditions sont remplies pour faire la déclaration de reconnaissance en Belgique. Dans un second temps, faire application du droit national de chacun des auteurs pour l'établissement de la seconde filiation. Néanmoins, il convient d'avoir égard à cette deuxième étape dès la première, afin d'éviter d'imposer toute une procédure à des personnes qui, en vertu de la loi, ne peuvent pas faire établir de reconnaissance.

➤ Nombre de déclarations de reconnaissance : 88

Registre des nationalités

Acquisition de la nationalité belge

Le Code de la nationalité belge a été modifié en profondeur le 1er janvier 2013. Le but de cette réforme visait à simplifier le nombre de procédures existantes et à renforcer les conditions d'acquisition de la nationalité.

Il n'existe désormais plus que deux procédures en vue d'acquérir la nationalité belge : la déclaration devant l'Officier de l'Etat civil et la naturalisation qui est limitée à des situations exceptionnelles.

Après le changement de loi sur la nationalité, il apparait une charge de travail au service Etat civil. Chaque déclaration doit être vérifiée et examinée par le service avant de la transmettre au Parquet.

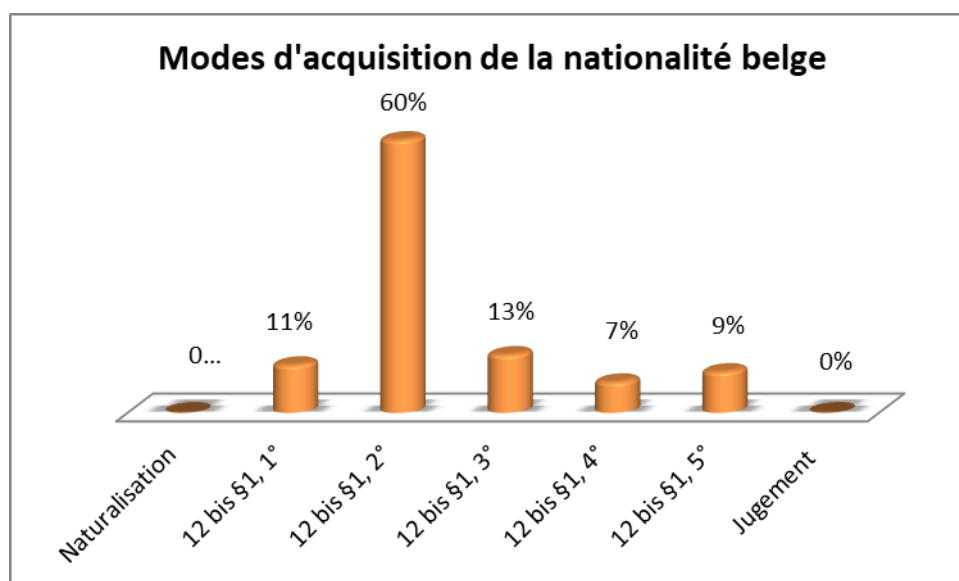
La déclaration de nationalité (nouvel article 12bis CNB) permet dans cinq situations et moyennant des conditions strictes de solliciter la nationalité Belge :

1. La naissance en Belgique
2. Le fait de vivre en Belgique depuis au moins 5 ans, sous couvert de certains titres de séjour si l'on peut prouver sa connaissance d'une des langues nationales, son intégration sociale et sa participation économique.
3. Le fait d'être marié à un ou une Belge ou d'avoir un enfant mineur belge
4. Avoir atteint l'âge de la pension ou être handicapé ou invalide
5. Vivre depuis au moins 10 ans en Belgique sous couvert de certains titres de séjour et prouver sa participation à sa Communauté d'accueil.

Les conditions en matière de titre de séjour, de participation économique éventuelle, de connaissance d'une des langues nationales et d'intégration sociale éventuelles sont strictes.

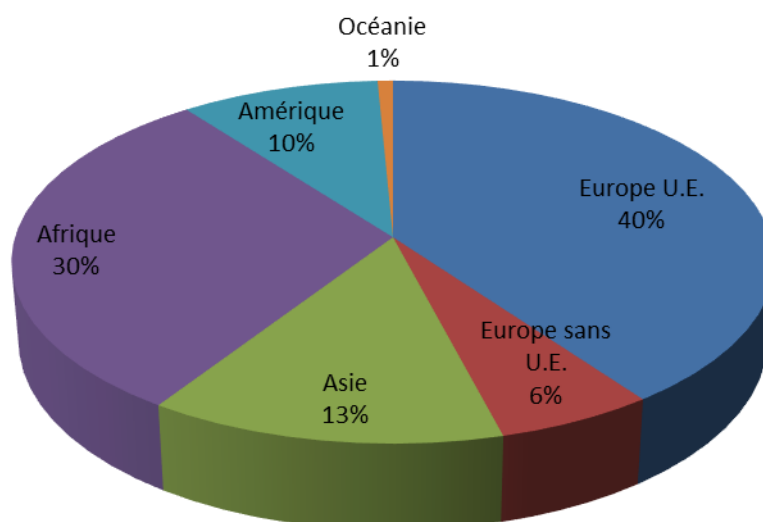
La demande de nationalité belge est subordonnée au paiement d'un droit d'enregistrement de 150 euros (1.000 euros depuis le 29 juillet 2025), non-compris les éventuelles taxes communales.

La Chambre des Représentants traite l'arriéré de dossiers issus de l'ancienne procédure de naturalisation.



	Total	Hommes	Femmes
Naturalisation	0	0	0
Attribution "automatique" art 8 CN	1	0	1
Attribution art 9 CN	0	0	0
Déclaration 11bis CN	3	1	2
Déclaration 12 bis §1, 1°CN	14	8	6
Déclaration 12 bis §1, 2°CN	80	35	45
Déclaration 12 bis §1, 3°CN	17	3	14
Déclaration 12 bis §1, 4°CN	9	4	5
Déclaration 12 bis §1, 5°CN	12	6	6
Recouvrement art 24 CN	0	0	0
Renonciation art 22 CN	0	0	0
Jugement	0	0	0
Total	137	57	80

Continents d'origine des personnes ayant acquis la nationalité belge, y compris par naturalisation



Europe U.E.

Bulgarie	1
Danemark	2
Irlande	3
Italie	7
Hongrie	2
Allemagne	3
Espagne	3
Grèce	1
Roumanie	6
France	20
Pays-Bas	1
Pologne	3
Portugal	1
Finlande	1
Total	54

Europe non U.E.	
Royaume-Uni	4
Serbie	1
Kosovo	1
Macédoine	1
Moldavie	1
Total	8

Afrique	
Angola	1
Egypte	1
Maroc	17
Algérie	3
Tunisie	1
République démocratique du Congo	8
Cameroun	3
Réfugié origine Cameroun	1
Sénégal	1
Guinée	2
Mauritanie	1
Réfugié origine Guinée	1
Réfugié origine Burundi	1
Total	41

Asie	
Afghanistan	3
Inde	2
Turquie	3
Jordanie	1
Pakistan	1
Réfugié origine Iran	1
Iraq	1
Réfugié origine Iraq	1
Syrie	1
Réfugié origine Syrie	2
Philippines	1
Taiïwan	1
Total	18

Amérique	
Brésil	3
Chili	1
Equateur	2
Pérou	1
Etats-Unis	6
Total	13

Océanie	
Australie	1
Total	1

Indéterminé	0
Apatride	0
Total	0

Registre des déclarations de mariage

Depuis la loi du 4 mai 1999, entrée en vigueur le 1er janvier 2000, la publication des bans a disparu de notre paysage juridique. Cette formalité de publicité, qui était destinée à avertir les éventuels opposants à cette union, a été remplacée par une "déclaration de mariage". Les futurs époux doivent désormais lorsqu'ils viennent déposer les pièces constituant leur dossier de mariage, signer ensemble (ou seul muni d'une procuration légalisée du futur conjoint) cette déclaration par laquelle ils affirment vouloir se marier. La signature de ce document ouvre une période de 14 jours pendant

laquelle les époux ne peuvent se marier. Après cette période, s'ouvre un nouveau délai de six mois dans lequel doit avoir lieu le mariage.

Déclarations de mariage	85
Refus de célébrer le mariage	0
Sursis de mariage	0

Registre des mariages

	Total
Mariages	73
Actes de mariage étrangers (BAEC)	42
Jugements d'annulation de mariage	0
Arrêts d'annulation de mariage	0

Les futurs époux belges doivent avoir au moins 18 ans pour pouvoir contracter mariage. Les mineurs d'âge qui souhaitent néanmoins se marier doivent obtenir une autorisation non plus de leurs parents mais du tribunal de la Jeunesse. Cette dispense d'âge n'est accordée que pour des motifs graves.

En ce qui concerne les ressortissants étrangers qui contractent mariage en Belgique, il convient de tenir compte des conditions d'âge, de consentement, ... exigées par leur loi nationale.

Ouverture du mariage aux personnes de même sexe

Depuis le 1er juin 2003, le mariage est également ouvert aux couples de même sexe. Les époux de même sexe ont exactement le même statut, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les couples composés de personnes de sexe différent, à l'exception des règles gouvernant la filiation biologique.

Mariages entre personnes de même sexe	
Entre femmes	Entre hommes
0	3

Nombre de mariages entre personnes de même sexe célébrés à Watermael-Boitsfort :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
3	2	2	4	0	1	1	2	3

Registre des divorces

Depuis le 1er septembre 2007, la loi sur le divorce a considérablement évolué. Les causes de divorce peuvent désormais se classer en deux catégories : le divorce par consentement mutuel et le divorce pour cause de désunion irrémédiable.

Le divorce pour cause déterminée, à savoir, adultère, excès, sévices et injures graves et le divorce pour cause de séparation de fait de plus de deux ans sont supprimés.

Depuis l'entrée en vigueur de la BAEC, la procédure de « transcription » du divorce a été quelque peu modifiée.

Auparavant, l'officier de l'état civil compétent pour transcrire un divorce était celui qui avait célébré le mariage. Si le mariage avait été célébré à l'étranger, c'est l'officier de l'état civil de la Ville de Bruxelles qui transcrivait. Ainsi, plus de 4.500 divorces de mariages étrangers étaient transcrits à la Ville de Bruxelles chaque année.

Désormais, suite à l'entrée en vigueur de la BAEC, la compétence de l'Officier de l'état civil concernant la transcription des divorces est celle de droit commun. C'est l'article 13 du Code civil qui la régit :

« *A moins que la loi n'en dispose autrement, l'officier de l'état civil compétent est celui :*

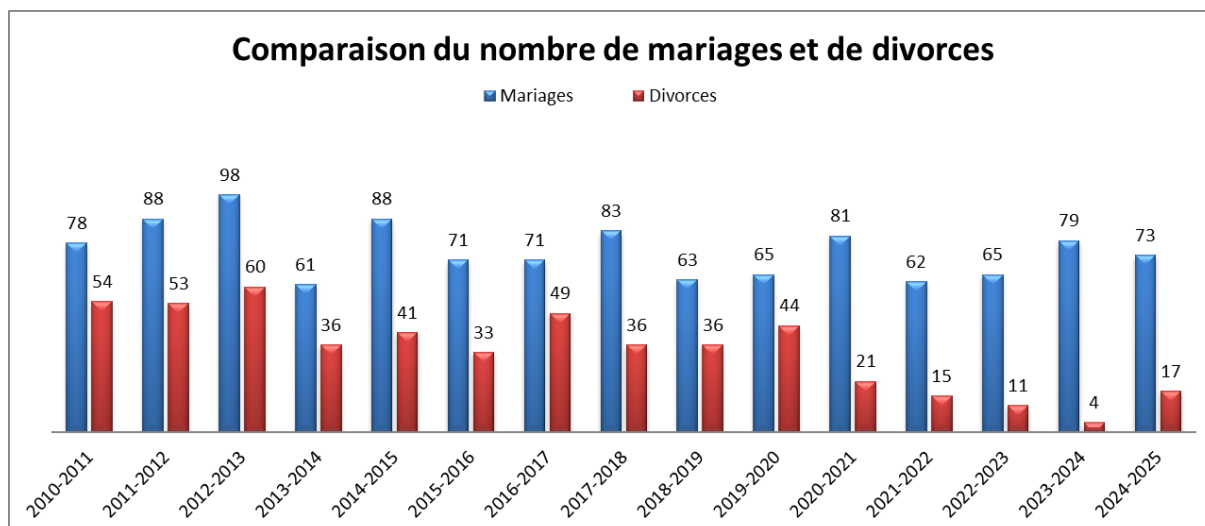
- *du lieu d'inscription au registre de la population, au registre des étrangers ou au registre d'attente de l'intéressé, des intéressés ou de l'un d'entre eux; ou à défaut,*
- *de la résidence actuelle de l'intéressé, des intéressés ou de l'un d'entre eux; ou à défaut,*
- *de Bruxelles. »*

Il suffit donc que l'un des époux réside sur le territoire d'une commune pour que celle-ci soit compétente pour transcrire le divorce.

Cela signifie également que toutes les communes belges seront susceptibles de transcrire un divorce belge d'un mariage célébré à l'étranger.

Depuis la mise en place de la BAEC, la cause du divorce n'est plus spécifiée dans l'acte de sorte qu'il n'y a plus lieu de prévoir les différents types de divorce.

Divorces (BAEC)	17
-----------------	----



Forte diminution du nombre d'actes de divorces établis par le service de l'état civil depuis que les Greffes des Tribunaux ont accès à la BAEC. En effet, les divorces dont les actes de mariage sont migrés (et donc disponibles) dans la BAEC sont établis par le Greffe du Tribunal et non plus par le service de l'état civil de la Commune de célébration du mariage. Seuls les jugements de divorce concernant les mariages à l'étranger et ceux dont l'acte n'a pas été migré par la commune de célébration du mariage dans la BAEC sont envoyés par un système de notification dans la BAEC par le Greffe à la commune de résidence de l'un des ex-époux pour en établir l'acte.

Registre des décès

Décès d'enfants de moins d'un an : 0

Enfants mort-nés : 0

	Femmes	Hommes
Habitants de la commune	63	55
Habitants hors commune	18	8
Transcription de décès	4	5
Total	85	68

➤ Nombre total de décès (sur Watermael-Boitsfort ou transcrits) : 167

Depuis le 1er janvier 2023, les déclarations de décès se font exclusivement via Irisbox – décès. Les entreprises de pompes funèbres doivent encoder toutes les données en rapport avec le décès sur leur plateforme entreprise Irisbox et y injecter une version pdf de chaque document nécessaire (modèle IIIC, carte d'identité du défunt, mandat, demande d'incinérer, demande d'achat de concession, ...). Ces demandes nous parviennent dans notre outil de métier, Saphir. Après paiement, l'agent traite la

demande et finalise le décès. L'envoi des permis se génère automatiquement vers l'entreprise de pompes funèbres qui a encodé la demande mais également, dans un futur proche, vers le crématorium d'Uccle s'il y a lieu.

➤ Nombre de déclarations de décès acceptées via Irisbox : 125

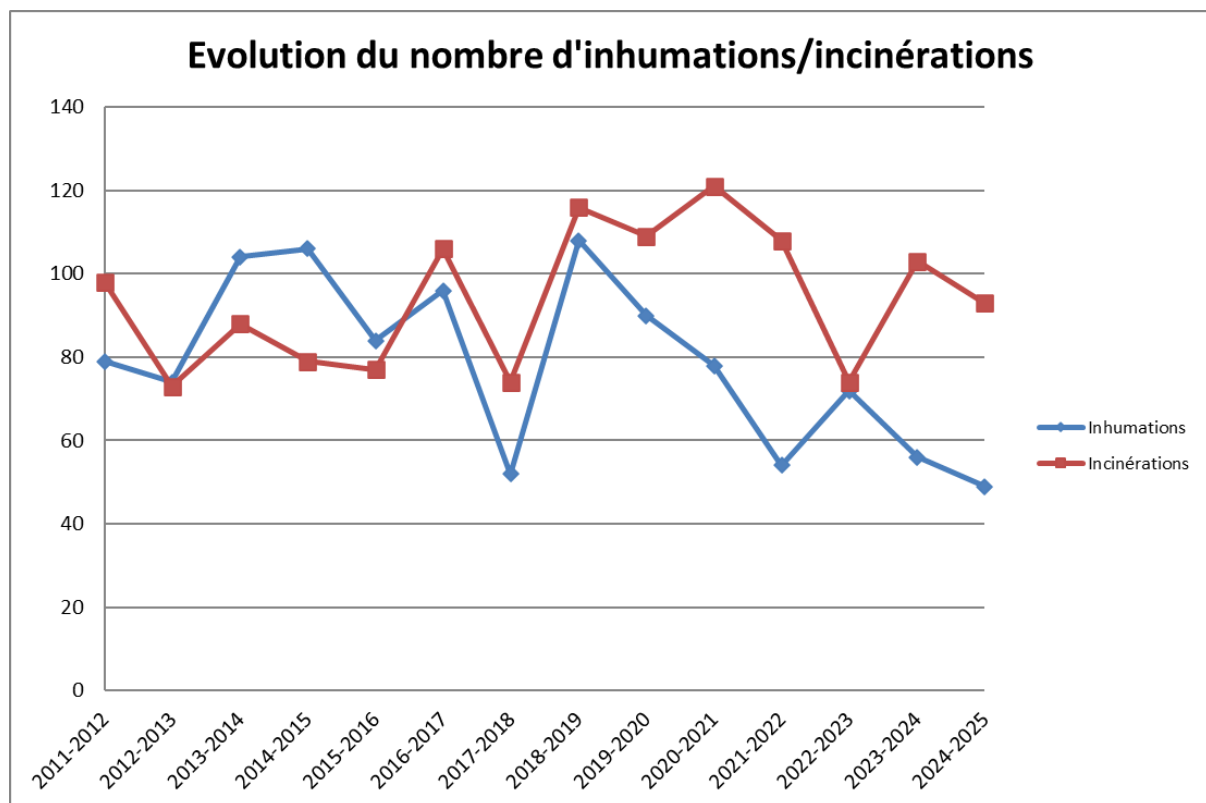
Cimetière

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Fosses ordinaires	30	41	26	33
Concession pleine terre de quinze ans	35	32	18	30
Concession pleine terre de cinquante ans	10	9	15	10
Caveaux	12	13	9	9
Caveaux d'urne	5	9	11	14
Caveau d'attente	0	0	0	0
Cryptes (cellules de la galerie funéraire)	3	1	1	5
Pelouse d'honneur	0	0	0	0
Pelouse enfants	2	1	0	0
Columbarium cinq ans	5	8	6	3
Columbarium quinze ans	6	6	9	4
Columbarium cinquante ans	2	0	0	1
Columbarium provisoire	0	0	0	0
Dispersion des cendres	43	43	46	41
Conservation des cendres au domicile	32	18	23	25
Conservation des cendres au domicile pour départ étranger	0	3	2	0
Inhumation à l'étranger	4	4	5	3
Inhumation d'urne « ancien combattant »	0	0	0	0
Plaquette cinq ans (gratuité)	12	12	11	8
Plaquette quinze ans	7	12	4	3
Plaquette cinquante ans	1	0	1	0
Exhumation pour départ vers autre commune	2	0	0	0

Toutes les personnes décédées sur le territoire de Watermael-Boitsfort dont l'inhumation ou la dispersion se fait dans une autre commune belge :

	2023-2024	2024-2025
Inhumation	22	14

Dispersion	22	28
Columbarium/caveau d'urne	4	5
Don du corps à la science	4	1



Indigents

Les personnes considérées comme indigentes sur la base d'une prise en charge par un C.P.A.S., dont aucun proche ne peut prendre les funérailles en charge et qui décèdent sur le territoire communal, voient leurs funérailles prises en charge par la Commune.

Rapport annuel	Nombre d'indigents
2009-2010	10
2010-2011	5
2011-2012	12
2012-2013	9
2013-2014	17
2014-2015	10
2015-2016	13
2016-2017	12
2017-2018	6
2018-2019	2

2019-2020	11
2020-2021	3
2021-2022	8
2022-2023	4
2023-2024	5
2024-2025	13

Renouvellements et prolongations de concessions de sépultures

Mise à jour des plans du cimetière ainsi que du fichier des personnes y reposant, encodage des sépultures dans le système informatique.

Préparations des dossiers de désaffectations.

Marchés publics

- Pour l'inhumation ou l'incinération des indigents ;
- Pour le transfert en corbillard des personnes trouvées sans vie sur la voie publique et aux personnes dont le transfert a été ordonné par l'administration communale, le Parquet du Procureur du Roi ou par la police en cas de mort suspecte et/ou violente ;
- Pour prestation de porteurs en cas d'inhumation.

Organisation des cérémonies de la Toussaint

Cérémonies patriotiques, transport par bus ou camionnette des personnes sans moyen de transport vers le cimetière pour se recueillir sur les tombes.

Emargements

Depuis l'entrée en vigueur de la BAEC (31/03/2019) il n'y a plus d'emargements manuels sur les actes d'état civil.

Nombre estimé d'actes d'état civil délivrés par mail, par courrier, au guichet ou en téléchargement rapide via le guichet : 4000 (dont 2108 téléchargements rapides).

Forte diminution du nombre d'actes d'état civil délivrés depuis plus ou moins 20 ans. La maternité a fermé ses portes en 1982, les personnes nées sur le territoire de Watermael-Boitsfort ne sont plus pour la plupart en âge scolaire et le nombre de mariage a fortement diminué. De plus la simplification administrative a pour but d'éviter aux citoyens de devoir fournir des extraits d'actes si ceux-ci ont déjà été présentés à l'autorité.

BAEC

La BAEC (Banque de données des Actes de l'Etat Civil) est entrée en vigueur le 31/03/2019.

Il s'agit de la banque de données centrale qui contient tous les actes de l'état civil et depuis laquelle il est possible de les gérer. Cette banque de données centrale remplace les registres locaux qui étaient auparavant tenus par les communes et consulats. Le passage à la BAEC signifie par ailleurs que toutes les communes et tous les consulats établissent des actes standardisés, documentaires et uniformes.

La migration des actes

La migration signifie le chargement d'anciens actes papier dressés avant le 31/03/2019 dans la BAEC.

De cette manière, l'acte est disponible dans la BAEC sous format électronique et est traité de la même façon que les nouveaux actes dressés après le 31/03/2019 dans la BAEC.

Depuis la mise en service de la BAEC, les communes ne sont plus autorisées à délivrer des copies conformes ou des extraits issus des registres papier ou d'actualiser les actes papier.

Tous les actes doivent être traités électroniquement.

En d'autres termes, la migration est obligatoire pour les actes suivants :

- Les actes qui nécessitent l'enregistrement d'une actualisation après le 31/03/2019 (p. ex. un divorce sur un acte de mariage ou une correction sur un acte de naissance) ;
- Les actes dont le contenu doit pouvoir être consulté sur écran ;
- Les actes dont un extrait est demandé après le 31/03/2019 ;
- Les actes dont une copie conforme est demandée après le 31/03/2019.

La migration s'effectue de la manière suivante :

- Copie de l'acte se trouvant dans le registre papier
- Scannage de l'acte
- Encodage manuel de l'acte dans saphir
- Vérification de l'encodage dans saphir
- Migration dans la BAEC

➤ Nombre d'actes migrés dans la BAEC : 3000

E-Apostille / E-Légalisation (les actes de BAEC)

En Belgique, depuis le 01/05/2018,

- Les apostilles sont délivrées uniquement sous format électronique.
- Les légalisations peuvent quant à elles être délivrées sur papier et sous format électronique.

En vue de la délivrance des apostilles et légalisations électroniques, le service Légalisation du SPF Affaires étrangères a créé le site eLegalization, qui est seulement accessible pour les autorités partenaires (communes, notaires, SPF, chambres de commerce...) mais pas pour les particuliers.

Les légalisations et apostilles électroniques sont signées, de manière sécurisée, à l'aide d'un certificat au nom du SPF Affaires étrangères.

- Nombre de documents encodés pour une légalisation/apostille : 70

Prise de rendez-vous

Depuis le 18 mars 2020, le service de l'état civil est accessible uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous peuvent être pris directement par le citoyen via le guichet électronique d'Irisbox. Le citoyen peut également prendre contact avec le service afin qu'on lui fixe un rendez-vous par téléphone ou par mail.

- Nombre de rendez-vous pris via Irisbox : 643
- Nombre de rendez-vous encodés par le service même : 200

Nouveautés

Délivrance d'extrait et/ou de copie d'acte d'état civil

Le 01/01/2025, l'article 29 de l'ancien Code civil est entré en vigueur. Il établit notamment la distinction entre un acte public et un acte non public.

Les actes publics sont désormais :

- Tous les extraits d'actes de décès;
- Les extraits et copies d'actes de mariage de plus de 75 ans;
- Les copies d'actes de décès établis après le 31 mars 2019;
- Les copies d'actes de décès établis avant le 31 mars 2019 qui ont plus de plus de 75 ans;
- Les extraits et copies d'autres actes de plus de cent ans.

En outre, il détermine les personnes qui ont droit à un extrait ou une copie d'acte d'état civil non public. Celles-ci sont :

1. Chaque personne dont l'acte établit ou modifie l'état de la personne (l'intéressé)
;

2. Le représentant légal de la personne dont on établit ou modifie l'état civil (l'intéressé). La notion de représentant légal doit être comprise au sens large : il s'agit à la fois du parent d'un mineur, mais également de l'administrateur d'une personne.
3. L'époux ou l'épouse, le cohabitant légal, les ascendants ou les descendants au premier degré et les héritiers de l'intéressé, à condition de prouver un intérêt légitime (auparavant c'étaient tous les ascendants ou descendants).
4. Pour les personnes qui ont procédé à une modification de l'enregistrement du sexe, la délivrance de copies et d'extraits est limitée (comme dans l'ancienne version de l'article 29) aux héritiers de l'intéressé, à condition de prouver un intérêt légitime.

Une liste limitative d'intérêts légitimes a été établie par arrêté royal du 11 novembre 2024 relatif à la détermination d'une liste limitative d'intérêts légitimes visée à l'article 29, § 1er/2, alinéa 1er, 3° en 4°, de l'ancien Code civil ainsi que la façon dont ces intérêts légitimes peuvent être prouvés.

Les demandes de copies ou d'extraits d'actes qui doivent être prouvées par un intérêt légitime doivent contenir :

- L'identité du demandeur (eID) ;
- Si la qualité (relation avec l'intéressé) peut être établie et documentée et la manière dont cela peut se faire et ;
- Le motif de la délivrance de la copie (qui est le véritable destinataire) ;
- La preuve de l'intérêt légitime.

Les notaires et les avocats ne sont plus repris dans cet article 29.

Reconnaissance des actes d'état civil étrangers et/ou établissement d'actes dans la BAEC

Le 01/01/2025, le nouvel article 68 de l'ancien code civil est entré en vigueur. Il impose à l'officier de l'état civil d'établir un acte d'état civil belge lorsqu'il reconnaît un acte d'état civil étranger lequel entraîne une modification d'un acte d'état civil belge déjà existant ou une adaptation des registres de population.

A ce jour, 105 dossiers ont été traités au service de la Population et Etat civil.

Célébration de mariages au kiosque

Depuis le 1er juin 2025, les mariages célébrés à Watermael-Boitsfort peuvent être célébrés au kiosque situé à l'arrière de la maison communale (avenue Georges Benoidt).

Lors de la déclaration de mariage, les conditions pour la célébration au kiosque sont exposées aux futurs époux.

Celles-ci sont :

- Mariage entre le 1er mai et le 30 septembre
- Maximum 40 personnes dans et autour du kiosque
- Aucune logistique (ni Wifi ni électricité)
- Pas de mobilier à disposition
- En cas d'intempéries, la cérémonie est déplacée à la Salle du Conseil
- Musique autorisée uniquement par baffles personnels
- Pas de musicien mis à disposition par la Commune

Les futurs époux optent lors de la déclaration de mariage pour le lieu de célébration.

POPULATION

Tél. : 02/674.74.22

Courriel : population@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François de LE HOYE, 4^{ème} Echevin

Chef de service : Cesika KARAOGLAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 8,5

Attributions générales du service

Le service population a pour but de tenir à jour toutes les informations concernant les mouvements de population. Ce service est aussi responsable de la délivrance des documents d'identité, des passeports, extraits de casier judiciaire et de divers certificats. Le service gère aussi le domaine du droit des étrangers et dresse les listes des jurés d'assises. En outre, il organise les élections, les cérémonies d'accueil des personnes ayant acquis la nationalité belge et des nouveaux habitants ainsi que les Noces d'Or.

Vous trouverez ci-après l'activité annuelle du service Population, à savoir les cartes délivrées aux résidents étrangers, le nombre de permis de conduire, de cartes d'identité et de passeports délivrés ainsi que les éléments de démographie enregistrés en un an, l'enrichissement du registre national et la délivrance des extraits du casier judiciaire central.

De plus, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 23/11/1998, les personnes souhaitant contracter une cohabitation légale doivent se faire enregistrer auprès du service.

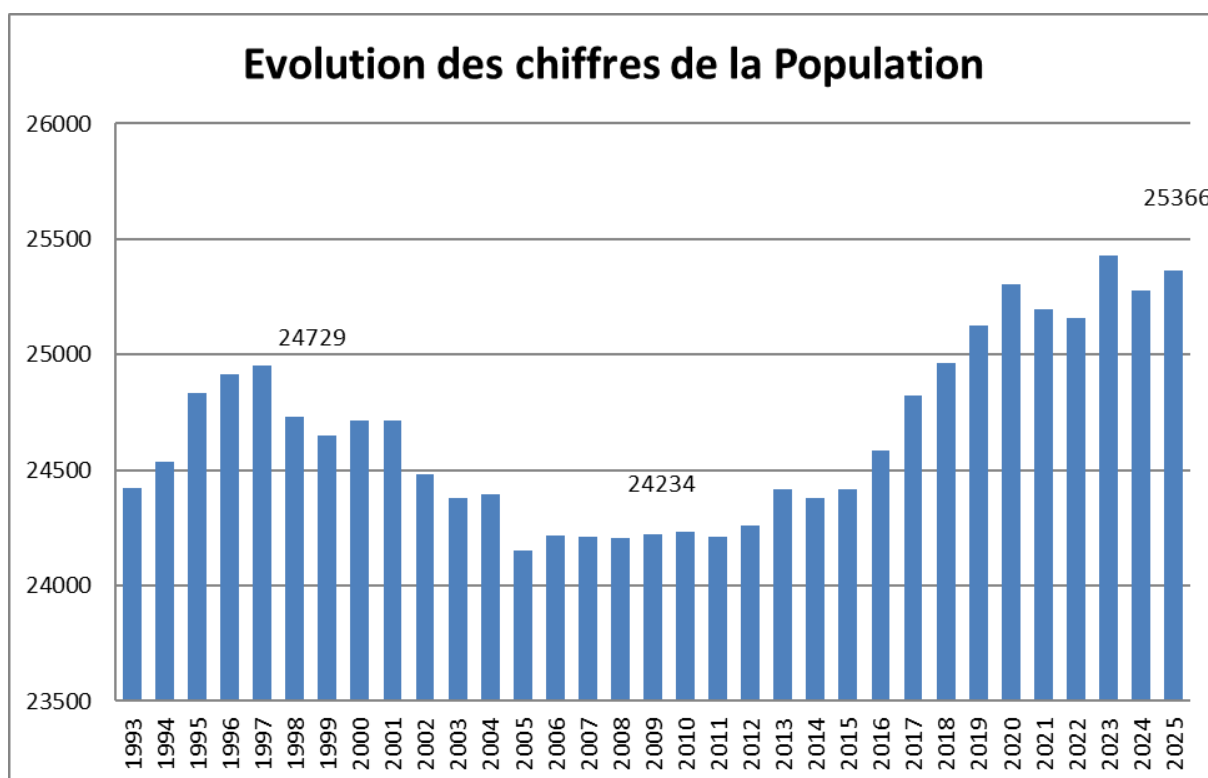
Mouvements migratoires

Le service population a bien évidemment pour tâche de tenir à jour les registres de mouvement de la population, qu'elle soit belge ou étrangère.

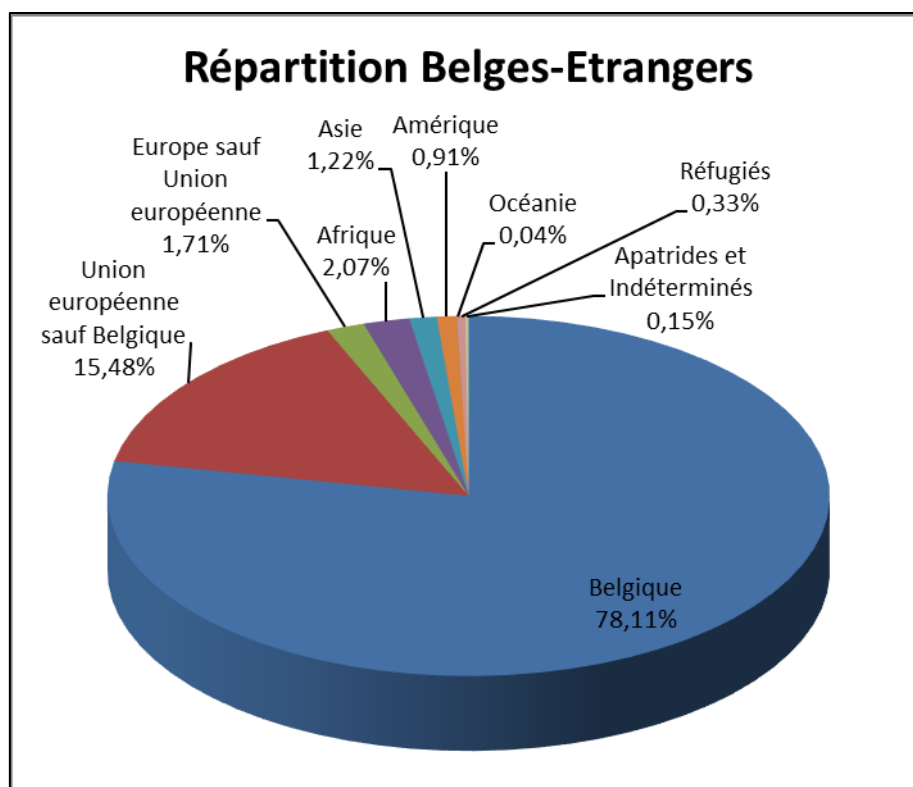
	Hommes	Femmes	Total
Nombre d'habitants de nationalité belge (au 1 ^{er} janvier 2025 avec le registre d'attente)	9.106	10.707	19.813
Nombre d'habitants de nationalité étrangère (au 1 ^{er} janvier 2025 avec le registre d'attente)	2.596	2.957	5.553

Total	11.702	13.664	25.366
Entre le 01/09/2024 et le 31/08/2025			
Entrées en commune	1.040	1.129	2.169
Sorties de la commune	828	901	1.729
Naissances	98	98	196
Décès	118	141	259
Solde	+192	+185	+377

Chiffres au 1er janvier 2025 y compris le registre d'attente



Structure de la population (au 1er janvier 2025)



Nombres de ménages inscrits à Watermael-Boitsfort

(Avec le registre d'attente, au 1er janvier 2025)

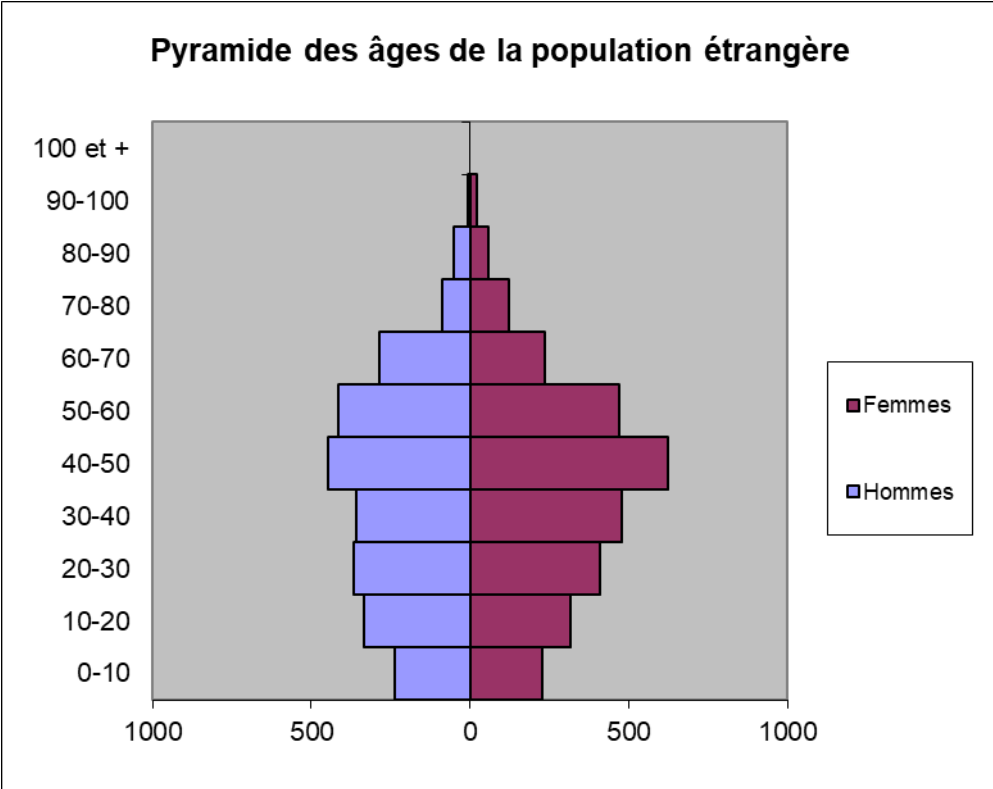
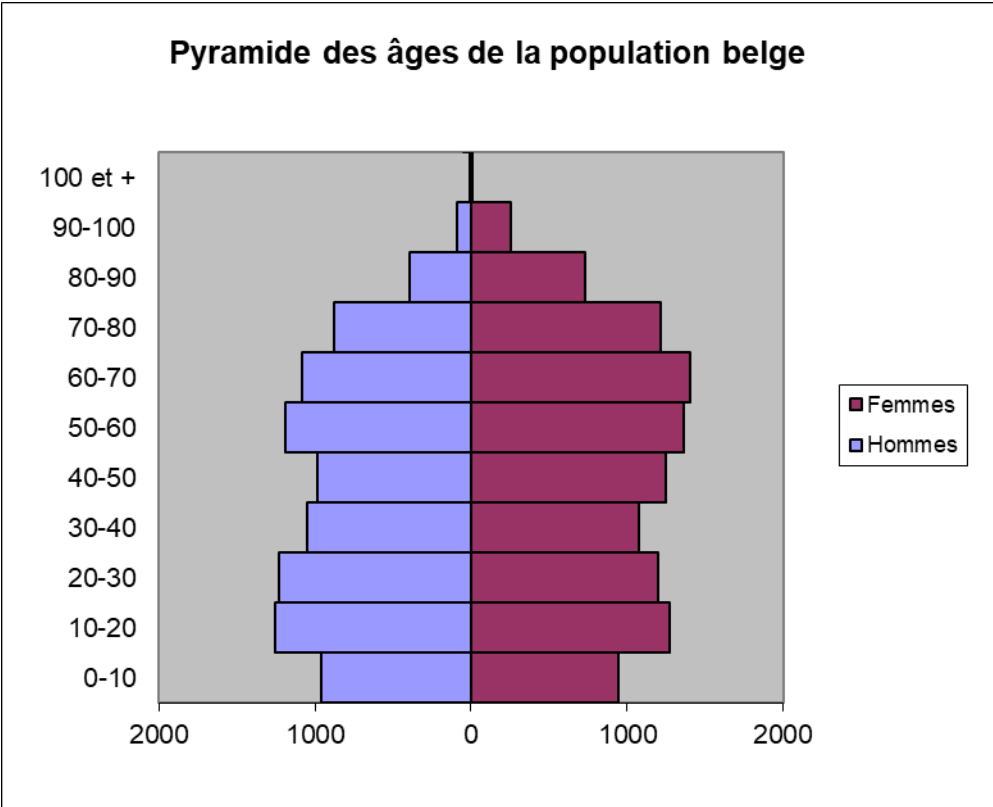
Nombre de personnes composant le ménage	Nombre de Ménages
1	4.851
2	2.962
3	1.550
4	1.358
5	524
6	166
7	47
8	5
9	2
10	2
11 et +	2

Nombre total de ménages : 11.467 (+ 467 personnes inscrites en « communautés »)

Nombre moyen de personnes par ménage 2,2

Nombre moyen d'enfants par ménage : 0,7

Pyramides des âges (au 1er janvier 2025)



Etrangers

	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025
Attestations d'immatriculation modèle A (Non UE)	52	49	53	44	41	50	66	53	96
Certificats d'identité pour enfants étrangers de moins de 12 ans (jusqu'au 14.01.2024)	200	251	195	242	174	251	209	61	0

Les cartes Union Européenne et les Attestations d'Immatriculation modèle B ont été supprimées. Dorénavant, un citoyen européen reçoit une annexe 8ter (preuve de la commande d'une carte de séjour EU) valable 30 jours suivie de sa carte de séjour électronique.

Permis de conduire

2024 - 2025	
Permis de conduire	1.808
Permis provisoires	411
Permis international	279

Passeports : 2.296

Cartes d'identité de Belges et titres électroniques pour étrangers : 5.179

Commande de code PIN&PUK : 153

Déplacements à domicile pour les documents d'identité ou administratifs des personnes âgées, invalides ou handicapées : 0

Kids-ID (document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de douze ans) : 844

Clés numériques : 29

Casier judiciaire central :

Demandes d'extraits de casier judiciaire	+/-1.000
Certificats de Moralité	0

Liaison de la Commune au Casier judiciaire central :

Depuis le 1er janvier 2018, toutes les administrations communales délivrent uniquement les extraits du Casier judiciaire central (et non plus du casier judiciaire communal).

Le casier judiciaire communal étant transmis au casier judiciaire central, nous ne disposons que d'un chiffre approximatif des demandes d'extraits de casier judiciaire.

Cohabitation légale

Depuis le 1er janvier 2000 le législateur a mis sur pied une nouvelle forme de reconnaissance légale de la vie en commun. C'est la situation de vie commune de deux personnes ayant fait une déclaration devant l'officier de l'état civil du domicile commun. Titre Vbis du Code civil, art. 1475 à 1479, inséré par la loi du 23.11.1998 (M.B. 12.01.1999)

Les cohabitants légaux ne peuvent pas être liés par un mariage ou par une autre cohabitation légale et doivent être capables de contracter (être majeur et ne pas avoir été déclaré incapable).

Les cohabitants peuvent être parents entre eux ou non, être de même sexe ou non.

Il faut remettre une déclaration écrite qui comprend les mentions suivantes :

Date de la déclaration, noms, prénoms, lieu et date de naissance et signatures des 2 parties, domicile commun, la mention de la volonté des parties de cohabiter légalement, la mention de la prise de connaissance des dispositions relatives à la cohabitation légale et la mention de la convention patrimoniale passée devant notaire (le cas échéant).

Les cohabitants bénéficient d'une protection du logement principal comparable à celle accordée aux époux, ils doivent contribuer aux charges de la vie commune en proportion de leurs facultés et sont responsables des dettes (non excessives) contractées pour les besoins de la vie commune et de l'éducation des enfants. Chacun conserve les biens dont il peut prouver qu'ils lui appartiennent, les revenus que ces biens procurent, et les revenus du travail. Les autres biens des cohabitants sont réputés être en indivision.

Depuis le 1er janvier 2003, les cohabitants légaux sont assimilés à des conjoints en matière de droits de succession (sous certaines conditions).

A la demande d'une partie, le juge de paix peut ordonner des mesures urgentes et provisoires relatives au logement principal, aux personnes (cohabitants et enfants), aux biens et aux obligations.

La cohabitation prend fin par le décès d'une partie, par le mariage d'une partie, par une déclaration de cessation par consentement mutuel ou par une déclaration unilatérale de cessation.

Chaque cohabitant conserve l'autorité parentale sur ses propres enfants.

Déclaration de cohabitation légale (du 01/09/2024 au 31/08/2025)

Homme-Femme	54
Homme-Homme	0
Femme-Femme	3
Nombre total enregistré dans la commune	57

Cessation de cohabitation légale (du 01/09/2024 au 31/08/2025)

Cessation par déclaration commune	22
Cessation par déclaration unilatérale	0
Cessation pour mariage	17
Cessation pour décès	9
Nombre total	48

Dernières volontés en matière de sépulture et/ou rites

4 déclarations ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations en matière de dons d'organes et de tissus

4 déclarations de volonté expresse d'être donneur ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations de volonté anticipées en matière d'euthanasie

96 déclarations ont été enregistrées.

Depuis le 1er septembre 2008, les communes peuvent enregistrer les déclarations anticipées en matière d'euthanasie. La loi prévoyait déjà l'existence de ce type de déclaration mais n'avait pas prévu son enregistrement centralisé avec le risque de perte et donc de non-respect des volontés du déclarant que cela implique. Ce document daté et signé par le déclarant ainsi que par deux témoins majeurs dont un au moins n'a pas d'intérêt matériel au décès du déclarant est enregistré dans une base de données gérée par le SPF Santé publique. Cette banque de données est accessible aux médecins via leur carte d'identité électronique et une habilitation spéciale, en tant que médecin. Au cas où le déclarant ne serait plus en état d'exprimer lui-même sa volonté et se trouverait dans une situation médicale telle que définie par la loi sur l'euthanasie, l'équipe médicale se référerait à cette information.

De manière facultative la loi a également prévu la mention de personnes de confiance qui sont chargées de confirmer la volonté persistante du déclarant.

La déclaration de volonté anticipée d'euthanasie ne comporte pas de limitation dans le temps. Toutefois, le déclarant peut retirer son opposition ou son consentement exprès à tout moment et ce tant qu'il est en vie.

Noces d'or

Anniversaires de mariage en 2024	Nombre de couples
Noces d'Or (50 ans de mariage)	47
Noces de Diamant (60 ans de mariage)	21
Noces de Brillant (65 ans de mariage)	10
Noces de Platine (70 ans de mariage)	5

Centenaires

Homme	4
Femme	7

Certificats

Certificat de domicile et résidence avec historique des adresses	1.061
Certificat de composition de ménage	4.462
Certificat de milice	0
Certificat de vie	84
Certificat de nationalité	180
Autorisation parentale légalisée	622

E-Apostille / E-Légalisation (certificats, copies conformes, diplômes, casiers judiciaire, etc ...).

En Belgique, depuis le 01/05/2018 :

- Les apostilles sont délivrées uniquement sous format électronique.
- Les légalisations peuvent quant à elles être délivrées sur papier et sous format électronique.

En vue de la délivrance des apostilles et légalisations électroniques, le service Légalisation du SPF Affaires étrangères a créé le site eLegalization, qui est seulement accessible pour les autorités partenaires (communes, notaires, SPF, chambres de commerce...) mais pas pour les particuliers.

Les légalisations et apostilles électroniques sont signées, de manière sécurisée, à l'aide d'un certificat au nom du SPF Affaires étrangères.

- Nombre de documents encodés pour une légalisation/apostille : 70

Les demandes en ligne via Irisbox

01/09/24 au 31/08/25	Formulaires	Téléchargements rapides	Déclaration de changement d'adresse
	699	7.054	730

Parcours d'accueil des Primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale : 92 dossiers ouverts

Nouveautés

Reconnaissance des actes d'état civil étrangers et/ou établissement d'actes dans la BAEC

Le 01/01/2025, le nouvel article 68 de l'ancien code civil est entré en vigueur. Il impose à l'officier de l'état civil d'établir un acte d'état civil belge lorsqu'il reconnaît un acte d'état civil étranger lequel entraîne une modification d'un acte d'état civil belge déjà existant ou une adaptation des registres de population.

A ce jour, 105 dossiers ont été traités au service de la Population et Etat civil.

Jurés d'assises

Durant le premier semestre 2025, le service Population a dressé les listes communales des potentiels jurés d'assises conformément à la circulaire relative à l'établissement des listes des jurés du 28/11/2024.

Digitalisation des dossiers étrangers

Depuis juin 2025, avec l'aide de la société IRSINEXT, le service des étrangers dispose d'un nouvel outil professionnel permettant la gestion des dossiers étrangers de manière digitale.

Cette digitalisation s'articule sur 2 axes :

- Numérisation systématique des dossiers primo-arrivants.
- Numérisation des dossiers étrangers, version papier, toujours actifs.

BelDrive – Permis de conduire international

Depuis le 01/08/2025, le SPF Mobilité a mis en place une nouvelle procédure de commande des permis de conduire internationaux. En effet, toute demande doit être

introduite dorénavant via Mercurius. La confection et la livraison en commune est assurée par Zetes.

Extrait de casier judiciaire – article 596.2 – suppression de la vérification préalable par la police locale

Depuis le 06/08/2025, l'extrait de casier judiciaire article 596.2 n'est plus soumis à une vérification préalable par la police locale avant sa délivrance lorsqu'il est demandé par email, par téléphone ou via Irisbox.

Dorénavant, il est directement téléchargeable depuis Irisbox comme les autres extraits.

S.E.M.J.A.

Tél. : 02/674.75.23 - 02/674.75.24
Courriel : semja@wb1170.brussels

Autorité responsable : David LEISTERH, Bourgmestre
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2

Identification

Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives

Gilbert Célia - Date d'entrée en service : 18/02/2019

Knapen Céline - Date d'entrée en service : 07/03/2012

Absente du 06/12/2024 au 28/02/2025 suite à une opération.

Attributions générales du service

Le S.E.M.J.A. (Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives) de Watermael-Boitsfort a vu le jour suite à une convention signée entre la commune de Watermael-Boitsfort et le Service Public Fédéral Justice ayant pour objet : « *la mise au travail, dans les communes, de personnel recruté en vue de promouvoir l'application des peines et mesures alternatives* ». ¹ S'agissant pour le SEMJA d'encadrer l'exécution par les justiciables d'un travail d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale ou d'une peine de travail autonome.

Le SEMJA :

- Détermine le travail et le lieu où le prestataire travaillera ;
- Vérifie l'exécution de la peine de travail et informe l'assistant de justice ;
- Soutient le prestataire durant l'exécution de la peine de travail ;
- Cherche de nouveaux lieux de prestation (il faut savoir que les lieux de prestation n'ont pas d'obligation légale de collaborer avec les SEMJA et d'accueillir des prestataires) ;
- Entretient des contacts réguliers avec les lieux de prestation et les soutient.

Tenant compte du fait que la prison ne répond pas de manière « constructive » à la délinquance et étant donné le coût élevé que représente la peine d'emprisonnement

¹ Convention annuelle 2006 entre le SPF Justice et l'administration communale de Watermael-Boitsfort.

pour les finances publiques, ces mesures sont de plus en plus prononcées par les instances concernées.

Leurs principaux objectifs sont les suivants¹ :

- Lutter contre l'inflation carcérale et ce qui en découle, la surpopulation carcérale. Il ne s'agit donc pas ici de diminuer le filet répressif (autre mesure possible pour diminuer l'inflation) mais bien de le diversifier.
- Améliorer la prise de conscience par les auteurs d'infractions des dommages directs et indirects causés par leur comportement à la qualité de la vie et lutter contre la banalisation de ces comportements.
- Réduire le nombre et la durée des privations de liberté dans le cadre de la loi sur la détention préventive.
- Eviter le sentiment d'impunité provoqué par une mesure de classement sans suite dans les cas qui exigent une réaction sociale organisée, sans pour cela recourir au prononcé et à l'exécution d'une courte peine de prison.
- Offrir à ces personnes des possibilités de formation par la pratique d'une activité dans un contexte professionnel.
- Faciliter la réinsertion dans le tissu social de base des personnes ayant commis des faits d'une gravité moindre.
- Associer des autorités administratives locales à des initiatives crédibles tendant à la réduction de la criminalité.
- Diminuer la récidive.

La Peine de Travail Autonome

Depuis le 17 avril 2002 la peine de travail est considérée comme une peine à part entière, la peine de travail autonome (PTA).

Lorsqu'un fait est de nature à entraîner une peine de police ou une peine correctionnelle, le juge peut condamner à titre de peine principale, à une peine de

¹ Moniteur Belge 29.11.1996 ; 12 septembre 1995 - Circulaire ministérielle remplaçant la circulaire du 7 mars 1995 relative au recrutement par les communes de personnel supplémentaire pour l'encadrement des mesures judiciaires alternatives au sein du Plan Global pour l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale.

travail. Il peut également procéder de façon similaire pour des faits de nature à être punis par ces mêmes peines ; les délits contraventionnalisés et les crimes correctionnalisés.

Une peine de police est prononcée par un Tribunal de Police, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement inférieure ou égale à 7 jours.

Une peine correctionnelle est prononcée par un Tribunal Correctionnel, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement allant de 8 jours à 5 ans.

Certains délits, passibles d'une peine criminelle, et donc prononcés par une Cour d'Assises, peuvent être correctionnalisés de façon à passer en jugement devant un Tribunal Correctionnel et peuvent donc bénéficier d'une PTA, à l'exception de la prise d'otage, des faits de viol et d'attentats à la pudeur qualifiés, l'homicide involontaire et du meurtre pour faciliter le vol, des faits de corruption de la jeunesse et de prostitution lorsqu'ils ont été commis sur ou à l'aide de mineurs ou encore du meurtre et de ses diverses espèces¹.

Le juge prévoit, dans les limites des peines prévues pour l'infraction et par la loi, une peine subsidiaire d'emprisonnement ou une amende qui peut être applicable en cas de non-exécution de la peine de travail.

La durée d'une peine de travail varie entre 20 heures et 300 heures. La peine de travail peut être prononcée par le tribunal de police ou le tribunal correctionnel. Elle doit être exécutée dans les douze mois qui suivent la date à laquelle la décision judiciaire est passée en force de chose jugée. La commission de probation peut d'office ou à la demande du condamné prolonger ce délai.

Travail d'intérêt général dans le cadre d'une médiation pénale

Depuis juin 2005, le législateur a réintroduit le travail d'intérêt général (TIG) dans le cadre d'une médiation pénale, « *car il ressort que dans de nombreux cas, lors de la médiation pénale, le TIG est la manière la plus adéquate d'offrir une réparation à la société* »². Le procureur du Roi peut demander à l'auteur d'effectuer un TIG ou une formation de maximum 120 heures.

¹ Art 37ter Code Pénal

² Senat de Belgique, 24 mai 2005, Projet de loi modifiant l'article 216ter du Code d'instruction criminelle en vue de réintroduire le travail d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale, procédure d'évocation, rapport fait au nom de la commission de la justice par Mme Laloy.

Nombre de dossiers encadrés par nos services

Du 01/09/2024 au 31/08/2025, nos services ont encadré au total 176 dossiers pour un total de 9.204h45 prestées sur le territoire communal.

Collaborations

Services Communaux

Les prestataires ont accès à presque tous les services communaux. Ils effectuent des tâches aussi diverses que de l'entretien dans les bâtiments, du jardinage, de l'encadrement de jeunes, du travail administratif, de l'accueil, du nettoyage, etc.

Les horaires sont principalement en journée durant la semaine, plusieurs lieux offrent des possibilités en soirée (nettoyage de la maison communale, des écoles) ou le week-end (la bibliothèque, certains évènements).

Nous avons été sollicitées par le nouveau bourgmestre de la commune pour placer des prestataires au service de la propreté publique du dépôt afin d'améliorer la propreté de la commune. Plusieurs prestataires ont déjà presté leurs heures au sein de l'équipe.

Par contre, certains lieux de prestations ont réduit leurs possibilités d'accueil. Suite aux coupes budgétaires et à la réduction des commandes de livres, la bibliothèque qui offrait 3 journées de travail de recouvrement de nouveaux livres ne peut accueillir désormais un prestataire qu'une journée par semaine et pas de façon continue. Nous le regrettons car nous pouvions placer plus de prestataires avec des difficultés physiques qui devaient rester principalement assis.

Depuis le départ du responsable du nettoyage de la maison communale en soirée qui était très demandeur d'une aide de nos prestataires, nous n'avons plus proposé de prestataires car la nouvelle responsable n'est pas désireuse de collaborer avec notre service.

Célia Gilbert a pris la décision au mois de janvier 2025 d'arrêter le projet de prestations collectives (travail sur le terrain avec un groupe de prestataires) qu'elle avait démarré de sa propre initiative en 2021 car cela demandait trop d'organisation, d'énergie et de temps pour une demi-journée par semaine. Elle se concentre désormais sur le suivi individuel des prestataires.

La collaboration avec les services communaux est le fruit d'un travail relationnel et d'une diplomatie constante avec les différents employés communaux qui ne sont pas

formés pour encadrer quotidiennement une population parfois difficile. Notre écoute et notre disponibilité permettent néanmoins de dépasser les différentes craintes du personnel et nous nous efforçons d’entretenir quotidiennement un rapport de confiance optimisant les chances de réussite de la prestation.

ASBL et organisations locales

La petitesse du territoire communal n’empêche pas l’existence d’un tissu associatif dense. Nous collaborons avec beaucoup d’ASBL ouvertes à la promotion des mesures alternatives ; nous sommes intégrés dans le tissu associatif comme partenaires à part entière. La création de liens interpersonnels ainsi que la régularité de nos collaborations ne fait qu’améliorer notre intégration.

Nous travaillons donc avec des institutions variées telles que :

- Le Parc sportif (la piscine, le hall omnisports et le stade) pour du travail manuel
- Arc-en-Ciel pour une aide manuelle ou administrative
- La résidence pour seniors du C.P.A.S pour de l’aide en cuisine ou à l’ergothérapie
- La Maison de quartier du Dries pour des travaux manuels ou de l’animation
- Le club de football pour de l’animation
- Le club de rugby pour de la cuisine et du nettoyage
- Le Manège du Possible pour du travail manuel
- Le Manège Equité à Hoeilaart et le manège Equi-libres à La Hulpe pour du travail manuel
- L’IRSA (Institut royal pour sourds et aveugles) à Uccle pour du nettoyage et du travail manuel
- Le club de hockey Wellington à Uccle pour du travail manuel ou d’animation
- Le PSE (Promotion de la Santé à l’Ecole) pour une aide administrative
- La recyclerie pour des tâches polyvalentes
- Le Chant des Cailles et les Marcottes pour une aide dans les plantations et les espaces verts
- Farilu

Nous avons pu également développer une nouvelle collaboration avec le service nettoyage de la maison de repos qui a accepté d’intégrer dans son équipe une prestataire.

Toutefois, l’asbl Arc-en-Ciel qui avait l’habitude de demander l’aide de prestataires pour des événements périodiques (récoltes de dons pour l’Opération Arc-en-Ciel, pour la rentrée des classes ou pour les jouets en fin d’année...) ne nous appelle plus que parfois pour du travail de mise sous enveloppes. Celui qui s’occupe des récoltes préfère en effet travailler seul ou avec ses collègues.

De manière générale, nous sommes à l'écoute des besoins des lieux de prestation dont la collaboration nous est précieuse.

Chaque année, quelques prestataires continuent à travailler en tant que bénévoles dans les services où ils ont presté leurs heures. Certains sont parfois même engagés par la suite sur leur lieu de prestation, que ce soit au sein d'une association ou d'un service communal.

Cette année, une prestataire s'est investie en tant que bénévole chez Farilu.

Maison de Justice

Nous nous rendons à la Maison de justice à Molenbeek pour les réunions hebdomadaires de répartition des dossiers entre les différentes Semjas ainsi que pour les recadrages (rediscuter du cadre de travail si le prestataire ne respecte pas son engagement). Quant aux signatures de conventions rédigées par l'assistant de justice, elles se font à notre bureau ou sur le lieu de prestation.

D'une manière générale, nous collaborons harmonieusement avec la maison de justice et nous nous efforçons de nous adapter aux différents modes de fonctionnement de nos interlocuteurs. En effet, la multiplication des partenaires au sein de l'institution provoque une diversification des pratiques nécessitant d'autant plus de souplesse de notre part.

Les réunions de répartition restent un bon mode de fonctionnement : elles permettent un partage équitable des dossiers ainsi qu'une collaboration plus efficace entre les différents Semjas, mais également avec les assistants de justice. Elles nous permettent d'attribuer le dossier au Semja qui compte le lieu d'accueil le plus adapté à la demande et aux possibilités du prestataire, permettant ainsi d'augmenter les chances d'aboutissement positif de la peine de travail. Le fonctionnement de la réunion a été remanié à plusieurs reprises pour assurer une meilleure distribution de dossiers entre les Semjas en fonction du flux de dossiers transmis par la Maison de justice.

Il nous paraît important d'exposer quelques changements cette année qui ont eu un impact sur le nombre de dossiers que les SEMJA de la Région de Bruxelles-Capitale¹ ont reçu de la Maison de justice.

Tout d'abord, le « Projet externalisation » démarré il y a deux ans où les SEMJA traitaient les dossiers du début à la fin, c'est-à-dire de la convocation du justiciable en leurs bureaux jusqu'à la clôture de la mesure, uniquement pour les infractions de roulage, a

¹ 13 SEMJA : Anderlecht ; Auderghem ; Bruxelles-Ville ; Etterbeek ; Evere ; Forest ; Ixelles ; Jette ; Molenbeek ; Saint-Gilles ; Schaerbeek ; Watermael-Boitsfort et Pro-Vélo

été suspendu unilatéralement par la Maison de Justice au début de l'année 2025. Ce projet avait été mis en place par la Maison de justice en concertation avec les SEMJA pour faire face au retard qu'elle avait accumulé dans le traitement des dossiers depuis la crise du Covid, et ce pour résorber la liste d'attente importante de dossiers en attente de désignation d'un assistant de justice, étape préalable à la transmission d'un dossier aux SEMJA¹. Depuis l'arrêt de ce projet, c'est donc à nouveau les assistants de justice qui convoquent les justiciables pour un premier entretien et qui transmettent ensuite les dossiers aux SEMJA après rédaction d'une fiche d'orientation.

Par ailleurs, la priorité est désormais donnée par la Maison de justice au traitement des décisions judiciaires de 2025.

En 2025, pour tenter de gérer la liste d'attente de dossiers qui ne cesse d'augmenter, la Maison de justice a mis en place des séances collectives qui rassemblent plusieurs justiciables pour une première rencontre avec un assistant de justice responsable où toutes les informations utiles sont échangées. Une fiche d'orientation remplie à la main par le justiciable et qui contient des informations de base nous est ensuite transmise. Lorsque les SEMJA prennent en charge ces dossiers, ils rédigent eux-mêmes les conventions de mise en place de prestations comme pour le projet « externalisation » et ils ne font appel à l'assistant de justice qu'en cas de problème.

Les SEMJA reçoivent cependant beaucoup moins de dossiers de séances collectives comparativement aux dossiers « externalisation ». Il arrive en effet fréquemment que les justiciables ne se présentent pas à ces séances et qu'ils doivent être convoqués une deuxième voire une troisième fois.

En outre, la gestion administrative de la transmission des dossiers par la Maison de justice, via la réunion de répartition (dont les SEMJA s'occupaient depuis la crise du Covid), est devenue de plus en plus complexe vu la multiplication des types de dossiers (semaine, week-end/soirée, externalisation, séances collectives, liste d'attente des anciens dossiers, etc.). Cette réunion de répartition est à nouveau assurée en grande partie par la Maison de justice depuis le mois de janvier. La directrice adjointe s'en est chargée dans un premier temps non sans difficulté, c'est à partir du mois d'août qu'un agent administratif au sein de la Maison de justice a pu prendre le relais.

En conséquence de ces changements depuis le mois de janvier, les SEMJA reçoivent moins de dossiers de la Maison de justice.

¹ Sur base des données communiquées par la Maison de Justice de Bruxelles le 6 janvier 2025, on dénombrait 1.271 PTA en attente de désignation d'un assistant de justice, contre 1.856 en décembre 2023, 2.174 en décembre 2022 et 1.184 en décembre 2021

Selon les statistiques tenues par les SEMJA de la Région de Bruxelles-Capitale, voici le nombre de dossiers transmis par la Maison de justice aux premiers semestres de 2020 à 2025 :

Année	Du 1/1 au 30/6
2020	527
2021	612
2022	601
2023	934
2024	1.121
2025	556

Nous espérons que la situation puisse se régulariser suite aux demandes répétées des représentants des SEMJA de la Région de Bruxelles-Capitale d'obtenir un flux plus élevé de dossiers.

Grâce entre autres aux prestations de week-end et de soirée dans notre commune, ainsi qu'aux prestations qui ne requièrent pas de travail physique, nous avons pu maintenir un certain flux en puisant dans la liste d'attente des dossiers au niveau des Semja. Cette liste d'attente concerne en effet principalement des justiciables qui ne peuvent prester que le week-end ou en soirée, qui ont des problèmes de santé ou qui ont des très peu de disponibilités.

Affiliation

Le SEMJA est toujours membre de la Fedepas, (Fédération des peines alternatives) qui est elle-même membre du forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine.

Célia Gilbert assure la présidence de la Fedepas avec un collègue d'un autre Semja depuis plus de 2 ans.

Nous sommes donc situés au centre de plusieurs réalités de terrain dont nous devons respecter les principes. En tant qu'agents communaux, nous sommes tout d'abord soumis à l'autorité communale et à son organisation interne. Nous sommes également dépendants de la Direction Partenariats de l'Administration Générale des Maisons de Justice qui évalue notre travail. Nous collaborons avec les assistants de justice qui nous envoient les justiciables et suivent les dossiers jusqu'à l'accomplissement de la mesure. Et nous collaborons avec les lieux de prestations pour le placement des prestataires.

Subsides

Dans le budget communal, le SEMJA est concerné par deux postes :

En dépenses, les frais de personnel sont pris en charge par la commune (Entièreté des frais de fonctionnement du service ainsi que les biennales liées à l'ancienneté de l'agent)

En recettes suite à l'arrêté royal du 30.12.2016, le subside du Service Public Fédéral pour le traitement du personnel a été majoré, il s'agit de 119.094,56 euros pour 2 temps plein.

4.3. TERRITOIRE ET VOIRIES

TRAVAUX PUBLICS (BATIMENTS PUBLICS, ESPACES VERTS, PLANTATIONS, PROPETE PUBLIQUE & VOIRIES)

Tél. : 02/674.74.08

Courriel : travaux.publics@wb1170.brussels

Autorité responsable (Echevin(e)s) :

Charlotte COLLET (Espaces verts et Propreté Publique), Jean-François DE LE HOYE
(Voiries), Marie-Noëlle STASSART (Bâtiments Publics)

Chef de service : Jean-Louis STELLIAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 74,1 personnel ouvrier ; 17.7 personnel
administratif et technique

Le Service des Travaux Publics assure la gestion du patrimoine communal, des espaces publics communaux, notamment des voiries, des espaces verts communaux et parcs communaux.

Le service des Travaux Publics est également le contact des différents opérateurs occupant l'espace public en surface (Éclairage Public, ...) ou en sous-terrain (Vivaqua, Sibelga, ...). Il étudie les planifications de leurs travaux et assure le contrôle des ouvertures de voiries communales par les impétrants.

Il assure :

- Pour l'espace public, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du territoire communal. Il gère, en bonne synergie avec les autres opérateurs concernés, la propreté de l'espace public et la récolte des déchets.
- Pour le patrimoine communal, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du patrimoine communal ainsi que son nettoyage au quotidien.
- Pour la Régie Foncière, des travaux d'entretien des immeubles gérés
- De manière transversale, l'appui opérationnel de différents projets d'autres services communaux ou associations.

Le Service des Travaux Publics dispose pour ce faire d'une section opérationnelle (centre technique) qui s'appuie sur le personnel ouvrier et d'une section « technico-administrative » gérant notamment les marchés publics.

Attributions du service

Gestion des espaces publics

Voiries

- Entretien, rénovation et sécurisation du territoire communal ;
- Entretien des voiries communales, des espaces piétonniers et des installations établies sur ou sous la voirie ;
- Traitement des demandes d'autorisations d'ouverture de voiries (environ 1500 dossiers Osiris) ;
- Suivi ponctuel de gros chantiers d'infrastructure (bassins d'orage, RER, ...) ;
- Traitement des demandes et plaintes des habitants (courriers, Fix my street, visite au service, visite sur site) ;
- Entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Entretien et remplacement du mobilier urbain ;
- Entretien des trottoirs communaux ;
- Entretien des plaines de jeux ;
- Balisage en cas de danger (affaissement de voiries...) ;
- Interventions en urgence (chute d'arbres sur voiries, envol de barrières lors de tempête, avaloirs bouchés provoquant inondation, ...) ;
- Aménagement de voiries ;
- Garde hivernale et déneigement des voiries.

Espaces verts

- Entretien et rénovation des espaces verts et des espaces de jeux y compris le parc sportif des Trois Tilleuls ;
- Aménagements d'espaces verts ;
- Suivi et entretien du patrimoine arboré (voiries communales) ;
- Identification et diagnostic de l'état sanitaire des arbres de voiries et sur les espaces communaux, avec un suivi informatique

Propreté publique et hygiène

- Service de nettoyage (voiries et avaloirs), désherbage si nécessaire et salage des voiries ;
- Sensibilisation des habitants à la Propreté et mise en œuvre d'actions biennuelles de grand nettoyage collectif ;
- Taxe sur les salissures des voies et lieux publics ou visibles de ceux-ci
- Distribution de poubelles rigides noires et oranges pour améliorer la propreté lors des collectes des sacs blancs et oranges ;
- Suivi des actions de Bruxelles-Propreté ;

- Organisation des récoltes sélectives de déchets ;
- Gestion des poubelles publiques communales (pose, entretien, récoltes d'environ 260 poubelles également les samedis et dimanches) ;
- Nettoyage (Marché Dominical, brocantes, fêtes et animations, etc.), balayage des piétonniers, des secteurs commerciaux, et entretien des plaines de jeux ;
- Evacuation des déchets (dépôts clandestins, sacs Bruxelles-propreté éventrés, ...);
- Suivi des courriers, mails et appels téléphoniques des habitants ;
- Pose des statifs (déménagement et nettoyage) ;
- Evacuation de déchets privés pour raisons d'hygiène (lors de décès de personne isolée par exemple).

Occupations de voirie

- Traitement de 2363 demandes d'occupation de voirie et de la taxe y relative (Montant : 326.573,30 euros);
- Placement de panneaux d'interdiction de stationner ;
- Gestion des infractions constatées par le service des amendes administratives ;
- Mise en place d'un nouveau logiciel permettant un suivi plus complet des dossiers depuis l'encodage administratif jusqu'à la pose des statifs en passant par la tenue d'une base de données des voitures garées lors du placement des statifs).

Logistique

Prêt matériel

- Traitement des demandes de prêt de matériel dans le cadre d'activités citoyennes, type braderie, fête d'école,... Et aide logistique lors d'évènements tels que Mondial, fête des fleurs, braderie, fêtes, etc...

Charroi

- Gestion du charroi et de l'outillage communal (contrôles techniques, réparations et entretiens des véhicules et machines, établissement des cahiers des charges pour nouveau véhicule, ...).

Appui logistique (= autres)

- Divers transports (écoles, vie économique, asbl communales, scouts, prêt de matériel, ...);
- Distribution de Toute-boîtes ;
- Gestion des expulsions (Stockage des biens déposés sur la voirie lors d'expulsion et restitution de ceux-ci) ;

- Aide aux déménagements avant travaux, mise en place et rangements avant et après les activités communales.

Plan d'urgence - Aide logistique

Le responsable du Centre Technique est également responsable logistique dans le cadre du Plan d'Urgence.

Gestion du patrimoine communal public

Entretien et rénovation du patrimoine communal soit 35 bâtiments communaux et l'ensemble des logements communaux

- Entretien et rénovation des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...)
;
- Nettoyage des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...);
- Balayage / déneigement des cours de récréation sans concierge, des trottoirs communaux.

Développement du patrimoine communal

- Construction de bâtiments publics ;
- Rénovation d'immeubles vétustes ;
- Rénovation des installations techniques des bâtiments publics et des logements communaux.

Entretien /rénovation /création des infrastructures sportives communales

- Entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Construction d'infrastructures sportives.

Interventions en urgence

- Interventions en urgence lors de déclenchement d'alarme, de sécurisation suite à bris de vitre, de fuites, ...

Pour l'ensemble de ces attributions

- Etablissement éventuel des dossiers de demande de permis, d'autorisations ;

- Etablissement éventuel des dossiers Monuments et Sites ou SIAMU (Service Prévention Incendie) ;
- Etablissement éventuel des dossiers de subsides ;
- Etude et/ ou Exécution des Marchés Publics y relatifs (voir liste ci-dessous) ;
- Support pour les différents services de l'administration et pour les asbl communales ;
- Suivis de chantiers et réception des travaux effectués ;
- Établissement des budgets extraordinaires annuels pour l'ensemble des travaux dont il a la charge ;
- Contacts avec les habitants ;
- Suivis des infractions en matière d'occupation de voiries ;
- Gestion juridique des plaintes, mise en demeure, convention, ...

Régie foncière – gestion du patrimoine communal privé

Voir rapport de la Régie foncière.

Marchés Publics

Les travaux suivants ont été réalisés ou ont débuté ou sont en cours pendant la période juin 2024 – juin 2025.

Etude/studie	Ecole de la Futaie - Remplacement des châssis (alu)
Réalisation/realisatie	Ecole du Colibri - Aménagement du nouveau préau
Réalisation/realisatie	Ecole des Mésanges - système de chauffage - étude
Réalisation/realisatie	Mini-bassin - Hall d'entrée - Problème de condensation, isolation, nouveau caisson, peinture
Etude/studie	Foresterie - Manège du possible - Pompe citerne
Réalisation/realisatie	Hall omnisport - Travaux pour éviter inondation du hall et rampe accès PMR
Réalisation/realisatie	Achat d'outillage et matériel pour le Cimetière
Réalisation/realisatie	Entretien des installations d'alarme incendie et intrusion pour une durée de 3 ans (sauf dénonciation annuelle)
Réalisation/realisatie	Achat de potelets recyclés
Réalisation/realisatie	Réaménagement de la Place Eugène KEYM à Watermael-Boitsfort
Réalisation/realisatie	Calypso- cafeteria - réfections des faïences murales
Réalisation/realisatie	Stade des 3 Tilleuls - Bâtiment tribunes - Réparation infiltrations dans le toit
Etude/studie	Wiener 60 - Piscine Calypso - remplacement du moteur de la cogénération
Réalisation/realisatie	Fourniture d'articles consommables pour sanitaires pour une durée de trois ans
Réalisation/realisatie	Crèche Gilson - Relevé par scan pour la réalisation de plans
Réalisation/realisatie	Avenue des Coccinelles - Remplacement d'arbres d'alignement et élargissement des fosses à arbres
Réalisation/realisatie	Maison des jeunes - Remplacement de revêtement de sol
Réalisation/realisatie	Creche Gilson - analyse de risque incendie

Réalisation/realisatie	Place Keym - Déplacement des installations extérieures liées aux feux tricolores
Réalisation/realisatie	Système de gestion des accès bâtiments (SAlto) - Mise à niveau du logiciel et élargissement des donneurs d'accès
Réalisation/realisatie	Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs) et petites réparations (asphalte)
Réalisation/realisatie	RÉASPHALTAGE DE VOIRIES COMMUNALES (Rue de la Vénerie - Rue Middelbourg/ Rue des Campanules et rue de l'Elan/ Avenue Charles-Albert)
Réalisation/realisatie	Achat de potelets recyclés
Réalisation/realisatie	Installation de fontaines à eau dans l'espace public
Réalisation/realisatie	Delvaux - Gratès 3 - Réaménagement du rez et espaces communs
Réalisation/realisatie	Parc Sportif des Trois Tilleuls - Hall omnisport - Nouveau système de ventilation
Réalisation/realisatie	Parc Sportif des 3 Tilleuls - Aménagement d'un site padel avec 2 terrains couverts, basket et chemin PMR
Réalisation/realisatie	Marché stock - Remplacement d'arbres
Réalisation/realisatie	Propreté publique - Achat d'une camionnette plateau bennant
Réalisation/realisatie	Propreté publique - Achat d'outillage et de matériel (statifs)
Réalisation/realisatie	Achat d'outillage de jardin
Réalisation/realisatie	Ecoles Les Aigrettes - Sanitaires - Remplacement de la décharge en plomb
Etude/studie	Ecole Les Aigrettes - Nouveau portillon
Etude/studie	Ecole Les Aigrettes - Préau dalle en verre
Réalisation/realisatie	Ecole du Colibri - Destruction et reconstruction de cheminées
Réalisation/realisatie	Ecole Le Colibri - Peintures extérieures et restauration de 4 châssis
Réalisation/realisatie	Ecole Le Colibri - Porche d'entrée - Remplacement de la toiture
Réalisation/realisatie	Ecole Le Colibri - Réparation des bétons des auvents
Réalisation/realisatie	Ecole Le Colibri - Nouvel abri de jardin
Réalisation/realisatie	Ecole de la Futaie - Salle de gymnastique - Réparation des bétons de la poutre
Etude/studie	Ecole des Cèdres - Extension du bâtiment de la salle de gymnastique pour création de locaux d'immersion en néerlandais et divers travaux visant à l'utilisation rationnelle de l'énergie - Etude
Etude/studie	Ecole du Karrenberg - Restauration et travaux de peinture de châssis de la façade avant
Etude/studie	Bibliothèque 32 Trois Tilleuls - Aménagement (hall, bureaux ...)
Réalisation/realisatie	Location-vidange de containers pour une durée de 2 ans (du 01.01.2024 au 31.12.2025)
Réalisation/realisatie	Stade des Trois tilleuls - Structure tennis - Remplacement en urgence de la bâche.
Réalisation/realisatie	Espace Delvaux - Placement d'un faux-plafond RF dans la cabine Haute Tension
Etude/studie	Ecole "Les Cèdres" - Audit énergétique
Etude/studie	Espace Paul Delvaux - Mission PEB
Etude/studie	Espace Paul Delvaux - Etude de stabilité
Etude/studie	DESIGN mission design (tranche de baseferme) AND BUILD et Fourniture des éléments décoratifs (tranche conditionnelle)- réaménagement des espaces communs du rez (tranche ferme), paliers des 1er et 2eme (tranche conditionnelleoption exigée : 1) et des bibliotheque jeunesse et ludotheque (tranche conditionnelleoption exigée 2 2)
Réalisation/realisatie	Académie des Beaux-Arts - Réalisation d'une fresque - Street Art
Etude/studie	Piscine Calypso - Travaux de rénovation

Réalisation/realisatie	Enlèvement de graffitis, taches de peinture et autres dégradations assimilées (pour les années 2023-2024) (Marché ouvert aux habitants de Watermael-Boitsfort qui en font la demande)
Réalisation/realisatie	Maison des Jeunes - Enlèvement du linoléum et nouvelle chape fibrée
Réalisation/realisatie	Ecole des Cèdres - Relevé géomètre
Réalisation/realisatie	Crèche Les Archiducs - Placement de voiles d'ombrage
Réalisation/realisatie	Cèche Les Roitelets - Chaudière - Remplacement en urgence de la pompe doseuse
Réalisation/realisatie	Fourniture et placement de potelets et arceaux vélos dans 10 dropzones
Réalisation/realisatie	Maison des Jeunes - Enlèvement du linoléum et nouvelle chape fibrée
Réalisation/realisatie	Ecole des Cèdres - Relevé géomètre
Réalisation/realisatie	Crèche Les Archiducs - Placement de voiles d'ombrage
Réalisation/realisatie	Cèche Les Roitelets - Chaudière - Remplacement en urgence de la pompe doseuse
Réalisation/realisatie	Marché stock - Achat d'avaoires
Etude/studie	Espace Delvaux - Ascenseur - Travaux à exécuter suite à l'analyse de risque
Réalisation/realisatie	Mission d'auteur de projet relative au renouvellement du terrain de basket Miraval / G. Benoidt
Réalisation/realisatie	Marché stock - Achat de matériaux d'électricité (1 an renouvelable 2 fois)
Réalisation/realisatie	Marché stock - Achat de bois
Réalisation/realisatie	Stade des 3 Tilleuls - Mini-bassin - Etude relative au système de ventilation
Réalisation/realisatie	Fourniture de vêtements de travail pour le personnel ouvrier/ouvrier communal pour une durée de 2 ans à partir du 1er janvier 2024
Réalisation/realisatie	Nettoyage des vêtements de travail
Réalisation/realisatie	Ecole du Karrenberg - Remplacement de la centrale incendie
Réalisation/realisatie	Parc Sportif des 3 Tilleuls - Abattage et évacuation de 19 arbres
Réalisation/realisatie	Académie des Beaux-Arts - Remplacement de la porte de secours
Réalisation/realisatie	Achat d'une camionnette benne avec grue
Réalisation/realisatie	Académie des Beaux-Arts - Achat de containers pour la gestion des déchets
Réalisation/realisatie	Installation de fontaines à eau dans l'espace public
Réalisation/realisatie	Académie des Beaux-Arts - Fourniture et placement de stores et rideaux occultants
Réalisation/realisatie	Académie des Beaux-Arts - Placement d'une porte de secours RF
Réalisation/realisatie	Marché stock - Abattage et élagage d'arbres
Etude/studie	Ecole Les Mésanges - Remplacement du système de chauffage et amélioration de l'enveloppe
Etude/studie	Académie des Beaux-Arts - Entretien et/ou remplacement des châssis - Bâtiment 1 et salle de gymnastique
Etude/studie	Hall omnisport - Installation d'un système de ventilation double flux
Etude/studie	Organisme agréé
Réalisation/realisatie	Crèche Les Roitelets - Achat d'une nouvelle chaudière murale en urgence
Réalisation/realisatie	Achat de barrières de protection, barrières Nadar et panneaux de signalisation
Réalisation/realisatie	Marché stock - Marquages au sol en voiries
Réalisation/realisatie	Parc Sportif - Remplacement bulle de tennis
Réalisation/realisatie	Nettoyage des vitres des bâtiments communaux du domaine public pour une durée de 3 ans (sauf dénonciation annuelle)
Réalisation/realisatie	Centrale détection gaz
Etude/studie	Coordinateur de sécurité et santé sur les chantiers
Etude/studie	127 Rue du Pinson - Reconstruction du mur de soutènement

Etude/studie	Parking vélos sécurisé
Réalisation/realisatie	Achat de matériel d'entretien
Réalisation/realisatie	Maison Haute - Cuisine - Four électrique
Réalisation/realisatie	Achat d'une camionnette électrique (peintres)
Réalisation/realisatie	Achat d'outillage et matériel pour le centre technique
Etude/studie	Marché stock - Aménagement de voiries (trottoirs) et petites réparations (asphalte)
Etude/studie	Marché stock - Réasphaltage
Etude/studie	Ecole de la Roseraie - Remplacement du linoleum
Etude/studie	Ecole de la Sapinière - Renouvellement du système de collecte des eaux de toiture
Réalisation/realisatie	Ecole du Karrenberg - Aménagement de la cuisine et salle des professeurs
Etude/studie	Espace Delvaux - Mise en conformité électrique
Réalisation/realisatie	Mini-bassin - Nouveau système de ventilation et extraction
Etude/studie	Stade des Trois Tilleuls - Renouvellement du sol - Buvette
Etude/studie	Calypso - Travaux d'isolation du bâtiment, réfection des sols (vestiaires et plages)
Réalisation/realisatie	Marché stock - Remplacement d'arbres
Réalisation/realisatie	Achat d'outillage et matériel pour le service des Plantations
Réalisation/realisatie	Académie des Beaux-Arts - Citerne d'eau de pluie
Réalisation/realisatie	Crèche Gilson - Installation détection incendie
Réalisation/realisatie	Crèche des Roitelets - Mise en conformité suite analyse de risque - Ascenseur
Etude/studie	Acquisition d'une pelleteuse
Réalisation/realisatie	Ecole du Colibri - Remplacement de la toiture du porche d'entrée
Réalisation/realisatie	Gare de Watermael - Travaux de peinture des châssis et corniches
Réalisation/realisatie	Centre technique - Installation d'une alarme détection gaz au niveau de la borne de recharge CNG
Réalisation/realisatie	Bâtiment "La Source" - Restauration des châssis et cheneaux
Réalisation/realisatie	Calypso - Travaux d'isolation - Mission PEB
Réalisation/realisatie	Place Keym - Bornes amovibles de contrôle d'accès - Maintenance
Réalisation/realisatie	1, Hondenberg - Remplacement des gouttières
Réalisation/realisatie	Stade des Trois Tilleuls - Réparation du portail
Etude/studie	CT - mise en conformité elec
Réalisation/realisatie	Place Keym ☒ installation d☒une armoire pour les bornes amovibles
Réalisation/realisatie	Calypso - Système d'aide à la prévention des noyades
Réalisation/realisatie	Mise à jour certificats PEB Bâtiments publics
Etude/studie	Crèche des Roitelets - Construction d'un préau
Réalisation/realisatie	sel déneigement
Etude/studie	Centre Technique - Toiture de serre - remplacement de vitrages
Réalisation/realisatie	Futaie - Porte sanitaire - Formica
Réalisation/realisatie	Ecole "Les Mésanges" - Traitement de l'humidité ascensionnelle
Réalisation/realisatie	Ecole "La Roseraie" - Traitement de l'humidité
Etude/studie	Calypso - contrat de maintenance
Réalisation/realisatie	Mini-bassin - Remplacement en urgence d'un tuyau de gaz corrodé présentant une fuite de gaz
Réalisation/realisatie	Plateau de la Foresterie - entretien des abords
Etude/studie	Crèche Gilson - fourniture et placement d'un passe-plat coupe-feu EI60
Etude/studie	127 Rue du Pinson - Reconstruction du mur de soutènement
Réalisation/realisatie	Delvaux -alarme incendie

Réalisation/realisatie	Travaux de compartimentage sous gradins au centre culturel Espace Delvaux
Réalisation/realisatie	Marché stock - abattage et élagage d'arbres
Etude/studie	Restauration de la fresque "sirène" à la piscine du Calypso
Etude/studie	Ecole Les Mésanges - pompe à chaleur - étude acoustique
Réalisation/realisatie	Ecole de la Futaie - sanitaires - pose de revêtement en epoxy - carrelage
Réalisation/realisatie	Ecole de la Sapinière - travaux de remplacement du cheneau et des gouttières
Réalisation/realisatie	Ecole de la Futaie - Zone sanitaire - Carrelage au sol
Réalisation/realisatie	Eglise Saint Clément - Réalisation des permis uniques concernant la Tour (et les tourelles et les noues.
Réalisation/realisatie	Achat de blindes d'inhumation pour le Cimetière
Etude/studie	Ecole du Colibri - remplacement des cheneaux et mise en peinture des corniches
Etude/studie	Ecole du Colibri - Remplacement du revêtement du sol -classe Sandra.
Etude/studie	Crèche Les Roitelets - Fourniture et installation d'une cuisinière électrique
Etude/studie	Delvaux -aménagement bar
Etude/studie	Ecole de la Sapinière - Travaux de peinture des châssis
Réalisation/realisatie	Porte de garage cimetière

ENERGIE

Tél. : 02/674.74.57 (matin)

Courriel : energie@wb1170.brussels

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, 3^{ème} Echevine

Chef de service : Jean-Louis STELLIAN

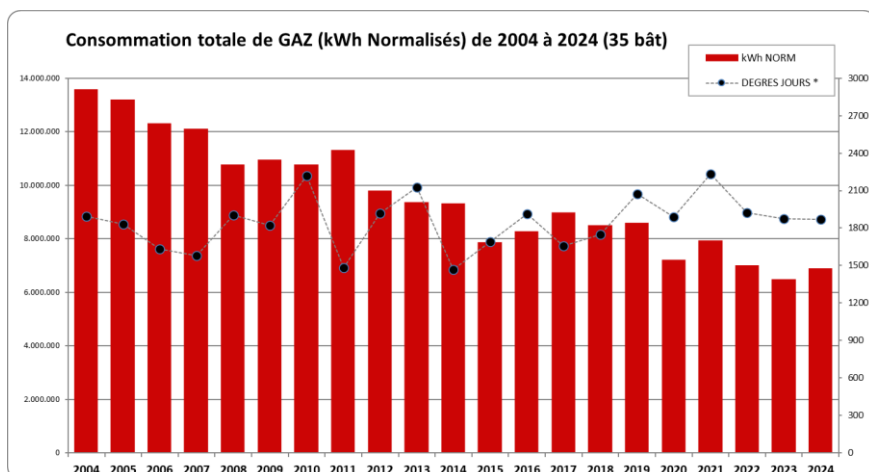
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5 employé

Attributions générales du service

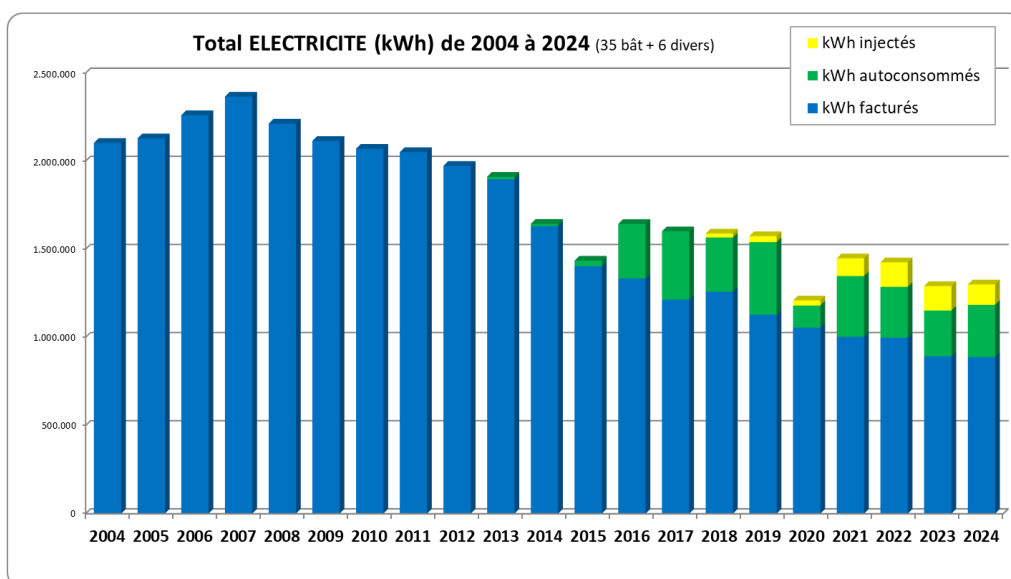
- Objectif principal : Rationalisation de la consommation énergétique (ÉLECTRICITÉ & GAZ) et en EAU des bâtiments publics ». A savoir :
 - Comptabilité : certification des factures, relevés réguliers des compteurs, mesures et analyses des consommations (e.a. NRClickScan), bilan annuel.
 - Accompagnement du service Travaux dans l'exécution et le suivi de dossiers en relation avec la gestion de l'énergie et de l'eau dans les bâtiments publics (chauffage, isolation, panneaux solaires etc.).
 - Aide à la programmation des régulations de chauffage, objectivation des températures dans les bâtiments via prise de mesures.
 - Dossiers de demandes de primes et subsides pour travaux économiseurs d'énergie.
 - Suivi des installations productrices d'électricité, e.a. certificats verts.
 - Démarches d'encouragement/information auprès des occupants des bâtiments publics.
- Point de contact pour la centrale d'achat NRClick de Sibelga pour la fourniture de gaz et d'électricité des bâtiments communaux.
- Certification PEB des bâtiments publics (annuelle).
- Démarches d'encouragement/information auprès des citoyens en matière d'économie d'énergie.

Nouveautés/réalisations (août 2024 - août 2025)

- **Bilan Energie 2024** des 35 bâtiments communaux :

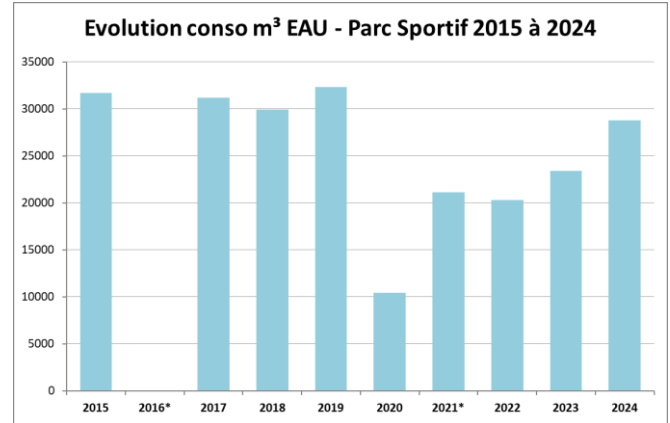
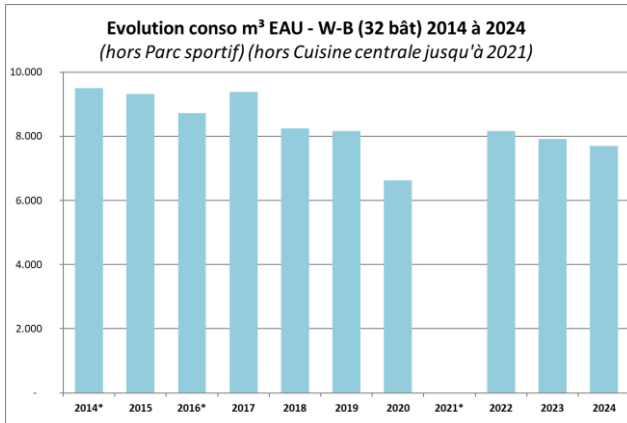


Gaz : Coût total 2024 : 755.000 € ttc
 Evolution globale (2024 vs 2004) de la consommation : -47 %
 Evolution récente/annuelle de la consommation : +6 %
 Prix du kWh de gaz attendu en 2026 : 0,076 € ttc (vs 0,087 en 2025)



Electricité : Coût total 2024 : **395.000 € ttc**
 Evolution globale (2024 vs 2004) de la consommation : **-40 %**
 Evolution récente/annuelle de la consommation : légère augmentation, mais compensée par l'électricité autoproduite.
 Prix du kWh d'élec attendu en **2026** : **0,34 € ttc** (vs 0,38 en 2025)

- **Bilan Eau 2024** - évolution depuis 10 ans:



*Données incomplètes (cf Vivaqua)

Coût total 2024 : **160.000 € ttc (dont 118.000 € pour Parc Sportif)**

Evolution globale (2024 vs 2015) : **-11 %**

Evolution récente/annuelle de la consommation : **+16 %** (dus à Calypso et Stade)

Prix du m³ d'eau attendu en 2026 : pas d'info transmise.

Energie

- **L'installation photovoltaïque du Centre technique a fêté ses 10 ans** (fin de période d'octroi de certificats verts). Bilan du rendement :
 - Recette certificats verts de 41.900 €.
 - Economie sur factures : 21.000 €.

L'installation fonctionne toujours efficacement, et sera agrandie en 2025.

Partage d'énergie

- Nouvelle législation permettant dorénavant différents types de partage et utilisation de l'énergie renouvelable produite localement.
 - Lancement d'un 1er partage PAIR À PAIR entre le Centre Technique et la Maison Haute : l'électricité excédentaire du CT est « injectée » à la MH, qui la rachète au tarif de 0,07 €/kwh, vs 0,45 €/kWh du fournisseur actuel.
 - 2ème partage PAIR A PAIR prévu entre l'Espace Delvaux/producteur et la Maison Communale/consommateur. En attente de conformité électrique au Delvaux
 - Participation à la COMMUNAUTÉ D'ÉNERGIE LOCALE « La Ramassette » (Coin du balai) de 3 bâtiments communaux en tant que consommateurs : Crèche Gilson, Ecole Sapinière et Ecole Mésanges. L'électricité excédentaire de la CEL est injectée dans nos 3 bâtiments au tarif de 0,28 €/kWh, et couvre actuellement jusqu'à 20% de leur consommation.

- Coordination avec le service Travaux du **programme Renoclick de la RBC** via Sibelga (objectif Rénovation ambitieuse visant la neutralité énergétique en 2040).
 - Projet **Piscine Calypso : Isolation parois et toiture**. EN COURS.
 - Ecole des Cèdres : rénovation globale et agrandissement. En attente de budget.
 - Lancement de leur nouvel outil de planification « Feuille de route ».
- Remplacement des dataloggers obsolètes (appareils de mesure des consommations par 1/4h - NRCLick Scan, présents dans nos 10 plus gros bâtiments).
- Début de la campagne de remplacement des plus anciens compteurs « armoire-marché » par compteurs à tarification bi-horaire.
- Fin de la participation active de la Commune (promotion et supervision) à l'achat groupé annuel organisé par Wikipower pour les citoyens (gaz/électricité/travaux d'isolation).

Eau

- Opération « QUICK-WINS Gestion/récupération des eaux pluviales » à destination des Communes bruxelloises : Obtention d'un subside pour la réalisation du projet « **Citerne d'eau de pluie à l'Académie des Beaux-Arts** ». Grande citerne souple de 7.900 litres installée dans la cave du bâtiment 2 pour alimenter les WC. Coût 25.600 € 100% subsidié.
- Installation de 4 **fontaines à eau dans l'espace public** : Place Keym, Place Payfa, Av Georges Benoidt (prox plaine de jeux), Chaussée de La Hulpe (devant les Mésanges). Subside B-E (25.000 €).

4.4. TRAVAIL INDEPENDANT & VIE ECONOMIQUE

VIE ECONOMIQUE

Tél. : 02/674.74.26- 02/674.74.99

Courriel : commerce@wb1170.brussels

Autorité responsable : Victor WIARD, 2^{ème} Echevin

Cheffe de département : Ghislaine DE GRAVE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4

Attributions générales du service

Le service de la Vie économique & Events a pour mission de soutenir et de promouvoir les commerces, les professions libérales et les entreprises de la Commune. Pour ce faire, le service organise diverses animations de promotion (brocantes, fêtes des quartiers commerciaux, illuminations et animations pour les fêtes de fin d'année, etc.) et l'encouragement du libre-échange des produits et services.

Diverses aides, interventions ou démarches administratives sont effectuées au bénéfice des commerçants ou des personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur les pratiques du commerce (informations concernant les autorisations ambulantes, ouverture d'un nouveau commerce, installation en tant qu'indépendant, etc.).

En outre, le service est responsable de l'organisation et la gestion des marchés hebdomadaires :

- Dimanche matin : Autour de la Maison communale ;
- Mercredi après-midi : Place Eugène Keym ;

De plus, le service organise des Forums du marché afin de garantir une discussion ouverte avec les différents acteurs et collaborer sur les différentes problématiques rencontrées.

Le service prend également en charge l'attribution des emplacements destinés aux forains à l'occasion des kermesses de printemps et d'automne.

En application de la loi, des dérogations au repos hebdomadaire obligatoire ont été accordées aux différents commerces de la Commune (15 jours en 2024).

Forte de son succès de l'année dernière, la prime octroyée aux commerces qui souhaitent mettre en place des activités lors d'évènements a été reconduite. Cette prime intitulée « Dynamisons le quartier et ses commerçants » incite les commerçants à

s'associer temporairement pour l'organisation d'animations. L'octroi des primes varie en fonction du nombre de commerçants associés.

Toujours dans cette optique d'augmenter la visibilité des acteurs économiques de la commune, les Wake Up Business Networking ont vu le jour en 2023 et se poursuivent en 2024 et 2025. Après deux éditions en 2023, une matinée par trimestre en 2024 et en 2025 a été réservée pour faciliter la rencontre des commerçants et indépendants qui le souhaitent.

Chaque édition a compté entre 15 et 30 participants provenant de nombreux secteurs différents. Après les présentations, les échanges ont tourné autour des professions de chacun, le tout dans une ambiance très conviviale.

La gestion administrative et financière, ainsi que la mise en œuvre des décisions de l'ASBL Syndicat d'initiative, sont assurées par le service de la Vie économique comme suit :

- Secrétariat (courriers divers, convocations aux réunions, envoi des PV...);
- Comptabilité (facturation, virements, tenue à jour des comptes, suivi des dépenses, clôture annuelle, encodage des comptes et déclarations TVA);
- Programmation des activités, conception, sponsoring, graphisme et distribution du matériel promotionnel, alimentation de la page Facebook ainsi que les affiches et calicots divers.

Subsides

Annuellement, le budget communal prévoit un subside de fonctionnement à destination de l'asbl « Syndicat d'Initiative ». En ce qui concerne l'année 2024, le montant total alloué inchangé était de 22.856, -€.

Nouveautés – Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

Organisation de brocantes de quartier

- Le dimanche 8 septembre 2024 : Quartier Keym ;
- Le samedi 21 septembre 2024 : Quartier Arcades ;
- Le dimanche 25 mai 2025 : Quartier Dries-Elan ;
- Le dimanche 1er juin 2025 : au Coin du Balai ;
- Le dimanche 8 juin 2025 : Quartier Duc-Pinson ;
- Le dimanche 22 juin 2025 : Quartier Wiener-Middelbourg ;
- Le dimanche 17 août 2025 : Quartier 3 Tilleuls ;
- Le dimanche 24 août 2025 : Quartier Archiducs.

Animation à l'occasion des brocantes : Château gonflable

Installation d'un manège pour enfants sur la place Eugène Keym

- Du 29 septembre au 09 octobre 2024 ;
- Du 28 octobre au 08 décembre 2024 ;
- Du 13 au 19 mai 2025.

Installation d'une kermesse sur la place Andrée Payfa-Fosséprez

- Du 30 octobre au 18 novembre 2024 ;
- Du 28 avril au 12 mai 2025.

Village Provençal

- Du 21 au 25 mai 2025 sur la place Keym.

Marché de Noël

Du 12 au 15 décembre 2024 : 35 chalets sont venus agrémenter la place Andrée Payfa-Fosséprez ainsi qu'une patinoire à rollers. Un carrousel et des animations pour enfants ont également été ajoutées au programme.

Business Local Award

Cette année, la 22ème Soirée d'Homage aux acteurs économiques et a été organisée au Glaverbel : un bâtiment emblématique de la commune, situé sur la chaussée de La Hulpe. Tous les acteurs économiques de la commune ont été conviés. Plus de 150 personnes étaient présentes. Un prix a été remis aux commerçants et entreprises qui se sont distingués. Les invités ont eu l'occasion également de visiter les différentes parties du bâtiment.

Autres manifestations financées par la Commune et/ou par le Syndicat d'Initiative, soutenues par le service :

- Family Day le 27 avril 2024 sur la place Andrée Payfa-Fosséprez ;
- Halloween : le 31 octobre 2024 à la Maison communale et sur la place Joseph Wauters ;
- Saint-Nicolas : le 4 décembre 2024 à la place Keym ;
- Fêtes de fin d'année 2024 : illumination des différents quartiers commerciaux de la commune ;
- Tombola des Fêtes du 2 décembre 2024 au 18 janvier 2025 ;
- Décoration des vitrines des commerces dans le cadre des festivités de fin d'année.

Les HORECA ont pu continuer à demander à étendre leurs terrasses sur la voie publique de manière saisonnière. Le service les a accompagnés au mieux dans cette mise en place en allégeant au mieux les procédures d'autorisation.

4.5. ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT – ATL/AES

Tél. : 02/674.74.60 – 02/674.75.27 (AES)

Courriels : enseignement@wb170.edu.brussels - extrascolaire@wb1170.edu.brussels

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 1^{ère} Echevine

Chef de service : Géraldine PEFFER

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 8,6

Attributions du service

- Organisation de l'enseignement maternel et primaire (calcul de l'encadrement, coordination entre les différentes écoles, ...);
- Conseil et accompagnement pédagogique du PO, des directions et des enseignants des écoles;
- Gestion administrative du personnel directeur et enseignant des écoles et des académies (recrutement, suivi de la carrière, transmission des documents à la Communauté française, ...);
- Gestion administrative des auxiliaires d'éducation (recrutement, fixation des horaires, supervision des auxiliaires référentes, ...);
- Gestion des repas scolaires (établissement et contrôle du respect du cahier des charges, contrôle des factures, suivi des commissions restaurant, ...);
- Gestion des transports scolaires (établissement du planning des bus, remplacement des chauffeurs en cas d'absence, ...);
- Suivi des inscriptions scolaires;
- Gestion des locations de locaux scolaires (établissement d'un planning, application du règlement d'occupation et du règlement-redevance, ...)
- Achat des fournitures scolaires, du matériel et du mobilier pour les écoles, les académies, et le restaurant scolaire;
- Gestion du budget de fonctionnement du service de l'enseignement, des écoles, des académies et du restaurant scolaire;
- Coordination de l'Accueil Extrascolaire;
- Collaboration avec le service des Travaux publics concernant les travaux dans les bâtiments scolaires;
- Organisation d'événements ponctuels divers.

Événements de l'année

- **Organisation d'une journée de formation collective dédiée à la thématique des inégalités scolaires** pour l'ensemble des membres du personnel des écoles communales, le vendredi 31/08/2024 – en collaboration avec l'asbl CGé et le spectacle Kévin.
- **Ecole Karrenberg – Nos Petits** : entrée dans le dispositif de l'encadrement différencié à partir de l'année scolaire 2024-2025. L'école a relevé des classes numérotées de 1 à 5 (Indice Socioéconomique, de 1 à 20) à trois reprises lors des 6 derniers classements : indice 5 en 2022-2023, indice 4 en 2023-2024 et indice 4 en 2024-2025. Moyens octroyés :
 - Moyens d'encadrement : 11 périodes ;
 - Moyens financiers : 5.820 € ;
 - Subvention pour repas gratuits : 57.571,22 €.
 - 125 enfants de l'école (sur 183) ont bénéficié de repas gratuits ;
 - 14012 repas ont été commandés en 2024-2025 (8283 en 2023-2024).
- **Ecole fondamentale Le Karrenberg – Nos Petits** - Désignation de Madame Fanny VERSLUYS en qualité de directrice, à titre temporaire suite à un appel mixte, à partir du 17 décembre 2024.
- **Ecole fondamentale La Sapinière – Les Mésanges** - Désignation de Monsieur Xavier LEGRAND en qualité de directeur, à titre temporaire jusqu'au retour en fonction du titulaire.
- **Ecole fondamentale La Futaie – Les Coccinelles** - Admission de Madame Maud GUILLAUME au stage de directrice à partir du 01.03.2025.
- **Accueil Temps Libre/Accueil extrascolaire** :
 - Mise en place d'un nouveau dispositif d'auxiliaires d'éducation « volants » : 3 auxiliaires d'éducation à temps-plein ont été recrutés, sans être affectés à une école en particulier. Ils venaient en renfort dans les écoles pour remplacer des auxiliaires absents pour maladie ou en formation. Suite à la restructuration, le dispositif n'a pas été reconduit.
 - Dans le cadre des discussions budgétaires 2025, il a été demandé au service de l'Enseignement/Accueil extrascolaire de recalculer l'encadrement des auxiliaires d'éducation pour l'année 2025-2026, en se basant sur les normes d'encadrement de l'ONE, à savoir : 1 auxiliaire pour 18 enfants pour un accueil de moins de 3h consécutives et sur les chiffres de fréquentation à l'accueil extrascolaire extraits du logiciel APSchool (moyenne de fréquentation du 26/8/2024 au 21/12/2024). Le recalcul a conduit à la diminution de 5 ETP.
 - PAD (partenariat Automne-Détente) :

- Conclusion de conventions de partenariat entre la Commune de Watermael-Boitsfort et l'ASBL Éclosion pour l'organisation d'un accueil extrascolaire durant les congés d'automne 2024 et de détente 2025, avec un renforcement de l'encadrement par des animateurs de l'asbl Eclosion.
 - Conclusion d'une convention de partenariat entre l'ASBL Éclosion et la Commune de Watermael-Boitsfort pour l'organisation de plaines durant le congé de détente, via le prêt de locaux à l'asbl Eclosion.
 - Externalisation de l'accueil durant les vacances de printemps 2025 : l'asbl Eclosion a pris en charge l'organisation d'une plaine de vacances durant les vacances de printemps 2025 (l'ensemble des auxiliaires d'éducation étant en congé suite à la réforme des rythmes scolaires).
- **Règlement relatif à l'octroi d'une prime aux directions des écoles communales – Création (CC 17/9/2024) ;**
- **Règlement de travail du personnel des écoles et ses annexes – Modifications (CC 17/6/2025) :** Outre des mises à jour réglementaires, adoption de nouveaux horaires pour l'année 2025-2026 :
 - Horaire d'ouverture des écoles :
La fréquentation de l'AES entre 18h et 18h30 étant particulièrement peu élevée (en moyenne 4% de la population scolaire), il a été proposé de fermer les écoles à 18h plutôt que 18h30.
 - Heures scolaires :
Les grilles hebdomadaires des élèves ont été modifiées pour répondre aux objectifs suivants :
 - Ajout d'une 29ème période à la grille hebdomadaire des élèves de 3ème et 4ème année primaire ;
 - Uniformisation des horaires, par niveau, dans toutes les écoles et toutes les années d'études ;
 - Maintien d'un temps de midi suffisamment long, permettant aux élèves de se détendre tout en organisant plusieurs services de repas chauds selon les besoins.
- **Règlement d'ordre intérieur des écoles communales de Watermael-Boitsfort / Enseignement maternel et/ou fondamental ordinaire – Modifications (CC 17/6/2025) ;**
 - Nouveaux horaires ;
 - Débit automatique des paiements des frais scolaires sur la plateforme de gestion scolaire ;
 - Insertion article 33 bis relatif à l'interdiction du téléphone portable.
- **Règlement d'ordre intérieur de l'accueil extrascolaire des écoles communales de Watermael-Boitsfort – Création (CC 17/6/2025)**

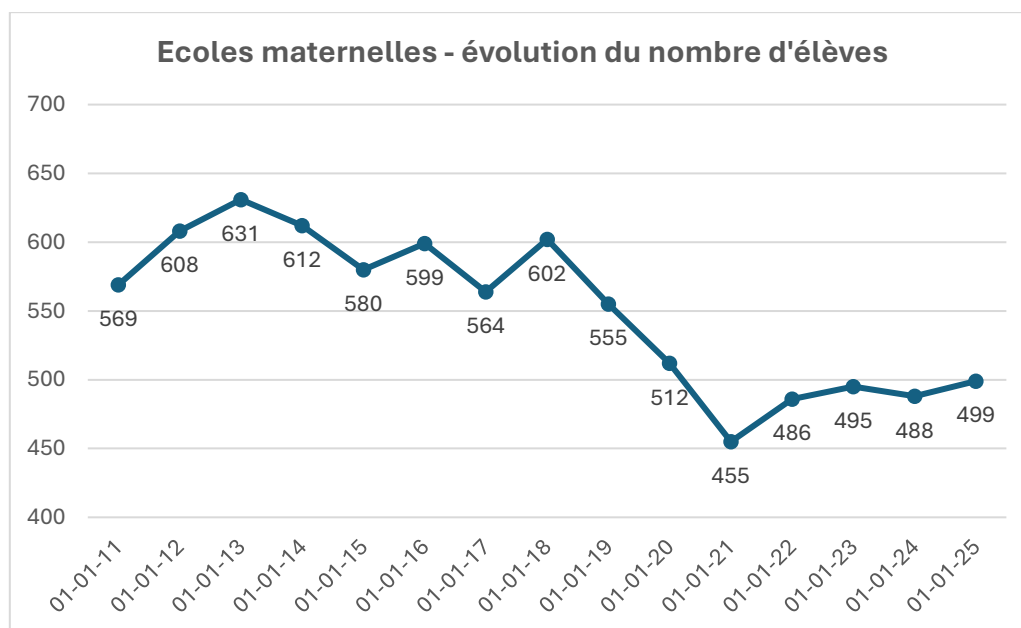
Enseignement maternel et primaire

Etablissements concernés

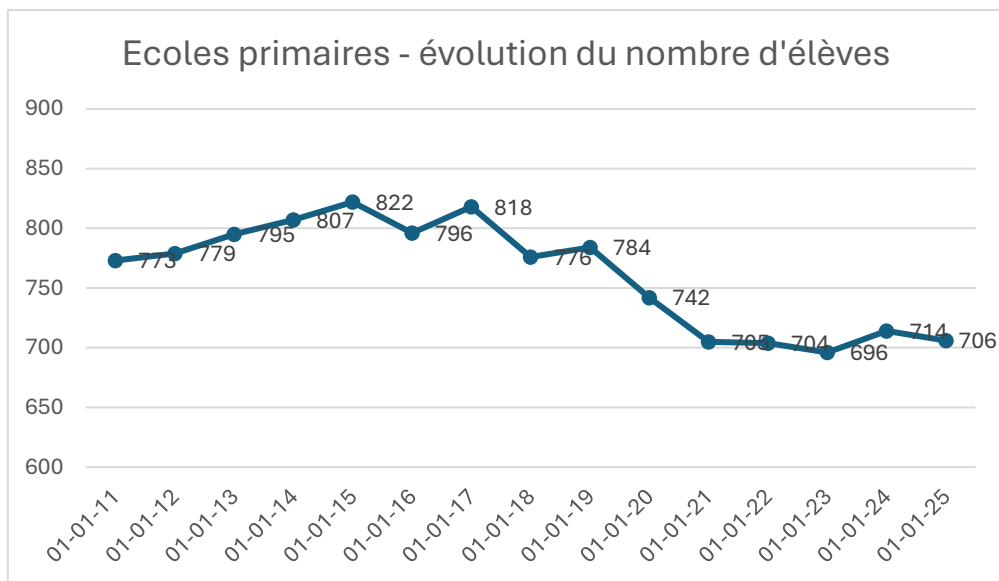
FASE	Etablissement	Adresse	Population scolaire au 15/01/2025	
			Maternel	Primaire
485	Ecole maternelle Colibri – Naiades - Aigrettes	Place du Colibri, 1 Avenue des Naiades, 21 A Rue des Aigrettes, 6	84	
			51	
			71	
			Maternel	Primaire
486	Ecole fondamentale Sapinière – Mésanges	Chaussée de la Hulpe, 346	88	239
487	Ecole fondamentale Cèdres – Roseraie	Rue du Gruyer, 8 Rue du Loutrier, 47	100	187
488	Ecole fondamentale Futaie-Coccinelles	Avenue des Coccinelles, 65	58	144
489	Ecole fondamentale Karrenberg – Nos Petits	Rue François Ruytinx, 31	47	136
			499	706
TOTAL			1205	

Evolution de la population scolaire

Ecoles maternelles



Ecoles primaires



Récapitulatif des emplois subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour la période du 01/10/2024 au 04/07/2025.

Validé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en date du 04/04/2025.

Niveau maternel

Emplois générés sur base de la population scolaire :

Direction	1 emploi
Instituteur maternel	25,5 emplois temps-plein
Périodes organiques de psychomotricité	50 périodes

Niveau primaire

Périodes générées sur base de la population scolaire :

Direction	4 emplois
Instituteur-titulaire	815 périodes soit l'équivalent de 33 emplois temps-plein et 23 périodes
Instituteur-immersion (néerlandais)	24 périodes
Maître d'éducation physique	86 périodes
Accompagnement personnalisé	66 périodes
Maître d'éducation physique-immersion	4 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	69 périodes
Maître de morale	14 périodes
Maître de religion catholique	13 périodes

Maître de religion islamique	13 périodes
Maître de religion protestante	10 périodes
Maître de religion israélite	2 périodes
Maître de religion orthodoxe	12 périodes
Maître de philosophie et citoyenneté	48 périodes
Accompagnement personnalisé (ED)	11 périodes

Périodes supplémentaires sollicitées pour le maintien de l'emploi des maîtres de religion et de morale suite à l'introduction du cours de philosophie et citoyenneté :

Maître de religion catholique	11 périodes
Maître de religion protestante	2 périodes

Périodes supplémentaires

Périodes pour missions collectives :

Délégué en charge de coordination pédagogique	5 périodes
Délégué chargé du support administratif	2 périodes
Délégué – référent pour les membres du personnel débutants	1 période
Délégué – référent aux besoins spécifiques et aux aménagements raisonnables	2 périodes
Autres	5 périodes
Délégué-référent numérique	2 périodes

Périodes DASPA – FLA

Encadrement complémentaire élèves FLA	9 périodes
Encadrement complémentaire élèves primo-arrivants et assimilés	16 périodes
Encadrement des élèves en DASPA	12 périodes

Récapitulatif des emplois à charge des finances communales

Pour la période du 01/10/2024 au 04/07/2025.

Instituteur-titulaire en primaire	193 périodes
Instituteur immersion primaire	12 périodes
Instituteur immersion maternelle	13 périodes
Maître d'éducation physique	17 périodes
Maître de langue moderne (néerlandais)	30 périodes
Cours philosophiques et citoyen(ne)	8 périodes
Professeur de musique	7 périodes (maternelle)

	8 périodes (primaire)
Néerlandais précoce	22 périodes (maternelle) 22 périodes (P1-P2)

Sport à l'école

En maternelle, les écoles disposent de 2 périodes de psychomotricité par emploi temps-plein. Les élèves de 3ème maternelle vont également au mini-bassin une fois par semaine.

En primaire, les élèves ont 2 périodes d'EPS (éducation physique et à la santé), dont une période d'éducation physique et une séance de natation par semaine. Depuis cette année, suite à leur entrée dans le tronc commun, les élèves de 5ème ont une période additionnelle d'EPS.

Les élèves de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème année primaire participent à trois matinées sportives au Stade des Trois Tilleuls pour découvrir de nouvelles disciplines sportives. La commune finance des périodes complémentaires pour assurer un encadrement de qualité lors des séances de natation au Calypso.

L'équipe des professeurs d'éducation physique organise en outre plusieurs activités inter-écoles au cours de l'année (cross, challenge, course d'orientation, aquathlon, matinée de coopération, ...).

Classes de dépaysement

Les classes de 3ème maternelle et de la 1ère à la 5ème primaire sont parties en classes de dépaysement les centres suivants :

- Les Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française (C.D.P.A.) de Sivry, Marbehan, Gouvy et Buzenol ;
- Les Forges de Pernelle (Couvain).
- Le centre Adeps l'Hydrion (Arlon)

Les élèves de 6ème primaire des 4 écoles communales (Cèdres, Sapinière, Futaie et Karrenberg) sont parties en classes de neige à Torgnon, en Italie du 15 au 22 mars 2025 et du 22 au 29 mars 2025.

Apprentissage du néerlandais

Accordant une grande importance à l'apprentissage du néerlandais, la commune a, dès l'année scolaire 1995-1996, recruté des « maîtres spéciaux de néerlandais » à charge des finances communales pour l'enseignement du néerlandais de la 3ème à la 6ème année primaire.

En Région de Bruxelles-Capitale, l'enseignement du néerlandais est obligatoire à raison de 3 périodes hebdomadaires en 3ème et 4ème année, et à raison de 5 périodes hebdomadaires en 5ème et 6ème année.

A partir de l'année 2023-2024, les périodes de néerlandais sont subventionnées à raison de

3/24 par tranche entamée de 23 élèves en tenant compte de la population scolaire de P3 à P6 au 15.01.2025, soit 69 périodes.

Le PO prend en charge les périodes supplémentaires nécessaires soit 30 périodes en 2024-2025.

Néerlandais précoce

La déclaration de politique générale du collège pour la législature 2018-2024 prévoit l'implantation progressive du bilinguisme (FR-NL) dans une école maternelle et primaire communale.

Depuis 2020, les élèves de 3ème maternelle bénéficient de 2 périodes de néerlandais précoce par semaine, durant lesquelles ils découvrent le néerlandais à travers de nombreuses activités telles que les comptines, le chant, la poésie et le jeu.

En 2024-2025, les élèves de 1ère et 2ième primaires ont continué à bénéficier de l'apprentissage du néerlandais précoce à raison de 2 périodes par semaine.

Pédagogies actives

Les pédagogies actives sont prônées au sein des écoles communales de Watermael-Boitsfort. Le projet, le jeu, l'observation, la coopération, la modélisation ou encore la découverte dans la nature (école du dehors) permettent à l'enfant de le rendre acteur de ses apprentissages.

Il pourra progresser et évoluer grâce à de nombreuses activités différenciées qui le mèneront le plus loin possible vers l'autonomie.

Une conseillère pédagogique est disponible pour tous les acteurs qui souhaitent développer leurs pratiques sur le terrain.

Projet de lutte contre le harcèlement

Le bien-être scolaire est une préoccupation du PO et chaque école propose des cours et des zones aménagées pour favoriser le bien-vivre ensemble (projet Bruno Humbeeck) ; la surveillance durant les récréations est renforcée. Les écoles proposent aussi un auxiliaire-référent (intermédiaire et/ou confident) choisi par les élèves.

Les écoles travaillent avec de nombreux acteurs externes, le PMS, PSE mais aussi la police et l'Antenne scolaire. Les élèves sont accompagnés et les parents sensibilisés.

Des initiatives sont prises pour impliquer tous les acteurs.

Développement durable

Depuis septembre 2020, toutes les écoles communales ont progressivement intégré le programme Eco-Schools, soutenu par le Service Transition grâce à une coordinatrice pédagogique en développement durable. Ce label international valorise les initiatives environnementales des écoles, tant dans leur gestion que dans l'éducation des élèves. Pour obtenir le label, les écoles suivent une méthodologie en 7 étapes (éco-comité, bilan, plan d'action, évaluation, lien avec le programme, communication, éco-code) et peuvent choisir parmi 7 thématiques : alimentation, déchets, mobilité, bruit, biodiversité, énergie, eau.

Chaque année, les écoles soumettent un dossier de labellisation et reçoivent la visite d'un jury spécialisé. En 2025 :

- La Futaie a obtenu le label pour la première fois.
- La Sapinière et Le Karrenberg ont renouvelé leur label.
- Les Cèdres et les écoles maternelles Colibri-Aigrettes-Naiades l'avaient déjà obtenu ou renouvelé en 2024.

Ainsi, toutes les écoles communales disposent désormais du label Eco-Schools. Ce label est accompagné d'un subside de 2000 € sur deux ans, géré par le Service Transition, pour financer les projets environnementaux.

Ecole numérique

Suite à la mise place du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, un nouveau référentiel relatif à la formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMSTN) est entré en vigueur en 2023-2024 pour les élèves de 3ème et 4ème année primaire et 2024-2025 pour les élèves de 5ème et 6ème. Ce référentiel vise notamment à développer les compétences numériques des élèves.

Depuis 2016, les équipes des écoles communales bénéficient de l'accompagnement et du soutien d'un référent numérique – techno-pédagogue.

Un budget est alloué chaque année à l'achat d'équipement numérique : en 2025 un budget de 10.000€ a été octroyé aux écoles maternelles et 15.000 € aux écoles primaires.

Dans ce cadre, en 2024-2025, les projets suivants ont été menés par le référent numérique :

- Remplacement de PC portable pour les titulaires de maternelle, obsolètes ou cassés ;
- Mise à disposition de matériel pour les élèves à besoins spécifiques ;

- Mises à jour et installation des Apps sur les valises d'iPads dans les écoles (entre 4 et 9 iPads partagés par écoles) ;
- Configuration et mise à dispositions de produits Apple au sein des écoles et au sein des services de la commune ;
- Installation/remplacement de 1 TBI (Tableaux blancs interactifs) par implantation à l'école des Cèdres ;
- Développement de modules pour la plateforme de gestion scolaire (APSchool) en partenariat avec Woluwe-Saint-Lambert et les secrétaires d'école et la Recette communale ;
- Partenariat techniques et prêt de matériel avec la Vénèrie sur un projet de Stop-Motion (Projet Méliès) ;
- Aide à la mise en conformité RGPD (élaboration du registre de traitement) des écoles, des académies et du services enseignements en partenariat avec le DPO de la commune ;
- Aide au passage à O365 pour les académies de musiques et des beaux-arts et les bibliothèques ;
- Développement et mise en place du catalogue de formation (Ticeothèque) ;
- Formation et soutien pour la prise en main et l'utilisation de différents outils numériques (MS365, APSchool, TEAMS, Creos, Sway, One Drive, Canva, Wix, Openboard, etc ...) ;
- Soutien au service informatique sur la mise en Intégration d'O365 au sein de la Commune.

Repas scolaires

Les élèves des écoles communales ont la possibilité de commander mensuellement des repas chauds, servis soit au restaurant scolaire (avenue du Ramier, 1) soit à l'école quand l'école dispose d'un réfectoire.

Suite aux travaux de stabilité des sols annoncés à la Cuisine centrale, il n'a plus été possible de faire confectionner des repas sur place. Un nouveau marché de services a été rédigé, se limitant à la livraison de repas.

En séance du 31 juillet 2023, le Collège a désigné le fournisseur TCO Service (SPRL TRAITEUR COLLARD), pour la période du 28/08/2023 au 03/07/2026.

En 2024-2025, 49.133 repas maternels et 40.809 repas primaires ont été commandés, pour une population de 499 élèves en maternelle et 706 élèves en primaire.

Le prix du repas était fixé à 2,65 € par repas en maternelle et 2,85 € en primaire.

Le prix demandé par le fournisseur est de 3,98 € en maternelle et 4,57 € en primaire.

Le total du solde à charge du PO s'élève à 168.152,10 €.

Transports

Un bus scolaire assure quotidiennement le transport des élèves vers le restaurant scolaire, la piscine, le gymnase de Boitsfort – Centre, le service de Promotion de la Santé à l’Ecole et vers d’autres lieux spécifiques en fonction des besoins et des disponibilités. Pour assurer correctement toutes les liaisons, le service Enseignement s’adjoit les services des « Autocars Gilles SPRL ».

Etude du soir

Chaque école primaire organise de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis une étude gratuite dirigée par un membre du personnel.

Occupation des locaux scolaires

Occupations hebdomadaires : une vingtaine de clubs/associations/écoles ont occupé les locaux scolaires durant l’année 2024-2025, pour un total de redevances s’élevant à 13.300 €.

Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.)

Programme de Coordination Locale de l'enfance (CLE)

Le renouvellement de l’agrément du programme CLE est octroyé depuis le 20/04/2022 (délai en lien avec la période Covid) à la Commune de Watermael-Boitsfort. La période couverte va du 1er juillet 2020 au 30 juin 2025.

Réalisations en 2024 – 2025

Les objectifs sont issus du programme CLE 2020-2025.

1. Susciter le développement de l’offre d’activités extrascolaires proposées sur le territoire de Watermael-Boitsfort et atteindre un public plus large

• Accueil pendant les vacances scolaires

Durant les vacances d’automne, d’hiver et de détente, les enfants des écoles communales ont chaque fois été regroupés dans une implantation fondamentale et une implantation maternelle :

- Automne : accueil dans 2 implantations (Cèdres/Roseraie - Naïades)
- Hiver : accueil dans 2 implantations (Karrenberg/Nos Petits)
- Détente : accueil dans 2 implantations (Sapinière/Mésanges – Colibri)

Un planning d'activités a été préparé et discuté par les référent.e.s en collaboration avec leurs équipes, et le service ATL-AES. Des sorties en extérieur ont été organisées et favorisées.

Dans le cadre d'un PAD (partenariat automne-détente), des animateurs de l'asbl Ecllosion ont renforcé l'encadrement (6 animateurs la première semaine et 8 animateurs la deuxième semaine durant les vacances d'automne et 4 animateurs pour chaque semaine durant les congés de détente).

Nouveauté : dans le cadre de la subvention PAD également, une convention de partenariat entre l'ASBL Écllosion et la Commune de Watermael-Boitsfort a été conclue pour l'organisation de plaines durant le congé de détente, via le prêt de locaux à l'asbl Ecllosion.

Durant les vacances de printemps : externalisation de l'organisation de l'accueil par l'asbl Ecllosion pour l'ensemble des enfants domiciliés ou inscrits dans une école à Watermael-Boitsfort, dans 3 implantations (Futaie/Coccinelles et Aigrettes). L'ensemble des auxiliaires d'éducation étant en congé suite à la réforme des rythmes scolaires annuels.

- **Informations aux parents** : documents et panneaux des activités quotidiennes réalisées avec les enfants.
- **Contact avec les équipes et les partenaires pour l'accueil extrascolaire dans les écoles du réseau libre**. Échanges en fonction de l'actualité.
- **Extrascolaire à l'extérieur / Tous dehors**
Équipes AES Le Colibri, les Naïades, Le Karrenberg, La Roseraie: sorties dans les parcs, ramassage de déchets, découvertes de l'environnement aux abords de l'école.
- **Ateliers de l'ATL** : Ateliers créatifs et activités sportives organisées dans les écoles communales par les auxiliaires d'éducation le mercredi après-midi.
- **Poursuite des ateliers extrascolaires** donnés par des animateurs extérieurs. 60 euros par an/par atelier.
 - **Eveil musical** (pour les 2,5-5 ans) en partenariat avec l'Académie de Musique - Activité reconduite.
 - **Psychomotricité relationnelle** - en partenariat avec le Centre Les Bégonias - Activité reconduite.
 - **Aïkido** (pour les 3,5-12 ans) - Activité reconduite.
 - **Apprenons l'anglais en jouant** (pour les 8 – 12 ans) en partenariat avec l'ISB - Activité reconduite.
- **Poursuite des partenariats et collaborations**
 - Réseau des biblios & ludos - Équipe jeunesse : collaboration dans le cadre de la journée de formation avec Boucle d'or ASBL, choix de livres,

accompagnement des équipes sur des demandes précises et sélection de livres pour le projet de lecture multilingue au Karrenberg.

- La Vénèrie - cinéma et CEC : projet Stop Motion durant les vacances de détente ; collaboration pour le spectacle Bloutch dans le cadre des Tournées Art et Vie, projet « La paix » avec le CEC, conception, organisation et animation d'ateliers réflexif et créatif sur le concept de la paix avec des enfants de maternelle et de primaire.
 - Académie de Musique et des Arts de la scène : ateliers d'éveil musical
 - Arc-en-ciel asbl : participation des équipes AES à la campagne de récolte de vivre.
 - Service des Sports et Centre Sportif Trois Tilleuls : organisation du tournoi de foot inter-écoles et sorties durant l'année.
 - CPAS – Maison des seniors : collaboration au projet intergénérationnel avec l'équipe AES des Naïades.
 - La Clairière : collaboration avec l'équipe AES de la Sapinière, ateliers mensuels avec des enfants des deux écoles.
 - Boucle d'Or ASBL : organisation et animation d'une journée de formation pour l'ensemble des auxiliaires d'éducation et accompagnement du projet de lecture plurilingue avec les parents de l'école Le Karrenberg – Nos Petits.
 - BredeSchool : ouverture des activités du Buitenspeeldag et parcours de psychomotricité fonctionnelle dans le Gymnase pour les équipes de l'AES.
 - Céline Laloire, artiste : projet La tribu du vivant avec l'école La Roseaie
 - Service Transition – Céline Bourdon, Coordinatrice pédagogique
- **Coordination ATL de Bruxelles et diverses commissions à WB.**

2. Soutenir l'évolution du statut des métiers de l'accueil et encourager la formation continue des professionnels

Un soutien concernant la reconnaissance des métiers de l'accueil et le suivi des formations est indispensable, une écoute des professionnels et une attention aux réalités de terrain également.

- Statut des accueillants
- Formation du personnel
- Soutenir la qualité et accompagner les équipes d'accueil extrascolaire

- **Formations individuelles**

73 formations proposées par l'ONE ont été suivies durant l'année et celles-ci varient d'une durée de 2 à 4 jours. Des formations aux premiers soins ont également été suivies par les membres des équipes.

- **Formations collectives suivies et/ou organisées à Watermael-Boitsfort**
 - Journée de formation organisée en collaboration avec Boucle d'or ASBL pour l'ensemble des auxiliaires d'éducation de toutes les écoles communales le 27/09/2024. Journée axée sur le parcours de lecteur de chaque enfant, les bienfaits de la lecture sur le développement de l'enfant et la mise en place de la lecture individualisée. 4 formatrices et des stands de découvertes d'albums jeunesse.
 - Participation des auxiliaires d'éducation à la journée de formation collective dédiée à la thématique des inégalités scolaires le vendredi 31/08/2024 – en collaboration avec l'asbl CGé et le spectacle Kevin. Une collaboration avec l'ASBL Toboggan permet aux familles qui n'ont pas d'autre solution de bénéficier d'un accueil pour cette journée à l'école La Futaie – Les Coccinelles.

Une collaboration avec l'ASBL Badje permet de remplacer certains auxiliaires lors de journées de formation afin de ne pas mettre à mal l'accueil des enfants.

- **Soutenir la qualité et accompagner les équipes d'accueil extrascolaire**

Poursuite de l'horaire non coupé pour les référent.es, de 7h30 à 13h30 ou de 10h45 à 18h30 ou encore de 11h30 à 17h30 le mercredi uniquement. Objectifs poursuivis : amélioration de l'accompagnement et du soutien des auxiliaires, amélioration de l'organisation de l'accueil, développement de nouveaux projets avec des partenaires extérieurs.

De manière globale le retour reste positif, mais les réalités diffèrent d'une implantation à l'autre en fonction de la taille et des absences pour maladie dans l'équipe.

Cependant, dans le cadre des discussions budgétaires 2025, il a été demandé au service de l'Enseignement/Accueil extrascolaire de recalculer l'encadrement des auxiliaires d'éducation pour l'année 2025-2026, en se basant sur les normes d'encadrement de l'ONE, à savoir : 1 auxiliaire pour 18 enfants pour un accueil de moins de 3h consécutives et sur les chiffres de fréquentation à l'accueil extrascolaire extraits du logiciel APSchool (moyenne de fréquentation du 26/8/2024 au 21/12/2024). Le calcul a conduit à la diminution de 5 ETP.

Mise en place d'un nouveau dispositif d'auxiliaires d'éducation « volants » : 3 auxiliaires d'éducation à temps plein ont été recrutés, sans être affectés à une école en particulier. Ils venaient en renfort dans les écoles pour remplacer des auxiliaires absents pour maladie ou en formation. Suite à la restructuration, le dispositif n'a pas été reconduit.

- **Poursuite de diverses actions**

- Réflexions avec les référents concernant l'ATL lors des réunions mensuelles. Fonctionnement avec des outils de la pédagogie institutionnelle, prise de responsabilité des référents.
- Accompagnement ponctuel des équipes sur des thématiques précises.
- Poursuite de la mise en place d'une communication numérique via Teams pour l'équipe des référents et des auxiliaires de l'extrascolaire des écoles communales.
- Mise place de fiches projet pour chaque projet et collaboration d'une équipe AES d'une école avec des partenaires extérieurs.

3. Développer une meilleure communication adaptée à tous les types de publics (usagers et non-usagers de l'accueil temps libre)

- **Communication/information pour les familles et les professionnels**

Même si la plupart des parents estiment être bien informés en ce qui concerne l'offre d'activités extrascolaires, répondre au besoin de communication plus uniforme et plus centralisée est un objectif poursuivi.

La difficulté de certains publics à avoir une vision large de l'offre disponible sur la commune est un constat. Les séances d'accueil des logements sociaux, les activités de quartier, la création d'un réseau local sont de bonnes portes d'entrée pour informer les familles. La fracture numérique est une réalité dont il faut tenir compte dans les actions déployées.

Le PAA 2024-2025 poursuit sa mission du développement d'une meilleure communication adaptée à tous les types de publics (usagers et non-usagers de l'Accueil Temps Libre), à la fois diversifiée et centralisée, mais également en tenant compte des réseaux sur Watermael-Boitsfort.

- **Informations aux parents / au grand public**

- Diffusion des informations sur les ateliers de l'extrascolaire (information numérique : plateforme, flyers, siteweb de la commune ; informations papier : affiche, flyers sur demande).
- Informations de base données au grand public (affichettes, informations par mail et téléphone...).
- Plusieurs écoles démarrent régulièrement des « cafés papote », la coordination a soutenu l'organisation de ceux-ci et la coordinatrice ATL est présente lors de plusieurs moments d'échange.
- Participation à la journée Extrascool, chaque école a organisé le 24 janvier un événement qui présente l'équipe AES en place et une ou plusieurs activités portées par celle-ci. Une fenêtre sur l'ATL de l'école pour les parents et les familles.

- **Règlement d'ordre intérieur de l'accueil extrascolaire** des écoles communales de Watermael-Boitsfort – Création (CC 17/6/2025)

4. Approfondir et encourager les pratiques collaboratives entre les opérateurs et avec les partenaires de l'accueil temps libre dans et hors les murs

- **LABO cultures – écoles** : Collaboration à l'organisation de la journée du 20 février 2025 ;
- **Balance tes préjugés** : Participation au séminaire d'une journée ;
- **Conseil de développement de la lecture** : Participation de la coordinatrice ATL ;
- **Coupole** : Participation de la coordinatrice ATL réunions de la Coupole.
- **Plan opérationnel ATL – Bruxelles** : participation de la coordinatrice ATL à l'AXE 3

Le Plan opérationnel 2023-2026, co-construit entre les agents concernés de la Cocof et de l'ONE d'une part, et des coordinations ATL d'autre part, propose 3 axes prioritaires et des propositions d'actions.

La coordination ATL de Watermael-Boitsfort s'inscrit dans l'axe 3 :

Professionnalisation des accueillant.e.s

Objectif 1 : Développer l'alliance éducative autour de l'enfant et du jeune

Objectif 2 : Développer les formations qualifiantes et mettre en place un système permettant de valoriser les compétences acquises par le personnel en place de longue date.

- **Commission Communale de l'Accueil** : La CCA reste un lieu de rencontre pour l'ensemble des acteurs de l'ATL. 2 réunions annuelle.



Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

La commune organise deux académies de grande réputation : l'Académie de Musique et des Arts de la Scène et l'Académie des Beaux-Arts.

Un droit d'inscription est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est perçu par le Pouvoir Organisateur et doit être reversé, chaque année pour le 31 octobre, à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Montant du droit d'inscription pour l'année 2024-2025 :

- 90 € à partir de 12 ans, par année scolaire
- 225 € à partir de 18 ans, par année scolaire
- Des exemptions existent pour des cas précis

Académie de Musique et des Arts de la Scène

Direction : Thierry Cammaert – Rue François Ruytinx, 31
<http://www.acamusiquewb.be/>

Dotation : 450 périodes par semaine

Musique : 396 périodes

Théâtre : 39 périodes

Danse : 15 périodes

Evolution de la population scolaire

31 janvier	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Elèves réguliers	1184	1016	1062	965	966	936	1036	1033

Académie des Beaux-Arts

Direction : Mme Elisabeth Bronitz – Place Andrée Payfa-Fosséprez, 10

Dotation : 255 périodes par semaine.

Evolution de la population scolaire

31 janvier	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Elèves réguliers	729	750	736	898	707	705	704	697

4.6. CULTURE & LOISIRS

CULTURE

Tél. : 02/674.74.63 – 02/674.75.06
Courriel : jdepaep@wb1170.brussels

Autorité responsable : Samantha CRUNELLE, 5 ^{ème} Echevin Chef de service : Jan DE PAEPE Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 T 1/2
--

Attributions générales du service

D'une manière générale, le service de la Culture tente de promouvoir les arts et de soutenir aussi bien les artistes de Watermael-Boitsfort que les tiers qui souhaitent encourager la vie culturelle de la commune. Pour ce faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues, couvrant aussi bien le monde de la musique que celui des arts plastiques.

Le service s'occupe non seulement du patrimoine artistique de la commune (acquisition d'œuvres d'art, inventaire et entretien des œuvres, recherches sur les artistes, ...) mais tente aussi d'aider les chercheurs dans leurs multiples démarches (passé de la commune, artistes, bâtiments, constitution d'une base de données iconographiques, ...).

Responsable de l'occupation et des locations des Salons de la Maison Haute et de la Gare de Watermael, le Hondenberg (vu le déménagement et réaménagements du bâtiment de la Source, les lieux ont été investis par l'administration et n'ont pas pu être loué durant une longue période – puis le Collège a décidé de charger le service de la Régie Foncière de la location des lieux) il appartient au service de gérer d'une manière stricte le planning, d'établir les contrats, de veiller à ce que le règlement soit respecté et de veiller à la gestion proprement dite des locaux.

Le service de la Culture seconde d'une manière administrative et technique le large réseau des bibliothèques et ludothèques locales, aussi bien francophones que néerlandophones et a repris la gestion et exploitation de l'espace Mémoire de Watermael-Boitsfort.

Depuis le 1er janvier 2015, le service a été élargi par un 'Cultuurbeleidscoördinator' chargé de coordonner les actions qui seront menées par les partenaires culturels néerlandophones de la commune (ea. Centre culturel WaBo et Bibliothèque Rozenberg) et ce, à la suite de l'adoption du plan culturel néerlandophone adopté par le Conseil communal pour la période 2020-2025.

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- En collaboration avec l'ensemble des artistes de la commune, nous avons toutefois pu organiser l'exposition « **Bleu - Blauw** » dans les Salons de la Maison Haute (septembre 2024). Pour ce faire, nous avons opté pour un système de récolte de thèmes qui a été mis au vote lors de la réunion des artistes du mois de janvier.
- « **Fête de la Communauté Française** » le 27 septembre dans la Salle du Conseil cérémonie durant laquelle nous avons fêté Thierry Fievet, ancien directeur de l'Académie de Musique et Arts de la scène (1992-2024), figure emblématique du paysage musical local et au-delà.
- « **Parcours Tartare** » : Ce parcours d'artistes a été organisé par les artistes et habitants de Boitsfort-Centre le weekend des élections (12 et 13 octobre 2024). Le service a soutenu cette action d'une manière logistique et pratique.
- Nouveau succès lors de la traditionnelle édition d'**ArCaDo** le weekend du 06 au 08 décembre 2024 dans les Salons de la Maison Haute et les Ecuries. Il d'agit d'une exposition vente d'œuvres et artisanat d'artistes de la commune à prix démocratique (idée d'acheter et emporter directement une œuvre originale d'un artiste habitant en notre commune mais aussi de faire connaître ceux-ci). Comme lors des éditions précédentes l'atelier Kasba (gravure-litho) de la rue Middelbourg a participé à cette action.
- Le dimanche 15 décembre le service de la culture a organisé un événement musical à l'église Saint-Clément. Pour ce faire nous avons invité le 'Dag vreemde man koor », les chanteurs issus d'horizons culturels divers et de langues maternelles variées, ont partagé sur scène des récits de vie émouvants et authentiques, sublimés par des interprétations de classiques néerlandophones d'hier et d'aujourd'hui.
- **Réunion des artistes de la commune** annuellement nous organisons une réunion avec les artistes pour faire l'évaluation de l'année écoulée mais aussi pour projeter ensemble l'avenir des activités de l'année à venir. Cette réunion a été organisée le jeudi 16 janvier 2025 et c'est lors de celle-ci que le thème de l'exposition du mois de septembre 2025 a été arrêté, à savoir 'Les couleurs de la Vie'.
- Le vendredi 29 mars 2025, nous avons pu découvrir le **1170^{ème} costume de Manneken-Pis** correspondant au code postal de la commune. Celui-ci a été confectionné par la Recyclerie1170.
- « **Fête de la Communauté Flamande** » cette année nous avons voulu profiter de cette faire pour alimenter le nouveau plan culturel. Discours dans la salle du

conseil et réception dans sur la terrasse de la Maison Haute. Le groupe BOcantus a agrémenté la fête et pour clôturer celle-ci nous avons organisé une réception avec des gaufres (cfr la bande dessinée Néro).

- « **Bruxelles fait son cinéma** » 15 juillet 2025 à hauteur de la Maison communale-Haute projection en plein air du film 'A bicyclette' de De Mathias Mlekuz - France, 2025, 1h29.
 - VO Avec Mathias Mlekuz, Philippe Rebbot Josef Mlekuz, ...
 - De l'Atlantique à la mer Noire, Mathias embarque son meilleur ami Philippe dans un road trip à bicyclette. Ensemble ils vont refaire le voyage que Youri, son fils, avait entrepris avant de disparaître tragiquement. Une épopée qu'ils traverseront avec tendresse, humour et émotion.
 - Une échappée belle attachante et profondément humaine, road movie de deuil et d'amitié, entre rires et larmes. Tendre, drôle et malicieux.
 - En collaboration avec le centre culturel la Vénerie.
- En collaboration avec la coopération & l'asbl Arts Solidaires 'Kenbé Fèm', nous organisons le dimanche différentes animations musicales dans le cadre de 'Jazz au marché'. Ainsi nous avons pour accueillir :
 - Dimanche 8 septembre Swing U Soon
 - Dimanche 4 mai carte blanche à François Garny (bassiste Vaya con Dios, Arno, Maurane, Laviliers, Higelin...)
 - Dimanche 18 mai carte blanche à Druss Lecomte (clavier The Jellodies, Swell Rythm Combo, 1ère partie de Fats Domino et Ray Charles...);
 - Dimanche 1er juin: carte blanche à Hervé Mertens (clavier Soulsisters, Zap Mama, Ozark Henri, Sister Sledge, Selah Sue, ...);
 - Dimanche 15 juin: carte blanche à Christophe Pons (Guitariste Machiavel, Plain Jane, Closer, ...);
 - Dimanche 29 juin: carte blanche à Bernard Degraes (Guitare et chant);
 - Dimanche 13 juillet: carte blanche à Geneviève Dartevelle (harmoniciste Two Woman Blues, Mylene Chamblain, Smokestack Charlie, ...);
 - Dimanche 27 juillet: carte blanche à Wim Hombergen (Guitare et chant Kleptomania, Spirit of the 70s, BistrouBand, ...);
 - Dimanche 10 août: carte blanche à Bernard "Bilou" Doneux;
 - Dimanche 24 août: carte blanche à Maiki Ferro (guitariste Swing U Soon, Druss Lecomte, Ferro Brother & Sister, ...).

Plan Culturel néerlandophone

Cette année encore, le département Culture a collaboré avec des partenaires néerlandophones et autres, tant pour les événements :

- Comme la réouverture officielle de la Keymplein (14/9/2024) ; le désormais classique concert de fin d'année à la Sint-Clemenskerk (15/12/2024) - où un

chœur de personnes apprenant le néerlandais a raconté sa vie ; le Buitenspeeldag (23/4/2025) ; la Feest van de Vlaamse Gemeenschap (11/7/2025) ; la fête de clôture de l'Eté dans les Cités-Jardins (22/8/2025) ou encore les Tuintintels dans le jardin de la bibliothèque du Rozenberg (23/8/2025) ;

- En rassemblant les partenaires. Cela va de tous les partenaires culturels de la commune à la plate-forme culturelle, aux consultations professionnelles sur la culture néerlandophone, spécifiquement pour les partenaires culturels néerlandophones, en passant par la participation des citoyens par le biais du Conseil consultatif de la culture néerlandophone ;
- La commune a également été représentée dans plusieurs partenariats comme celui-ci avec le Logis-Floréal, qui a débouché sur la fête de clôture de l'Eté des Quartiers Jardins, dans l'organisation d'une réunion avec Zinneke, à laquelle nous pourrions participer en 2026, avec les coordinateurs de la politique culturelle au niveau bruxellois,...
- Les premiers pas ont été faits dans l'élaboration d'un nouveau plan de politique culturelle pour la période 2026-2031. A cette fin, des moments communs de réflexion et de questionnement ont été organisés les 1/4/2025, 28/4/2025, 11/7/2025, 22/8/2025 et 23/8/2025.
- Le service Culture a également soutenu, en collaboration avec les services Jeunesse, le lancement du Brede School à Watermael-Boitsfort.

Autres

- Transfert du tableau 'Watermael-Boitsfort 1905' de Paul Delvaux (huile sur panneau, 82,50 x 200 cm) par un contrat de prêt de longue avec le musée du train 'Train World & Heritage' de la Société Nationale des Chemins de fer Belges (SNCB) et clôture du coffre.
- Madame Christine Desomberg a donné à l'Administration communale une sculpture de son défunt frère Philippe Desomberg (°1945-+2021) représentant le buste d'une Femme taillé en pierre bleu, 99 x 41 x 23 cm, signé et datée 2014. (CC16.12.2024).
- Participation dans la gestion et diffusion des phrases poétiques gérées par un collectif de citoyens de la commune qui a pour but d'égayer la commune. Le collectif choisit les phrases poétiques et les expose aussi bien au kiosque à hauteur de la Maison Communale qu'aux Arcades à Watermael.
- Suivi de l'actualisation de l'inventaire du patrimoine.

Subsides

Annuellement, le service de la Culture octroie un subside de fonctionnement aux groupements socioculturels de la Commune sur base de l'identification des besoins (actualisation des documents justificatifs).

Les subsides nominatifs aux opérateurs majeurs comme les centres culturels sont pris en charge directement par le service des finances.

Ainsi, le Conseil communal a octroyé des subsides de la manière suivante :

762/332-02	2023	2024
Plastique		
DIACLAN	350	350
STUDIO MALLE-POSTE	400	400
ATELIERS D'ARTISTES K2	1100	1100
ATELIER KASBA	1450	1450
ESPACE EUROPEEN SCULPTURE	0	1500
Divers		
CLUB D'ECHECS	600	600
CLUB D'ECHECS (Mollica)	600	600
LAICITE DE WATERMAEL-BOITSFORT	600	600
ART D'ETRE DIFFERENT	750	750
Musique		
LA CLE DES CHANTS	500	500
VOIX DES GARENNES	500	500
Féminins et 3^{ème} âge		
CULTURE AMITE	650	650
LES LOISIRS DU LOUTRIER	450	450
FEMMA	450	450
Histoire et Nature		
HISCIWAB	1000	2000
AMIS DE LA NATURE	250	250
MIEKE EN JANNEKE	1200	1200
Théâtre		
LE GRENIER DE BOITSFORT	750	750
COMPAGNIE LE TOURNESOL	750	750
THEATRE DES CHIMERES	750	750
RACONTANCE	750	750
KLARK THEATRE	750	750
THEATRE DU PONT	750	750

ESPACE MEMOIRE

Tél. : 02/672.77.34

Fax : 02/672.77.34

Courriel : tilia@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Daniel SOUMILLION, 6^{ème} Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 plein temps

Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort

La Source – Drève du Duc, 2

Jusqu'au 31 janvier 2023, le centre était ouvert au public le mardi ou sur rendez-vous. Une présence à mi-temps est assurée par notre CUBELCO dans les locaux et donc pendant ce temps les archives sont accessibles. Cette disponibilité est mise à profit, notamment par Hisciwab.

Pour rappel, l'Espace Mémoire a été créé fin 2005 avec le triple but de constituer et exploiter un fonds documentaire (composé notamment par les archives Philippe Smeulders) et de valoriser le patrimoine historique de la Commune.

Pour des restrictions budgétaires il a été décidé de ne pas remplacer la responsable de l'Espace Mémoire. Depuis le 1^{er} février 2023 l'espace est géré par le service de la Culture.

L'absence, à temps plein, de la titulaire sortante, impliquait la montée en puissance d'autres personnes compétentes, qui ont dû concilier cela avec leurs autres obligations professionnelles habituelles. De ce fait, l'implication c'est principalement focalisé sur l'aide aux recherches.

Rapport d'activités 2023-2024

Gestion quotidienne

La gestion de l'EM recouvre le travail fait sur le fonds documentaire lui-même (classement, enrichissement, ...) et les recherches historiques.

Fonds documentaire

Archivage et classement de nouveaux documents provenant essentiellement de dons :

- Inventaire et classement d'archives provenant de divers donateurs
- Classement de divers dons regroupés dans fonds des particuliers
- Scannage de photographies.
- Achats divers
- Dons de particuliers divers.

Le don des archives de Monsieur Jean-Pierre Huts a continué. Comme signalé l'année dernière, ce fonds d'archives est exceptionnel et comprend un grand nombre de documents uniques d'une valeur historique et iconographique de grande importance. Les archives de l'Espace Mémoire ont été placées sur un serveur externe.

Recherches historiques

L'Espace Mémoire répond régulièrement aux demandes de renseignements sur l'histoire de la Commune. Il aiguille les chercheurs dans leurs recherches et/ou les entreprend lui-même. Ces recherches se font non seulement dans les propres archives de l'EM mais également dans celles d'autres services de la Commune (urbanisme, population, ...).

Les demandes arrivent par courriel, téléphone ou lettre.

Le public est diversifié : chercheurs, étudiants, habitants, généalogistes, écoliers, historiens, historiens de l'art, architectes, notaires, guides professionnels (patrimoine et nature), instances spécialisées (Urban, Archives de l'Etat, CegeSoma, Universités, Civa, Irpa, Arkadia, ...).

Les thèmes abordés sont très variés et suivent certains intérêts qui sont d'actualité comme la décolonisation mais aussi sur l'architecture brutaliste (thème des journées du patrimoine) avec une recherche sur e.a. le Collège Saint-Hubert, le Calypso2000. A côté de cette tendance nous nous sommes replongés dans le style classique et néoclassique.

De plus il y a les artistes incontournables de la commune durant l'année James Ensor sa relation avec Rik Wouters, mais aussi Paul Delvaux, etc.

Le service a continué à soutenir les recherches de Mr. Arthur Anger, lauréat-bénéficiaire du budget participatif, qui est l'auteur de capsules relatives à l'histoire et le folklore de Watermael-Boitsfort, e.a. pour retrouver l'atelier de l'illustrateur Henrique Alvim Corrêa.

Actions ponctuelles

Nous continuons à profiter des actions ponctuelles pour approfondir certains aspects de l'histoire de la Commune et ce lors de rencontres avec le public, de sensibiliser les

habitants au passé de Watermael-Boitsfort et en faisant la promotion du centre. C'est aussi le moyen de récolter de nombreux témoignages et documents et donc d'enrichir le fonds documentaire.

Dans la mesure du possible nous avons collaboré aux recherches pour les monographies sur les quartiers et les Chroniques publiées par l'asbl Hisciwab : Recherches d'archives, iconographie et partage de connaissance. Mise à disposition de tous les documents de l'Espace Mémoire et autorisation de scannage.

Divers

- Utilisation par l'asbl Hisciwab de la salle de lecture de l'Espace Mémoire pour les réunions de leurs Conseils d'administration.
- Mise à disposition de la salle de réunion à d'autres services.
- Participation aux réunions de la Plateforme Culture.

BIBLIOTHEQUES & LUDOTHEQUES

Tél. : 02/660.07.94

Courriel : bib.francophone@wb1170.brussels

Autorité responsable : Samantha CRUNELLE, 5^{ème} Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Direction : Pascale MELON

Nombre d'agents (équivalent temps plein) :12 (dont 5 subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles)

Missions générales du service dictées par le PO et pouvoir subsidiant Fédération Wallonie-Bruxelles (cf. décret 2009, arrêté de 2011)

Les bibliothèques de Watermael-Boitsfort sont reconnues et subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. À ce titre, elles font partie d'un réseau d'Opérateurs de lecture publique et s'engagent à remplir des missions prévues par la législation (Décret 2009, Arrêté 2011 & 2024).

À côté de leur mission historique et toujours essentielle d'accès au savoir et à la culture par la mise à disposition de ressources documentaires et culturelles, les bibliothèques communales doivent en permettre les utilisations multiples par le plus grand nombre, et ainsi œuvrer de manière proactive au développement des pratiques de lecture et écriture des habitants de leur territoire.

Les bibliothèques publiques se doivent de mettre sur pied :

- Des actions de médiation entre les ressources et la population
- Des rencontres, des échanges visant l'intégration des pratiques individuelles de lecture dans des pratiques collectives

Avec comme objectifs de permettre ou susciter

- La participation à la vie culturelle
- La citoyenneté active
- L'apprentissage tout au long de la vie
- Le plaisir
- La détente
- La créativité

Leur démarche s'inscrit dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation culturelle et sociale à laquelle toute personne doit pouvoir prétendre individuellement ou collectivement.

Elle œuvre aux côtés

- Des autres opérateurs sociaux et/ou culturels
- Du territoire de la commune de Watermael-Boitsfort
- Que sont les Centres culturels, les Centres d'expression et de créativité, les Maisons des jeunes, les acteurs de la cohésion sociale, les CPAS... avec lesquels elles partagent des missions.
- De la Région ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Opérateur d'appui pour la Région de Bruxelles-Capitale
- Médiathèque nouvelle
- Des écoles communales ou libres

L'année 2024 est la 4e année du Plan de développement 2020-25 par lequel la bibliothèque a obtenu sa reconnaissance en catégorie III.

Changements structurels (lieux)

Réaménagement du Pôle Boitsfort

Objectifs principaux :

- Recréer une bibliothèque jeunesse (dont petite enfance) côté Boitsfort
- Rendre l'espace plus lumineux
- Porter attention à l'acoustique
- Donner envie de rester et non seulement d'emprunter...
- Aménager une zone pour accueillir des groupes (scolaires, citoyens...)
- Nombreuses réunions de réflexion avant et pendant le chantier de réaménagement qui a été mené à bien de février à juillet, en vue de la réouverture en août
- Du temps a été consacré à la mise en caisse des livres en vue des travaux, et ensuite leur remise en rayon.

Changements structurels (Ressources humaines)

Une réorganisation de l'organigramme fut nécessaire suite au départ de la coordinatrice des projets jeunesse, des relations bibliothèques-écoles fondamentales et de l'atelier.

Obligations envers le Pouvoir organisateur Fédération Wallonie- Bruxelles

- Rapport d'activités 2024 (dont une évaluation qualitative détaillée sur les projets « Lire tout petit »)
- Rapport financier 2024
- Conseil de développement (3 décembre 2024 - OJ centré sur les missions sociales de la bibliothèque
 - 26 associations ou citoyens actifs en lien avec la cohésion sociale ont participé

Obligations envers le Pouvoir subsidiant CoCof

- Dossiers de justificatifs de subsides 2024 et dossier de demande de subsides 2025 (animations, fonctionnement, investissement)
 - Bibliothèques
 - Ludothèque de Watermael

Adhésion au Catalogue Collectif bruxellois

Du temps a été consacré à la migration vers le Catalogue collectif bruxellois organisé par l'Opérateur d'appui pour la Région de Bruxelles-Capitale

- Phase de préparation de la migration, confection des tableaux de concordances en vue de récupérer les données de l'ancien Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB)
- Phase de formation de l'équipe
- Phase de migration même
- Phase de résolution des problèmes

Adhésion au Règlement régional

Du temps a été consacré aux réunions de mise sur pied d'un règlement commun (partiellement) à toutes les bibliothèques francophones de la région bruxelloise : durée de prêt, nombre de prêts maximal, certaines modalités d'inscription...

Le règlement a été adopté en avril 2025

Usagers, prêts, collections

De manière moins visible, l'équipe accomplit de nombreuses tâches liées à la gestion de collections : commande des livres, vérification des factures, encodage, étiquetage,

rangement, élagage, traitement des réservations, gestion des rappels, médiation des collections, lots pour les écoles, prêts interbibliothèques, recherche d'informations, réparations, etc.

Quelques chiffres pour l'année civile 2024 :

Usagers

- 2901 lecteurs inscrits
- 79 collectivités inscrites, parmi lesquelles de nombreuses classes des écoles de la commune

Prêts

- 99952 prêts de médias
- dont 2289 prêts de jeux

Prêts interbibliothèques

- 461 emprunts à d'autres bibliothèques publiques pour les usagers de Watermael-Boitsfort

Collections

- Collection :
 - 75211 médias (fictions, doc...)
 - 99 abonnements à des périodiques
 - Adultes : 73
 - Jeunesse : 26
 - 1825 jeux
- Acquisitions 2024
 - 6481 nouveaux médias (livres, livres-audio, etc.)
 - 63 nouveaux jeux
- Réorganisation des collections
 - Élagage important (5500 documents) des collections en vue du réaménagement du Pôle Boitsfort

Espace Public Numérique

Les bibliothèques disposent de deux EPN situés dans les sections “adultes”. Celui de la Bibliothèque de Watermael est équipé de 9 ordinateurs (3 fixes et 6 portables) et celui de Boitsfort de 3 ordinateurs portables. Il est proposé un accès internet (Ethernet et Wi-Fi), une photocopieuse-scanner.

Il existe également une réserve de matériel : ordinateurs portables, liseuses (empruntables par les lecteurs), tablettes, microphones-enregistreur Haute-définition, cartes son, nano-ordinateur Raspberry pi, disques de stockage.

Un coordinateur numérique assure la maintenance et apporte un soutien pour des demandes diverses (envoi d’un mail, ajout d’une pièce jointe, impression de documents...).

Durant la saison 2024-2025, cinq ateliers du numérique ont été organisés. Trois ont été animés par le coordinateur numérique et deux par un citoyen bénévole qui est également informaticien public. Ces ateliers lient les thématiques du livre et de la lecture au numérique : Gérer sa succession numérique, Atelier podcast et création sonore, S’informatiser à petit prix, Utilisation d’une liseuse, Monter et utiliser son nano ordinateur, Atelier découverte du système d’environnement Linux, pour un total de 70 participants.

Service de réponse à distance Eurêkoi

Reconnue en catégorie 3, la bibliothèque se doit de participer au Service de réponse à distance francophone Eurêkoi (coopération entre plusieurs pays francophones).

En 2024, 20 questions ont été traitées dont 18 relatives à des informations et 1 de conseil en lecture. Cela a représenté environ 20 heures de travail.

Service Livres chez soi

Les personnes faisant appel à ce service sont les “publics empêchés”, c’est-à-dire des personnes à mobilité réduite (âgées, porteurs de handicap physique, ou immobilisés ponctuellement).

23 citoyens ont bénéficié du service. (7 bénéficiaires en moins : décédés ou opération ou arrêt, et 6 nouveaux bénéficiaires).

En 2024, 240 visites ont eu lieu - en moyenne une toutes les 4 semaines par lecteur - ce qui représente 384 heures de travail sur l’année.

L'aspect relationnel est important pour ce service. Tout en restant dans son rôle de médiateur de littérature, le bibliothécaire noue un lien privilégié avec les personnes (de plus en plus âgées) et assure un contact humain non négligeable.

Animations au sein de résidences de personnes âgées :

- Présentations/animations et prêt de livres à la Résidence Sainte-Anne : 3 séances (49 participants)
- Présentations/animations de livres et prêt de livres aux bénéficiaires de l'ASBL Vivre chez soi : 2 présentations (15 participants).

Écrivains publics

Deux habitants de Watermael-Boitsfort, formés par le réseau PAC - Présence et Action Culturelles viennent en aide aux personnes qui se sentent dépassées par des écrits ou des démarches administratives. Ils accompagnent ainsi tout citoyen dans leur rédaction de CV, lettre de motivation, relecture de travail de fin d'études et aussi récit de vie. Ce service, à l'origine, une permanence hebdomadaire est désormais sur rendez-vous. Une campagne de communication a été menée en automne 2024. Les demandes en 2024-25 ont été peu nombreuses.

Prêts de lots

Un temps non négligeable a été consacré à la préparation de 23 lots thématiques principalement pour les écoles fondamentales situées sur la commune.

Quelques projets et chantiers phares

Lire (avec les) tout-petits, année III

Vaste campagne de sensibilisation à l'importance de lire au plus tôt et programmation d'actions, avec la collaboration de l'ASBL Boucle d'Or.

Mise sur pied du volet II du projet à la 3e crèche : Crèche Archiducs
25 séances de lecture dans les sections

Cycle "Vieillir", à l'initiative d'habitants

- Lectures collectives d'un livre (méthode de l'arpentage)
 - Vieillir une découverte de Danielle Quinodoz. Février 25, 10 participants
 - Au bonheur des morts" de Vinciane Despret " et "Les morts à l'œuvre", animé par une habitante, Juin 25, 10 participants
- Atelier d'écritures de correspondance par le facteur humain Nicolas Berthelot. Mars 25, atelier ouvert

- Conférence/ spectacle « Se glisser dans le bruxellois » par Joske Maelbeek, retraité actif, avril, 55 participants
- Ateliers d'écriture « Écrire Bruxelles » » par Joske Maelbeek, retraité actif, 2 ateliers, avril 25, 20 participants
- Soirées « Partager des perspectives au vieillissement » avec François Verhulst, habitant à la Maison 2 fois Maison Abbeyfield, 2 séances, 35 participants
- Cycle d'ateliers aux anecdotes gesticulées + spectacle. Juin 25, 10 participants, 60 spectateurs
- Séances Quelqu'un livre
 - Viviane Herry (79 ans) livre sa passion de lecture à voix haute. Janvier 25, 10 participants
 - Pierre Yerlès (89 ans) livre ses 3 derniers livres "Oarystis, Couleurs de Chines et Pavane pour une Samouraï défunte. Juin, 32 participants

Animations et projets

Toutes les animations répondent aux objectifs et priorités de notre Plan de développement 2020-25.

Les actions envers les publics dits "éloignés" y prennent une très grande place : soutien dans les apprentissages, dans le développement des pratiques langagières (écriture-lecture-oralité) et favorisant l'implication citoyenne.

Au total, 371 animations ont été organisées en 2024.

Public ados-adultes

Ateliers d'écriture

- Billets de Quartiers : en partenariat avec le PCS Mosaïque : septembre 24 à juin 25 (co-animation). Un atelier par mois pour élaborer un journal de quartier(s). Adoptant une posture de journalistes, les participants partent à la découverte des différents quartiers de la commune, de ses habitants qu'ils soient acteurs socio-culturels ou simples citoyens, afin de mettre en valeur son patrimoine et les richesses de ces derniers
11 habitants ont participé à la rédaction et ont mis en page eux-mêmes les de 3 numéros de la saison 24-25.
- Atelier d'écriture-chanson : avec l'aide d'un musicien, 7 habitants (dont 2 adolescents) écrivent une chanson collective ainsi que leur propre chanson, qu'ils interprètent ensuite sur une "vraie" scène. Concert suivi d'une scène ouverte (de janvier à avril 2025), 70 spectateurs

À Haute Voix

Un atelier hebdomadaire qui fait toute la place à l'oralité, une occasion de libérer la parole. Première année de mise sur pied de cette animation.

- Chorale Gospel : des chants pour solliciter les mots mais aussi le corps
- Les Jeudis du jeu : Des jeux autour de l'oralité pour s'amuser avec les mots
- Slogan : un atelier pour apprendre comment fonctionne et comment écrire un slogan
- Deux cycles d'écriture et création d'un podcast (novembre-décembre 24 et mai-juin 25) : 6 séances de 2 heures pour écrire et réaliser son Podcast, 5 participants à chaque cycle
- 2 journées de création de podcast (juillet et août) à la Maison de quartier des Cités-Jardins, 5 participants
- Ateliers Paren'tea : séances de développement maîtrise du français oral et écrit par les parents d'élèves en secondaires, 9 séances, moyenne de 5 participants

Arpentages - lecture collective (4 séances, 31 participants)

- Marcher, une philosophie de Frédéric Gros. Octobre 24, 10 participants
- Vallée du silicium de Alain Damasio. Novembre 24, 20 participants
- Ressources, un défi pour l'humanité de Philippe Bihouix et Vincent Perriot. Mars 25, 4 participants
- Vieillir une découverte de Danielle Quinodoz. Février 25, 10 participants
- Au bonheur des mortset Les morts à l'œuvre de Vinciane Despret. Juin 25, 10 participants

Club de lecture Rencontres autour d'un livre

10 séances, une moyenne de 20 participants par séance

- Le bal des folles de Victoria Mas, septembre 24
- Attaquer la terre et le soleil de Mathieu Bezezi, octobre 24
- Celui qui veille de Louise Erdrich, novembre 24
- La nuit des pères de Gaëlle Josse, décembre 24
- Debout dans l'eau de Zoé Derleyn, en présence de l'autrice, janvier 25
- Ce que je sais de toi de Eric Chacour, février 25
- Le roitelet de Jean-François Beauchemin, mars 25
- Sillages de Kallia Papadaki, avril 25
- Rosa Candida de Audur Ava Ólafsdóttir, mai 25
- Rencontre sur la poésie autour de Zeno Bianu et André Velter, Hélène Dorion et Colette Nys-Mazure, 300 coups de cœur poétiques, juin 25

Séances Quelqu'un livre...

Des habitants investissent la bibliothèque pour une rencontre autour de la lecture/écriture : 4 séances, 126 participants

- Tatiana de Perlinghi livre Terre Adélaïde, octobre 24
- Ariane Van Compernelle livre Contre-marées, novembre 24
- Viviane Herry (79 ans) livre sa passion de lecture à voix haute. Janvier, 10 participants
- Jacqueline de Cumont livre son récit de vie, mai 25, 48 participants
- Pierre Yerlès (89 ans) livre ses 3 derniers livres, juin 25, 32 participants

Pieds dans le CLA

Séance de médiation de livres d'artiste : 5 séances, 45 participants

- Olivia Hernaiz - rencontre et séance de jeu L'art et ma carrière conçu par l'artiste, octobre 24
- Isabelle Francis - rencontre avec l'artiste et professeure à l'Académie de Molenbeek et exposition des travaux de ses élèves en section adultes, novembre 24
- Julie Guiches et Sara Meurant - rencontre avec les animatrices de L'Autre lieu (ASBL santé mentale), février 25
- Giuliana Pucca des éditions Avarie - rencontre avec l'éditrice, avril 25
- Séverine Bascouert et Sammy Stein de la revue Lagon : rencontre avec les éditeurs, 25

Bibliothèques publiques, relais de PointCulture/Médiathèque nouvelle

Dépôts de DVD, CD

Continuation de prêt de médias de PointCulture/Médiathèque nouvelle et de dépôts thématiques.

Le nombre de prêts s'élève à 310 de septembre 24 à début mars 25.

Un lecteur de DVD est également empruntable pour les usagers qui n'en auraient plus.

- Pride et Palestine, septembre-novembre 24
- Fonds de 300 DVD et CD sans thématique particulière, depuis décembre 24
- Sélection "Chine", janvier-mars 25
- Sélection "Vieilles et vieux", avril-mai 25

Animations

Deux séances d'écoutes thématiques commentées par un animateur de PointCulture/Médiathèque nouvelle (23 participants)

- Salon d'écoute Warriors, janvier 25
- Salon d'écoute Fin du monde, mars 25

Public Ados

- 3 Accueils des élèves de 6e secondaires de l'école de l'Athénée La Brise pour une initiation aux outils de recherche documentaires performants et sensibilisation à L'IA dans l'objectif de mieux les outiller pour la réalisation de leur TFE.
- 2 séances de jeux avec une classe de secondaires l'Institut de l'Assomption
- Toutes les animations « tout public » sont ouvertes aux adolescents également

Etudiants

Un accueil des étudiants durant la période de blocus,

- Durant les heures de prêt habituelles
- Durant des ouvertures supplémentaires (matin, soirée du samedi)

Une communication commune avec les bibliothèques néerlandophones a été conçue et diffusée. 93 usages du service ont été répertoriés en dehors des heures de prêts.

Public jeunesse - tout public

- On lit, Bébé :
 - Séances mensuelles en bibliothèque (9 séances+1 annulée faute de participants, 127 enfants)
 - Séances dans les crèches (37 séances dont certaines avec parents)
 - 1088 participations d'enfants aux séances
- Lire dans les parcs, 7 séances, 163 participants
 - Tous les mardis de l'été 25 à la plaine de jeux du Bien Faire
- Heure des histoires : 44 séances, 708 participants 24-25
 - Tous les mercredis à Watermael
- Participation à la Nuit des bibliothèques, 20 décembre 24 : 19 participants
 - Ecoute d'albums en bibliothèque en pyjama
- Participation à la Fête de la fin de l'été, place Wauters : Lectures de Kamishibai - 10 participants

Public jeunesse - public scolaire ou parascolaire

- Stages vacances scolaires : La journée “dont tu es le héros” pour les 8-15 ans (6 séances dont 4 avec la ludothèque, 38 enfants)
 - Accueils de classes Biblio, Ludo ou mixtes Ludo/Biblio : 86 accueils de +-3h avec 1731 élèves touchés en 24-25.
- Dont :
- Accueils créatifs avec Émilie Seron (subventionné par le Centre de Littérature Jeunesse): 4 séances, 80 enfants.
 - Accueils de création et lecture de Kamishibaïs à l'École La Futaie : 18 séances, 612 enfants
 - Spectacles de « l'Homme Poubelle » dans la cadre de la semaine de la « Langue française en fête » , École La Sapinière, séances 40 enfants
 - Accueils Ariane Pinel « Dessine-moi ton vélo » dans le cadre du « Festival en Roue libre », École du Karrenberg, 2 séances 44 enfants
 - Accueils du Centre de Jour pour Enfants Scolarisés de La Clairière (C.J.E.S) avec un public atteint de déficience mentale modérée : 6 séances de jeux (ludothèque), 48 enfants

Ludothèque

Au total, pour l'année civile 2024 :

- 390 participants aux animations jeux, dont 90 hors les murs
- 128 animations, dont 48 hors les murs
- Après-midi jeu de rôle : séance mensuelle dédiée à la pratique du jeu de rôle pour les enfants à partir de 12 ans, 10 séances, 43 participants
- Jeux vous invitent : séance mensuelle animée par les habitants de Watermael-Boitsfort, 10 séances, moyenne de 18 participants
- Jeux cogite : séance mensuelle, qui met l'accent sur les jeux “Expert”, 7 séances, 30 participants
- J'peux pas, j'ai jeux : séance bimensuelle mettant un coup de projecteur sur les nouveautés et les coups de cœur de la ludothèque, 12 séances, 110 participants
- Jeux t'explique : séance mensuelle parents/enfants, 6 séances, 34 participants
- Séance Scrabble duplicate : séances hebdomadaires animées par des habitants, 48 séances, moyenne de 32 participants par séance
- Participation au Sports Open day (septembre 24), environ 100 participants
- Interventions à la Maison de quartier des Cités-jardins, 20 participants
- Intervention avec l'Antenne scolaire pour une animation jeux à destination des parents du Karrenberg, 3 séances, 16 participants
- La machine à remonter les jeux : séance de jeux destinée aux familles et aux joueurs confirmés

- Prêts de jeux géants
 - Écoles
 - Plaines de vacances
 - Fête de la fin de l'été
 - Fêtes de voisins

Une conférence a été organisée « Jeux et inclusivité », mai 25, animée par Theo Rivière, 30 participants.

Actions “Transversales” (publics mixtes)

- Participation à la Fureur de lire Mouvements/sports/limites”
 - Heure des histoires spéciale "Vite, faut que ça bouge !"
 - Lecture collective-Arpentage du livre Marcher, une philosophie de Frédéric Gros

- Ateliers moitié-moitié : une technique & écriture / un adulte & un enfant / un quatre-quarts, 47 participants
 - Carnet de voyage 9 participants
 - Méli-melo des monstres 2 participants
 - Vœux de papier 21 participants
 - Caviardage 3 participants
 - Carnets d'été 12 participants

- Participation au Printemps des bibliothèques
 - Alors on colle... : atelier de recyclocollage, mai 25, 9 participants

- Participation à la Semaine de la Langue française en fête - les mots de l'environnement, mars 25
 - Heure des histoires spéciales
 - Spectacle L'Homme Poubelle 30 participants
 - Projet Affiche tes opinions
 - Ateliers de création de slogans / confection d'affiches, 16 participants
 - Campagnes d'affichage aux fenêtres des citoyens, 40 fenêtres
 - Ateliers Glanons des mots : créations de mots de l'environnement avec 2 classes de P4/P5 de l'Ecole des Cèdres. Réalisation d'une vidéo mise en ligne.
 - Arpentage Ressources, un défi pour l'humanité de Philippe Bihouix et Vincent Perrot. Mars, 4 participants

- Participation au Festival en roue libre, mars 25
 - Le facteur humain, atelier ouvert
 - Écoute du podcast Le Facteur humain de Valérie Borst et Eric Lancien pour France Culture, Les Pieds sur terre, suivie d'échanges avec Vincent Berthelot 19 participants
 - Atelier familial de dessin et fresque « Mon vélo idéal », 30 participants

Animations citoyennes

Les bibliothèques et ludothèques répondent positivement aux sollicitations de participation citoyenne :

- Rencontre autour d'un livre, séances mensuelles animées par des citoyens, avec le soutien du Réseau par l'achat des livres en multiples exemplaires : 10 séances
- Jeux vous invitent, séances mensuelles de jeux de société animée par deux habitantes
- Accueil d'un club de Scrabble Duplicate, séances hebdomadaires
- Animation d'ateliers numériques par un citoyen ancien information, séances ponctuelles
- Animation d'arpentages - lectures collectives, séances ponctuelles
- Quelqu'un livre : un auteur présente un livre et anime un atelier d'écriture à destination des habitants

Partenariats

Les contacts avec différents acteurs à l'échelle communale, régionale ou FWB sont fréquents. La collaboration s'est faite à des niveaux de "profondeur" différents (partenariat structurel, partenariat ponctuel autour d'un projet, présence et participation à nos conseils respectifs, échanges de services...) avec les acteurs suivants :

Territoire communal

- Les écoles maternelles et primaires (tous réseaux confondus)
- École Fondamentale La Clairière (enseignement spécialisé)
- Le Centre Culturel La Vénérie
- L'Accueil extrascolaire (Accueil Temps Libre et Accueil Temps Livres, écoles de devoirs, Antenne scolaire)
- La petite enfance (service petite enfance de la commune : accueillantes à domicile, co-accueil ; crèches)
- ASBL Boucle d'Or

- Le Service de cohésion sociale : (Maisons de Quartier : Dries et Cités-jardins, PCS Espace Mosaïque, Antenne Scolaire
- La SISP Logis-Floréal
- L'ASBL Vivre chez soi
- La Coordination sociale La Coupole et ses commissions (Petite enfance, Jeunesse, Seniors, Vivre ensemble)
- La Maison des jeunes
- La Résidence Ste Anne
- CCCA - Conseil consultatif communal des aînés
- Académie des Beaux-arts - ateliers gravure et sérigraphie

Région Bruxelles-Capitale

- Musée Wittockiana, Woluwe-Saint-Pierre
- L'Opérateur d'appui pour la Région Bruxelles-Capitale : participation à la mise sur pied d'un règlement commun
- Le Centre de littérature jeunesse de Bruxelles-Capitale
- D'autres bibliothèques bruxelloises: Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles (jusque mai 25)
- L'ASBL Ludo
- LUDEO : Centre de ressources ludiques de la COCOF
- CABAN-DIBAC asbl - Collectif des Acteurs Bruxellois de l'Accessibilité Numérique
- École secondaire Decroly
- Athénée royal, Ganshoren
- Haute école EPHEC, Woluwe-Saint-Lambert
- École supérieure Le 75, Bruxelles
- ENSAV La Cambre
- ArBA-EsA (Académie Royale des Beaux-arts de Bruxelles)
- Asbl Epsilon (Uccle - soins psychiatriques)
- Centre Belge d'Education Thérapeutique pour Infirmes Moteurs Cérébraux (Etterbeek)
- Asbl L'Autre lieu (Bruxelles - santé mentale)
- Asbl Imago (Anderlecht - santé mentale)

Fédération Wallonie-Bruxelles

- Le Réseau Ville des Mots

Canaux de communication externes

L'évolution du plan de communication se poursuit :

Canaux numériques

- Blog
- 10 newsletters mensuelles avec le programme du mois + 7 newsletters liées à une information bien précise ou en cas d'évènements exceptionnels
- Les réseaux sociaux : Facebook : Post quotidiens pour annoncer nos animations : notre actualité
- Catalogues en ligne
 - Bibliothèques
 - Ludothèque
- Site communal
- Le portail de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles-Capitale
- La communication FWB : Fureur de Lire & Semaine de la langue française en fête

Support papier

- Plimestriel : agenda bimestriel
- Affiches, folders déposés dans 28 lieux publics
- Journal communal 1170
- Journal Bruxelles en capitales de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles-Capitale
- Agenda de l'Été dans les Cités-jardins
- Encart dans la presse Fureur de lire
- Communication Semaine de la langue française en fête

Médias

La réouverture de la Bibliothèque de Boitsfort a été relayée à 3 reprises dans la presse (Journal de la chaîne BX1, Quotidien La Capitale)

Formations & compétences amenées dans l'équipe en 2024-25

L'équipe continue à se former, une partie des subsides de fonctionnement sont utilisés à cette fin.

Formations collectives

- Formation au SIGB BGM (outil du nouveau catalogue)
- « Gérer mon équipe... en collectif » (suivie par les coordinateurs jeunesse et adultes)

Formations individuelles

- Animer un Escape Game à l'aveugle
- Outils d'accrochage scolaire
- Jeux & inclusivité
- Évolution du service de réponse à distance Eurekoi
- Animer et intégrer le jeu dans vos projets culturels, pédagogiques ou citoyen
- Formation Kamishibai : initiation & approfondissement
- Présentation du jeu Héroïnoscope
- Prévenir et lutter contre les inégalités numériques
- La ronde des comptines, jeux de doigts et enfantines
- Le jeu vidéo dans le secteur socio-culturel
- Gestion de projet
- Prévenir et lutter contre les inégalités numériques dans le cadre de la digitalisation des services publics
- Introduction au livre numérique
- Formation Nouveaux entrants
- Dark Romance en bibliothèque
- Création de contenus pour Réseaux sociaux
- Présentation de jeux sortis en 24 et 25
- L'IA en bibliothèques publiques

Divers

L'équipe a consacré également du temps à :

- L'accueil et la guidance de 3 stagiaires en bibliothèques et ludothèque
- L'encadrement de prestataires du SEMJA
- La participation aux réunions :
 - De la Coupole et de ses différentes commissions
 - De la Cocof (ludothèques)
 - De l'Opérateur d'appui pour la Région de Bruxelles-Capitale
 - Mise sur pied d'un projet de règlement commun aux bibliothèques publiques de toutes les communes de la Région
 - Dossier de migration du catalogue de Watermael-Boitsfort vers le catalogue collectif de la Région bruxelloise

La direction a par ailleurs participé à titre individuel aux réunions de l'Association des professionnels des bibliothèques francophones de Belgique dont les informations reçues et les rencontres avec des pairs enrichissent les débats à l'échelle boitsfortoise.

Annexes : chiffres

Usagers

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Total	Dont hors territoire de référence	Taux emprunteurs individuels	Nouveaux usagers emprunteurs	Dont hors territoire de référence	Usagers emprunteurs réinscrits
0 - 2 ans	25	21	46	5	32,63%	23	2	14
3 - 11 ans	538	459	997	121		296	75	629
12 - 17 ans	294	247	541	72		97	36	439
18 - 24 ans	92	57	149	33	6,43%	54	23	108
25 - 49 ans	325	159	484	92		177	60	285
50 - 64 ans	185	71	256	48		60	22	185
65 - 79 ans	218	89	307	43		44	12	260
80 ans et +	94	27	121	18		24	6	97
Total	1771	1130	2901	432		775	236	2 017

Horaires

Heures d'ouvertures pour l'ensemble du réseau							
	Boitsfort			Watermael			
	Adultes	Jeunesse	Ludothèque	Adultes	Jeunesse	Ludothèque	CLA sur RV
Lundi	15h30 19h00	-	-	-	-	-	-
Mardi	-	-	-	15h00 18h30	15h00 18h30	-	-
Mercredi	14h00 18h00	-	-	11h30 19h00	11h30 19h00	14h00 18h00	-
Jeudi	-	-	-	15h00 18h30	15h00 18h30	-	13h00 16h30
Vendredi	11h30 13h30	-	-	15h00 18h30	15h00 18h30	15h00 18h00	-
Samedi	10h30 12h30	-	-	10h00 16h00	10h00 16h00	10h30 12h30	-
Sous-total	11h30	-	-	24h00	24h00	9h00	3h30
Total	88h00						

L'horaire du Pôle Boitsfort a été élargi à la réouverture, en août 2025 :

Horaires « tous services »

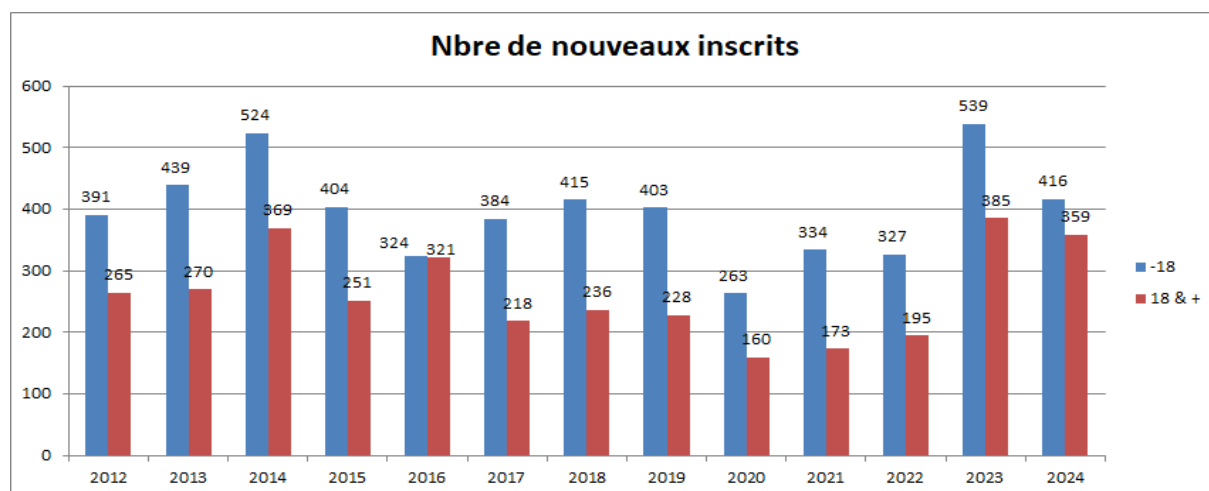
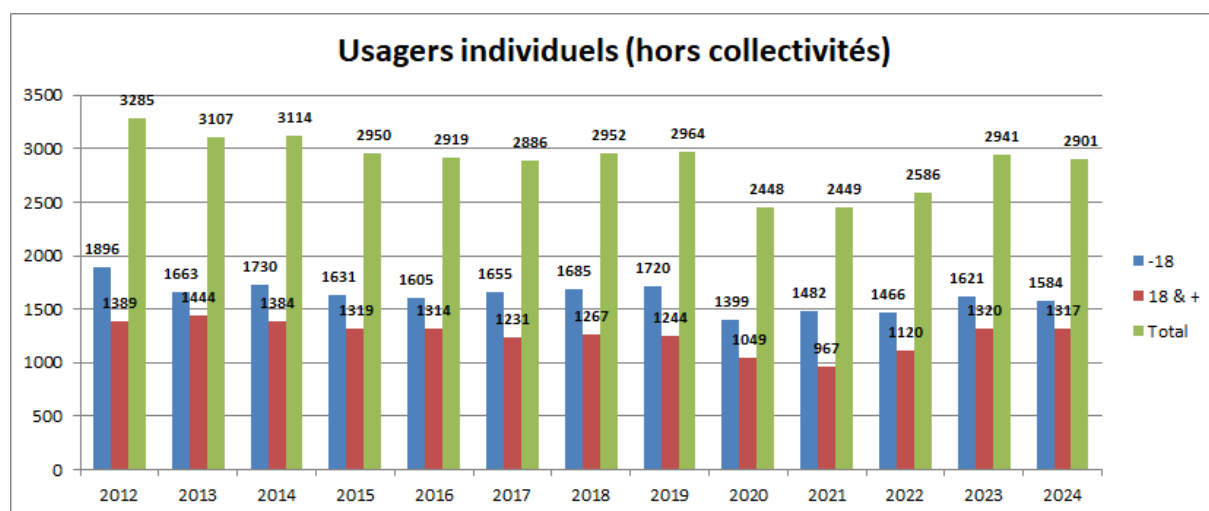
Lundi	15h30 à 19h00
Mercredi	14h00 à 18h00
Vendredi	11h30 à 13h30
Samedi	10h00 à 13h00

Horaires « séjourneurs »

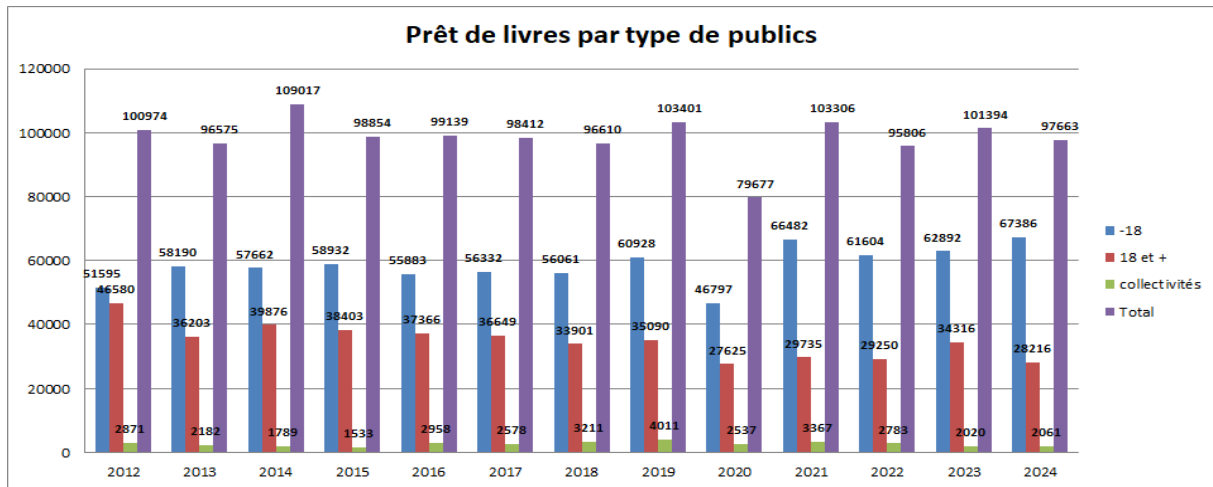
Lundi	09h00 à 12h00
Mardi	09h00 à 16h00
Mercredi	09h00 à 12h00
Jeudi	09h00 à 16h00

Évolution 2012 - 2024

Usagers



Prêts



BIBLIOTHEQUE ROZENBERG

Tél. : 02/675.33.79

Courriel : bibliotheek.rozenberg@wb1170.brussels

Autorité responsable : Samantha CRUNELLE, 5^{ème} Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 +10/38e

Attributions générales du service

La bibliothèque de Rozenberg offre les mêmes services que les autres petites bibliothèques locales. Nous nous efforçons d'offrir une collection complète, actualisée et variée qui reflète les besoins des utilisateurs et répond aux besoins du marché et de l'information.

Nous proposons également des magazines et des DVD. Nous avons quelques CD pour enfants. Il y a aussi des livres audios, des livres en gros caractères et une collection en anglais.

La bibliothèque participe activement au prêt entre bibliothèques : les livres que nous ne possédons pas sont empruntés à d'autres bibliothèques.

La coopération avec les écoles locales joue un rôle important dans le fonctionnement de la bibliothèque. Le « Mois du livre pour la jeunesse » et « Leesrijk Brussels » sont des éléments importants de cette coopération. Le projet Boekstart, en collaboration avec les crèches locales, est également intéressant pour la promotion de la lecture.

La bibliothèque met à disposition des informations nombreuses et variées sous la forme de dépliants, de publications et d'affiches. Elle le fait également par le biais de son site web et de Facebook. Les utilisateurs peuvent ainsi obtenir des informations sur la culture, la parentalité, l'éducation, le sport, les activités de loisirs, etc.

Par ailleurs, depuis cette année, la bibliothèque organise également un espace d'étude pour les étudiants pendant la période de blocage (en collaboration avec l'organisation étudiante Brik).

Le fonctionnement et les différentes activités de la bibliothèque sont régulièrement présentés à des groupes (écoles ou associations). Des jeux de bibliothèque peuvent être utilisés à cet effet.

La bibliothèque est affiliée à OBiB, le réseau bruxellois des bibliothèques publiques. Cela ouvre de nombreuses possibilités en termes de services.

Le public peut bien sûr toujours demander de l'aide au personnel, qui est à la disposition des usagers pour les informer et répondre à leurs nombreuses questions. S'agissant d'une petite bibliothèque, le personnel et les usagers se connaissent bien. C'est un élément positif dans l'échange de demandes et d'informations.

Nouveautés – Evénements de l'année

Bilitis a décidé de quitter la bibliothèque et Frederik l'a remplacée définitivement en tant que bibliothécaire depuis novembre 2024.

An a décidé de faire moins d'heures, et Marzena - une ancienne bénévole de la bibliothèque - a été engagée comme employée à temps partiel depuis février.

Scholen in de bibliotheek

Les écoles de Watermaal-Bosvoorde (De Bloeiende Kerselaar, Sint-Jozefsschool, Wemelweide) et les enfants d'âge préscolaire de l'école communautaire flamande De Stadsmus utilisent régulièrement notre bibliothèque. Un certain nombre d'écoles francophones (du territoire communal mais aussi hors Watermael-Boitsfort) ont également fait appel à nos services.

Prêts classiques et lots de livres – pour écoles et autres institutions

Des livres ont été régulièrement préparés pour les institutions et les écoles suivantes (y compris les tout-petits) :

- Les rampants, les marcheurs et les tout-petits de la crèche Het Lijsternest (avenue Delleur).
- Les enfants à quatre pattes et les tout-petits de la crèche du Cerisier à fleurs.
- De nombreuses classes des écoles primaires.
- Les enfants qui ont participé aux ateliers créatifs au centre culturel WaBo.
- Les enfants de l'atelier du projet jeunesse Wabodam (Le champignon).
- Activités organisées par le Bib et le centre culturel Wabo.

Activités du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

- Le samedi 14 septembre a marqué l'inauguration de la Keymplein réaménagé. Klaar, Bilitis et Niek ont représenté la bibliothèque et GC WaBo avec un stand. Il y avait des dépliants sur toutes nos activités et ceux qui le souhaitaient pouvaient fabriquer quelque chose avec du papier provenant de livres jetés ou de vieux catalogues. Cet atelier a connu un grand succès. Nous étions également censés raconter des histoires à l'aide de Kamishibai (boîtes à histoires), mais il y avait trop d'autres animations et trop de bruit pour que nous puissions raconter tranquillement. Cette activité a été réalisée en collaboration avec la bibliothèque francophone.

- Jury de lecture
 - Groupe 3 : animation d'Anita
 La réunion de lancement a eu lieu le mercredi 25 septembre après-midi. Six enfants étaient présents. Les livres pour cette année scolaire ont été présentés.
 Le groupe 3 s'est réuni le lundi 24 février de 16h à 17h et le mercredi 2 avril de 16h à 17h. Les enfants ont rempli le bulletin de vote.
 - Groupe 4 : animation de Bilitis
 La réunion de lancement a eu lieu le mercredi 23 octobre après-midi. Le groupe 4 ne compte malheureusement qu'un seul enfant mais un lecteur très enthousiaste. Un jeu d'introduction a été joué et les 8 livres de cette année de lecture ont été présentés.
 La deuxième réunion a eu lieu le lundi 25 novembre, de 15h40 à 16h40. Les livres « Atta » et « Cœur d'acier » ont été abordés.

- Conférence : « Dire non : pourquoi c'est si important, mais aussi si difficile » : cette conférence interactive a été donnée par Nele Colle, le jeudi 3 octobre au gc WaBo. De 19h30 à 22h. Faisant suite à sa passionnante conférence “Peace in your home, space in your head”, cette conférence a également pu charmer une vingtaine de personnes.

- Conférence : “Les enfants de Zeppos” : Cette conférence a été donnée par Peter Van Camp, le jeudi 6 novembre (19h30-22h) au GC WaBo. Une vingtaine de personnes y ont assisté. Ce fut une soirée passionnante !

- Le vendredi 15 novembre, Bilitis et Peter ont participé à la Journée des Bibliothèques, organisée par Support Libraries in Brussels (OBiB), de 09h30 à 16h30. Cette année, elle s'est déroulée à Bruxelles.

- Spectacle musical autour des livres d'images : Le jeudi 28 novembre, Gerina Dijkema et Dries Penninckx ont donné deux représentations pour la troisième classe de maternelle (13h) et la première classe (14h15) de la Wemelweide. Gerina et Dries ont joué de courtes pièces de théâtre, chanté et fait de la musique. Les enseignants avaient déjà travaillé avec ces livres d'images en classe.
- Chorale « Dag Vreemde Man » : Le dimanche 15 décembre à 15h, la chorale « Dag Vreemde Man » s'est produite à l'église Saint-Clemens de Watermaal-Bosvoorde. Ce concert était organisé par le service communal de la culture néerlandophone. Un groupe de personnes d'âges, de langues maternelles et d'horizons différents nous a fait voyager dans le monde de la musique néerlandaise et dans leur propre vie. Ce concert a fait chaud au cœur à la centaine de participants.
- Conférence du poète Max Temmerman : à l'occasion de la Semaine de la poésie, nous avons eu le plaisir d'accueillir le poète et écrivain Max Temmerman dans notre bibliothèque. Le samedi 27 janvier à 10h30, 22 personnes sont venues écouter Max. Il s'agissait d'une conférence sur la distinction artificielle entre la fiction et la réalité, entre l'écriture autobiographique et la fiction, entre la prose et la poésie. Il a lu des morceaux/poèmes de ses livres. Une conférence très agréable et captivante !
- Le jeudi 30 janvier, l'enseignante Elise est venue à la station de prêt avec sa classe pour commencer son cours sur le thème des livres. Les élèves ont été autorisés (après une brève introduction) à choisir par deux un livre d'images amusant à raconter et à créer une activité pour les élèves de deuxième année. Ready les a aidés dans leur recherche.
- Le vendredi 1er février, les premières et deuxièmes années du Bran Meadow sont venues à la bibliothèque. Ils sont venus emprunter des livres et, dans le cadre de la semaine de la poésie, Klaar a proposé une animation autour de 2 poèmes de Danniël Billiet.
- Café des paroles : Le mercredi 5 mars, le café des paroles s'est réuni dans la bibliothèque, sous la direction de Rik De Laet et Peter D'Huys. Klaar a fait visiter la bibliothèque à quelques personnes intéressées.
- Mois du livre pour la jeunesse 2025 sur le thème du temps : cette année encore, OBIB a apporté son soutien logistique, matériel et financier à l'organisation de ces activités.

- Le jeudi 13 mars, Wim Collin est venu à la bibliothèque pour donner une conférence aux premières années des écoles Wemelweide, De Bloeiende Kerselaar et Sint-Jozef.
- Le vendredi 14 mars à 13h30, les étudiants du lycée Erasmus sont venus tout préparer et répéter pour leur stage de conte.
- Le lundi 17 mars, le mardi 18 mars et le mercredi 19 mars, quatre étudiants du lycée Erasmus sont venus faire leur stage de conte pour les enfants de maternelle. Le mardi, ils se sont déplacés vers notre station de prêt pour recevoir, entre autres, les classes de maternelle de l'école St Joseph.
- Le jeudi 20 mars, Hilde Rogge a raconté l'histoire de Mietje Miserie, entre autres, aux troisième et quatrième année de Sint-Jozefsschool et à la troisième année de Bloeiende Kerselaar.
- Le vendredi 21 mars, Klaar a raconté l'histoire de "Harrie heeft haast"/ Timothy Knapman à la deuxième classe de maternelle de De Brouckère-Stadsmus, suivie d'une activité ludique autour de l'histoire. Ce récit a été suivi d'une activité ludique autour de l'histoire.
- L'après-midi, Klaar s'est rendue elle-même à l'école De Stadsmus/Invaliden pour raconter l'histoire à la classe d'accueil et à la première classe de maternelle. Elle a raconté l'histoire « Joyeux anniversaire souris » de Guido Van Genechten, suivie d'une activité ludique autour de l'histoire. Enfin, elle a lu le livre « Bedtime for Elmer » de David McKee
- Le mercredi 26 mars, Klaar s'est rendue au Stadsmus/Transvaal avec les mêmes programmes pour les plus jeunes enfants d'âge préscolaire et la deuxième classe de maternelle.
- Le jeudi 27 mars, les élèves des trois classes de 6ème sont venus philosopher autour du concept de TEMPS. Ils l'ont fait sous la direction experte de Gideon Hakker.
- Le vendredi 28 mars, la classe d'accueil et la première classe de maternelle de De Brouckère (Stadsmus) sont venues à la bibliothèque. Klaar leur a raconté l'histoire « Joyeux anniversaire petite souris », suivie d'une activité ludique autour de cette histoire. Le livre "Bedtime for Elmer" a également été lu à haute voix.

- Le même jour, une animation a également été organisée pour les trois classes de deuxième année dans l'après-midi au centre communautaire. Bert Vannieuwenhuysse a enchanté les élèves avec sa narration « numérique »...
- Le jeudi 3 avril, An et Klaar ont joué au jeu de bibster Quest (jeu de livre numérique) avec les trois cinquièmes années de nos écoles néerlandophones. Grâce à ce jeu, les élèves sont entrés en contact avec un certain nombre de livres sur le thème du « TEMPS » et ont appris à connaître toutes les salles de notre bibliothèque.
- Le vendredi 4 avril, Katrijn Bombeke est venue raconter une histoire aux troisième et quatrième années de De Wemelweide et à la troisième année de Bloeiende Kerselaar. Ces élèves sont également retournés à l'école enthousiastes.
- Enfin, le jeudi 24 avril, Klaar s'est rendue chez les tout-petits de De Bloeiende Kerselaar. Elle a raconté « Happy Birthday Mouse » dans la classe d'accueil et dans la première classe de maternelle, suivi de quelques tâches ludiques, et l'histoire « Bedtime for Elmer » a également été accueillie avec beaucoup de regards curieux.
- Le mardi 1er avril et le lundi 28 avril, deux journées de formation ont eu lieu respectivement au gc De Kriekelaar et au gc De Rinck, organisées par le FCC, autour du plan de politique culturelle. L'ensemble du service culturel (néerlandophone) était présent.
- Dimanche du jeu : Le dimanche 6 avril, un dimanche du jeu a été organisé au centre communautaire WaBo. Bilitis y a représenté notre bibliothèque et a raconté des histoires.
- Table de conversation en anglais : Une réunion pour une table de conversation en anglais a été organisée à la bibliothèque le jeudi 10 avril. Frederik a fait visiter la bibliothèque en anglais aux participants (huit participants et deux animateurs), en mettant l'accent sur la collection de langue anglaise. Ils se sont ensuite installés à leur table de conversation dans la salle de lecture avec un café et un biscuit.
- Semaine de jeux de contes WaBo : le jeudi 10 avril, Peter a raconté aux enfants les semaines de jeux de notre station de prêt DJH.
- Chasse aux œufs de Pâques : Cette année encore, les enfants ont pu venir chercher des œufs de Pâques dans le jardin de la bibliothèque. Cette chasse a

eu lieu le samedi 19 avril à 10 heures. Environ 25 enfants ont participé à la recherche et leurs parents les ont aidés avec enthousiasme.

- Journée de jeux en plein air : le mercredi 23 avril était la journée de jeux en plein air. Malheureusement, en raison du mauvais temps, elle n'a pas pu avoir lieu au Senypark. Heureusement, nous avons pu nous rendre à Den Dam. Bérénice (bibliothèque d'Oudergem) et Klaar ont raconté des histoires kamishibai avec des jeux de mouvement comme traitement.
- Espace d'étude mai-juin : En collaboration avec l'organisation étudiante 'Brik', nous avons organisé un espace d'étude dans notre salle de lecture pour les étudiants pendant le bloc. Les étudiants peuvent réserver un espace (7 au total) via le site web de Brik pour étudier, même en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Fête de clôture du jury de lecture : Le jeudi 22 mai (16h-18h), la fête de clôture du jury de lecture (groupes 3 et 4) a eu lieu dans notre bibliothèque. Klaar a également organisé cette fête pour les groupes du jury de lecture d'Oudergem et de Sint-Pieters-Woluwe, puisque nous étions leurs invités les années précédentes. Vingt enfants sont venus à cette fête, dont huit de notre groupe de lecture. L'illustratrice Marjolein Pottie est venue parler de son travail et remettre les diplômes. Elle a également animé un atelier avec les enfants. Il était ensuite temps de se dégourdir les jambes et de se promener un peu dans notre jardin. Klaar a guidé le jeu « Run around » en posant des questions sur les livres qu'ils avaient lus. Les enfants sont ensuite partis à la recherche d'une poupée de lecture. Celles-ci étaient cachées dans la bibliothèque. Enfin, il y a eu une réception avec beaucoup de chips et de pop-corn ainsi que des biscuits et des chocolats avec les couvertures des livres en guise d'emballage. Les parents qui venaient chercher leurs enfants pouvaient également se restaurer.
- Le jeudi 5 juin, Klaar et An ont participé au cours de recyclage en premiers secours dans les locaux de Cohezio à Bruxelles, de 9h à 16h.
- Le mercredi 25 juin, Marzena et Klaar se sont rendus à la crèche (15h30-18h). Ils ont rencontré les (grands-)parents venus chercher leur enfant, distribué des paquets de livres et fait la promotion de la bibliothèque.
- Tournée estivale de lecture silencieuse : cette action a été lancée dans le cadre du projet 1 ville 19 livres. Nos lecteurs ont été encouragés à lire avec d'autres participants dans des lieux et à des heures convenues. Les participants pouvaient alors engager une conversation entre eux. Cette action s'est poursuivie

dans notre jardin le jeudi 3 juillet (de 16h à 19h), le mercredi 9 juillet (de 14h à 17h) et le mercredi 27 août (de 14h à 17h).

- Célébration du 11 juillet : Cette année, la célébration du 11 juillet a eu lieu le vendredi 11 juillet. A 18h15, la population était attendue dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Après quelques discours, les personnes présentes ont été invitées à participer à une enquête sur les activités du centre communautaire WaBo, de la bibliothèque et de la municipalité. À partir de 19 heures, la fête s'est poursuivie sur la terrasse du Hooghuis avec des gaufres chaudes, des quiches et des boissons. La chorale du BOP a mis de l'ambiance et les personnes présentes ont été encouragées à chanter avec elle. Frederik, Marzena, Monique et Klaar étaient présents. Une belle délégation de notre bibliothèque.
- Camp de contes : du 19 au 21 juillet, Klaar a organisé, en collaboration avec Jochen Dubois, un camp de contes de trois jours pour les enfants. Dix enfants se sont inscrits et ont appris pendant la semaine à inventer des histoires, à les écrire et à les imprimer, ce qui a donné lieu à deux belles histoires kamishibai. Les enfants ont ensuite eu l'occasion de présenter leurs histoires au Garden Intels (et elles ont été très appréciées par le public).
- Tuintintels : Le samedi 23 août, notre festival d'été a traditionnellement eu lieu pour le début de la nouvelle année de la bibliothèque. Le thème de cette année était « Histoires sans frontières ». Peter a interprété deux histoires kamishibai, accompagné musicalement par Frederik au piano. Deux enfants du camp de contes ont présenté leurs histoires kamishibai faites maison (et magnifiquement inventées). Aleide Hemelryck, ancien membre du conseil de la bibliothèque, a apporté un texte écrit par elle-même et An a fait le tour des visiteurs avec un texte écrit par elle-même sur les associations autour d'un « nouveau livre », ce qui a donné lieu à des conversations spontanées sur la lecture, les contes, la langue et l'état du monde. Une magnifique prestation surprise d'une chorale, dirigée par Klaar, a suscité de nombreux visages surpris dans le public et, cerise sur le gâteau, un groupe de jazz a clôturé la journée en musique. Et, bien sûr, de délicieuses collations et boissons ont été servies à tout le monde !

Activités courantes

Tables de lecture

Table de lecture Jeunes STIP-IT : Tous ensemble contre le harcèlement, Table de lecture Jeunes : Thème "La forêt", Table de lecture Adultes Prix Nobel de littérature 2024, Table de lecture Halloween, Table de lecture Saint Nicolas, Table de lecture Noël, Table de

lecture Hiver, Table de lecture Poésie (à l'occasion de la Semaine de la Poésie), Table de lecture sur la langue maternelle (à l'occasion de la journée de la langue maternelle), Table de lecture sur à la journée de la langue maternelle), table de lecture sur « le temps » (à l'occasion du mois du livre pour la jeunesse), table de lecture sur “Pâques”, table de lecture sur « le printemps », table de lecture sur Jan Terlouw (à l'occasion de son décès), table de lecture sur « les animaux », table de lecture sur « mai sans plastique », table de lecture sur « 1 ville, 19 livres », table de lecture sur « l'été ».

Jardin d'herbes aromatiques

En juin, Marzena a commencé à planter un jardin d'herbes aromatiques, près de l'hôtel à insectes, où les visiteurs peuvent cueillir des herbes à leur guise.

Le club de lecture « Leeslamp »

S'est réuni le mercredi matin (alternativement dans notre bibliothèque et dans la bibliothèque d'Auderghem) et a discuté à chaque fois d'un livre que chacun avait lu auparavant.

Visites guidées

Classes et groupes (pendant l'année scolaire et pendant le mois du livre de jeunesse), ateliers de création, classes francophones, visiteurs individuels.

Demi-heure de lecture pour les enfants de 3 à 7 ans

Tous les derniers samedis du mois (sauf décembre, juillet et août), par Martine Vanhoudt. Cette activité est ouverte à tous, gratuite et sans inscription ni réservation. Le samedi 26 avril, il y a également eu une lecture en anglais, par Sudha Singh.

Moments de lecture à voix haute

Lectures à voix haute très régulières pour les classes (dans la bibliothèque), les visites à la bibliothèque-plus et lors des créastages (dans notre station de prêt).

Les Enfants de Charlemagne

Cette année encore, les enfants de l'école publique francophone sont venus tous les mois emprunter des livres. A chaque visite, Klaar ou Frederik leur a lu une histoire, leur a chanté une chanson ou a fait une petite activité ludique pour permettre aux enfants de pratiquer leur néerlandais.

École d'immersion Les Cèdres-La Roseraie

Cette année aussi, pour la deuxième année consécutive, la troisième classe de maternelle et la première classe de cette école ont visité à plusieurs reprises notre point de prêt Le Cor de chasse, où Peter leur a lu des histoires.

École d'immersion Saint-Joseph

Le lundi 8 janvier, Klaar et Frederik ont animé la troisième classe de maternelle de l'école d'immersion Saint-Joseph (à 9h30). Le livre "Green" (écrit par Mark Sperring et illustré par Leo Timmers) a été raconté de manière interactive, puis un livre sur les animaux a également été lu à haute voix, et les enfants ont été autorisés à imiter les sons des animaux. En alternance avec la lecture à haute voix, Klaar a joué à un jeu de lecture avec les enfants. Le jeudi 12 juin, le jeudi 19 juin et le mercredi 25 juin, les enfants de l'école maternelle Saint-Joseph (2e et 3e classes de maternelle) sont venus une nouvelle fois à la bibliothèque. Klaar a lu l'histoire « Je suis la meilleure » de Lucy Cousins. Les enfants ont exprimé ce en quoi ils sont les meilleurs. Dans le jardin, des livres étaient éparpillés un peu partout. Les enfants se sont dirigés vers le livre qui parlait de leur spécialité. Ils ont ensuite pu regarder à l'intérieur des livres.

Artistes et poètes locaux

Dans notre salle de lecture, nous avons désormais accroché des œuvres de nos artistes locaux. Une œuvre de Biesemans, accrochée dans notre bibliothèque depuis longtemps, a été recadrée. Un poème d'Aleide Vanhemelryck a également été encadré et accroché. Nous avons également reçu une aquarelle de Luc Delauré et, depuis le mois de juin, une magnifique peinture de Jo Vanhove est également accrochée dans notre bibliothèque.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Tél. : 02/674.75.07

Fax : 02/672.52.19

Courriel : culture@wb1170.brussels

Autorité responsable : Samantha CRUNELLE, 5^{ème} Échevine

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1/5

Attributions générales du service

Le service de la Solidarité Internationale a pour mission de soutenir et de promouvoir les associations et projets de solidarité internationale dans la commune, de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement et des rapports Nord-Sud et de développer un partenariat de coopération décentralisée avec une commune du Sud.

Le Service assure le secrétariat d'un **Comité d'appui à la Solidarité internationale** (constitué par le Conseil Communal du 18 novembre 2004) et dont le but est de rendre des avis, recommandations, propositions au Collège et au Conseil communal sur toute initiative, projet ou demande de soutien qui concerne la solidarité internationale, afin de renforcer, soutenir les initiatives existantes et en promouvoir de nouvelles (à développer à Watermael-Boitsfort ou, avec des pays du Sud, dans le cadre d'une coopération décentralisée). Un petit groupe issu du comité s'est réuni à plusieurs reprises autour de la thématique de la décolonisation avec pour objectif de réfléchir à des actions à mettre en place dans la commune autour de cette thématique, et ce conformément aux prescrits régionaux.

Ce Comité d'appui à la Solidarité internationale est composé de 8 mandataires représentant tous les partis politiques démocratiques présents au Conseil Communal, désignés par le Conseil Communal dont l'Échevin(e) ayant cette matière dans ses attributions, 10 membres (maximum) représentant les associations actives en ce domaine à Watermael-Boitsfort, 3 citoyens (sans mandat politique communal) particulièrement engagés et compétents en matière de Solidarité internationale et 1 membre désigné par le CPAS.

Diverses actions et initiatives ont été prises durant l'année 2024-2025

Partenariat avec Limete (Kinshasa)

Pour rappel, la Commune de Watermael-Boitsfort est en partenariat de Coopération Internationale communale avec une commune de Kinshasa, Limete, en RDC depuis 2007. Ce programme de coopération, financé par la Direction Générale de la coopération au Développement (DGCD) et piloté par Brulocalis et l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW), vise le renforcement des services Etat-Civil et Population des communes du sud. En décembre 2021, nous avons clôturé le plan quinquennal couvrant la période 2017 à 2021. En date du 21 juin 2022, le Conseil communal a approuvé une convention visant à poursuivre le partenariat avec Limete, de 2022 à 2026.

Durant la période allant du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, une mission à Limete a eu lieu, du 28 novembre au 8 décembre 2024.

Le but de cette mission était essentiellement technique. Un seul agent dont le volet construction, rénovation et réparation est sa compétence principale, est parti à Limete. Durant le dernier trimestre 2024, les élections communales ont eu lieu et ce contexte n'était pas favorable à organiser une mission avec l'échevine en charge de la Solidarité internationale. Lors de cette mission, il nous fallait mener à bien les actions prévues dans la feuille de route 2024 pour pouvoir bénéficier des subsides, à savoir améliorer l'accueil des usagers dans le bureau secondaire (pavage de la cour, construction de sanitaires et fosses septiques...), faciliter le travail quotidien des agents, travailler sur l'archivage, rencontrer les équipes, entretenir les liens humains...

De plus, comme lors de chaque mission, un état des lieux des infrastructures est fait en vue de planifier les aménagements et réparations à faire.

Divers investissements ont été réalisés (le tout 100 % subsidié par le Fédéral), à savoir :

Investissements	Montant
Construction des sanitaires dans les quartiers Industriel – Masiata – Mbamu - Mombele	14.500\$
Réalisation Hangar dans les quartiers Industriel – Mbamu – Mfumu Mvula - Nzadi	6.452 \$
Réparations et rénovation divers	3.734 \$
Travaux divers dans le bureau centralisé	6.204\$
TOTAL	30.890 \$

Le 30 juin 2025, jour de l'Indépendance de la République du Congo, le drapeau congolais a à nouveau été hissé sur la Maison communale aux côtés de celui de la Belgique. C'est la sixième année que la Commune le fait, non seulement pour souligner le partenariat communal en solidarité internationale, mais aussi et surtout pour montrer que Watermael-Boitsfort s'engage dans un travail de mémoire, en cette période où la décolonisation est au centre des débats et où la lutte contre le racisme est une priorité. En 2025, une communication sur Facebook a été postée pour ré-expliquer la démarche.

Consommation des produits du commerce équitable

Depuis 2001, les produits issus du commerce équitable sont utilisés pour les réceptions organisées par la commune : jus, café, thé. Mais depuis 2019 déjà, la Commune tend à élargir cela à toutes les réunions ou manifestations organisées en interne ou externe : réunions du Collège, organisation des élections, réunions de participation ou d'information, activités pour le public (goûters des seniors, guinguette, conférences...). La consommation de produits équitables est également d'application dans les bibliothèques, les maisons de quartier, Vivre à Watermael-Boitsfort, La Recyclerie1170...

Par ailleurs depuis septembre 2013, la Commune s'est engagée dans la campagne « commune du commerce équitable » visant à promouvoir la consommation des produits issus du commerce équitable et les produits locaux et durables.

Le 9 octobre 2016, la Commune a officiellement reçu le titre de « Commune du Commerce Équitable ».

Ce label est reconduit tous les deux ans via le Fair-ô-Mètre qui mesure l'engagement de la commune via différents critères. Watermael-Boitsfort a obtenu en février 2025 un A (score Excellent), avec 90,7 % (résultat meilleure qu'en 2023 où nous avons obtenu 84,8%). L'ouverture de la Recyclerie en juin 2021 y est pour quelque chose, tout comme l'attention que tous les services portent aux valeurs du Commerce Équitable.

Pour inciter l'administration à recourir davantage aux produits équitables, le Collège a adopté en avril 2019 une charte événements durables qui promeut l'utilisation de produits équitables et locaux tant pour l'administration, les écoles que les acteurs soutenus par la commune. Et depuis mai 2019, différents critères environnementaux, éthiques et sociaux sont inscrits dans les marchés publics.

Le Comité de pilotage de Commune du Commerce équitable a depuis peu intégré des acteurs de la solidarité internationale.

Depuis août 2020, une coordinatrice pédagogique « Développement durable » - entre-temps devenu responsable du service Transition - travaille au sein des écoles et veille entre autres à faire respecter le critère de produits équitables. Les 11 écoles communales (7 maternelles et 4 primaires) sont toutes devenues Eco-School.

De plus, le Plan Climat, voté à l'unanimité par le Conseil communal le 19 mars 2024 souligne également la volonté du Collège de poursuivre dans cette démarche. Le Plan Climat est composé de 105 nouvelles actions, dont nombreuses s'inscrivent dans la thématique du commerce équitable, local et d'achat éthique.

Charte bruxelloise de la solidarité internationale

En février 2022, le Conseil communal a approuvé la Charte bruxelloise de Solidarité internationale. Il s'agit de rejoindre un groupe de travail constitué début 2021 et réunissant quelques communes bruxelloises, Brulocalis et la Région de Bruxelles-Capitale, dans le but de réfléchir à comment unir les forces respectives de chacun et de créer des synergies en matière de Solidarité Internationale.

Participation à l'Opération 11.11.11

Depuis novembre 2019, Watermael-Boitsfort assure la diffusion et le soutien de l'Opération 11.11.11 en posant une bâche. En 2025, celle-ci se trouvait sur les barrières du rond-point Wiener du 7 au 17 novembre. Pour rappel, l'Opération 11.11.11 est le grand rendez-vous belge avec la solidarité internationale. Chaque année, au mois de novembre, des milliers de citoyennes et de citoyens se mobilisent en faveur d'un monde juste et durable. L'Opération 11.11.11 permet de financer plus de 50 programmes de développement dans les régions les plus pauvres du monde, ainsi que des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale en Belgique. Climat, migrations, environnement, commerce, fiscalité... ce sont quelques-unes des thématiques sur lesquelles l'Opération apporte des alternatives concrètes.

Cette action cadre entièrement avec notre mission en solidarité internationale.

Accueil des réfugiés

La Commune travaille à la gestion quotidienne de l'accueil des réfugiés et au soutien aux hébergeurs.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, cela se traduit principalement par la prise en charge des Ukrainiens, réfugiés de guerre. Une personne ukrainienne engagée temps plein sur subsides comme facilitatrice gère leur installation administrative et physique dans la commune : inscription au registre de la population, inscription des enfants dans les écoles, des activités parascolaires, recherche de logements, gestion des familles hébergeuses... Ce travail a été intensifié lors de l'installation, par la Région, de modules de logements sur les sites de Tritomas et Cailles.

Autant que faire se peut, la Commune s'occupe à prendre soin du lien entre personnes hébergées et leurs hébergeurs, toutes nationalités confondues.

Subsides

Ceux-ci sont répartis selon entre associations demandeuses selon des critères précis et évalués par le comité en séance.

Subsides Solidarité International	2025
Magasin du monde – Oxfam	650
Kembe Fem	650
Projet Cybercentre – Kinshasa (Université Malula)	2400
Kenbé Fèm (projet soutien à l'école Deslande)	1890
Plateforme Palestine	650
Ti Suka	1450
« Joseph Mbeka Makosso » Asbl	690
Solidarité Bukavu	690

SPORT

Tél. : 02/674.74.72

Courriel : sports1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Victor WIARD, 2^{ème} Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agent (équivalent temps plein) : 1/4

Attributions générales du service

Le service des Sports assume les tâches suivantes :

- Élaboration et mise en application de la politique sportive communale
- Rédaction du Plan pluriannuel de rénovation des infrastructures sportives
- Gestion des différents appels à subside
- Rédaction des dossiers pour le Label Commune Sportive

Nouveautés – Évènements de l'année

- Organisation du SportS Open Day le premier dimanche de septembre 2024 au Parc Sportif des Trois Tilleuls. Il s'agit d'une activité organisée en collaboration avec l'asbl Parc Sportif et l'ensemble des groupes sportifs de la commune.

Le but est de faire découvrir à la population les possibilités sportives que les groupes locaux proposent mais aussi de faire bouger le plus de personnes possibles. Pour ce faire, les groupes sportifs ont organisé différentes démonstrations et initiations.

Dans le cadre de cette journée, l'accès à la piscine Calypso2000 était gratuit et une marche Adeps de 5, 10 et 20 km a été organisée.

En plus, différentes animations ont été proposées comme un mur d'escalade, des courses de cuistax, d'échec, la ludothèque a mis à disposition différents jeux, etc.

Le Fair-Play a été mis en avant grâce à une collaboration avec l'asbl Panathlon.

Nous avons profité de la journée pour faire attirer l'attention sur un point de santé, cette année nous avons mis en avant le diabète et plus particulièrement le diabète et le sport.

- Le 17 janvier 2024 à la gare de Watermael a eu lieu une conférence sur le sportif et la Douleur par le Docteur Quentin Verwacht et le kinésiste François Stockman. Il s'agissait d'une collaboration de le RCB GAL et l'asbl Parc Sportif des Trois Tilleuls.

- Prise en charge des dossiers administratifs pour les événements sportifs qui se déroulent sur le territoire communal :
 - Europa Trail le 07 septembre 2024
 - The Turbo Triathlon le 15 septembre 2024
 - ASUB Course D'orientation le 20 septembre 2024
 - Trail de Bruxelles le 20 octobre 2024
 - Foulées Hivernales par l'AXA Running Team 08 décembre 2024
 - Foulées Hivernales par le Racing Club de Bruxelles le 02 février 2025
 - Marathon de la Forêt de Soignes par Sportevents les 29 et 20 mars 2025
 - Zoniënmars le 27 avril 2025
 - Tournoi du Muguet Rugby Mixar le 01 mai 2025
 - Tournoi RRCB les 17 et 18 mai 2025
 - Karaté Day-Télévie le 24 mai 2025
 - Tournoi Rugby Heirwegh les 07 et 08 juin 2025
 - BXL TOUR le 22 juin 2025
 - Foulées Estivales par l'Axa Running Team le 29 juin 2025

Organisation du Mérite Sportif communal le 19 mai 2025 pour la période 2023-2024. La Commune a attribué les prix suivants :

Le Sportif /La sportive Communal(e) de l'Année 2024 (saison 2024-2025)

Remis à la personne mise à l'honneur pour les talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée.

MVP : Most Valuable Player

Dans les sports d'équipe, le titre de meilleur(e) joueur(se) de la saison (MVP) est un honneur généralement décerné à un individu (ou à des individus, en cas d'égalité) dont la performance individuelle est la plus importante dans le championnat, pour une compétition particulière ou au sein d'une équipe spécifique. Le but de cette récompense est de reconnaître la contribution des efforts individuels au sein d'un effort collectif et/ou de souligner l'excellence, l'exemplarité et/ou le caractère exceptionnel de la performance d'un joueur par rapport à celle de ses pairs.

Attribution à Messieurs Antoine Letertre pour les résultats obtenus dans différentes compétitions dont l'Open de Copenhague au Danemark et Amin Chakter.

MIP : Most Improved Player

Le Most Improved Player (MIP) est une récompense remise au joueur(se) qui a le plus progressé au cours de la saison par rapport aux saisons précédentes. Ce prix est destiné à un joueur prometteur qui s'est amélioré de manière spectaculaire et non à un joueur qui avait fait un retour.

Le prix a été remis à Monsieur Ugo Dragonetti qui a démontré une progression dans sa discipline, rigueur, patience et puissance. Il a développé son esprit d'équipe, le respect et le plaisir du jeu dans le respect des valeurs du rugby.

L'Equipe Communale de l'Année 2024 (saison 2023-2024)

Remis à l'équipe mise à l'honneur pour les talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée.

Nous avons récompensé le Bayern de Monique pour le développement de ce club et la régularité des performances dont une 3ème place du championnat de 1° division BBFL en 2024).

Le Club Communal de l'Année 2024 (saison 2023-2024)

Remis au club ayant été le plus actif en matière de développement de la pratique du sport.

Nous avons récompensé le club du BRC Rugby pour les titres de Champion(ne)s de Belgique obtenus par les équipes : Ladies 1, U18 et U16.

Le Cerf Sport 2024 (saison 2023-2024)

Destiné à mettre à l'honneur de manière actuelle ou posthume un dirigeant, un entraîneur ou un bénévole actif ayant fait preuve de dévouement et de charisme dans son club ou dans toute activité liée au Sport et en y portant haut les valeurs de respect et de fair-play essentielles dans le sport.

Nous avons récompensé Loris Ranger du Rugby club.

Le prix du Fairplay 2024 (saison 2023-2024)

Destiné à mettre à l'honneur le club, groupe de sportifs, un sportif, un entraîneur ou un bénévole actif qui porte haut le Fairplay.

Nous avons souhaité honorer Madame Loris Ranger et le projet MIXAR nous est parvenue par le formulaire en ligne pour la catégorie Cerf. Etant entendu que les valeurs d'inclusivité mises en avant par ce projet sont en adéquation avec les valeurs du Fairplay, le service des sports a pris la liberté de soumettre la candidature de madame Ranger et du projet Mixar aux membres du jury du Mérites Sportifs du Fairplay.

- Mise à disposition d'un terrain de football au grand public en libre accès au Parc Sportif pour les mois d'été 2025 en collaboration avec l'ASBL du Parc Sportif des Trois Tilleuls.
- Suite à l'accord donnée par l'asbl du Parc Sportif, l'ensemble du personnel communal (y compris les enseignants de nos écoles) bénéficie d'un accès à la

piscine du Calypso de 12 à 14 heures du lundi au vendredi. L'asbl a désormais accordé l'accès le week-end de 9h à 12h ainsi que de 14h à 16h (uniquement lors de l'horaire d'été). Le mardi et jeudi après 16 heures pour les ouvriers + le week-end ainsi que de 14h à 16h lors de l'horaire d'été cfr. supra. Le service a pris en charge le dossier administratif (communication, élaboration des cartes, etc.).

Autres

- Préparation d'une nouvelle course à pied à Watermael-Boitsfort qui se déroulera le 25 octobre 2025. Pour ce faire un marché de mise en concession a été élaboré et attribué à la srl Beautiful sports.
- Le 07.07.2025 la Région de Bruxelles Capitale a lancé un appel à projets pour des infrastructures sportives communales de proximité. Les services Sports-Jeunesse ont préparé les dossiers afin d'introduire plusieurs demandes pour la fin septembre.
- Afin de répondre aux normes prescrites par l'AR du 28 mars 2001 sur le plan de la sécurité des aires de jeux, le service des Sports a établi un état des lieux il y a un an ainsi qu'un plan de rénovation des différentes aires de jeux communales (voir partie Jeunesse).
- Entretien annuel du terrain de rugby en herbe du plateau de la Foresterie. Pour ce faire, nous sommes tenus de procéder à un marché public et d'élaborer les spécificités dans un cahier des charges.
- En tant qu'invité, participation aux réunions du bureau de l'asbl Parc sportif des Trois Tilleuls.

Subsides

Subsides octroyés par la Commune

Le service des Sports gère l'octroi de subsides aux groupements sportifs de la Commune. Ces subsides sont octroyés sur base des rapports d'activités envoyés par les groupements et faisant état de l'utilisation des subsides octroyés au cours de l'année précédente.

Les clubs bénéficiant d'un subside sont ceux qui organisent une école de jeunes et qui sont représentatifs de la pratique sportive effectuée sur le terrain.

Ont donc bénéficié de ces subsides en 2024 les groupements suivants :

Royal Racing Club BOITSFORT	6.350,- €
BOITSFORT RUGBY CLUB	20.200,- €

Royal Racing Club Bruxelles ATHLETISME	3.600,- €
ASA ST HUBERT BOITSFORT	2.350,- €
JIGA SPORT ACADEMY	2.150,- €
SWIMMING CLUB CALYPSO	2.350,- €
CALYPSO DIVING CLUB	1.050,- €
MANEGE DU POSSIBLE	2.050,- €
CTT BOITSFORT	440,- €
COYAKIN ASBL	350,- €
BRUSSELS WEIGHTLIFTING SCHOOL	750,- €
CEPAL	1.250,- €
FOOTBALL CLUB WATERMAEL	350,- €

JEUNESSE

Tél. : 02/674.75.22

Courriel : jeunesse1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Samantha CRUNELLE, 5^{ème} Echevine

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (1/2 jeunesse + 1/2 Brede School)

Attributions générales du Service

Le Service Jeunesse a des attributions d'ordre administratif et de soutien des actions organisées par ses partenaires, à savoir le Service Prévention, la Maison de Quartier du Dries, la Maison de Quartier des Cités Jardins, l'Espace Elan, la Maison des Jeunes MJWB.

Il organise les plaines de vacances et l'animation de l'aire de jeux du Dries.

Il organise le transport du matériel des camps d'été des mouvements de jeunesse.

Depuis le 1er août 2024 un 'Brede school coördinator' a rejoint l'équipe.

Subsides

Le Service Jeunesse gère les subsides communaux octroyés à plusieurs mouvements de jeunesse et à l'Asbl « Atout Projet » qui fournit 2 animateurs à l'Espace Elan, sur base de rapports d'activités et faisant état de l'utilisation des subsides octroyés au cours de l'année précédente.

Annuellement, le service de la Jeunesse octroie un subside de fonctionnement aux groupements de la Jeunesse de la Commune sur base de l'identification des besoins.

Ainsi, le Conseil communal a octroyé les subsides suivants :

761/332-02		
	2024	2025
LC019 Les Scouts - Christ Roi	345,- €	443,- €
LC029 – 29 ^{ème} Unité Scoute Saint-Clément	345,- €	443,- €
BS33 – 33 ^{ème} Unité Guide Saint-Clément	345,- €	443,- €
BS42 – Les Guides – Notre Dame de Floréal	345,- €	443,- €
LC076 – Les Scouts – Cerfs de Boitsfort	345,- €	A cessé ses activités
Unité Scouts 124 ^{ème} Sainte-Croix	345,- €	443,- €

asbl La Passerelle	345,- €	443,- €
asbl Dries & Daal	345,- €	443,- €

Evénements de l'année

- Organisation des plaines de vacances (voir infra), y compris le recrutement des animateurs pour animer l'aire de jeux du Dries durant les vacances d'été a été faite en collaboration avec le service Prévention et la Maison de Quartier du Dries.
- En collaboration avec le service Prévention ainsi que la Maison des Jeunes un animateur a été détaché sur l'agora Georges Benoidt durant la période d'été.
- Pour la première fois le Collège a décidé d'externaliser l'organisation des Plaines de Vacances (juillet et août) destinées aux enfants de 2 ½ à 12 ans. Un cahier des marches a été établi et le marché a été attribué à l'asbl Ecllosion pour l'année 2025. Ainsi le recrutement des animateurs, la gestion des inscriptions des enfants, le suivi financier y compris les déclaration fiscales et suivis mutuel n'appartient plus à l'administration. Les enfants ont été accueilli dans l'école maternelle « La Roseraie », et les écoles primaire « Les Cèdres » et « Le Karrenberg ».

Nous avons assuré la coordination entre Ecllosion et l'équipe de nettoyage de la commune ainsi que la communication.

- En collaboration avec le Service des Travaux Publics, le service a coordonné le transport du matériel des mouvements de jeunesse pour leur camp d'été. En fonction des disponibilités de chauffeurs et du camion les groupements ne pouvant pas bénéficier d'un transport ont reçu un subside compensatoire. Pour mémoire, nous privilégions les transports des groupements qui ont leur siège social en la commune et qui bénéficient aussi d'un subside de fonctionnement.

Ainsi la commune a pris en charge 14 transports et 23 groupements ont pu bénéficier d'une intervention financière de notre part.

Nombre de transports pris en charge :

2010	27
2011	24
2012	16
2013	25
2014	32
2015	30
2016	33
2017	28

2018	29
2019	36
2020	18 transports + 21 subsides compensatoires
2021	21 transports + 25 subsides compensatoires
2022	11 transports + 33 subsides compensatoires
2023	10 transports + 34 subsides compensatoires
2024	11 transports + 30 subsides compensatoires
2025	14 transports + 23 subsides compensatoires

- Dans la mesure du possible le service a suivi des réunions de la Coordination sociale, de la Commission « Aide à la jeunesse », de la Commission « Petite Enfance » et de la CCA (Commission Communale de l'Accueil extrascolaire de Watermael-Boitsfort).

Brede school coördinator

Le Conseil communal en séance du 21.11.2023 avait marqué son accord à la signature de la convention avec la Vlaamse Gemeenschapscommissie afin d'adhérer à la Brede School (école élargie). La Brede School est une coopération à long terme entre différentes organisations ou associations d'un même quartier, y compris une ou plusieurs écoles. Ensemble, elles offrent un vaste environnement d'apprentissage et de vie : pendant les heures de classe et le temps libre, aussi bien dans le quartier qu'à l'école. Les Ecoles Elargies augmentent ainsi les possibilités du développement des enfants.

Le brede school coördinator (coordinateur·trice de l'École Élargie) est donc chargé·e d'identifier les besoins et les possibilités des enfants, des jeunes et du quartier, et de mettre en place un réseau et de créer du lien entre les partenaires. Le brede school coördinator offre un soutien à la collaboration entre les partenaires qui façonnent le cadre de vie et d'apprentissage des enfants et des jeunes.

Des discussions avec les différents partenaires et les écoles du territoire ont permis d'identifier les opportunités et les besoins. Un comité de pilotage a été formé, composé des directions d'écoles, du centre culturel WaBo et de la bibliothèque Rozenberg. Ensemble, nous avons déterminé le contenu des priorités de l'école élargie pour la prochaine année scolaire. Les écoles ont constaté que les enfants ne sont pas suffisamment exposés au néerlandais en dehors des heures de cours. Une meilleure communication sur l'offre existante s'impose. Nous examinons s'il est nécessaire d'élargir l'offre. Nous souhaitons sensibiliser les parents que le néerlandais n'est pas seulement une langue scolaire.

Les actions suivantes ont eu lieu durant cette année scolaire :

- 'Paysage de mouvements' pour les enfants d'âge préscolaire et les tout-petits en collaboration avec VGC Sport (25/02/2025 au 27/02/2025). Participation des classes de maternelle, écoles néerlandophones, initiatives de garde d'enfants et ATL.
- Journée de jeux en plein air en collaboration avec la commune d'Auderghem, les centres culturels et les bibliothèques le 23/04/2025.
- Cours de théâtre en collaboration avec GC WaBo qui se sont poursuivis dans les 3 écoles.

Ces activités ont permis à l'école élargie de se faire connaître. Les partenaires et les familles apprennent à connaître le fonctionnement de l'école élargie, ce qui va être bénéfique au développement de nouvelles initiatives.

Autres

Afin de répondre aux normes prescrites par l'AR du 28 mars 2001 sur le plan de la sécurité des aires de jeux, le service Jeunesse-Sports a mené un travail de fond en établissant une fiche d'identification complète jeu par jeu et plaine par plaine. Le contrôle régulier des aires de jeu permet aussi de faire un bilan des jeux et la demande soit de réparer (après avoir commandé les pièces défectueuses) par les ouvriers de la commune ou par des sociétés extérieures soit de déclasser définitivement des jeux.

Dans le cadre des réparations, nous gérons les marchés liés au budget ordinaire et extraordinaire. Il en ressort l'élaboration de cahiers des charges et l'attribution de différents marchés.

Toute une réflexion et priorisation se fait en collaboration avec le service des travaux publics. Comment améliorer l'entretien et suivi des différentes aires. Afin de prendre connaissance du fonctionnement de l'entretien des aires de jeux, un rendez-vous a eu lieu avec l'homologue de Woluwe-Saint-Pierre.

Vu l'expertise, le service peut aussi donner conseil dans la gestion des aires de jeux scolaires et crèches.

Un contrôle de niveau 3 a été réalisé par une société d'expertise (Ongeleid Projectiel BV, ancien Kinderspel) aussi bien pour les plaines communales que pour les plaines scolaires.

Les dégâts mineurs ont, quant à eux, pu être réparés par le service des Travaux Publics. Révision des panneaux d'identification aux entrées des plaines adaptés à chaque aire.

4.7. ACTION SOCIALE

PETITE ENFANCE

Tél. : 02/676.16.27

Courriel : petite.enfance@wb1170.brussels

Autorité responsable : Hang NGUYEN, 1^{ère} Echevine

Chef de service : Caroline BRUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) :

Chef de service : 1,00

Service Petite enfance : 0,5

Service des accueillantes :

Personnel administratif : 1

Accueillantes conventionnées : 1

Accueillante salariée : 2

Crèches :

« A. Gilson » : 17,69

« Les Roitelets » : 20,26

« Les Archiducs » : 15,85

« Les Copains d'abord » : 3,92

Attributions générales du service

Crèches

L'Administration communale gère quatre crèches :

- Crèche « Antoine Gilson »
- Crèche « Les Roitelets »
- Crèche « Archiducs »
- Crèche « Les Copains d'abord »

Des visites virtuelles des 4 crèches sont accessibles sur le site communal.

Calendrier des vacances 2024-2025

- Le lundi 11 novembre 2024 (Armistice),
- Vacances d'hiver : du lundi 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025
- Le lundi 21 avril 2025 (Lundi de Pâques),

- Le jeudi 1er mai 2025 (fête du Travail),
- Le vendredi 2 mai 2025 (pont fête du Travail),
- Le jeudi 29 mai 2025 (Jeudi de l'Ascension),
- Le vendredi 30 mai 2025 (pont de l'Ascension),
- Le lundi 9 juin 2025 (lundi de Pentecôte),
- Lundi 21 juillet 2025 (Fête nationale),
- Vacances d'été : du mardi 22 juillet au 1er août 2025,
- Le vendredi 15 août 2025 (Assomption).

Crèche « Antoine Gilson » - Chaussée de La Hulpe, 344

Cette crèche accueille 42 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections.

Le 01/09/2023, suite à la mise à jour du projet d'accueil, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche « A. Gilson ».

Composition de l'équipe - agents équivalent temps plein

- Personnel de direction : 0,9 ETP - 1 personne
- Personnel d'accueil : 11,32 ETP - 13 personnes
- Personnel logistique : 3 ETP - 3 personnes
- Personnel psycho-médicosocial : 0,8 ETP – 1 personne

Nombres de jours d'ouverture

- 225 jours

Nombre de jours de fermeture

- Journées pédagogiques : 3 jours
- Grève : 2 jours

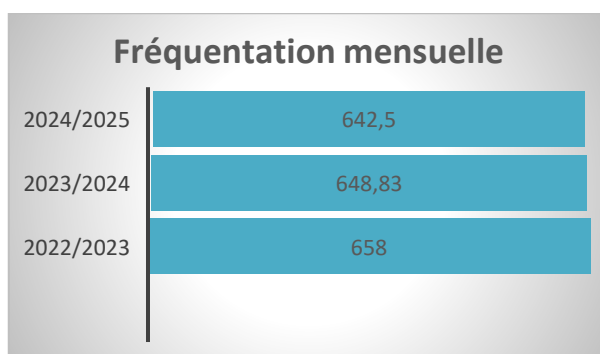
Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)

Mois / Années	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Septembre	703	819	665
Octobre	744	671	691
Novembre	685	660	642
Décembre	526	503	449
Janvier	660	569	600
Février	654	698	673
Mars	700	736	859
Avril	694	734	726
Mai	614	647	703

Juin	696	759	874
Juillet	474	491	472
Août	560	501	542
Total	7710	7786	7896

Moyenne de fréquentation mensuelle

Année	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Total	642,5	648,83	658



Taux d'occupation (en %)

(Fréquentation mensuelle (dont absences justifiées) x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement x1.05)

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2024	83,69%
4 ^{ème} trimestre 2024	84,89%
1 ^{er} trimestre 2025	82,52%
2 ^{ème} trimestre 2025	91,75%
3 ^{ème} trimestre 2025	79,16%

Nombre d'enfants qui ont bénéficié de la crèche

- 64

Nombre de nouveaux enfants qui ont intégré la crèche

- 26

Nombre de stagiaires accueillis

- 7

Santé

- Nombre de visites médicales : 23
- Dépistage de troubles visuels : 2

Sécurité

- Nombre d'exercices incendies : 1

Activités et évènements

Tout au long de l'année, la crèche a organisé différents événements et activités afin de renforcer le lien entre les enfants, leurs parents et l'équipe éducative.

En septembre, un moment lecture a été partagé avec les familles, en partenariat avec la bibliothèque. Puis, fin octobre, les enfants ont pu profiter d'une fête costumée afin de célébrer Halloween.

Le mois de décembre a été marqué par un petit-déjeuner convivial pour la Saint-Nicolas ainsi qu'un marché de Noël, organisé sur deux jours, où les parents ont pu découvrir des créations artisanales et culinaires réalisées par le personnel.

L'année s'est poursuivie avec une fête déguisée pour le carnaval, une joyeuse chasse aux œufs à Pâques, sans oublier la fête des mères et des pères, pour lesquelles les enfants ont préparé de tendres présents.

Enfin, pour clôturer l'année en beauté, un apéritif est venu célébrer le départ des plus grands vers l'école, en juin.

Ces moments partagés ont permis de créer de beaux souvenirs et de renforcer la complicité entre la crèche, les enfants et leurs familles.

Crèche « Les Roitelets » - Rue du Roitelet, 7-15

Cette crèche accueille 56 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections.

Depuis mai 2024, pour donner suite à la mise à jour du projet pédagogique, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche « Les Roitelets »

Composition de l'équipe - agents à équivalent temps plein

- Personnel de direction : 1 ETP - 1 personne
- Personnel d'accueil : 15,4 ETP - 20 personnes
- Personnel logistique : 4,16 ETP - 5 personnes
- Personnel psycho-médicosocial 1 ETP - 1 personne

Nombres de jours d'ouverture

- 226 jours

Nombre de jours de fermeture

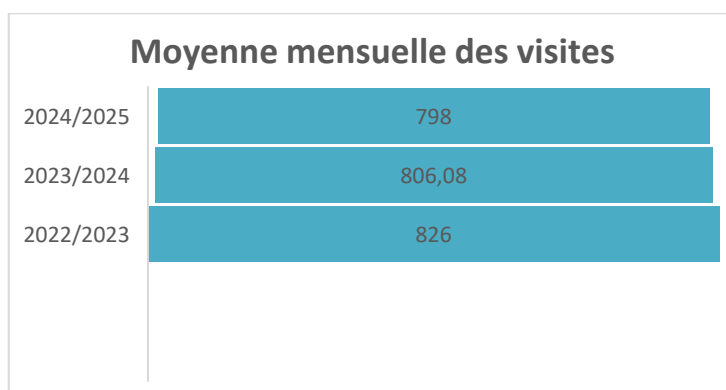
- Journées pédagogiques : 2
- Grève : 5

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)

Mois / Années	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Septembre	879	856	994
Octobre	998	858	1008
Novembre	872	943	929
Décembre	614	664	670
Janvier	730	823	843
Février	783	890	879
Mars	829	818	1076
Avril	874	824	833
Mai	791	762	913
Juin	912	983	1121
Juillet	571	601	654
Août	724	651	635
Total	9577	9673	9920

Moyenne de fréquentation mensuelle

Années	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Total	798	806,08	826



Taux d'occupation (en %)

(Fréquentation mensuelle (dont absences justifiées) x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement) x 1.05

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2024	77,29%
4 ^{ème} trimestre 2024	90,56%
1 ^{er} trimestre 2025	80,11%
2 ^{ème} trimestre 2025	88,53%
3 ^{ème} trimestre 20245	77,09%

Nombre d'enfants qui ont bénéficié de la crèche

- 73

Nombre de nouveaux enfants qui ont intégré la crèche

- 27

Nombre de stagiaires accueillis

- 10

Santé

- Nombre de visites médicales : 22
- Dépistage de troubles visuels : 1

Sécurité

- Nombre d'exercices incendies : 1

Activités et évènements

L'année a été rythmée par de nombreux temps conviviaux et de belles expériences pour les enfants et leurs familles.

Les traditionnels petits déjeuners d'accueil ont permis de marquer en douceur le passage des bébés vers le groupe des moyens (un par trimestre), tandis que trois petits déjeuners de départ à l'école ont offert de chaleureux moments de partage avant cette grande étape.

Les festivités ont également trouvé leur place avec la fête de la Saint-Nicolas en novembre 2024, qui a rassemblé enfants, parents et professionnels autour d'un moment convivial.

Les plus grands ont pu profiter de trois grandes sorties juste avant leur départ à l'école, notamment à la mer et à la ferme, véritables temps forts de découvertes et d'aventures.

Enfin, chaque nouvelle entrée a été accompagnée d'une visite à domicile par la puéricultrice de référence, permettant d'instaurer un climat de confiance et de renforcer le lien avec les familles.

Crèche « Archiducs » - Square des Archiducs, 9

Cette crèche accueille 46 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections.

Le 13/11/2023, pour donner suite à la mise à jour du projet pédagogique, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche « Archiducs »

Composition de l'équipe - agents à équivalent temps plein

- Personnel de direction : 1 ETP - 1 personne
- Personnel d'accueil : 12 ETP - 14 personnes
- Personnel logistique : 2,5 ETP - 3 personnes
- Personnel psycho-médicosocial 1 ETP - 1 personne

Nombres de jours d'ouverture

- 227jours

Nombre de jours de fermeture

- Journées pédagogiques : 0
- Grève : 4

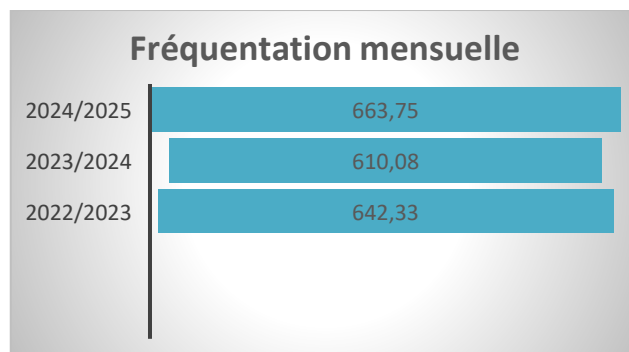
Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)

Mois / Années	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Septembre	751	522	865
Octobre	817	605	731
Novembre	634	684	710
Décembre	494	503	586
Janvier	595	584	639
Février	690	738	712
Mars	727	746	841
Avril	729	540	747
Mai	640	666	623
Juin	776	799	834
Juillet	529	374	427
Août	583	560	441

Total	7965	7321	8156
--------------	-------------	-------------	-------------

Moyenne de fréquentation mensuelle

Années	2024/2025	2023/2024	2023/2022
Total	663,75	610,08	679,6



Taux d'occupation (en %)

(Fréquentation mensuelle (dont absences justifiées) x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement) x 1,05

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2024	81,82%
4 ^{ème} trimestre 2024	89,80%
1 ^{er} trimestre 2025	88,00%
2 ^{ème} trimestre 2025	91,61%
3 ^{ème} trimestre 2025	79,70%

Nombre d'enfants qui ont bénéficié de la crèche

- 64

Nombre de nouveaux enfants qui ont intégré la crèche

- 24

Nombre de stagiaires accueillis

- 3

Santé

- Nombre de visites médicales : 19
- Dépistage de troubles visuels : 0

Sécurité

- Nombre d'exercices incendies : 1

Activités et évènements

Tout au long de l'année, la crèche a vécu de beaux moments de partage et de découverte.

En novembre et en mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir Romain, photographe, venu immortaliser les sourires et la complicité des enfants lors de jolies séances photo.

Le 22 novembre, les nouveaux bébés et leurs parents fraîchement arrivés se sont retrouvés pour un apéro convivial. Quelques mois plus tard, le 20 juin, ce fut au tour des Bambous de partager un apéro festif, marqué par la joie des vacances qui approchaient, mais aussi par l'émotion du futur départ vers l'école.

Deux sorties inoubliables ont également marqué l'année : les plus grands ont découvert le Manège du possible, le 8 novembre puis le 27 juin, pour célébrer la fin de leur groupe et préparer en douceur leur entrée à l'école.

Enfin, la magie des traditions a réchauffé les cœurs en décembre avec le goûter de la Saint-Nicolas, le 28 novembre, où les enfants se sont régalés et ont vécu un moment de fête et de gourmandise.

Ces activités, empreintes de joie, de convivialité et de découvertes, laissent de beaux souvenirs partagés entre les enfants, les familles et l'équipe.

Crèche « Les Copains d'abord » - Avenue du Martin-Pêcheur, 20 G1

Cette crèche accueille 14 enfants de 3 mois à 3 ans répartis par groupe d'âge dans 4 sections.

Le 28/06/2021 /, l'O.N.E. a accordé l'attestation de qualité de la crèche « Les Copains d'abord ».

Composition de l'équipe - agents à équivalent temps plein

- Personnel de direction 0,5 ETP - 1 personne
- Personnel d'accueil 3 ETP - 3 personnes
- Personnel logistique 1 ETP - 1 personne

Nombres de jours d'ouverture

- 227 jours

Nombre de jours de fermeture

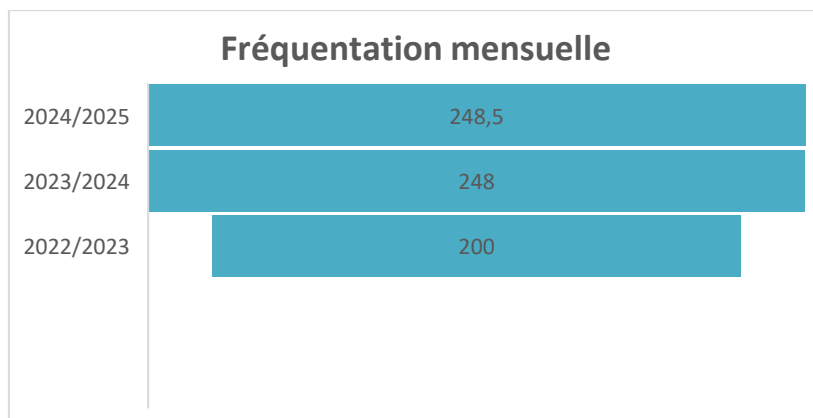
- Journées pédagogiques : 0
- Grève : 4

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)

Mois / Années	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Septembre	241	263	255
Octobre	299	280	221
Novembre	267	257	288
Décembre	194	201	133
Janvier	255	222	156
Février	244	252	234
Mars	259	246	281
Avril	278	276	197
Mai	235	248	141
Juin	273	286	248
Juillet	192	205	111
Août	245	240	128
Total	2982	2976	2392

Moyenne de fréquentation mensuelle

Années	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Total	248,5	248	200



Taux d'occupation (en %)

(Fréquentation mensuelle x 100) / (Capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

Trimestre	Taux
3 ^{ème} trimestre 2024	91,61%
4 ^{ème} trimestre 2024	95,20%
1 ^{er} trimestre 2025	88,1%

2 ^{ème} trimestre 2025	95,19%
3 ^{ème} trimestre 2025	75,6%

Nombre d'enfants qui ont bénéficié de la crèche

- 21

Nombre de nouveaux enfants qui ont intégré la crèche

- 5

Nombre de stagiaires accueillis

- 0

Santé

- Nombre de visite médicale : /
- Dépistage de troubles visuels : 0

Sécurité

- Nombre d'exercice incendie : 1

Activités et évènements

En janvier, un petit-déjeuner de rentrée a réuni parents et équipe éducative, une belle occasion de partager un moment chaleureux pour entamer 2025.

En juin, le petit déjeuner de départ des grands a célébré la fin d'une étape importante, avec une atmosphère à la fois joyeuse et émouvante, alors que les plus grands se préparaient à de nouvelles aventures. Dès que le temps le permettait, les enfants ont également profité de la plaine de jeux du parc de La Héronnière et des étangs des Pêcheries, ajoutant des moments de plein air et de découverte à leur année.

Le service des accueillantes

La commune a mis sur pied un service d'accueillantes d'enfants agréées par l'ONE. Il comprend actuellement accueillantes en activité (2 accueillantes salariées et 1 accueillante conventionnée) qui reçoivent à domicile un maximum de 4 enfants à temps plein, âgés de moins de trois ans. Les temps partiels sont autorisés pour autant que l'on ne dépasse pas 5 enfants présents simultanément.

Durant l'année 2024-2025, les accueillantes ont accueilli en moyenne 12 enfants par mois.

Ces accueillantes ont été agréées par le Collège échevinal sur base entre autres :

- D'une enquête circonstanciée de l'assistante sociale responsable de la coordination du service.
- De l'avis d'un médecin et du service incendie.

Elles doivent être âgées de 18 ans au moins, être domiciliées à Watermael-Boitsfort, avoir une formation dans le domaine de la petite enfance, proposer un logement adéquat, respecter les conditions d'hygiène imposées par l'ONE, satisfaire aux examens médicaux d'entrée et être prêtes à suivre une formation en cours d'emploi.

Le service veille au recrutement, à la formation continue, aux visites du domicile des accueillantes, aux inscriptions, au suivi des enfants et de leur famille, aux formalités administratives. Il met parents et accueillantes en contact, il gère l'aspect financier (redevances des parents, paiements aux accueillantes, déclarations fiscales, ...

Evolution du statut

En séance du 20 décembre 2017, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de lancer un projet pilote d'une durée de deux ans (2018-2019) en vue de réclamer le passage au statut de salarié des accueillant(e)s conventionné(e)s. En 2018, le projet a porté sur un total de 400 accueillant(e)s (200 accueillant(e)s déjà en fonction et 200 nouveaux dossiers).

Depuis le 1er décembre 2018, le service compte une accueillante sous statut de salariée.

Le service rencontre de réelles difficultés à recruter et engager de nouvelles accueillantes à domicile sur le territoire de la commune. Les exigences liées aux conformités (électricité, gaz, incendie...), aux espaces disponibles à réserver pour l'accueil des enfants et aux horaires exigés par la fonction, sont en grande partie responsables de la situation.

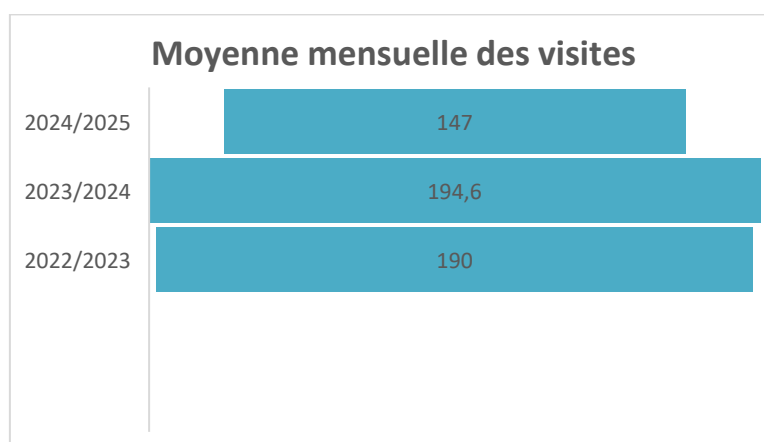
Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence)

Mois / Années	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Septembre	153	196	223
Octobre	162	205	194
Novembre	164	204	189
Décembre	194	207	146
Janvier	136	192	173
Février	145	224	224
Mars	143	204	212

Avril	142	225	223
Mai	147	183	179
Juin	130	165	224
Juillet	140	133	143
Août	113	198	147
Total	1769	2336	2277

Moyenne des fréquentations mensuelles

Années	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Total	147	194,6	190



Capacité d'accueil communal

L'administration communale de Watermael-Boitsfort offre une capacité d'accueil de 170 places au 31 août 2025.

Capacité	2024/2025	2023/2024	2022/2023
Roitelets	56	56	56
Gilson	42	42	42
Copains d'abord	14	14	14
Archiducs	46	46	46
SAE	12	16	16
Total	170	174	174

Taux de couverture sur la commune de Watermael-Boitsfort

Le taux de couverture se définit par le nombre de places en milieu d'accueil disponibles sur la commune divisé par le nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans enregistrés

dans la commune. A noter que les milieux d'accueillir peuvent accueillir les enfants jusqu'à 3 ans.

Pour la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, la commune a enregistré 494 enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Il y a 333 places disponibles dans l'ensemble de la commune, soit 170 dans les milieux d'accueil communaux et 163 dans les milieux privés.

Taux de couverture	1 ^{er} septembre 2024 au 31 août 2025	1 ^{er} septembre 2023 au 31 août 2024	1 ^{er} septembre 2022 au 31 août 2023
Taux de couverture global sur la commune	333/494=67,4%	331/488=67,82%	331/512= 64,65%
Taux de couverture MA communaux	170/494=34,41%	174/488=35,65%	174/512= 33,99%
Taux de couverture MA non communaux	163/494=33%	157/488=32,17%	157/512= 30,66%

Service des Inscriptions centralisées « BBWB »

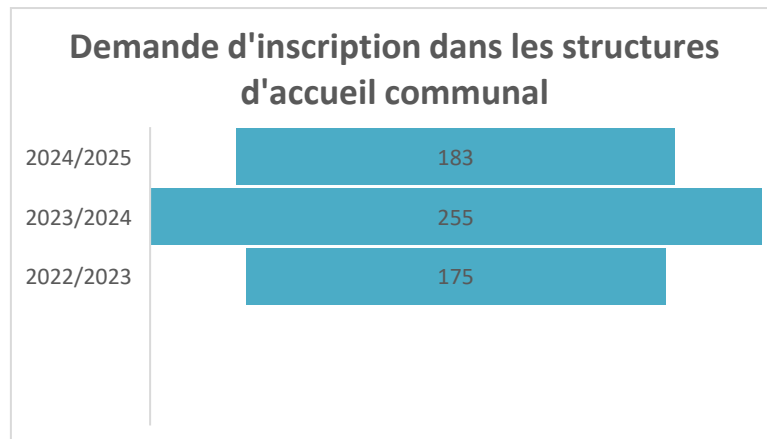
Dans le but de simplifier et d'uniformiser les démarches administratives pour les (futurs) parents, le service « Inscriptions BBWB » a mis en place une procédure commune à l'ensemble des milieux d'accueil communaux.

Ce service « Inscriptions centralisées » BBWB est opérationnel depuis juillet 2019.

Années	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Inscription commune	96	159	118
Inscription hors-commune	87	96	57
Total	183	255	175

Demande d'inscription en milieu d'accueil communal

Pour la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, 183 demandes d'inscription ont été traitées par le service des inscriptions centralisées.



Admission des enfants dans nos milieux d'accueil

Pour la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, 90 enfants ont intégré nos milieux d'accueil.

Par établissement	Admission-Fratrie	Admission Urgence sociale	Nombre total d'admission
Roitelets	10	2	27
Gilson de Rouvieux	6	0	26
Copains d'abord	0	0	5
Archiducs	4	1	24
SAE	1	0	8
Total	21	3	90

Comme le précise la réglementation de l'ONE, les inscriptions définitives se feront dans l'ordre chronologique de la demande d'inscription et en tenant compte des critères de priorité définis dans le Règlement d'ordre intérieur : la fratrie, la situation sociale (demandes urgentes et particulières) et le domicile à Watermael-Boitsfort, pour autant, comme le prévoit la réglementation « que cela corresponde à l'offre d'accueil ».

Un code de priorité est attribué à chaque enfant lors de son inscription selon les critères précités.

Comité consultatif BBWB Structures d'accueil communal

Pour la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, le Comité d'avis BBWB s'est réuni 24 fois pour l'admission des enfants en crèche communale.

Réalizations du service

En novembre 2024, le service a organisé en collaboration avec le service « Event » une bourse aux jouets, vêtements pour enfants et matériel de puériculture pour aider les familles à s'équiper à petit prix et dans une démarche durable.

En octobre 2022, le service a répondu à l'appel à projet Plan Cigogne de l'ONE pour la création de nouvelles places en milieux d'accueil. Des subsides ont été obtenus par l'ONE et la COCOF. Les plans d'aménagement et des travaux sont en cours.

Un projet de lecture individualisée a été mis en place au sein des crèches en collaboration avec l'ASBL « Boucle d'Or » et la bibliothèque communale. Des journées pédagogiques ont été organisées afin de former les équipes à la lecture individualisée.

Le service organise un dispositif permettant à tous les enfants, quels que soient leur groupe ou leur milieu d'accueil, de bénéficier de séances hebdomadaires de psychomotricité. Ces séances visent à soutenir le développement moteur et émotionnel des enfants, tout en favorisant leur bien-être. Elles sont encadrées par un professionnel formé en psychomotricité, garantissant ainsi un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Le service permet aux crèches la possibilité de proposer aux enfants des séances d'éveil musical, organisées une à deux fois par mois. Ces ateliers permettent aux tout-petits de découvrir les sons et les rythmes de manière ludique et interactive. L'éveil musical est animé par des intervenants spécialisés de la "Jeunesse musicale", apportant une approche artistique enrichissante et adaptée à l'âge des enfants. Ces séances favorisent ainsi le développement sensoriel et cognitif tout en stimulant la créativité et l'expression des plus jeunes.

Le service s'engage à offrir aux enfants des repas sains et équilibrés, en garantissant une alimentation de qualité et équitable pour tous. Chaque jour, une cuisinière prépare sur place des plats faits maison, veillant à utiliser des ingrédients frais et adaptés aux besoins des enfants.

Depuis mars 2024, chacune des crèches s'est engagée, pour les deux prochaines années, dans la transition écologique en adhérant à un projet proposé par l'ONE qui s'appelle le projet ACTE. Avec ce projet, l'ONE propose aux milieux d'accueil de faire une mise au point sur ce qui est déjà mis en place depuis quelques années tout en les accompagnant pour aller plus loin dans la dynamique d'amélioration de l'impact environnemental du milieu d'accueil. Suite à cela l'ONE a dégagé des subsides pour aider les milieux d'accueil à mettre en place un plan d'action concret et adapté à chacun. Les principales actions sont centrées autour de l'aménagement des espaces

extérieurs et la réduction du plastique en remplaçant les articles concernés par un matériel plus éco-responsable.

En partenariat avec le service de l'Enfance, le groupe de parole et d'activités Médi-Mama a réuni, du 25 septembre au 2 juillet, à seize reprises, des mamans d'enfants de 0 à 3 ans dans les locaux de l'administration communale. Animé par une psychologue, ce cycle gratuit a été pensé comme une bulle d'oxygène : un lieu pour partager son expérience, prendre soin de soi à travers des activités corporelles et renforcer son bien-être parental grâce à des temps d'échange et de prévention. Une belle initiative qui a permis aux participantes de souffler, se soutenir et repartir avec encore plus de confiance et d'énergie pour leur rôle de maman.

Vaccination antipoliomyélitique

La vaccination antipoliomyélitique est toujours obligatoire.

Les enfants doivent être vaccinés avant l'âge de 18 mois.

Le service a reçu 74 certificats de vaccination durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

VIE SOCIALE ET SENIORS

Tél. : 02/676.16.22

Courriel : vie.sociale@wb1170.brussels

Autorité responsable : Victor WIARD, 2^{ème} Echevin

Chef de département : Ghislaine DE GRAVE

Coordinatrice du service : Sophie PERMANNE

Nombre d'agent : 3

Service d'accueil, d'information et d'orientation

C'est un service d'aide sociale générale. Il veille à favoriser la vie sociale de la commune et de ses habitants.

Il écoute, informe, oriente et accompagne tout habitant de Watermael-Boitsfort, ainsi que les membres du personnel de l'Administration communale de Watermael-Boitsfort qui en font la demande.

Le service accueille les personnes du lundi au vendredi, de 8h à 17h sur rendez-vous au bureau ou à domicile si elles se trouvent dans l'incapacité de se rendre dans nos locaux. Le service bénéficie dorénavant d'une salle d'entretien adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Le service est également sollicité pour des interventions à la demande de la Police, des autres services de l'Administration Communale, des sociétés de logements sociaux, du CPAS de Watermael-Boitsfort, des médecins traitants ou prestataires de soins, des hôpitaux, maisons de repos, d'administrateurs provisoire de biens, etc...

Le service effectue un travail de réseau en participant activement à la Coordination sociale du CPAS ainsi qu'aux différentes commissions organisées par le CPAS (Coordination sociale, GT Bien vieillir, commission réseau, groupes de réflexions, commission logement). Ce travail de réseau est particulièrement important afin de maintenir et de renforcer les collaborations avec de multiples acteurs psycho-sociaux, mais également pour développer des stratégies communes face à certaines problématiques.

Depuis 2021, le service participe activement à une Commission soutien numérique organisée par la Coordination sociale du CPAS de Watermael-Boitsfort. En effet, la fracture numérique s'est amplifiée avec la crise sanitaire et nous réfléchissons à des

actions afin d'essayer de palier au mieux à cette problématique. Une enquête a été soumise aux habitants et en fonction des résultats de celle-ci, le service a mis en place un service d'informaticiens publics.

Le service participe aux comités santé organisés tous les deux mois, ce comité regroupe différents acteurs « médicaux / paramédicaux » présents sur le territoire de la Commune afin d'élaborer des actions « santé » à mettre en place, au service des habitants de la commune, répondre à ses besoins et questions spécifiques.

Le service fait également partie de la Commission d'attribution des logements de la Régie Foncière. Il participe activement aux réunions mensuelles et donne son avis sur les points abordés. Cette commission donne des avis sur les candidatures pour les logements vacants, sur les demandes de mutation, sur l'attribution des logements, sur les dérogations demandées, analyse les candidatures des locaux commerciaux sur base de critères d'éligibilité, etc. Le service aide certains candidats-locataires à compléter le formulaire d'inscription et peut effectuer des rapports sociaux à la demande des candidats-locataires afin de soumettre leurs situations particulières ou leurs demandes de dérogations à la Commission d'attribution.

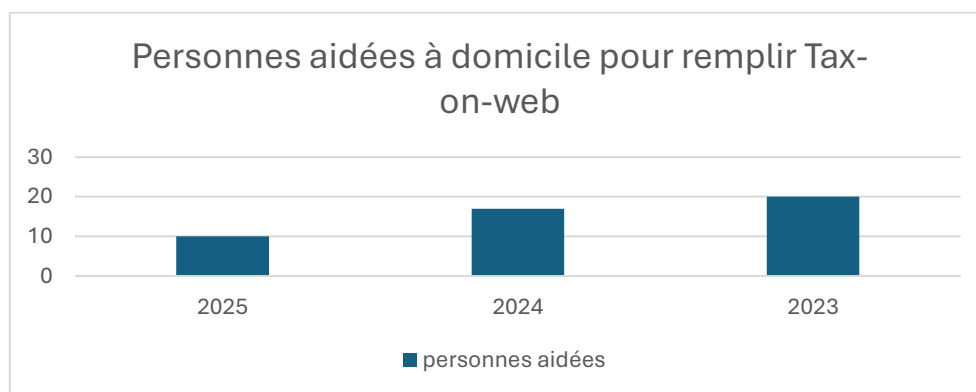
Lorsque la situation le nécessite, et avec l'accord des personnes, les assistantes sociales mettent en place les services d'aides à domicile pour les seniors et/ou personnes en situation de handicap ou fragilisées en demande aide-ménagère et/ou familiale, infirmier à domicile, kiné, télé-vigilance, soins palliatifs, etc...). Le service accompagne également les personnes dans les démarches lors du décès du conjoint et/ou d'un proche.

Il informe tout habitant en demande sur les différentes possibilités pour prévoir sa fin de vie (déclaration non-acharnement thérapeutique, dons d'organes, déclaration relative au mode de sépulture, ...) et aide notamment les personnes à compléter leur déclaration anticipée d'euthanasie et/ou déclaration de dernières volontés à domicile lorsqu'ils ne savent pas se déplacer. Le service a aidé 7 personnes à compléter ces documents durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Le service a depuis quelques années une attention particulière vis-à-vis des situations de violences intrafamiliales en les accompagnant. En collaboration avec le CEFAS, le service a aidé 7 familles face à ce type de situation en les conseillant ou les accompagnant d'un point de vue juridique, administratif ou psychologique.

Le service est également interpellé par divers partenaires pour les situations de personnes sans-abris présentes sur notre territoire (interventions à diverses reprises auprès des personnes sans logement et expulsions).

Les permanences du SPF Finances pour aider les habitants à compléter leurs déclarations d'imposition personnes physiques se sont déroulées les 12/06 et 23/06/25. Cependant, le service vient en aide aux habitants afin de compléter leurs déclarations d'imposition personnes physiques du fait de la particularité de celles-ci (succession, divorce, etc.).



Projets de cohésion sociale

Goûter seniors de Noël

En collaboration avec le service Events, chaque année, au mois de décembre, le service de la Vie Sociale organise à la Maison Haute un goûter de Noël destiné aux seniors de la Commune. Le service est épaulé par une équipe de jeunes en situation de handicap de la Clairière lors de cet évènement.

Cette année le goûter s'est déroulé le 12 décembre 2024 et la chorale des élèves de l'école des Aigrettes a permis un chouette échange intergénérationnel entre les seniors et les enfants.

Boîtes Jaunes « Mon frigo m'a sauvé la vie » (projet ASBL Seniors Focus)

En collaboration avec le service santé, le service continue à informer et distribuer les boîtes jaunes auprès des habitants qui la demande et à assurer la promotion de ces boîtes lors des évènements que le service organise.

Guide des seniors de Watermael-Boitsfort

Organisé par thématique, il aborde des sujets aussi variés que les transports, la santé, les loisirs, les aides à domicile, etc., sans oublier les numéros utiles aux seniors. Une version téléchargeable est également à disposition des seniors sur le site communal. Le

service distribue le guide Seniors aux personnes en demande en collaboration avec le CCCA.

Conseil consultatif communal des Aînés

Le CCCA a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. Dans ce cadre, le CCCA se réunit une fois par mois et tient également des réunions statutaires trimestriellement en présence des autorités communales.

Durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 et dans le cadre de ses missions, le CCCA a organisé les conférences/ évènements suivants :

- Conférence « A quoi sert l’avocat du coupable », le 08/11/2024 présentée par Maître Xavier MAGNEE (avocat au barreau de Bruxelles, dont il a été bâtonnier de 1990 à 1992 et connu pour avoir été le défenseur de Marc Dutroux).
- Conférence « L’héritage numérique : comment protéger ses documents importants (contrats assurance, baux, actes de propriété) à l’aide d’exemples pratiques adaptés aux seniors, et organiser la suppression de ses comptes sociaux après décès », le 15/05/2025 présentée par Thierry DALOZE , informaticien public auprès du service Vie sociale et Seniors de la commune.
- Conférence « La transplantation d’organes de son vivant et le prêt de son corps à la science », le 02/06/2025 présentée Les docteurs Constantin STEFENADIS (chirurgien cardiovasculaire et thoracique à l’hôpital Erasme) et Marc DECROLY (généraliste qui a accompagné de nombreux patients au terme de leur vie).
- Le CCCA est amené à donner son avis sur le projet participatif « les bancs pour tous » afin d’identifier les lieux où des bancs supplémentaires pourraient être installés.

Le CCCA organise également des tables de paroles sur diverses thématiques telles que :

- L’évolution du numérique ou contact humain ;
- Bien-être à domicile ;
- Seniors, vous sentez-vous isolés à Boitsfort ?
- Que devrait changer la Commune pour nos Seniors ?

Le CCCA organisent également des ateliers gratuits pour les seniors à l’usage du smartphone et de la tablette tous les lundis et jeudis à l’Espace Public Numérique communal.

Le CCCA est également présents sur divers événements tels que les marchés ou brocantes afin de rencontrer, informer les seniors de notre commune.

Le service apporte un soutien administratif et logistique aux projets mis en place par le CCCA.

Dans le courant du mois d'octobre 2024, le service a effectué un appel à candidatures des membres du CCCA en prévision du renouvellement de ceux-ci, en effet, la composition du CCCA doit être renouvelée dans les 6 mois suivant le renouvellement du Conseil Communal et que les mandats en son sein prennent fin de plein droit. Le Conseil communal de mars 2025 a validé les nouveaux membres effectifs et suppléants du CCCA qui sont entrés en fonction en juin 2025.

Séance d'information « Code de la route » à destination des seniors de Watermael-Boitsfort

En collaboration avec la police de la zone d'Uccle-Watermael-Boitsfort-Auderghem, le service de la Vie sociale souhaite organiser une deuxième session d'information sur le code de la route destinée aux seniors.

Vu les demandes des participants à la première session d'information en avril 2024 et le succès de celle-ci, l'Inspecteur Marcel a proposé une seconde session d'information plus spécifiquement sur l'assurance RC obligatoire et le constat à l'amiable avec exercice pratique (comment bien remplir un constat à l'amiable ?).

La séance s'est déroulée le 24 novembre 2024 et a réuni 22 participants.

Les Guinguettes de Boitsfort

Deux guinguettes ont été organisées pour les seniors et rencontrent toujours autant de succès. Une en automne, le 02 octobre 2024 avec une ambiance pop des années 70 et une au printemps le 15 avril 2025 avec une ambiance Yéyé des années 60.

Le service est notamment épaulé par une équipe de jeunes de l'école de la Clairière lors de ces Guinguettes et ce dans un objectif d'inclusivité et d'autonomie pour ces jeunes.

Projet de soutien aux familles monoparentales

Chèques ALE

Faisant suite à l'enquête sur les besoins et les attentes des familles monoparentales menée en 2022, le service a mis en place les chèques ALE afin de soutenir les familles monoparentales en leur octroyant des chèques pour l'accompagnement et la surveillance de leur(s) enfant(s). La commune prend en charge le coût des chèques et la

famille prend en charge le frais déplacement de l’ALE (3 € aller/retour). La famille pourra utiliser ces chèques pour assurer le trajet école/domicile, baby-sitting, accompagner l’enfant à ses activités, ... Ces chèques permettront donc aux parents de souffler un peu !

Les familles peuvent obtenir un carnet de 10 chèques (chaque chèque donnant accès à 1 heure d’un travailleur ALE), renouvelable une fois par an (soit 20 chèques offerts par an).

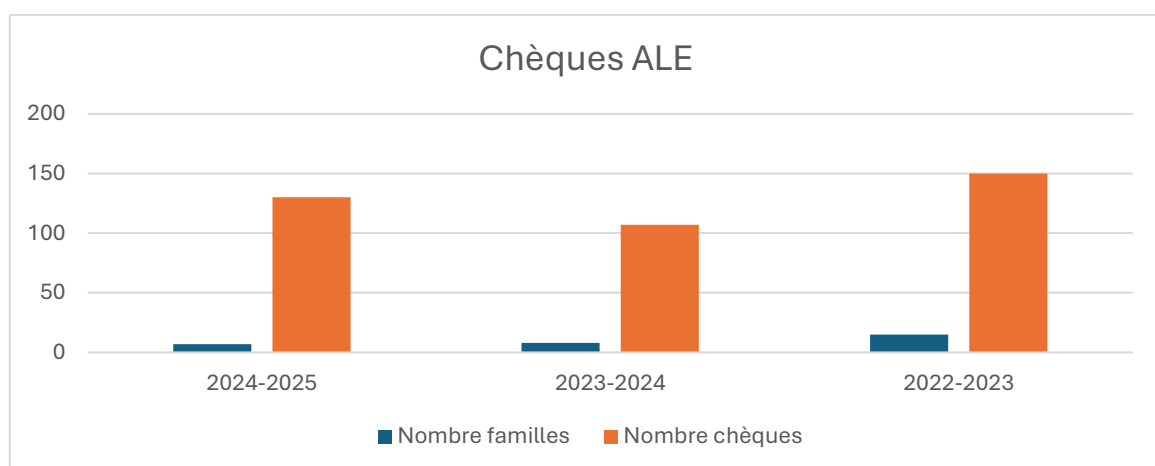
Les conditions pour l’obtention de ces chèques sont les suivantes :

- Être domicilié et habiter effectivement sur Watermael-Boitsfort ;
- Avoir la garde de leur(s) enfant(s) à 50% ou plus ;
- Condition de revenu en brut :
 - Parent isolé : 47.000€ /an + 6000€ / enfant à charge;
 - Ménage (ensemble des personnes majeures faisant partie du ménage) : 70.000€ / an + 6000€ / enfant à charge

Outre ce soutien, le service aide quotidiennement les parents solos à activer leurs droits tels que le statut BIM, la majoration de leurs allocations familiales, la réduction de leur précompte immobilier, etc.

Nous comptons actuellement 7 travailleuses ALE ayant adhérer à ce projet.

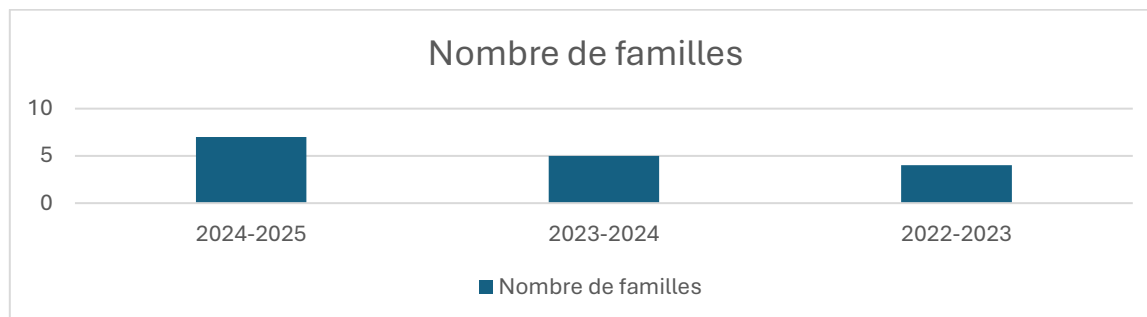
Depuis le mois de septembre 2024 jusqu’au 31 août 2025, le service a pu aider 7 familles en leur octroyant 10 ou 20 chèques ALE soit 130 chèques ALE ont été délivrés.



Collaboration avec la Recyclerie

Afin de soutenir au mieux les familles monoparentales qui vivent une situation de précarité, nous avons sollicité une collaboration avec la recyclerie. Avec ce partenariat mis en place en mai 2023, le service peut fournir aux familles un formulaire de devis notifiant les besoins de la famille et le montant estimé en fonction de ceux-ci. Avec ce

formulaire complété par l'assistante sociale du service, cette dernière peut aller chercher le matériel utile à la recyclerie et ce gratuitement sur présentation du devis. Depuis le mois de septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025, le service a aidé 7 familles dans ce cadre.



Cycle d'ateliers duo parents-enfants

Le service a organisé un cycle d'ateliers gratuit sur les trois thèmes suivants:

- Le premier thème « la gestion des émotions »
- Le deuxième thème « notre communication »
- Le troisième thème « nos fiertés »

Objectifs

- Identifier les outils de régulation des émotions afin de retrouver le calme
- Découvrir un langage commun pour mieux se comprendre
- Renforcer l'estime de soi tant pour l'enfant que le parent

Durant ces ateliers enrichissants qui durent entre 2h et 2h30, Une facilitatrice en intelligence émotionnelle propose des outils que les familles peuvent expérimenter dans leur vie privée. Un membre de l'équipe de la Vie Sociale y participe également afin de créer une cohésion.

Le service Informaticiens publics

Faisant suite aux travaux de la Commission soutien numérique et des actions à mettre en place afin de soutenir notre population face à la « fracture numérique ». En effet, la dématérialisation des rapports avec les institutions implique une aggravation des inégalités sociales notamment pour les personnes n'ayant pas accès aux outils numériques ou n'ayant pas les compétences nécessaires.

Considérant les résultats de l'enquête « Le numérique à Watermael-Boitsfort, et vous ? » faisant ressortir le besoin de notre population face à cette dématérialisation imposée et excluante.

Le service a mis en place un nouveau service d'informaticien public (IP) qui est un service « généraliste » du numérique de 1ère ligne qui travaille dans une démarche d'accompagnement en :

- Accueillant l'utilisateur en lui permettant d'exprimer sa demande ;
- En identifiant la demande afin de déterminer les actions à prendre ;
- En faisant les démarches avec l'utilisateur (aide à accéder aux services publics ou privés en ligne, à rechercher une information, à utiliser les outils de communication, etc) ;
- En conseillant (ou orientant) l'utilisateur.

En collaboration avec l'Asbl Action et Recherche Culturelles (ARC) qui a pris en charge avec le service la formation de nos volontaires (6), et les accompagne sur le terrain dans leurs premières semaines pour en faire des informaticiens publics avertis .Le service de la Vie sociale assure quant à lui un soutien continu aux volontaires lors de leur permanence.

Que font les Informaticiens Publics (IP) ?

Les IP tiennent des permanences gratuites en contact direct avec les citoyens et citoyennes. Ils les aident à effectuer un paiement en ligne, télécharger un document administratif, envoyer un e-mail, effectuer une recherche ou encore à utiliser les plateformes des services publics, des services privés essentiels. Ils peuvent également leur fournir une petite aide technique (installation Istme, etc).

Les IP viennent donc en aide de façon ponctuelle pour répondre à des besoins concrets de nos habitants. L'initiative des IP nous semble donc replacer l'humain dans la relation dans un cadre confidentiel et gratuit pour tout habitant de Watermael-Boitsfort.

Le cadre de leurs interventions, ainsi que les pratiques déontologiques de ceux-ci ont été cadrés dans une convention.

Qui sont nos IP ?

Nos 6 volontaires boitsfortois ont été formés par ASBL Arc et seront soutenus lors de leur permanence par les assistantes sociales du service Vie Sociale. Être bénévole Informaticien public c'est être patient, à l'écoute, avoir des compétences informatiques de base et surtout s'engager contre les inégalités numériques et pour le maintien d'un accès humain aux services.

Profil de nos IP, l'âge de nos IP varie entre 55 et 75 ans et ils ont des connaissances de base (et même plus) en informatique.

Ils accueillent, accompagnent et aident les personnes en identifiant leurs situations et leurs besoins. Ils réorientent l'utilisateur si la demande n'est pas de leur ressort ou s'ils n'ont pas les moyens de la réaliser.

Quel est la différence entre un IP et EPN ?

IP (Informaticien Public) : aide individuelle donnée lors de permanence liée à un lieu social, effectuée des démarches en ligne avec la personne.

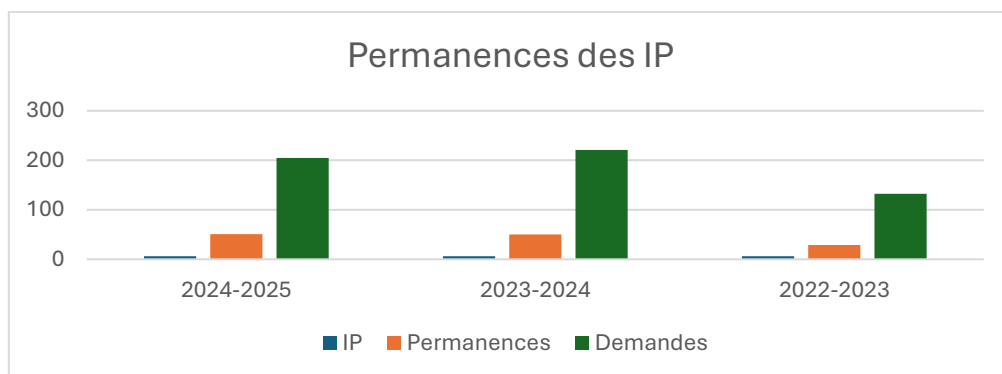
EPN (Espace Public Numérique) est un espace doté de matériel informatique à disposition du public et qui dispense de formations pour l'utilisation de ce matériel.

Les Permanences ?

La première permanence s'est déroulée le 16 février 2023 et depuis elles se déroulent tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h et ce sans RDV (hormis en juillet/août où la permanence se déroule de 9h à 12h)

Où :3, Allée Jacques Wiener dans un local accessible aux personnes à mobilité réduite.

Durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, les informaticiens publics ont déjà réalisé 205 demandes pour les habitants qui se sont présentés à la permanence.



Depuis août 2023, à la demande de l'Antenne scolaire du service de Prévention et de Cohésion sociale de Watermael-Boitsfort, les IP aident les personnes tous les mardis matin du 01/09/2024 au 31/10/2024 à introduire les 21 demandes d'allocations d'étude (Bourse) auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles pour les familles les plus éloignées du numérique.

Centrale des moins mobiles – Service Mobitwin de Watermael-Boitsfort

Depuis 2015 et en collaboration avec ASBL M’Pact, le service a mis en place un service de transport solidaire effectué par des chauffeurs volontaires pour les habitants qui présentent des difficultés de mobilité et un revenu limité (deux fois le RIS).

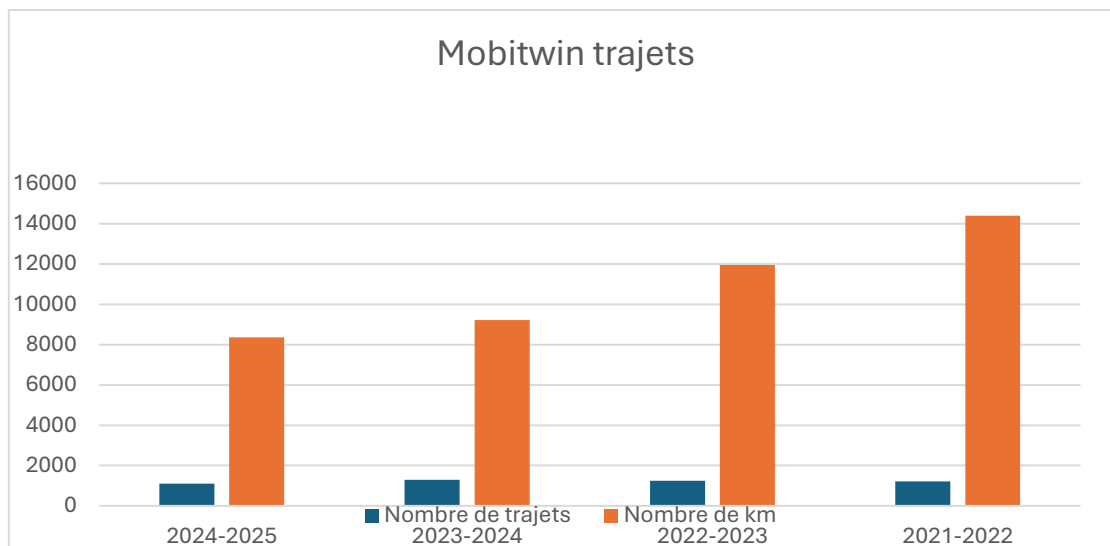
Le coût pour bénéficier de ce service est modéré, à savoir un abonnement annuel de 12€ (reversé à l’ASBL M’Pact) et un défraiement kilométrique remis au chauffeur volontaire correspondant au montant officiel de l’indemnité kilométrique (0,45 cents).

Les trajets demandés par les membres concernent pour la plupart des rendez-vous médicaux mais nous avons également des demandes pour accompagner les personnes âgées pour aller faire leurs courses, un rendez-vous chez le coiffeur, une démarche administrative, un loisir ou une visite familiale/amicale.

Ce service répond réellement à un besoin : lutter contre la solitude et l’isolement social, favoriser de déplacement financièrement démocratique, etc aide à la vie à domicile. Il favorise le lien social entre les habitants, donc plus de mobilité pour nos habitants les moins mobiles.

Durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, Mobitwin a eu les chiffres suivants :

	2025 De septembre 2024 à août 2025	2024 De septembre 2023 à août 2024	2023 De septembre 2022 à août 2023	2022 De septembre 2021 à août 2022	2021 De septembre 2020 à août 2021
Nombres de membres	70	80	78	85	75
Nombre de chauffeurs actifs	7	5	6	5	10
Nombre de trajets	1102	1296	1241	1218	777
Nombre de km	8352	9220	11955	14 386	7 176



Profil des chauffeurs

L'âge de nos chauffeurs varie entre 50 ans et 87 ans et ils ont les statuts suivants ; 1 personne en invalidité, 1 personne qui travaille, 1 personne au chômage, 5 personnes pensionnées et une étudiante.

Personnel communal

Le service social a également pour mission d'accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller et d'aider les membres du personnel de l'Administration communale qui en font la demande.

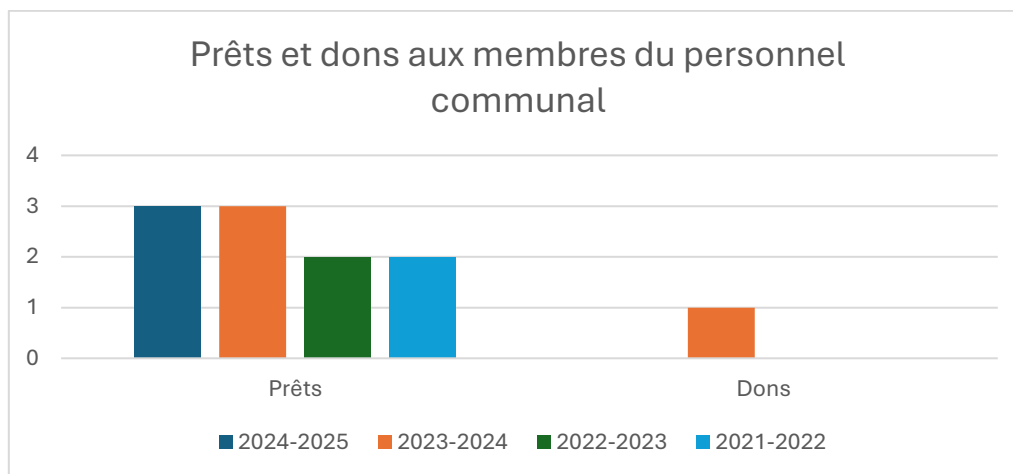
Durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, hormis les demandes de prêts et dons sociaux, il a aidé 49 membres du personnel à effectuer diverses démarches administratives et/ou sociales.

Prêts sociaux et dons

Le Règlement du service social prévoit l'octroi de prêt aux agents définitifs et contractuels au service de l'Administration communale afin d'aider les membres du personnel à faire face aux difficultés de la vie et à certaines conditions. 3 prêts sociaux ont été octroyés entre le 1er septembre 2024 et le 31 août 2025.

Il prévoit également l'octroi de dons *aux agents ayant subi une perte de traitement suite à un écartement, un accident de travail ou une maladie grave de longue durée (de plus d'un an). Cette intervention ne pourra être octroyée que si l'agent totalise 6 mois d'absence sur l'année ou plus d'un an dans le cas d'une maladie.* Le montant de ce don est déterminé par la différence entre le salaire théorique de l'agent hors primes et ses

indemnités mutuelle augmentées des allocations diverses auxquelles il peut prétendre. Un don a été octroyé entre le 1er septembre 2024 et le 31 août 2025.



Avantages sociaux accordés par l'administration communale

Télédistribution - Contribution communale aux frais d'abonnement en faveur des personnes handicapées

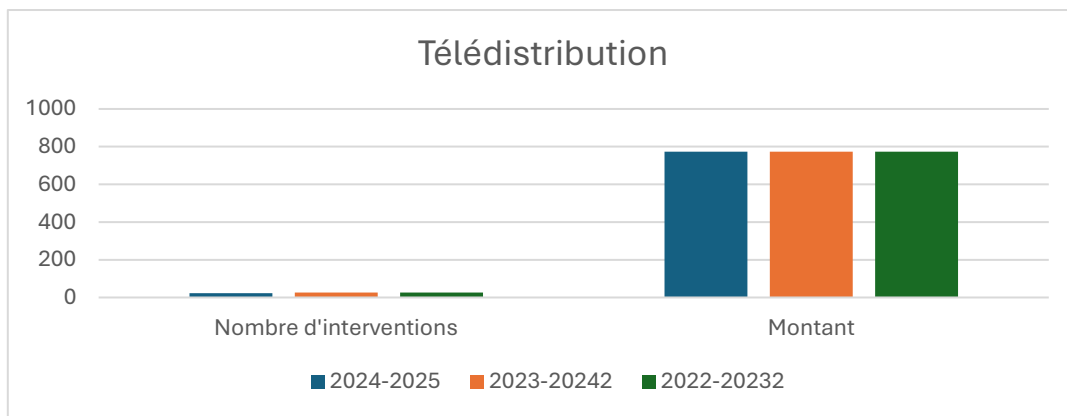
Cet avantage concerne les personnes en situation de handicap en possession :

- D'une attestation générale de handicap stipulant une réduction d'autonomie à 12 points minimum délivrée par le SPF Sécurité Sociale ;
- D'une attestation de reconnaissance du statut de BIM (Barème Intervention Majorée) délivrée par la mutuelle.

Ces personnes peuvent obtenir une intervention communale dans le prix de l'abonnement à la télédistribution.

Cette intervention, d'un montant annuel de 29,75 €, est liquidée au prorata des tranches mensuelles d'abonnement payées à la Société de télédistribution.

2024-2025	2023/2024	2022/2023
22 interventions 654,50€	26 interventions 773,50€	26 interventions 773,50€

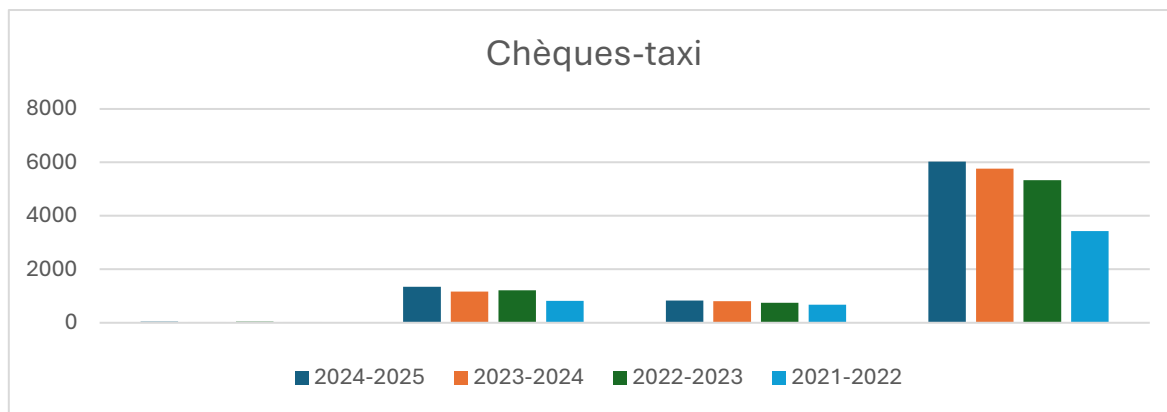


Chèques-taxi

La Commune délivre des chèques-taxi, d'une valeur de 5,00 € aux personnes à mobilité réduite qui se trouvent dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun. L'enquête sociale détermine si les conditions d'accès sont bien remplies. Elle règle également le nombre de chèques-taxi délivré par mois en fonction de la situation médicale du bénéficiaire (3 ou 5 chèques-taxi par mois). Le service de la Vie Sociale envoie les chèques mensuellement au domicile du bénéficiaire.

La Région Bruxelles-Capitale octroi une subvention spéciale à l'occasion de l'acquisition par la Commune de chèques-taxis à valeur universelle sur le territoire de la Région auprès de la société à qui la mission de créer et d'organiser la distribution de chèques-taxis à valeur universelle lorsque ces chèques-taxis sont distribués par la Commune à des personnes à mobilité réduite ou à faible revenu répondant aux conditions et effectivement utilisés par ces personnes.

	2024-2025	2023-2024	2022/2023
Nombre de bénéficiaires	43	31	36
Nombre de chèques-taxi attribués	1348	1165	1 216
Intervention des bénéficiaires	837,5€	806,5€	745 €
Intervention communale	6027,50€	5762,50€	5 335 €



Introduction de dossiers auprès d'autres administrations

Dossiers de pensions

Le service de la Vie Sociale conseille, oriente et accompagne les personnes pour toute question relative à la pension de salarié, la pension d'indépendant, la pension de survie, la GRAPA, la pension étrangère, la pension du secteur public, et à l'estimation de la pension.

Il introduit les demandes auprès du SFP (Service Fédéral des Pensions) et aide à compléter les formulaires de demande de pension et à la constitution des dossiers si nécessaire.

Il aide également à la régularisation de certains dossiers inhérents à la pension (attestation résidence, renonciation à la dette, etc)

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs salariés/indépendants auprès du SFP

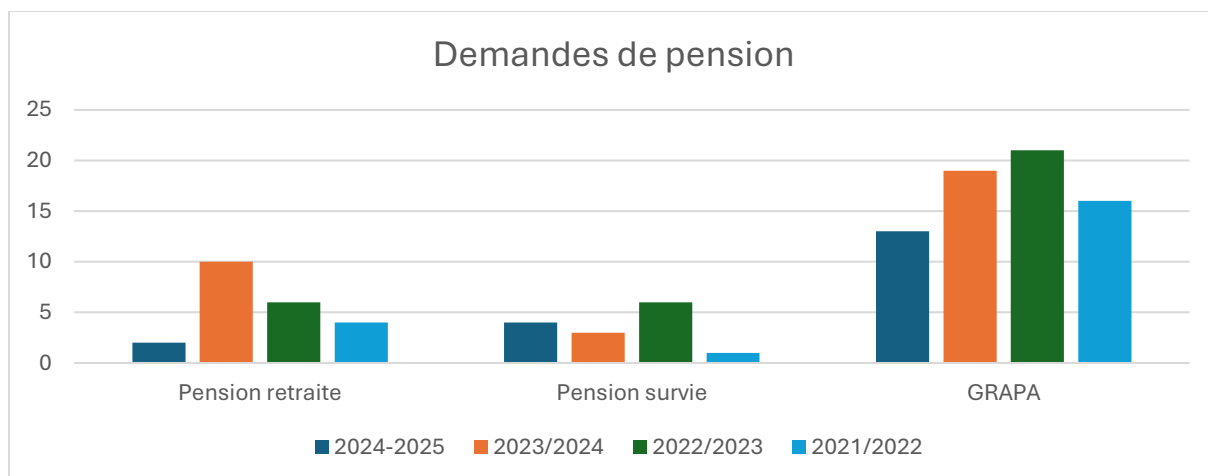
	2024-2025	2023-2024	2022/2023
Pension de retraite	2	10	6
Pension de survie	4	3	6
TOTAL	6	13	12

Introduction des demandes de garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) auprès du SPF

La GRAPA est une allocation pour les personnes qui ont atteint l'âge légal de la pension et qui ne disposent pas de ressources suffisantes.

	2024-2025	2023-2024	2022/2023
--	-----------	-----------	-----------

Demandes GRAPA	13	19	21
-----------------------	----	----	----



Accompagnement et suivi dans la constitution des dossiers pension

Le service a accompagné 9 personnes dans la constitution de leurs dossiers de pension/survie/grapa étant donné la particularité de leurs situations ;

Dossiers de personnes en situation de handicap

Le service de la Vie Sociale aide les personnes en situation de handicap à introduire et à constituer leurs dossiers auprès du SPF Sécurité Sociale - Direction Générale des Personnes Handicapées. Le service introduit les demandes auprès du SPF Sécurité Sociale de manière informatisée via « My Handicap » ou « My Iriscare ». Il effectue des visites à domicile lorsque les personnes se trouvent dans l'incapacité de se rendre à notre bureau afin d'effectuer les demandes liées à leur état de santé.

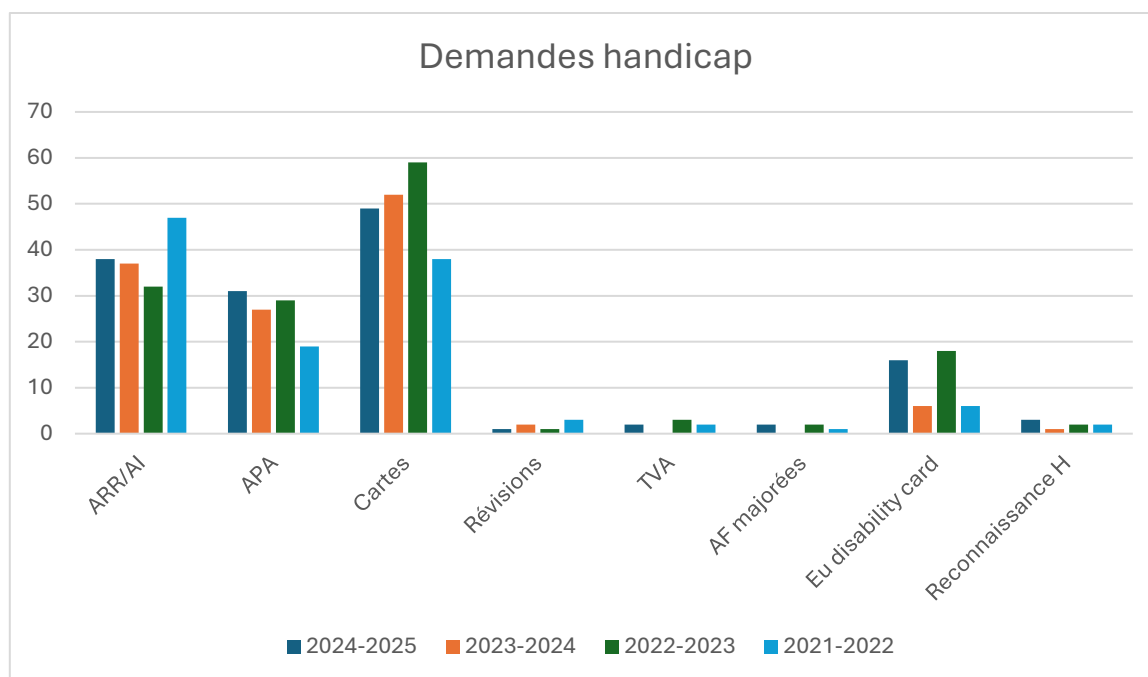
L'informatisation de l'introduction des demandes bouleverse les habitudes et nécessite que la Commune aide davantage les personnes et leur famille dans ces démarches complexes.

Le service sert donc d'intermédiaire entre le SPF Sécurité Sociale et/ou Iriscare, les habitants effectuant une demande et leurs médecins.

Durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2023, il a introduit 125 dossiers dont :

	2024/2025	2023/2024	2022/2023	2021/2022
ARR/AI	38	37	32	47
APA	31	27	29	19
Cartes	49	52	59	38
Révisions	1	2	1	3

TVA	2	0	3	2
AF majorées	2	0	2	1
EU disability card	16	6	18	6
Reconnaissance	3	1	2	2
TOTAL	142	125	146	116



- ARR/AI : demande d'allocation de remplacement de revenu et d'allocation d'intégration (- de 65 ans) ;
- APA : demande d'allocation pour l'aide aux personnes âgées (+ de 65 ans) ;
- Cartes : demande de carte de stationnement pour handicapés ;
- Révisions : demande de révision administrative et/ou médicale (signalement changement situation);
- TVA : demande obtention avantages fiscaux liés au véhicule de la personne handicapée ;
- AF majorées : allocations familiales majorées ;
- EU Disability card : carte européenne pour un meilleur accès des personnes en situation de handicap à la culture, au sport et aux loisirs ;
- Reconnaissance de handicap : demande d'attestation générale de handicap sans allocations.

Le service les accompagne également durant la procédure de reconnaissance de handicap à réunir les documents demandés et à compléter les documents transmis. Une fois le handicap reconnu, nous activons également les avantages sociaux et fiscaux découlant du handicap des personnes (tarif téléphonique social, réduction du revenu

imposable et du précompte immobilier ou réduction loyer dans logement social, tarif gaz et électricité social, allocation forfaitaire maladie chronique, etc).

En cas de décès du bénéficiaire d'une allocation relative au handicap, les termes échus et non payés sont versés d'office aux ayants droits. Le service est chargé de retrouver ceux-ci afin de les informer de la décision du SPF Sécurité Sociale et de la démarche à suivre pour récupérer les arrérages dus. Durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, le service a traité 5 dossiers d'arrérages.

Le service aide également les personnes à constituer le dossier de « demande de renonciation au recouvrement d'une dette » lorsqu'une personne en situation de handicap a perçu indûment une allocation personnes handicapées et qu'elle se trouve dans l'incapacité de rembourser la dette. Cette demande doit être motivée et une enquête sociale sur les revenus/dépenses de la personne est demandée par le SPF Sécurité sociale. Durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, le service a traité 2 dossiers de renonciation à la dette.

Le service de la Vie Sociale oriente, informe et accompagne les personnes en situation de handicap auprès des services proposés pour améliorer le quotidien de celles-ci (tel que le Iriscare et les mutuelles pour l'aménagement du logement et au Phare pour recherche d'emploi adapté, stage découverte etc).

Le service informe et accompagne (si nécessaire) les personnes à faire la demande d'emplacement parking personnes handicapées auprès de la police. Durant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025, le service a aidé 12 personnes à effectuer cette demande auprès de la police et Polutra.

Le service collabore à l'actualisation du pré-bilan des actions mises en place par l'administration dans le cadre de la Charte communale de l'Inclusion de la personne en situation de handicap. Le service a entamé un travail de réflexion et d'évaluation afin de s'inscrire dans le processus de la charte H (Esenca) et de candidater à l'obtention du label "Handicity" pour la législature 2024-2030."

Commémorations patriotiques

Les Trois cérémonies patriotiques ont été organisées en 2024/2025. Les gerbes ont été déposées sur les différents monuments.

- Cérémonie patriotique – Armistice du 11 novembre 2024.
- Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1er, le 17 février 2025.
- Cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre 40-45, prévue le 8 mai 2025.

Subsides

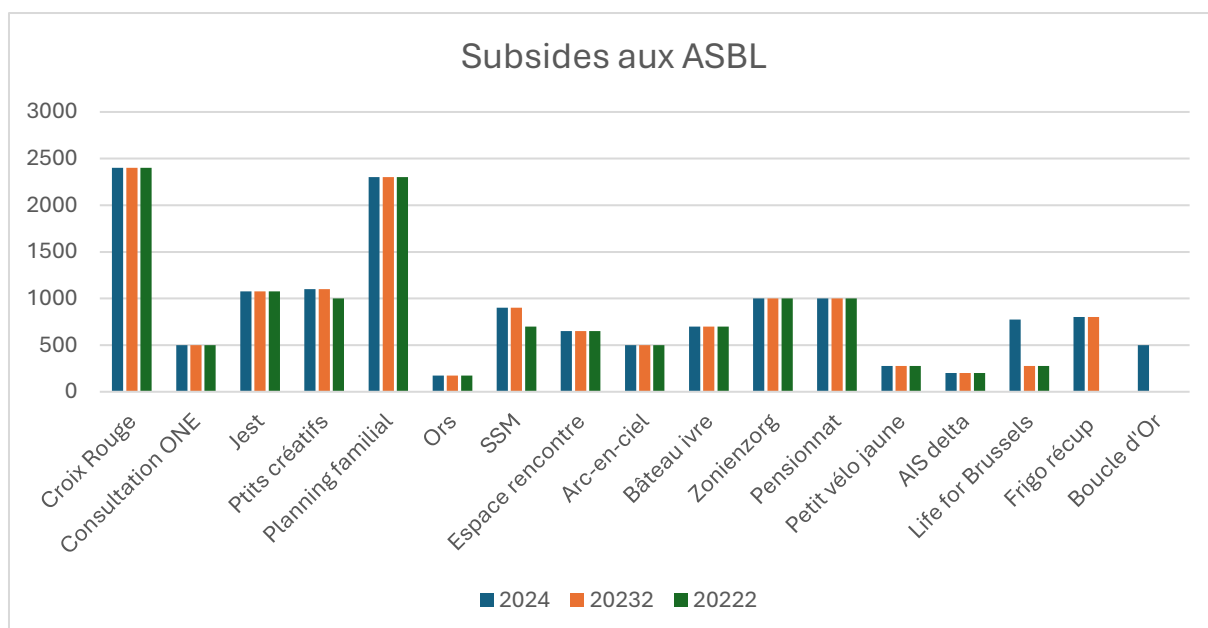
Des subsides sont octroyés aux sociétés locales des familles et aux œuvres philanthropiques à caractère social pour couvrir leurs frais de fonctionnement.

Chaque année, il est demandé aux bénéficiaires de justifier l'utilisation du subside octroyé au moyen d'un « formulaire de renseignements dans le cadre du contrôle et de la demande de subside » établi en collaboration avec les services culture, sport, jeunesse. Il leur est demandé de joindre à ce formulaire leur dernier rapport d'activité et les comptes s'y rapportant, ainsi que leur programme d'activités et leurs projets. L'analyse de chaque dossier se fait sur base des critères d'attribution et de répartition fixés au Collège du 20/06/2020.

Chaque année, nous subsidions une nouvelle ASBl qui en a fait la demande et qui correspond aux critères précités.

Répartition des subsides

Nom de l'Asbl subsidiée	Subsides 2024	Subsides 2023	Subsides 2022
Croix Rouge – Section Watermael-Boitsfort	2.400€	2.400€	2.400€
Consultation O.N.E. « Trois Tilleuls »	500€	500€	500€
Asbl « Jamais Eux Sans Toi »	1.075€	1.075€	1.075€
Asbl « Les P'tits Créatifs »	1.100€	1.100€	1.000€
« Information et Planning Familial »	2.300€	2.300€	2.300€
« Office de Réadaptation Sociale »	175€	175€	175€
Asbl « Service de Santé Mentale »	900€	900€	700€
Asbl « Espace Rencontre »	650€	650€	650€
Asbl « Arc-En-Ciel »	500€	500€	500€
Asbl « Le Bateau Ivre»	700€	700€	700€
Asbl « Zoniënzorg »	1.000€	1.000€	1.000€
Asbl « Pensionnat Henri Jaspar »	1.000€	1.000€	1.000€
Asbl « Le petit vélo jaune »	275€	275€	275€
Asbl « AIS Delta »	200€	200€	200€
Asbl « Life for Brussels »	775€	275€	275€
Asbl « Frigorecup1170 »	800€	800€	-
Asbl « Boucle d'Or »	500€	-	-
Total	14.575€	13.575€	12.750€



Pour rappel, les modalités d'attribution et de répartition des subventions communales octroyées aux Asbl à caractère social et philanthropique sont les suivantes :

Les modalités d'attribution fixées sont les suivantes :

- Asbl doit avoir minimum un an d'existence reconnue ;
- Asbl doit avoir ses activités principales sur le territoire de Watermael-Boitsfort ou avoir un impact sur la population de Watermael-Boitsfort ;
- L'Asbl doit effectuer la demande de subside chaque année au moyen du formulaire de demande de renseignements et le transmettre au service de la Vie Sociale et ce dans les temps ;
- Si l'Asbl demande une augmentation de subside, celle-ci doit être dûment justifiée au service de la Vie Sociale en y apportant les preuves afférant à cette demande ;
- Toute nouvelle demande de subside de la part d'une Asbl, doit être impérativement transmise au service Vie Sociale ; Asbl doit répondre aux critères précités et sa demande sera analysée l'année suivante.

Les modalités de répartitions fixées sont les suivantes :

Nous maintenons les montants octroyés aux ASBL déjà subventionnées et nous augmentons le budget des ASBL en fonction ;

- Du déficit budgétaire de l'ASBL sur base du dernier bilan comptable remis l'année précédente et nouveaux projets améliorant la qualité de vie des habitants de WB ;
- De la collaboration (active) entre Commune et l'ASBL.

4.8. URBANISME, MOBILITE, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT & HYGIENE

URBANISME

Tél. : 02/674.74.32

Courriel : urbanisme@wb1170.brussels

Autorités responsables : David Leisterh, Bourgmestre en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
Marie-Noëlle STASSART, 3^{ème} Echevine en charge de de la Mobilité, l'Environnement, de l'Hygiène, du Bien-être animal
Cheffe de service : Raphaëla SNAPS
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 10,8 (secrétariat commun Urbanisme - Environnement - Mobilité; ½ partagé avec Environnement)

Attributions générales du service

Les missions Urbanisme

Le service de l'aménagement du territoire encadre et met en œuvre la politique de développement urbain de la commune. Il élabore les plans et règlements communaux et participe à l'élaboration de projets communaux. Il émet des avis dans le cadre de consultations régionales en ce qui concerne l'aménagement du territoire.

Le service de l'urbanisme instruit les demandes de permis d'urbanisme, organise les enquêtes publiques et les commissions de concertation. Il conseille et renseigne les citoyens. Il sensibilise les citoyens à la préservation du patrimoine et au développement durable. Il est en charge du contrôle et des infractions urbanistiques. Il émet des avis dans le cadre de projets et de consultations régionales en ce qui concerne l'urbanisme.

Accueil - Renseignements urbanistiques – Conseils

Instruction des demandes de permis d'urbanisme :

- *Actes et travaux de construction, démolition, transformation, modification (aspect extérieur : vérandas, châssis*, fenêtres de toitures*, enduits, isolation de façades, peintures, ...) ; travaux intérieurs ; abris de jardin* ; aménagements de jardins; terrasses), abattages d'arbres* ... (* : Exonéré de frais de dossiers et de taxe communale)*

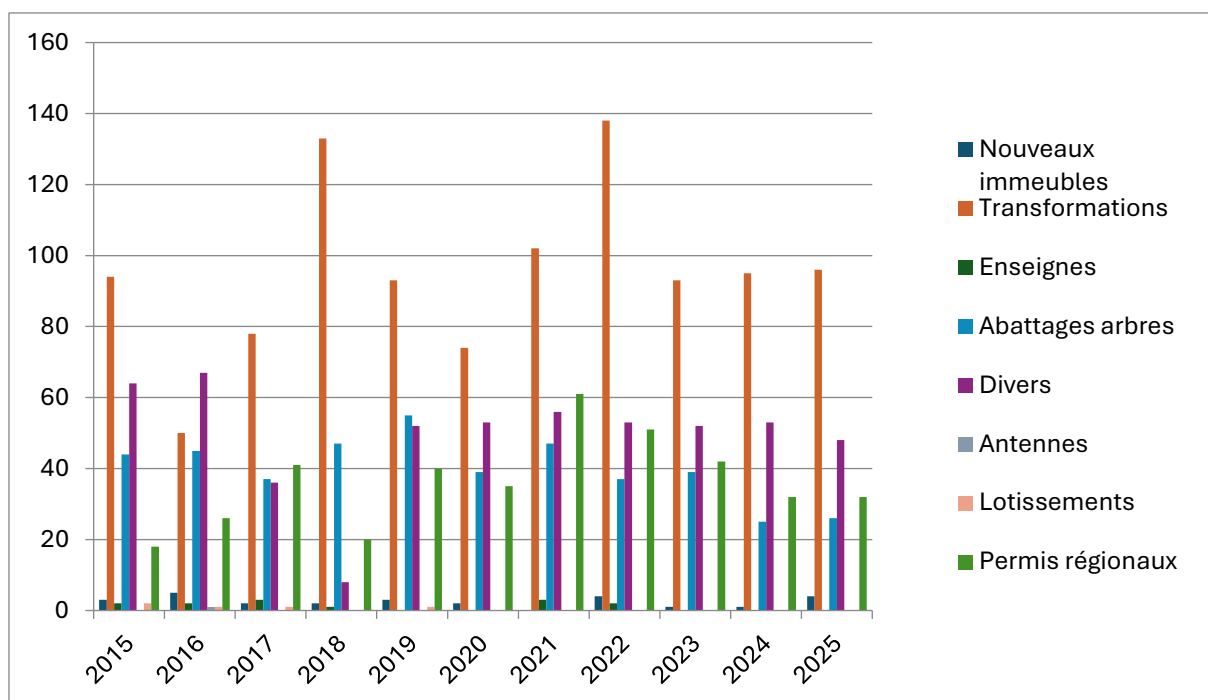
Cadastre (transmission au Service Public Fédéral Finances)

Permis d'urbanisme

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation de réunions de projet
- Participation aux réunions de projet régionales
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Organisation des Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôles de l'exécution des permis
- Recours au Gouvernement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré 175 permis d'urbanisme (exercice précédent : 174) et 8 refus de permis d'urbanisme (exercice précédent : 09) répartis comme suit :

- 4 permis et 1 refus relatifs à des nouveaux immeubles (1 permis et 2 refus)
- 96 permis et 4 refus relatifs à des transformations (095 permis et 5 refus)
- 0 permis relatifs à des enseignes (000)
- 26 permis et 1 refus relatifs à des abattages d'arbres (027 permis et 1 refus)
- 48 permis et 2 refus divers (053 permis et 2 refus)
- 0 permis relatifs à des antennes (000)



* A partir de 2011, un nouvel arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dispense de permis d'urbanisme la pose de panneaux solaires dans la plupart des cas.

Les agents régionaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé 02 procès-verbal de constat d'infraction (04).

Les agents communaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé 6 procès-verbaux de constat d'infraction (02) et 2 constats de fin d'infraction (000) et ont rédigé 08 signalements (011).

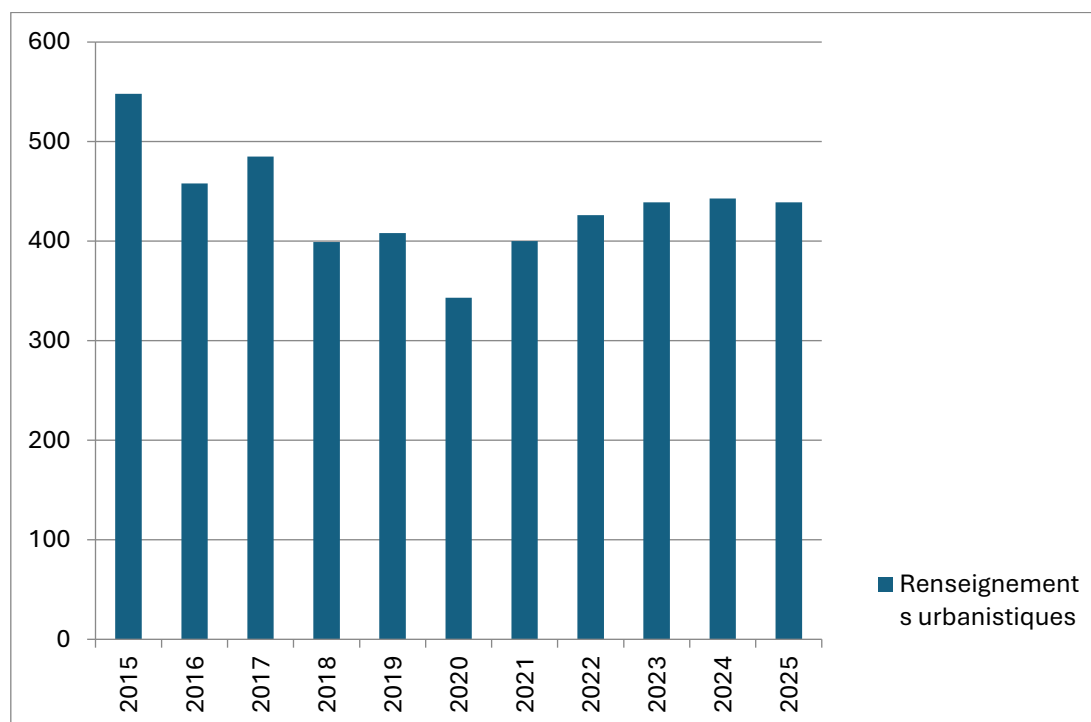
La Commission de concertation s'est réunie à 18 reprises (17) et a procédé à l'examen de 130 dossiers dont 102 soumis à des mesures particulières de publicité en application des dispositions règlementaires (123 dossiers dont 87 avec mesures particulières de publicité).

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré 8 refus de permis d'urbanisme (exercice précédent : 09).

Le Fonctionnaire délégué a délivré 32 permis d'urbanisme (32), dont 17 permis uniques (021) et 00 refus de permis d'urbanisme (02) dont 9 dossiers ont nécessité un avis du Collège (09).

Renseignements urbanistiques

- Accueil et renseignements au public
L'accueil est accessible tous les matins pour les enquêtes publiques et tous les lundis matins et après-midi (sauf période d'été juillet-août) dans un bureau aménagé à cet effet
- Renseignements aux notaires
Le Collège des Bourgmestre et Echevins a répondu à 439 demandes de renseignements urbanistiques (exercice précédent 443)
- Rédaction de courriers



Hébergement touristique

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Délivrance d'attestation de conformité urbanistique
- Rédaction de courriers
- 01 attestations de conformité (03)

Planification

- Plan Particulier d'Affectation du Sol zone 11 « Archiducs »
Etude en suspend – devra être entièrement recommencée en cas de reprise
- Règlement communal d'urbanisme (révision)
Etude en suspend – devra être entièrement recommencée en cas de reprise
- Zone de Revitalisation Urbaine « Dries »

Etude en cours – permis d'urbanisme octroyé en août 2023. Appel d'offres réalisé en juin – juillet 2025

Divers

- Propositions de projets d'aménagement dans le cadre du groupe de travail POLUTRA
- Assistance à la confection de dossiers de demande de permis d'urbanisme relatifs à des bâtiments communaux, des voiries ou à des abattages d'arbres en collaboration avec le service des Travaux Publics
- Participation au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM » - « NOVA 5.0 » et mise en place de l'application et de ses développements
- Participation au Comité d'Accompagnement, en tant que membre, dans le cadre de l'Etude d'Incidences Environnementales pour le projet « Demey park » situé sur le site du Carrefour d'Auderghem. Projet amendé déposé en juillet 2025
- Participation aux GTI : Groupe de Travail Intercommunal d'Urbanisme qui regroupe les communes de Woluwe-Saint-Pierre, Saint-Gilles, Woluwe-Saint-Lambert ; Forest ; Etterbeek et Anderlecht.
- Attribution des n° de police : 5 (2) et de boites 8 (1)

Nouveautés – Événements de l'année

- Etude pour le réaménagement de la place E. Keym : réception du chantier en septembre 2024
- Zone de Revitalisation Urbaine « Dries » : appel d'offre pour le chantier lancé en juin 2025. Recherche de fonds supplémentaires et révision du cahier des charges en cours.
- Gestion des demandes de permis d'urbanisme numériques, sur la plateforme MyPermit.brussels permettant une accélération dans les délais de traitement des dossiers.
- Début et avancement du chantier Berensheide (réfection trottoirs et renouvellement de l'alignement d'arbres)
- Début du chantier de remplacement des arbres et d'agrandissement des fosses de l'avenue des Coccinelles

ENVIRONNEMENT

Tél. : 02/674.74.32

Courriel : environnement@wb1170.brussels

Autorité responsable : Madame Marie-Noëlle STASSART, 3^{ème} Échevine

Chef de service : Raphaëla SNAPS

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,5 (2 x ½ partagés avec Mobilité et ½ partagé avec Urbanisme)

Attributions générales du service

Les missions environnement

Le service environnement instruit les demandes de permis d'environnement, organise les enquêtes publiques et participe aux commissions de concertation en cas de permis mixte. Il conseille et renseigne les citoyens et les entreprises en matière d'installations classées. Il est en charge du contrôle et des infractions environnementales. Il sensibilise les citoyens à la préservation de l'environnement et organise des actions en ce sens. Il émet des avis dans le cadre de projets et de consultations régionales et participe à l'élaboration de projets régionaux et communaux en ce qui concerne l'environnement.

Accueil – Renseignements divers – Conseils

Instruction des demandes de permis d'environnement :

- Exploitation d'installations susceptibles d'occasionner des nuisances (bruit, déchets, pollution de l'air et de l'eau)
- Gestion des plaintes environnementales (bruit, odeur, rejet d'air...)

Permis d'environnement

- Etude des dossiers - Visite des installations
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Participation aux Commissions de Concertation
- Rédaction des permis

- Contrôle des installations
- Recours au Collège d'Environnement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a procédé à l'examen des dossiers suivants :

4 modifications de permis d'environnement classe 1A (exercice précédent : 04)

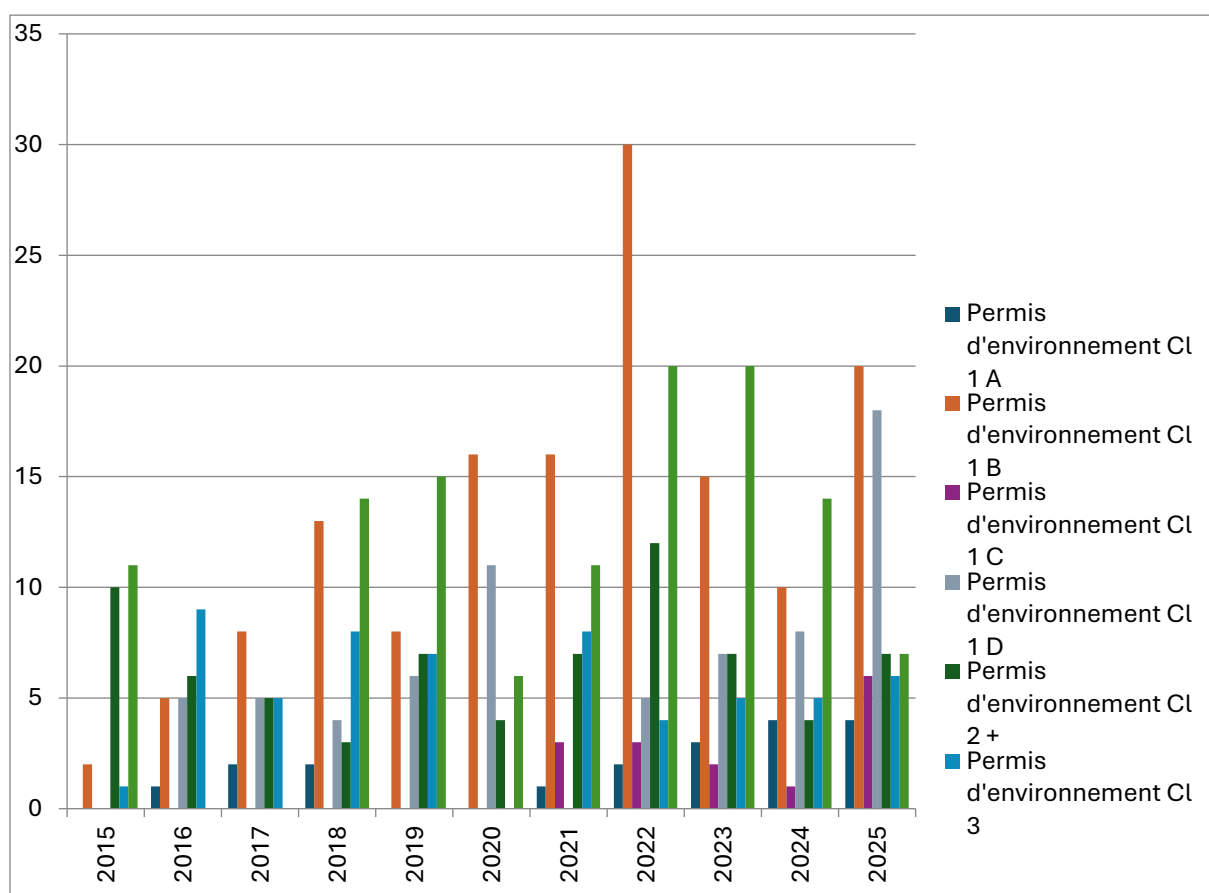
20 Permis d'environnement classe 1B (10) : 5 immeubles et 15 chantiers amiante

6 Permis d'environnement classe 1C (01) : 4 géothermie, 2 chantiers amiante

18 Permis d'environnement classe 1D (08)

7 Permis d'environnement classe 2 et Installations Temporaires (04) : 4 permis octroyés par la Région, 3 par le Collège des Bourgmestre et Echevins

6 Permis d'environnement classe 3 (05), dont 3 permis chantier



Les agents communaux habilités par le Collège des Bourgmestre et Échevins ont dressé 0 procès-verbaux de constat d'infraction (exercice précédent : 00). 0 avertissements ont été envoyés à l'encontre de titulaires de permis d'environnement (03).

Dans le cadre de l'instruction des dossiers 7 enquêtes publiques ont été organisées (exercice précédent : 14).

Plaintes environnement

- Visite chez les plaignants
- Inspection avec Bruxelles-Environnement / I.B.G.E.
- Rapports au Collège Echevinal

Le service de l'Environnement a procédé à l'examen de 5 dossiers de plainte (5).

Actions environnementales

- Opération Chats errants (prolongation de l'opération entamée en 1997) : suivi
- Opération « Maître-Composteur » (actions avec les Maîtres-composteurs de Watermael-Boitsfort) : suivi
- Mise en œuvre de l'octroi de primes aux particuliers pour la stérilisation et l'identification électronique des chats domestiques dans le cadre des actions régionales relatives au Bien Etre Animal : suivi
- Prime à l'éducation canine dans le cadre des actions relatives au Bien-Etre Animal : suivi
- Plan Eau : bassin versant de la Woluwe (Zwaneweidebeek) : suivi
- Opération « Inspirons le Quartier » : suivi
- Sensibilisation au nourrissage des animaux – campagne nichoirs : suivi
- Migration des batraciens : suivi
- Prime eau pour la récupération des eaux de pluies : suivi
- Prime « compostage individuel » : suivi
- Gestion des lucanes : campagne de communication - réalisation de la campagne comprenant un volet pédagogique à destination des écoles et un volet grand public pour communiquer vers les citoyens

Divers

- Réunions organisées par Bruxelles-Environnement / I.B.G.E. (Gestion Permis Environnement, nouvelles procédures MY PERMIT, Groupe de travail Inspectorat-Communes, Division Inspection - Surveillance - Prévention – Autorisations ; bruit, développement durable, infractions permis d'environnement, Ordonnance Sol, Bien-Etre Animal, nouvelles législations...)
- Réunions organisées par BRULOCALIS
- Gestion du chantier RER : suivi
- Aménagement de la dalle RER : suivi
- Bruit à l'agora sportive G. Benoïdt : suivi
- Formations Bien-Etre animal par BE

- Formation gestionnaire déchets par BE
- Actions végétalisation – BE
- Biodiversité & bâti + CBS+ - BE
- Botanique urbaine – BE
- Solutions basées sur la nature – BE
- Spécificité et fonctionnement de l'écosystème urbain I et II – BE
- Gestion déchets végétaux – BE
- Visite de terrain – Projets inspirants : participation du service à une journée d'étude consacrée à une visite de la commune de Forest afin de voir les réalisations sur le terrain (aménagement urbains, projets citoyens et échanges inter communes)
- Contamination des sols par les PFAS – BE suivi des mesures
- Membre du Comité d'Accompagnement dans le cadre de l'Etude d'Incidences Environnementales pour le projet « Demey park » situé sur le site du Carrefour d'Auderghem

Nouveautés – Événements de l'année

- Enquête publique dans le cadre de la demande de renouvellement de permis d'environnement 2024 de l'exploitant "Brussels Airport Company" pour l'exploitation de l'aéroport de Bruxelles - Prise d'avis - Transmission de l'avis de la Commune à la Région Flamande.
- Gestion des frelons asiatiques – Gestion intégrée des populations : mise en place de la coordination des actions de terrain réalisées avec le Groupe F local
- Rencontre potagistes : organisation d'une soirée d'information rassemblant les acteurs de terrain afin de les mettre en contact et de créer une plateforme d'échanges entre eux
- Soirée bien-être animal – " Les chiens et nous, ... un amour pour la vie ? " réalisée dans le cadre des actions mise en place en terme de bien-être animal
- Moustique Tigre - actions entreprises en collaboration avec Sciensano et Bruxelles - Environnement

SANTE

Tél. : 02/674.75.21

Fax : 02/672.52.19

Courriel : sante1170@wb1170.brussels

Autorité responsable : Victor WIARD, 2^{ème} Échevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1/4

Attributions générales du service

Le service de la Santé a pour objectif de soutenir la santé sous toutes ses formes. Pour ce faire, des actions sont menées aussi bien envers le grand public ou les acteurs du terrain qu'au sein même de l'administration.

Au côté du service de la Santé, le Comité Santé a pour tâche de remettre des avis et inciter des initiatives dans le domaine de la santé.

Ce comité, dont la composition reste ouverte, est principalement constitué de professionnels de la santé actifs dans notre commune, ainsi que de personnes qui de par leur expertise ou leur implication, servent de relais pour une certaine tranche de la population (CCCA par exemple).

Nouveautés – Événements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- **Réunion du Comité de la Santé**, sous la présidence du Docteur Jean-Claude Hariga, aux dates suivantes : 29 novembre 2024, 21 février 2025 et 23 mai 2025. Le Comité se veut être un service aux habitants. Parmi les actions et/ou sujets abordés lors de ces réunions, citons :
 - Différentes présentations e.a. Ateliers Alzheimer ; Huis voor Gezondheid ; la Coupole du CPAS ; Espace Accueil (centre de Santé Mentale de Watermael-Boitsfort) ; de la Garde Bruxelloise, etc.
 - Nous avons aussi parlé du Plan Social Santé Intégré ; de la vaccination Rougeole, du Conseil de l'action du bassin ; de l'enquête Belcohort (Sciensano) ; etc.
 - Le Comité mène une réflexion sur les axes de la politique santé à développer et soutenir en notre commune.

Après avoir fait le point du fonctionnement du comité avec les différents acteurs le composant, le temps de réfléchir à la politique à mener dans le futur est arrivé. C'est dans ce cadre particulier que le service a lancé la coordination d'une "feuille de route santé", accompagnant une mise à jour du comité pour la législature 24-30.

Actions Santé

- Lors de la SportSOpenDay 2024 l'accent a été mis sur la problématique du diabète d'une manière générale et en lien avec le sport en particulier – tente - calicot et distribution de flyers.
- Nous avons profité de la campagne annuelle de sensibilisation pour la vaccination contre la grippe, destinée aux 65 à 69 ans, soit +/- 1.412 personnes, d'intégrer dans le même courrier l'invitation au dépistage du cancer colorectal et mammographie de Bruprev ainsi que la promotion de la boîte jaune développée par le Service Santé.
- Les 7 novembre 2024, 6 février, 8 mai, 7 août et 6 novembre 2025: organisation de collectes de sang en collaboration avec la Croix-Rouge de Belgique destinée au personnel de l'administration ainsi qu'au grand public dans les salons de la Maison Haute.
- Organisation d'un cycle de formation pratique à la Gare de Watermael le samedi 14 septembre 2024 et les 12 avril et 24 mai 2025, permettant au citoyen de pouvoir mettre en application les gestes de premiers secours. Basic Life Support : position latérale de sécurité, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, ou autres thèmes spécifiques selon les demandes. Une 30 aine de personnes ont bénéficié de ces formations. Le samedi 26 octobre 2024 ainsi que les 29 mars et 26 avril 2025, des séances spécifiques aux soins d'urgence pour les bébés et les enfants : réanimation cardio-pulmonaire, utilisation du défibrillateur, manœuvres de désobstruction, plaies, hémorragies, brûlures, traumatismes, convulsions, intoxications ont également bénéficié à une trentaine de personnes.
- 01 décembre 2024 : journée mondiale Sida. Sensibilisation du personnel communal par le port d'un petit ruban rouge ainsi que par l'adaptation de la signature électronique reprenant ce même petit ruban rouge et sensibilisation du grand public par la pose d'un grand calicot sur la Maison Haute.
- Appel aux dons pour l'Ukraine de matériel médical urgent, suite de l'action. En collaboration avec la Belgium CCI (Chamber of Commerce and Industry Belgium and Luxembourg for Ukraine), nous avons organisé dans l'ensemble des pharmacies de la commune une récolte de matériel médical d'urgence pour l'Ukraine. Contacts et promotion et récolte par la commune, acheminement vers l'Ukraine par la Belgium CCI.
- La « Boîte jaune » continue à être distribuée. Cette boîte est un moyen de communication entre le patient et l'hôpital ou les services de secours. La

publicité a été relancée auprès des médecins et pharmaciens et a été aussi promue auprès de la population par le service de la santé et par le CCCA. Une collaboration avec les services de la zone de police est également mise en place.

- Participation par l'échevin de la Santé et du service aux Réunions des Echevins de la Santé de la Région Bruxelloise.
- Participation du service de la Santé aux Ateliers du Changement.
- Organisation d'une réunion d'information, en collaboration avec la coordination sociale du CPAS, d'une soirée d'information sur le Plan Social Santé Intégré à l'attention des acteurs de première ligne de la commune.
- Réalisation d'un questionnaire en vue de créer une base de données des acteurs de première ligne santé sur le territoire de la commune.

Animations récurrentes Santé

Alzheimer :

Reconduction de la convention avec l'asbl Alzheimer Belgique.

- **Café-Souvenirs Alzheimer**, tous les deuxièmes mardis du mois, entre 14h et 16h, (à quelques rares exceptions près) à la gare de Watermael. Pour rappel, le Café Souvenir a pour but d'engendrer des discussions et des souvenirs auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées, et ce, grâce à l'aide spécialisée d'un ergothérapeute.
- **Rendez-vous Psychomotricité**, tous les quatrièmes mardis du mois (à quelques rares exceptions près) entre 14h et 16h à la gare de Watermael. Toujours dans volonté de créer des sessions de gymnastique douce pour les patients atteints d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

HYGIÈNE

Tel : 02/674.74.32

Courriel : urbanisme@wb1170.brussels

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, 3^{ème} Echevine

Chef de service : Raphaëla SNAPS

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (2 x ½ partagés avec Environnement)

Attributions générales du service

Les missions hygiène

Le service de l'hygiène surveille, en collaboration avec l'AFSCA et BRULABO, les établissements en contact avec des denrées alimentaires accessibles au public. Il communique et relaie les mesures préconisées par les instances concernées en cas d'épidémie ou d'épizootie.

Les différentes missions qui incombent au service de l'Hygiène sont en fait partagées par les services de Police, des Travaux Publics, de l'Instruction Publique, de la Vie Economique, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

La Commune est affiliée à BRULABO (anciennement dénommé LIBCB). Ce Laboratoire œuvre tant au point de vue du contrôle des marchandises dans les grandes surfaces ou chez les petits commerçants, qu'au point de vue, par exemple, de la qualité des repas scolaires ou celle de l'eau dans les piscines communales.

Il analyse régulièrement les qualités hygiéniques, bactériologiques et nutritives des repas servis dans les établissements scolaires communaux et au CPAS.

Délivrance de Certificat d'Hygiène (lieux accessibles au public).

Hygiène des denrées alimentaires (lieux de fabrication, de vente) : contrôle des établissements.

Hygiène des bâtiments communaux.

Contrôles

- Visites des lieux

- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers

Le Laboratoire Intercommunal de Chimie et de Bactériologie de l'Agglomération bruxelloise a effectué des contrôles sur le territoire communal qui ont donné lieu à des avertissements adressés par le Collège des Bourgmestre et Echevins aux établissements déclarés insatisfaisants.

Divers

- Echange de pratiques de terrain avec l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité Alimentaire)
- Echange de pratiques de terrain avec BRULABO
- Dératisation et élimination des nuisibles dans les bâtiments communaux : suivi

S.I.P.P.T.

SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL

Tel : 02.674.75.18

Courriel : dmichaux@wb1170.brussels

Autorité responsable: David LEISTERH, Bourgmestre

Chef de service : Dominique MICHAUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1.5

Tout employeur est tenu de mener une politique en matière de bien-être et de disposer d'un service interne pour la prévention et la protection au travail.

La "loi bien-être" (loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail) constitue la base de la législation sur la sécurité et la santé au travail. En marge de cette loi, des arrêtés d'exécution sont également pris. Ces dispositions sont rassemblées dans le Code sur le bien-être au travail.

Attributions générales du service

Assister l'employeur dans l'exécution de sa politique relative au bien-être.

Le bien-être est recherché par des mesures qui ont trait à :

- La sécurité du travail ;
- La protection de la santé du travailleur au travail ;
- La charge psychosociale occasionnée par le travail (violence, harcèlement, ...) ;
- L'ergonomie ;
- L'hygiène du travail ;
- L'embellissement des lieux du travail ;
- Les mesures prises en matière d'environnement.

Dans le cadre de la gestion dynamique des risques

- Conseiller, collaborer et assister concernant, entre autre, l'analyse des risques, l'analyse des accidents et les maladies professionnelles, l'organisation du travail, les instructions, la formation, l'accueil, le recours à des tiers, les procédures d'urgence,...
- Répondre aux obligations administratives telles que rapports mensuels, rapports annuels, communications, secrétariat du Comité de concertation.

- Être à disposition de l'employeur, de la ligne hiérarchique et du travailleur pour rendre des avis.

Dans le cadre des relations intra entreprise

Travailler en collaboration avec les différents chefs de service.

Dans le cadre des relations inter entreprise

Etre le Contact et l'interlocuteur en matière de bien-être pour toute personne qui visite l'Administration à titre professionnel comme le SEPPT, l'inspection du travail, les services de contrôle techniques, les pompiers, les organisations représentatives (partenaires sociaux et organisations de conseillers en prévention),...

Missions habituelles

En matière de sécurité

- Analyse de risques
- Analyse des accidents du travail
- Recherche sur les caractéristiques techniques de nouvelles machines, outils,...
- Emission d'avis sur des postes de travail, nouvelles machines, méthodes de travail, projet d'aménagement,
- Suivi des contrôles périodiques des organismes agréés
- Suivi de la mise en conformité et entretien des ascenseurs
- Avis sur équipement de protection individuelle

En matière de sécurité incendie

- Réalisation de plans d'évacuation
- Collaboration à l'établissement de plan interne d'urgence
- Visites de prévention incendie en relation avec les pompiers et suivi
- Entretien des moyens d'extinction (extincteurs, dévidoirs) et des moyens d'alerte.
- Avis sur le placement de porte coupe-feu, éclairage de secours,...

Obligations administratives

- Rapport annuel
- Plan annuel quinquennal
- Rapport mensuel
- Rapports de visite
- Tenue et mise à jour de la documentation du SIPPT (inventaire amiante, inventaire des produits chimiques, ...)

En matière la santé du travailleur

- Organisation des premiers secours et gestion de la pharmacie
- Avis sur l'ergonomie du poste de travail
- Avis sur l'utilisation de produits chimiques
- Plan de gestion des assuétudes en collaboration avec GRH

Dans le cadre de la charge psychosociale

- Relations avec les personnes de confiance de l'administration.
- Analyse des actes de violence externe et proposition de solution en collaboration avec les différents acteurs.

Dans le cadre de l'environnement

(En relation avec le service de l'environnement)

- Organisation et gestion des actions techniques à mettre en œuvre en vue d'obtenir un permis d'environnement.
- Prise de contact avec des organismes privés en vue d'établir des reconnaissances de l'état de sol.
- Recherche sur des alternatives aux produits phyto-pharmaceutiques (herbicides, pesticides, ...)

Mais aussi

- Visite des lieux de travail (rapports et suivis)
- Tenue de la réunion mensuelle du comité de concertation ainsi que le suivi
- L'hygiène des lieux de travail (cuisines crèches, ...),
- Relations avec les différents acteurs de la prévention, externes à la Commune (médecine du travail, inspection du travail, pompiers, fond des maladies professionnelles, ...)
- Proposition de formations en prévention spécifiques, adaptées aux travailleurs et en fonction des besoins en collaboration avec le service Formation

Evénements marquants de l'année (liste non exhaustive)

Organisation du travail :

- -

Sécurité au travail

- Analyse de risques : travail de l'imprimerie, service des plantations-tronçonnage, élagage ;
- Analyse de risques- équipements de travail : saleuse

- Suivi des inventaires amiante ;
- Visite des lieux de travail (Ecole Sapinière-Mésanges, Ecole Cèdres-Roseraie, Ecole du Colibri, école des Aigrettes, Cimetière, crèche des copains d'abord, crèche des Archiducs, ...);
- Visite de dépistage de risques sur terrain avec Ethias - ouvriers des travaux Publics ;
- Renouvellement du marché location et entretien des DEA ;
- Sécurité Intrusions : Visite de techno préventeurs- Académie des Beaux-Arts

Sécurité incendie

- Entretien des équipements (extincteurs, échelles, escaliers de secours) ;
- Relation avec le SIAMU : visites de prévention (Ecole du Karrenberg, Ecole des Naïades, Ecole de la Roseraie, crèche des copains d'abord)
- Participation à des exercices d'évacuation : Crèche des Roitelets, Crèche des Archiducs, Ecole de la Roseraie ;
- Réalisation et/ou mise à jour de plans d'évacuation ;

Protection de la santé des travailleurs

- Organisation vaccination grippe ;

Risques psychosociaux

- Désignation de deux nouvelles personnes de confiance.

MOBILITE

Tél. : 02/674.74.32

Courriel : mobilite@wb1170.brussels

Autorité responsable : Marie-Noëlle STASSART, 3^{ème} Echevine

Chef de service : Raphaëla SNAPS

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3 (2 + 2 x ½ partagés avec Environnement)

Attributions générales du service

Les missions mobilité

Le service de la mobilité encadre et met en œuvre la politique de mobilité de la commune. Il élabore les plans et règlements communaux. Il participe à l'élaboration de projets de mobilité régionaux et communaux. Il émet des avis dans le cadre de consultations régionales en ce qui concerne la mobilité. Il organise la « Journée Sans Voiture » et diverses actions de sensibilisation autour de la mobilité. Il est en charge du plan communal de déplacement d'entreprise. Il participe à la cellule POLUTRA (police – urbanisme – travaux publics) qui examine les questions locales de mobilité.

Gestion du Règlement Complémentaire Général en matière de circulation routière.

Participation à la cellule POLUTRA (analyse de problèmes de voirie par les services de police, de l'urbanisme et des travaux publics)

Actions mobilité

- Brevet du cycliste : suivi
- Participation à la « Semaine de la Mobilité » : suivi
- Zones bleues : suivi
- Déploiement des arceaux vélos : suivi
- Déploiement de boxes vélos : suivi
- Prime communale « Entretien – Réparation de vélo » : suivi
- Développement de l'implantation des bornes de rechargement électrique sur le domaine public : suivi
- Rue scolaire : suivi
- Contrôle du stationnement par Parking Brussels depuis mai 2023 : CA suivi

- Implémentation des Drop Zones : mise en place d'une centaine de Drop Zones le 1er janvier 2024, suivi et adaptation des emplacements et du nombre, en fonction des besoins
- Zones bleues – contrôle par Parking Brussels : CA opérationnels
- Car sharing : suivi du déploiement de CAMBIO

Divers

- Réunions « Mobilité » organisées par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (A.V.C.B. / BRULOCALIS)
- Réunions « Mobilité » organisées par Bruxelles Environnement (I.B.G.E.) et Bruxelles Mobilité
- Plan de Déplacement Entreprise de l'administration : suivi
- Rapport annuel flottes des véhicules de services
- Participation aux CA relatifs aux répercussions de la mise à sens unique du Pont Fraiseur sur Pêcherries-Visé avec le réasphaltage de la rue des Pêcherries début 2024
- Good Move - Evaluation et des interactions entre la Région et les communes dans la mise en œuvre locale du Plan régional Good Move
- Participation au comité d'avis de l'écopont de la Forêt de Soignes
- Plans d'actions communaux de sécurité
- Green Deal Academy
- Coordinateur Sécurité Routière
- Journée de réflexion : Plans de circulation en milieu urbain : quelles suites
- Plan SNCB 2023-2026
- Voyages d'études à Hasselt
- Repérage RER vélo et participation aux CA
- Suivi Bassin d'orage Tenreuken
- Suivi du projet public de 20 bancs avec le service de la participation
- Journée d'étude sur la mesure et l'évaluation des infrastructures cyclables (CRR)GT entretien des trottoirs et aménagement au service de la politique piétonne dans les communes (Brulocalis)
- CRR - journée d'étude sur la mesure et l'évaluation des infrastructures cyclables
- Coordination et mise en place des ateliers de réparation vélos avec les ateliers de la rue Voot (subvention Bruxelles En Vacances)
- Membre du Comité d'Accompagnement dans le cadre de l'Etude d'Incidences Environnementales pour le projet « Demey park » situé sur le site du Carrefour d'Auderghem

Nouveautés – Evénements de l'année

- Engagement d'un coordinateur sécurité routière à partir du 1er juin 2025
- Projet de Tramification du 95 : suivi de l'étude STIB-Bruxelles Mobilité jusque fin 2023
- Coordination Vollenbike (Pro-Vélo)
- Bike Project (Pro Vélo)
- Mise en place cyclologistique communale (URBIKE)
- Participation aux actions de « Soutien régional aux actions communales de mobilité » : suivi de chantiers Place Keym, arrêt de bus Loutrier, trottoir traversant Heiligenborre, rue des Pêcheries
- Projet Mobility Hub sur Keym et Wiener
- Plan de marquage pour Middelbourg, Philippe Dewolfs, Elan, Campanule, Visé
- Travaux carrefour Léonard : participation aux réunions de chantier
- Analyse des aménagements communaux sous le prisme du Plan régional de mobilité (STRATEC – BM)
- Journée mondiale du vélo : organisation d'une parade à travers la commune et rassemblant les écoles communales (170 élèves)

4.9. REGIE FONCIERE

REGIE FONCIERE

Tél : 02/674.74.37

Courriel : regie.fonciere@wb1170.brussels

Autorité responsable : Jean-François DE LE HOYE, 4^{ème} Echevin

Chef de département : Jean-Louis STELLIAN

Chef de service : Jean-François JACQUES

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6

Attributions générales du service

La Régie Foncière communale a été créée en 1977 et assure la gestion du patrimoine privé communal. A ce titre, elle met en location principalement des logements publics, et accessoirement des garages, des commerces, des bureaux, des ateliers d'artistes, ainsi que des parcelles de potagers. Elle en assure la gestion locative journalière, la gestion des candidatures et attributions, la gestion technique et l'entretien du patrimoine ainsi que la gestion financière.

La Régie Foncière Communale réalise des travaux de rénovation du patrimoine privé communal et des travaux de construction afin de créer de nouveaux logements publics. Elle dispose d'un budget séparé du budget communal.

En 2015, le nouveau règlement d'attribution a été mis en place ainsi qu'une commission d'attribution composée de fonctionnaires communaux.

En 2018, une grille des loyers a été approuvée par le Conseil communal et le règlement d'attribution a été amendé.

En 2019, l'indexation annuelle de la grille des loyers 2018, selon l'indice santé de référence de décembre 2018, et des amendements au règlement d'attribution ont été approuvés par le Conseil communal du 15/10/2019.

En 2023, le Conseil Communal du 23/05/2023 a décidé de suspendre temporairement les inscriptions au registre des candidatures des logements sociaux jusqu'à nouvel ordre.

Description et évaluation du parc immobilier en 2024-2025

Le parc immobilier privatif se compose de 6 catégories :

1. Les logements : 176 biens
2. Les parkings : 111 emplacements
3. Les locaux : 10 biens
4. Les commerces : 9 biens
5. Les infrastructures sportives : 1 bien
6. Les infrastructures médicales : 1 bien

Soit 308 biens en gestion locative

Les logements

La catégorie des logements se compose de 7 sous-catégories :

- Les logements sociaux : 49 biens
- Les logements moyens : 110 biens
- Les logements – PMR : 6 biens
- Les logements communautaires loués par des ASBL : 4 biens
- Les logements loués par la commune : 3 biens
- Les logements d’urgence : 1 bien
- Les logements loués par le CPAS : 3 biens

Soit 176 logements en gestion locative

Les parkings

La catégorie des parkings se compose de 3 sous-catégories :

- Les garages : 24 emplacements
- Les emplacements : 82 emplacements
- Les emplacements 2 roues : 13 emplacements
- De nombreux emplacements vélos

Les locaux

La catégorie des locaux se compose de 4 sous-catégories :

- Les ateliers d’artistes : 4 biens
- Les bureaux loués à des privés : 3 biens
- Les bureaux loués à des ASBL : 2 biens
- Les bureaux de l’administration : 1 bien

Les commerces

La catégorie des commerces se compose de 2 sous-catégories :

- Les commerces loués à des privés : 7 biens
- Les commerces loués à des ASBL : 2 biens

Les infrastructures sportives

- Manège loué à une ASBL : 1 bien

Les infrastructures médicales

- Maison Médicale de Watermael-Boitsfort/Auderghem : 1 bien

Candidats-Locataires et locataires en 2024-2025

Candidats-Locataires

Le tableau ci-dessous fournit une description détaillée des candidats-locataires par catégorie :

Bilan des inscriptions au registre (période du 01/09/2024 au 31/08/2025)

NB : le Conseil Communal du 23/05/2023 a décidé de suspendre temporairement les inscriptions au registre des candidatures des logements sociaux jusqu'à nouvel ordre.

Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	494 (-254)	291	123	43	37	0
Modérés	115 (+11)	24	25	32	32	2
PDM	1 (0)	1	0	0	0	0
Total	610 (-243)	316	148	75	69	2

Bilan des attributions en 2024-2025 (période du 01/09/2024 au 31/08/2025)

Type	Nombre	1ch	2ch	3ch	4ch	5ch
Sociaux	3	2	1	0	0	0
Modérés	3	2	0	1	0	0
PMR	0	0	0	0	0	0
Total	6	4	1	1	0	0

Dans le cadre de l'accueil d'urgence de réfugiés de guerre ukrainiens :

- En 2022, la Régie Foncière a mis à disposition 3 logements moyens 2 chambres faisant partie de son patrimoine moyennant une indemnité d'occupation mensuelle d'un montant peu élevé.
- Les derniers subsides « Ukraine » octroyés à la Commune par la Région de Bruxelles-Capitale destinés à l'accueil et à l'aide au logement des réfugiés de guerre ukrainiens arrivent à leur terme en 2025 et ne seront pas renouvelés en 2026.
- Par conséquent, le Collège des Bourgmestre et Echevins, en sa séance du 10/06/2025, a décidé d'appliquer une augmentation progressive des indemnités d'occupation, en 3 paliers sur une période de 9 mois (du 05/06/2025 au 04/03/2026), de façon à atteindre un alignement sur la grille des loyers 2025 des logements moyens de la Régie Foncière.
- Des conventions d'occupation ont été passées entre la Régie Foncière et la SC « En bord de Soignes » pour la mise à disposition de 2 logements supplémentaires (2 studios faisant partie du patrimoine de la SC « En bord de Soignes »).

Grille des loyers 2025

GRILLE DES LOYERS 2025 – REGIE FONCIERE					
LOGEMENTS MOYENS					
Typologie du logement	Logement de petite surface	Logement de surface moyenne	Logement de grande surface		Supplément pour jardin
1CH	- de 58 m ²	58 m ²	+ de 58 m ²		
	€ 695	€ 729	€ 761	+	€ 63
2CH	- de 82 m ²	82 à 85 m ²	+ de 85 m ²		
	€ 888	€ 918	€ 950	+	€ 63
3CH	- de 100 m ²	100 à 125 m ²	+ de 125 m ²		
	€ 1.013	€ 1.045	€ 1.098	+	€ 63
4CH	- de 120 m ²	120 à 160 m ²	+ de 160 m ²		
	€ 1.140	€ 1.172	€ 1.205	+	€ 63
5CH	- de 150 m ²	150 à 180 m ²	+ de 180 m ²		
	€ 1.205	€ 1.232	€ 1.266	+	€ 63

Indexation annuelle selon indice santé de référence de décembre 2024.